Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13159 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 21 MAI 1987

Coups de semonce au Pérou

Les dirigeants péruviens ont sans doute pu pousser un léger soupir de soulagement le mercredi 20 mai. La première grève générale lancée depuis juillet 1985 par les syndicats de tendance communiste pour dénoncer la politique économique du gouvernement de M. Alan Garcia a certes été assez largement suivie, en particulier dans la capitale, mais elle n'a pas débouché, comme on pouvait le redouter, sur des violences généralisées.

Il est vrai que la police, en état virtuel de rébellion la veille encore, était dans les rues, à son poste. Elle a aisément dispersé les maigres tentatives de manifestation devant les locaux de la Confédération générale des travailleurs péruviens. En accordant in extremis satisfaction aux policiers en colère qui réclament, eux aussi, des augmentations de salaire et des primes de risque, le gouvernement a pu désamorcer des risques graves d'explosion sociale.

Troisième épreuve, troisième défi en quelques jours et pour le moment du moins apparemment surmonté. Le Sentier lumineux, qui célébrait mardi le septième anniversaire du déclenchement de la lutte armée dans les Andes centrales, n'a pas, comme on le pensait, mis à profit les difficultés du gouvernement pour réaliser des opérations de guérilla urbaine spectaculaires.

Il reste que les périls demeurent, que les orages s'amoncellent. La jeune et fragile démocratie péruvienne semble – comme malheureusement bien d'autres en Amérique latine – menacée par les effets d'une crise économique bien difficile à maîtriser, par les coups de boutoir de mouvements insurrectionnels armés qui pratiquent délibérément la politique du pire et aussi par les ambitions de militaires qui n'ont pas vraiment renoncé, au Pérou comme ailleurs dans le sous-continent, à jouer un rôle politique et à exercer des pressions constantes sur les dirigeants civils.

Bien que M. Alan Garcia continue à Lima de bénéficier d'un taux de popularité confortable, à la veille du deuxième anniversaire de sa prise de pouvoir sa marge de manœuvre s'amenuise. Après avoir marqué des points importants dans les premiers mois de son action, en particulier au plan économique, le gouvernement péruvien a dû réviser ses objectifs. Des signes d'essoufflement sont apparus à la fin de l'année. Le dérapage des prix, admis et justifié par les dirigeants, atteint les secteurs les moins favorisés.

La grève du 19 mai illustre le mécontentement social. Elle creuse un peu plus le fossé entre le parti au pouvoir et les formations de la gauche unie que M. Garcia espérait rallier, du moins en partie, à ses projets. Les offres de collaboration, et de postes ministériels, adressées par M. Garcia à certaines personnalités parmi les plus modérées de la gauche sont jusqu'à présent restées sans réponse.

La chance du chef de l'Etat est que cette gauche reste en fait très divisée, hésitante, sans vrai programme de rechange, et que son dirigeant, M. Barrantes, ancien maire de Lima, ne souhaite pas rendre la tâche encore plus difficile au gouvernement. Seule pourtant une action commune de tous les secteurs politiques, de la gauche à la droite, hostiles à la violence aveugle du Sentier lumineux, pourrait permettre de définir une véritable stratégie contre le terrorisme, problème numéro un du Pérou.

Plus de cinquante morts et cent blessés

Violences en Inde entre musulmans et hindous

Un brusque regain de violences entre les communautés hindoue et musulmane s'est produit à New-Delhi et dans le haut lieu de l'islam indien, la ville de Meerut. Les affrontements ont fait, depuis le lundi 18 mai, au moins cinquante morts et une centaine de blessés. L'armée a effectué une sortie mercredi dans la vieille Delhi pour imposer le respect du couvre-feu illimité décrété dans plusieurs quartiers populaires.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Au moins cinquante morts, selon les journaux indiens de mercredi 20 mai. Plus d'une centaine de blessés, deux cents échoppes, habitations et stations-service incendiées, trois cents arrestations, et l'armée placée en état d'alerte. Tel est le bilan provisoire de deux nuits d'émeutes entre hindous et musulmans à Meerut, à 65 kilomètres au nord de New-Delhi, et dans la capitale elle-même. Un couvre-feu illimité a été décrété dans une dizaine de quartiers populaires des deux villes, et les forces de sécurité, après avoir utilisé en vain les grenades lacrymogènes, ont dû tirer plusieurs fois pour tenter de ramener le calme.

A Meerut, l'armée a effectué mardi, à la demande des autorités civiles, une démonstration de force à travers les quartiers enflammés. Dans la vieille Delhi, autour de la Jama Masjid, véritable « cathédrale » de l'islam indien, la police, renforcée par un corps paramilitaire, est en charge de la sécurité, mais l'armée a dû faire une sortie en ville mercredi matin avec des blindés légers.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

L'ENQUÊTE

Des musulmans en Asie

Pages 10 et 11

Malgré les conseils de modération des Douze

Sévères mesures en Bavière contre la propagation du SIDA

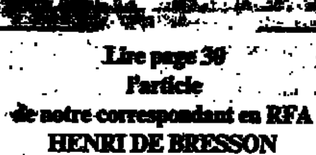
Malgré le refus de procédures trop contraignantes par les ministres européens de la santé, la Bavière a adopté, le mardi 19 mai, des mesures sévères destinées à lutter contre le SIDA.

Les étrangers (hors CEE) devront obtenir un permis de séjour en Bavière, présenter un certificat de non contamination, tandis que les malades pourraient être placés contre leur gré dans des établissements spéciaux.

Les ministres de la santé de la CEE, réunis en fin de semaine dernière à Bruxelles, ne se sont pas inquiétés sans raison. Les mesures adoptées par le gouvernement bavarois vont, en effet, à l'encontre de la résolution adoptée le 16 mai par le Conseil européen.

Ce dernier soulignait *« l'inefficacité en termes de prévention du recours à toute politique de dépistage systématique et obligatoire, notamment lors de contrôles sanitaires aux frontières »*, ajoutant qu'il convenait *« d'éviter des politiques nationales contradictoires susceptibles d'engendrer des discriminations. »*

En décidant d'une manière unilatérale d'imposer un contrôle quasi systématique des étrangers désirant séjourner en Bavière, le gouvernement dirigé par M. Franz-Joseph Strauss n'a donc pas tenu compte de ces recommandations. Cette attitude fera-t-elle tâche d'huile ? Le gouvernement fédéral allemand va-t-il en particulier décider de maintenir en vigueur la circulaire Zimmermann (du nom du ministre de l'intérieur) autorisant le refoulement aux frontières des étrangers « suspectés » d'être atteints du SIDA ?



Lire page 30 l'article de notre correspondant en RFA HENRI DE BRESSON

Le casse-tête de M. Chirac

M. Chirac se rendra devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, le 26 mai, pour [illegible] l'orientation qu'il souhaite voir adopter par ses amis envers le Front national. Les remous provoqués par les propos de M. Noir permettent à M. Le Pen d'ironiser sur le désarroi de la majorité et mettent en cause l'autorité du premier ministre.

(Lire pages 12 et 13 les articles de P. JARREAU et d'A. PASSERON.)

Fiscalité et financement de la Sécurité sociale

Une taxe faible pour tout le monde

M. Edouard Balladur a confirmé, le mardi 19 mai, qu'il n'y aurait pas de relance, que les impôts seraient réduits de 20 milliards de francs l'année prochaine et le déficit budgétaire de 15 milliards.

M. Alain Juppé, dans l'article qu'on lira ci-contre, estime que la progressivité de l'impôt pèse trop sur les cadres moyens. Il prend position contre une augmentation des cotisations sociales classiques et propose une taxe générale, mais à taux faible, qui frapperait tous les revenus pour compenser le déficit de la Sécurité sociale.

par Alain Juppé
ministre délégué chargé du budget

Une forme de consensus fiscal peut aujourd'hui se dégager autour de trois idées simples :

– Trop de charges sur les entreprises freinent leur dynamisme, diminuent leur compétitivité et finissent par détruire les emplois.

– Lorsque le taux marginal de l'impôt progressif sur le revenu est trop élevé, le ressort de l'initiative économique risque de se briser. En France, ce taux a dépassé 71 % en 1983 ! Qui peut garder le goût du travail lorsqu'il ne conserve que 29 % du revenu supplémentaire que lui procure tout effort nouveau ?

– L'impôt est devenu trop complexe : combien de contribuables dominent réellement toutes les subtilités de leur déclaration d'impôt, chaque année simplifiée et chaque jour plus compliquée ? Cette complexité résulte souvent de l'accumulation d'avantages catégoriels, passionnément défendus, même, ou surtout, quand leur incidence n'est que symbolique. Si l'on veut éviter que la fiscalité ne [illegible] comme aux Etats-Unis le [illegible] exclusif de quelques [illegible] fortement rémunérés, il faut simplifier l'impôt pour le faire mieux comprendre.

Telles sont les trois idées simples qui ont inspiré le gouvernement dans la politique fiscale qu'il a conduite depuis un an : baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et réduction des impositions les plus néfastes pour la compétitivité des entreprises (par exemple la sur-fiscalité sur le fuel et le gaz industriel) ; baisse du taux marginal de l'impôt sur le revenu ramené à 58 % et allègement de 3 % de l'ensemble des tranches du barème ; équité envers les familles modestes qui bénéficient désormais des exonérations réservées jusqu'ici aux couples non mariés.

(Lire la suite page 32.)

Un sondage IPSOS sur les jeunes et l'aide au tiers-monde

[illegible] et Mère Teresa en vedette

[illegible] sondage IPSOS, réalisé [illegible] sports à l'occasion du premier Salon international de la coopération et de l'aide au développement (SICAD), qui se tient à Paris, porte de Versailles, du mercredi 20 au dimanche 24 mai.

[illegible] Kouchner, fondateur de Médecins du monde et de Médecins sans frontières, est relativement peu cité. Deux fois [illegible] Geldof ou France [illegible] portant l'aide [illegible] deux associations [illegible] jugée la [illegible] quinze-vingt-[illegible] efficace que celle [illegible] français, plus [illegible] que celle de la Croix-Rouge et... des personnalités du show-business.

Les hommes politiques sont les grands absents de ce palmarès. Il y a là, indiscutablement, une place à prendre. Ce n'est pas M. Le Pen, pour une fois, qui risque de l'occuper...

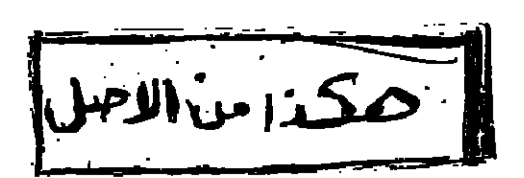
Globalement, les jeunes Français se montrent sensibles aux difficultés du tiers-monde et plutôt disposés à fournir une aide, dans la mesure de leurs moyens. Cet intérêt est plus fort chez les filles que chez les garçons et semble être nettement plus accusé parmi ceux qui ont une pratique religieuse régulière.

Les clivages politiques ne se manifestent que sur quelques points, mais de manière assez franche.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 17.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, [illegible] ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, [illegible] ; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

Un entretien du numéro un soviétique avec l'« Unita »

M. Gorbatchev veut « briser l'opposition » des Occidentaux à ses projets de désarmement

M. Mikhaïl Gorbatchev a affirmé le mardi 19 mai lors d'un dîner au Kremlin en l'honneur du secrétaire général du PC vietnamien, M. N'Guyen Van Linh, que l'URSS était *« prête à résoudre le problème des missiles nucléaires intermédiaires (FNI) sur une base globale »*, c'est-à-dire à renoncer à conserver 100 ogives de SS-20 sur son territoire asiatique. *« Si les Etats-Unis acceptaient de liquider leurs moyens nucléaires au Japon, en Corée du Sud et aux Philippines, et à retirer leurs porte-avions au-delà de limites convenues. Bien entendu, les Etats-Unis ne devraient pas non plus posséder de FNI sur leur territoire »*, a-t-il ajouté.



MOSCOU
de notre correspondant

Les propos très « francs » tenus à Moscou par M. Chirac et les dernières déclarations du chancelier Kohl hostiles à l'*« option double zéro »*, ont eu un résultat presque immédiat. Dans un entretien accordé à *l'Unita* lundi et publié mercredi 20 mai par la *Pravda*, M. Gorbatchev monte au créneau avec une ardeur renouvelée pour dénoncer les « atermoiements » européens.

Le ton est plus vif que jamais et la stratégie visant à dénucléariser l'Europe occidentale est exposée sans fard. Le quotidien communiste italien a ainsi la primeur des coups de boutoir auxquels doivent s'attendre dans les semaines qui viennent les dirigeants européens qui demeurent sceptiques quant à l'opportunité de faire disparaître du Vieux Continent tous les missiles des deux super puissances dont la portée va de 500 à 5 000 kilomètres.

M. Gorbatchev semble ravi de voir enfin se démasquer ceux qui en Europe occidentale combattent ses initiatives. *« On distingue plus nettement les principaux foyers d'opposition »*, déclare-t-il avant d'ajouter : *« Certains gouvernements ouest-européens n'ont pas encore une idée très arrêtée : veulent-ils ou non que les missiles soviétiques à moyenne portée soient démantelés parallèlement aux missiles américains ? Ils cherchent à susciter des préalables à l'infini. »*

Appel au roi en Afghanistan ?

M. Gorbatchev ne mâche pas ses mots et prévient les adversaires à l'Ouest de la *« nouvelle mentalité »*. Il n'y aura pas, selon lui, *« d'assainissement radical »* du climat international *« si on ne brise pas l'opposition de ceux qui se cramponnent au concept désuet de la politique de force et aux stéréotypes surannés dans les relations Est-Ouest »*. Dans la tradition intérieure soviétique, *« briser l'opposition »* a un sens redoutable et bien précis. On veut croire que M. Gorbatchev emploie cette expression de façon métaphorique.

Ces déclarations à *l'Unita* sont également l'occasion pour le numéro un de faire le point sur l'Afghanistan, les rapports avec Pékin et le Cambodge. On retiendra l'allusion à un rôle possible, dans le processus en cours de « réconciliation nationale » en Afghanistan, du roi Zahir Chah, déposé en 1973 et qui vit en exil en Italie. *« L'Union soviétique ne s'ingère et ne s'ingérera pas à l'avenir dans la question de savoir où les camarades afghans iront chercher des partenaires pour réaliser leur programme de réconciliation nationale : dans leur propre pays, parmi les Afghans réfugiés ou émigrés, ou peut-être chez vous en Italie... »*, affirme M. Gorbatchev.

Les rumeurs n'ont pas manqué depuis un an sur une utilisation possible, par les Soviétiques et leurs alliés de Kaboul, du symbole que représente l'ancien souverain, mais c'est la première fois que la solution monarchique est ainsi évoquée publiquement à Moscou au plus haut niveau.

En ce qui concerne les rapports avec la Chine, M. Gorbatchev note les *« positions convergentes »* de Moscou et de Pékin sur *« nombre de questions internationales fondamentales »*. Il estime que l'Union soviétique et la Chine *« doivent être intéressées au règlement du problème kampuchéen »* et que le désir de parvenir à une solution politique *« augmente »*. M. Gorbatchev a répété ces propos mardi au secrétaire général du PC vietnamien, M. Nguyen Van Linh, qu'il recevait au Kremlin.

La position soviétique marque là encore un net infléchissement par rapport à l'ère brejnévienne. La pression de Moscou sur l'allié vietnamien est sans doute moins forte que celle exercée sur Kaboul, mais dans les deux cas M. Gorbatchev incite des « protégés » asiatiques de l'URSS à se montrer plus ouverts à la négociation avec leurs adversaires intérieurs et extérieurs.

M. Gorbatchev souhaite du mouvement sur ces dossiers bloqués, mais son approche n'est nullement « postidéologique ». Il a tenu à répéter aux journalistes de *l'Unita* que la démocratisation en URSS n'était pas un *« rapprochement avec la démocratie occidentale »* mais *« tout le contraire »* puisqu'il s'agit de *« développer l'essence originelle des principes léninistes »*.

M. Gorbatchev relance même l'idée d'une réunion à Moscou des représentants de tous les PC de la planète. Il fustige les *« appréhensions »* de ceux qui craignent une telle rencontre qu'il prétend pour sa part aborder sans idées préconçues.

Le numéro un soviétique, décidément hyperactif, veut aussi rendre à Moscou son rôle de centre d'un mouvement « progressiste » international. A l'occasion des cérémonies du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre cet automne, il souhaite que se tienne dans la capitale soviétique une *« rencontre informelle »* qui rassemblerait aussi bien les communistes du monde entier que les *« représentants d'autres partis »*.

Il s'agirait de *« parler des questions qui préoccupent le monde entier »*, mais la *« prévention de la guerre nucléaire »* serait, bien sûr, au centre des débats. Une nouvelle tribune en perspective pour le secrétaire général...

DOMINIQUE DHOMBRES.

En dépit de l'attaque de la frégate « Stark »

Washington maintient son plan de protection des pétroliers koweïtiens dans le Golfe

En dépit de l'attaque, dimanche 17 mai, de la frégate *Stark* par l'aviation irakienne, les Etats-Unis sont décidés à appliquer leur plan visant à protéger les pétroliers koweïtiens contre des agressions iraniennes dans le Golfe. Le bilan de l'incident publié mardi par le Pentagone s'est alourdi : il fait état de trente-sept morts.

La détermination américaine a été confirmée, mardi 19 mai, par M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, devant une commission du Congrès. M. Murphy a précisé que le processus d'immatriculation de onze pétroliers koweïtiens était en cours et que l'accord définitif pourrait être conclu dans les prochaines semaines.

Le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué, pour sa part, qu'il existait sur ce point un accord général avec le Koweït et que les Etats-Unis n'avaient *« pas de raison de changer leurs plans à ce stade »*. Washington est d'autant moins enclin à modifier sa politique qu'il ne veut pas laisser le champ libre à l'Union soviétique, qui a déjà pris des mesures similaires en louant à Koweït trois de ses pétroliers.

La perspective d'un engagement américain accru dans le Golfe ne fait toutefois pas l'unanimité au Congrès, où M. Robert Dole, le leader de la minorité républicaine, a appelé à un *« réexamen spécial »* du projet après l'attaque du *Stark*. Certains parlementaires sont de plus en plus inquiets de voir le conflit entre l'Iran et l'Irak coûter de nouvelles vies humaines aux Etats-Unis. *« Le gouvernement offre la protection des bâtiments américains à la navigation commerciale, mais nombre d'entre nous s'interrogent sur la capacité de nos navires à assurer leur propre protection »*, a déclaré M. Robert Torricelli, représentant démocrate du New-Jersey.

Une commission d'enquête

Quarante-huit heures après l'attaque irakienne, la question de savoir pourquoi la frégate américaine ne s'est pas défendue reste, en effet, ouverte.

Le contre-amiral Harold Bernsen, commandant de la flotte américaine au Moyen-Orient, s'est dit incapable, mardi, de donner des explications à ce sujet. Il s'est retranché derrière les résultats à venir d'une commission d'enquête constituée pour tenter de faire la lumière sur les circonstances de l'incident. Reprenant un propos de M. Weinberger, secrétaire à la défense : *« On ne tire pas sur des avions amis »*, le contre-amiral s'est contenté d'émettre l'hypothèse que, pour le commandant de la frégate, le *Stark « ne courait aucun danger »*. *« L'avion était irakien et le fait qu'il s'approche du* Stark *n'avait rien d'inhabituel ni de menaçant »*, a-t-il déclaré.

Des responsables gouvernementaux américains ayant requis l'anonymat ont indiqué, mardi soir, que deux intercepteurs saoudiens F-15 Eagle avaient décollé peu après que le Mirage F-1 irakien eut été repéré par un avion radar américain AWACS basé en Arabie saoudite. Ils ont ajouté que la demande d'interception avait été formulée par cet appareil *« pendant ou immédiatement après »* l'attaque du *Stark*, mais que les pilotes ont attendu en vain l'autorisation de leur contrôle au sol.

D'autre part, à Londres, un porte-parole du ministère de la défense a indiqué que les responsables de la défense avaient procédé à un réexamen des manœuvres des deux frégates opérant dans le Golfe. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les pièges de la guerre navale

En dix jours, les Irakiens et les Iraniens ont fait monter la température dans le Golfe, mettant à rude épreuve les deux grandes puissances mondiales qui souhaitaient, aussi longtemps que possible, demeurer à l'écart de ce conflit régional. Mais autant l'attaque d'un frégate américaine par un Mirage irakien porteur d'un missile français a toutes les apparences d'une « bavure », c'est-à-dire d'une erreur tragique, autant les agressions subies par des navires soviétiques, au moins à deux reprises jusqu'à présent, semblent relever d'actions délibérées de la part des Iraniens.

Le ton risque de monter encore durant les jours prochains. Le porte-avions américain *Constellation* cingle en ce moment vers les six bateaux de guerre que les Etats-Unis déploient dans le Golfe. Les Soviétiques dépêchent un croiseur très moderne de type Kara, de 9000 tonnes, en direction des trois navires de combat et des quatre bâtiments de soutien qui patrouillent dans la région. Pour la première fois, par ailleurs, les deux grandes puissances ont affiché la couleur et pris en quelque sorte des responsabilités communes : placer sous leur pavillon national les bateaux marchands d'un autre pays.

Un double défi

Ce sont les Soviétiques qui ont fait les premiers les frais de la situation : le 8 mai, un cargo soviétique de 6500 tonnes, l'*Ivan-Kotoryev*, est pris à partie par des vedettes iraniennes de conception suédoise dont l'équipage, formé de Gardiens de la révolution, utilise en réalité des roquettes soviétiques antichars RPG-7 contre le navire ayant à son bord du matériel de travaux publics destiné au Koweït. Selon des évaluations de source française, ces vedettes de 14 mètres sont parties de l'île de Farisiyah, où les Iraniens s'activent à fortifier une base, dans le nord du Golfe, à hauteur proche du 28e parallèle. A mi-chemin entre l'Iran et l'Arabie saoudite, elles sont en situation de pouvoir contrôler l'activité navale au large du Koweït et de l'Irak.

Le 16 mai dernier, nouveau harcèlement iranien contre un convoi soviétique. Un pétrolier de 70 000 tonnes, affrété pour le compte du Koweït, heurte une mine qu'un boutre iranien avait préalablement immergée. Le pétrolier navigue de conserve avec deux bateaux chargés d'armes soviétiques, qui transitent par le Koweït pour être livrées à Bagdad sous le nez des Iraniens, et il est escorté à distance par des navires de guerre soviétiques.

Face à ce double défi, les Soviétiques se donnent les moyens d'une riposte : le croiseur *Kara* va sous peu se présenter à l'entrée du Golfe, avec ses systèmes d'armes antiaériennes et antisurface contre les hélicoptères et les bateaux dotés de missiles ou de mines conçues pour neutraliser le trafic maritime.

Les Américains ont eu à affronter une situation totalement différente, dans la nuit du 17 au 18 mai. La frégate de lutte antisousmarine *Stark* tourne en rond, depuis trois semaines, dans une zone du Golfe mal définie, entre la ligne du trafic maritime suivie par les Iraniens au plus près de leur côte et la ligne, située plus au sud, qu'emprunte le commerce international. A 22 h 30, un Mirage F-1 irakien tire dans sa direction un missile surface-surface Exocet qui fait mouche.

Dans ce no man's land où le *Stark* est en patrouille, les Irakiens ont probablement tiré sur un objectif non identifié. D'abord, le radar du Mirage ne donne qu'une identification de la position de la cible, sans autre indication sur sa nature précise. Sauf à passer au-dessus de sa cible, le pilote n'est pas en mesure de la connaître par le détail. Ensuite, si même un avion-radar AWACS en évolution près de la zone a pu signaler, comme c'est le cas, que les radars d'un Mirage irakien étaient pointés sur le *Stark*, cette information ne préjuge en rien du caractère agressif de l'avion ainsi détecté. Enfin, la frégate américaine a cherché à dialoguer avec l'appareil irakien : il eût fallu que le pilote du Mirage fût à l'écoute de la fréquence internationale d'urgence 243 et qu'il n'échangeât pas d'informations opérationnelles avec son équipier en patrouille.

Parce qu'elle est une frégate de lutte antisousmarine, le *Stark* est sous-équipée en matière de protection antiaérienne. La mise en œuvre de ses canons Phallanx, qui crachent un véritable rideau-bouclier de munitions contre des missiles adverses, suppose que l'équipage ait été mis en état d'alerte ultime au moment où l'Exocet ne lui laisse que quelques secondes pour réagir. Les spécialistes français admettent après coup que les défenseurs du *Stark* n'aient pas reçu à temps, de leurs autorités politiques et militaires, le droit d'ouverture automatique du feu contre une agression inattendue et encore mal identifiée.

Qui s'y frotte s'y pique

C'est, toutes comparaisons gardées par ailleurs, la politique du « qui s'y frotte s'y pique » qu'illustre la décision de Moscou et de Washington d'escorter leurs navires marchands. L'escorte est un acte d'Etat. L'Union soviétique s'engage à protéger les bateaux qui lui appartiennent ou qui sont désormais placés sous son pavillon. Les Etats-Unis se mettent en situation d'en faire autant, surtout pour des navires qui contribueraient à ravitailler leur escale militaire de Bahrein, plus au sud.

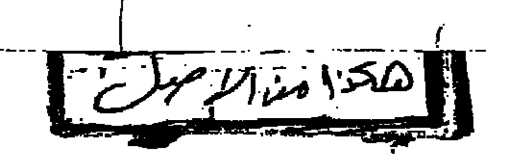
Irakiens et Iraniens devraient savoir à quoi s'en tenir. A cela près, cependant, que Téhéran, en choisissant de pratiquer la tactique du harcèlement, pourrait ne pas se sentir concerné, ou dissuadé, par la « gesticulation » américaine ou soviétique. Si l'Union soviétique ne peut pas longtemps demeurer sans répliquer, l'Iran, au contraire, peut conserver l'initiative et continuer à prendre des risques en jouant les trouble-fête.

A ce jeu, ni la Grande-Bretagne ni la France ne sont en mesure d'être durablement associées, faute des moyens militaires adéquats. Les Britanniques n'escortent pas leur trafic maritime : ils l'accompagnent, c'est-à-dire qu'ils le protègent à distance respectable, sans un ferme engagement du gouvernement. Toute liberté de manœuvre est reconnue aux seules compagnies impliquées.

La France, dont les avisos-escorteurs restent dans l'océan Indien, et ne patrouillent pas systématiquement dans le Golfe, exerce une protection que d'aucuns appellent *« aléatoire »* et qui repose sur la présence ou l'assistance de ses navires de guerre. Elle en a explicitement, de longue date, averti ses marins de commerce. Très schématiquement, la marine n'escorte pas et elle n'accompagne pas les bâtiments qui se livrent à une activité économique qui ne relève pas de la souveraineté de l'Etat et qui ne représente un intérêt vital, puisque la flotte pétrolière française est quasi inexistante. La marine vient en aide aux navires français sur leur demande, au cargo *Brisach par exemple*, qui a été touché par des missiles français AS-12 tirés par deux hélicoptères iraniens. Elle l'a déchargé des explosifs qu'il transportait, avant sa réparation dans un pays du Golfe.

JACQUES ISNARD.

● **LIBAN : l'assassinat de Louis Delamare.** – Deux agents français ont tué dans un hôpital de la région de Tripoli (Liban nord), à l'automne 1983, un agent des services syriens au Liban – Sadek Moussawi – considéré comme l'un des chefs du commando qui assassina, le 4 septembre 1981 à Beyrouth, l'ambassadeur de France au Liban, M. Louis Delamare, indique *le Canard enchaîné du 20 mai.* Les noms de deux responsables de cet attentat – Sadek Moussawi et Mohammed Yacine – avaient été fournis, quelques semaines après l'assassinat, par les services de renseignements palestiniens.



Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Amériques

Un entretien, à Mougins, avec l'ancien président haïtien

Quand Jean-Claude Duvalier s'ennuie...

CANNES
de notre envoyé spécial

Au bout de la petite route bordée de cyprès, une simple grille noire s'ouvre électroniquement à l'arrivée de la voiture. Dans le jardin, le long de la piscine, un homme armé d'un fusil arpente la propriété qui jouxte l'autoroute de l'Esterel. La porte en fer forgé de cette élégante bâtisse de pierre est fermée à clé. C'est Jean-Claude Duvalier qui l'ouvrira lui-même en prenant soin de la refermer. Le locataire de cette maison, qui appartient à un fils du milliardaire Khashoggi, est prudent. *« Quand on se déplace, on prend aussi des précautions, et nous sommes toujours accompagnés. »*

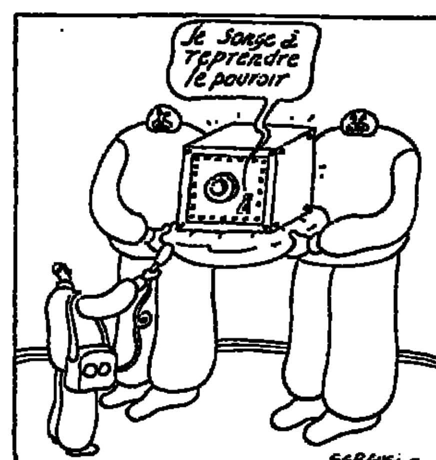
De cette construction récente, il n'a pas fait une forteresse, mais des chiens bergers allemands sillonnent les 2 hectares de terrain, et les volets du premier étage sont fermés. Un garde du corps du couple présidentiel est chargé des courses. Par un même souci de discrétion ou de prudence, les voitures de sport garées dans la cour sont recouvertes d'une housse. *« Elles ne m'appartiennent pas »*, s'empresse de préciser Jean-Claude Duvalier. Depuis l'été dernier, plus aucunes forces de l'ordre françaises n'assurent sa sécurité et, même s'il affirme *« ne pas craindre grand-chose »*, une surveillance certaine est assurée.

« Mais oui, tu es encore jeune... »

L'ancien président à vie haïtien est toujours assigné à résidence dans le département des Alpes-Maritimes. Mais il a *« de bonnes raisons »* de penser que cette mesure va être bientôt levée et qu'il pourra circuler librement en France. Rien ne lui a été encore officiellement annoncé. Sa femme, Michèle Bennett, s'est déjà rendue à Paris à la fin de la semaine dernière pour une intervention chirurgicale. Mais, pour l'instant, le couple présidentiel a limité — au moins officiellement — ses déplacements à l'intérieur du département. Jean-Claude Duvalier avoue *« apprécier particulièrement cette région »* qu'il avait visitée en 1969-1970 avant de succéder à son père à la tête de l'Etat haïtien. Il envisage d'ailleurs de s'y *« fixer définitivement »*.

Dans la petite ville de Mougins, leur arrivée est passée presque inaperçue. On n'en entend jamais parler, dit un chauffeur de taxi, sauf il y a quelques jours lors du procès de Grasse. *« Les gens sont gentils et très accueillants »*, assure pour sa part Jean-Claude Duvalier, qui consacre son temps à la lecture, *« histoire, sociologie »*, et à suivre la politique française et étrangère dans les journaux. *« Il arrive que l'on s'ennuie un peu, c'est vrai ; mais je fais du sport et en ce moment je regarde le Festival de Cannes à la télévision. La conduite sportive* [un des ses hobbies favoris] *ne m'intéresse plus. »* Dans le salon bordé de grandes baies vitrées qui s'ouvrent sur le jardin, Jean-Claude Duvalier, en polo et pantalon de toile, est assis à l'extrémité de l'un des canapés. Il est inquiet. Reposé, certes, mais sur le qui-vive, presque effrayé de sa propre audace : recevoir un étranger, journaliste de surcroît, alors qu'il s'est jusqu'ici toujours abstenu de faire des déclarations...

Dix fois il demandera si cet entretien ne risque pas de lui porter préjudice. Mais si l'on aborde la situation actuelle en Haïti, son regard s'éclaire un peu : *« Je téléphone au moins une fois par semaine dans mon pays où j'ai toujours des contacts. »* Alors qu'il avait annoncé — lors d'un entretien téléphonique avec Jean-Pierre Elkabbach en février 1986 — son intention d'abandonner définitivement la politique, il est aujourd'hui moins affirmatif. *« Selon l'évolution de la situation, je peux envisager de jouer à nouveau un rôle »*, confie-t-il. *« Mais oui, tu es encore jeune »*, renchérit son beau-père, Ernest Bennett, qui, présent pendant tout l'entretien, complète souvent les propos de l'ancien président à vie.



Ce nouveau rôle éventuel, il ne le voit, pour l'instant, pas très clairement, mais il insiste sur la puissance du parti duvaliériste, *« le plus important encore aujourd'hui, même s'ils se battent entre eux pour le pouvoir. Ah ! si seulement ils s'entendaient... »* Il affirme, cependant, *« ne plus avoir aucun contact »* avec le général Namphy, le président du Conseil national de gouvernement haïtien. Ses commentaires sur la situation actuelle se résument en un mot : *« l'anarchie »*. *« C'est vrai, les gens sont beaucoup plus libres qu'avant, et c'est bien, mais il ne faut pas tomber dans l'excès. Ce n'est pas avec un processus démocratique que l'on peut améliorer les conditions de vie de la population. »*

« Nous étions sur la voie de la démocratisation »

Dans le salon, face au bar devant lequel défilent les nombreux enfants qui peuplent la maison ce week-end — beaucoup de membres de la famille du président habitent aux alentours, — Jean-Claude Duvalier entend encore rester très discret sur son départ de Port-au-Prince. *« Il y a eu beaucoup de lâchage, y compris dans la classe haïtienne. Des gens ont participé au complot, même à l'intérieur du palais. Mais il est trop tôt pour en parler et je ne veux pas nuire à la famille duvaliériste. »* Ses seules flèches à l'égard d'Haïtiens, il les décoche à Marc Bazin, l'un de ses anciens ministres des finances, fonctionnaire international à la Banque mondiale et aujourd'hui candidat à l'élection présidentielle en Haïti. *« Il ne voulait pas m'obéir. C'était de l'insubordination et je l'ai limogé. De toute façon, il n'a pas l'étoffe d'un chef d'Etat. »*

Jean-Claude Duvalier voit pourtant *« deux ou trois successeurs possibles au général Namphy »*, sans vouloir citer de nom publiquement. Il assure avoir du respect *« surtout pour cette paysannerie qui porte le poids du pays »*. A la fin de l'entretien, il demandera d'ajouter à ses propos l'estime qu'il voue *« aux membres du gouvernement et à ceux qui m'ont servi loyalement jusqu'à mon départ »*. Il ne voudra pas *« pour l'instant »* nommer ceux qui l'ont, selon lui, *« trahi »*. Car Jean-Claude Duvalier, près de seize mois après son départ d'Haïti, s'estime toujours victime *« du clergé, des communistes et d'un complot »*. S'il affirme avoir pris seul la décision de quitter le pays, il ne reconnaît aucune erreur particulière : *« Nous étions sur la voie de la démocratisation, mais cela prenait du temps. »*

L'ancien président estime que la situation en Haïti va continuer à être précaire et délicate. Ses démêlés actuels avec le gouvernement de Port-au-Prince ne semblent pas l'inquiéter beaucoup. Le montant de sa fortune n'est, selon lui, que le *« résultat d'économies bien gérées »*. Et d'ailleurs, *« on ne peut jamais évaluer la fortune de quelqu'un »*, estime son beau-père. *« On peut quand même donner une fourchette »*, répond Jean-Claude Duvalier en refusant toutefois de le faire. Il indiquera simplement que le chiffre est *« bien inférieur à 100 millions de dollars »*. *« De toute façon, le chef de l'Etat en Haïti a toujours été une sorte de père de famille*, dit Ernest Bennett, *et on a bien raison d'appeler cela un système paternaliste. L'argent était entièrement distribué. »* Son gendre donne un exemple : *« Le lycée de Port-de-Paix* [une ville au nord-ouest de l'île], *ce n'est pas l'éducation nationale qui l'a construit, c'est moi. »*

« On regrettera son départ... »

L'ancien chef d'Etat souligne qu'ils ont abandonné beaucoup de choses en Haïti. La maison où il vit aujourd'hui était entièrement meublée à son arrivée, et seuls quelques portraits — de son père, de lui-même à son bureau présidentiel ou en famille — ornent le salon. Unique présence haïtienne : l'emblème de l'île, encadré, trouve sa place dans un coin de la grande pièce. *« Le créole, on ne le parle qu'avec la domesticité »*, précise même Jean-Claude Duvalier. Un rappel presque anachronique dans cet intérieur pour magazine de décoration. Les livres y sont absents ; quelques-uns sont empilés sous le catalogue des Trois Suisses, à côté d'une dizaine de disques, tout cela plus ou moins dissimulé par un grand écran de télévision.

Président par hasard, désigné par son père à qui il avait un court moment tenu tête, Jean-Claude Duvalier traîne aujourd'hui un ennui visible et fait mine de se piquer de politique. Son beau-père, lui, annonce la publication d'un livre pompeusement intitulé *Du Capitole à la roche Tarpéienne*, et affirme : *« Vous verrez, bientôt on regrettera son départ. »* Pour l'instant, la famille entoure l'ancien président, *« qui n'aime pas se sentir seul »*, comme le précise un de ses neveux. Aujourd'hui plus encore qu'hier, c'est bien pourtant un homme seul, presque traqué, qui referme derrière nous la porte de sa résidence cannoise avant d'allumer à nouveau la télévision qu'un intrus lui avait fait éteindre pour quelques heures.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

BRÉSIL : la durée du mandat présidentiel

La décision de M. Sarney de rester au pouvoir jusqu'en 1990 suscite des remous dans les milieux politiques

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

M. Sarney est toujours nerveux quand il se présente devant les caméras de télévision. Mais il l'était spécialement, le lundi 18 mai, quand il a adressé à ses concitoyens *« un communiqué de la plus grande importance pour le destin politique du pays »*. Enflant un peu plus la voix que d'habitude, prenant le masque d'un homme dur, résolu, il a déclaré que l'incertitude ne pouvait plus durer, qu'il y allait de la solution même de la crise économique, de la stabilité, de la démocratie. *« Je resterai au pouvoir jusqu'en 1990 »*, a-t-il annoncé, en réponse à ceux qui demandent l'élection de son successeur dès l'an prochain. C'est là, à l'en croire, une manifestation de *« désintéressement exemplaire »* : élu pour six ans, il accepte de n'en faire que cinq.

Le message présidentiel a créé une belle effervescence à Brasilia. Voilà des mois que les milieux politiques retournent la question dans tous les sens : combien de temps M. Sarney doit-il occuper la présidence ? Il était entendu que la réponse devait être donnée par l'Assemblée constituante. Les parlementaires, réunis depuis le 1er février dernier pour élaborer une nouvelle Constitution et décider du futur régime politique — présidentiel ou parlementaire, — devaient aussi se prononcer sur la durée du mandat présidentiel : quatre ou cinq ans. M. Sarney n'a pas attendu leur verdict, d'où une certaine émotion chez les constituants, pour qui l'Assemblée populaire est souveraine sur un tel sujet.

Les justifications du chef de l'Etat ne sont pas toutes dénuées de fondement. Il y a cinq mois, il a demandé aux partis de l'Alliance démocratique — la coalition au pouvoir — de se prononcer sur la durée de son mandat. Ceux-ci ne l'ont pas fait. Attendre davantage, c'était aggraver la crise d'autorité dont souffre le gouvernement. C'était *« paralyser la nation »*.

En revanche, M. Sarney maltraite le bon sens quand il attribue à l'incertitude politique les difficultés économiques du moment et notamment la poussée inflationniste (800 % par an). Selon lui, en effet, l'inflation est d'abord un *« problème politique »*. Autrement dit, le déficit budgétaire, l'effet boomerang du plan Cruzado — c'est-à-dire d'un blocage des prix artificiellement prolongé — et la *« mentalité inflationniste »* qu'il reprochait lui-même l'an dernier à ses concitoyens ne sont pas les raisons véritables de l'actuelle flambée des prix.

La définition du mandat présidentiel est donc la dernière panacée proposée au peuple brésilien. L'an dernier, il y avait eu le plan de stabilisation destiné à donner au Brésil une inflation *« à la suisse »* et une croissance *« à la japonaise »*. En février dernier, il y avait eu le moratoire sur la dette extérieure destiné à stopper *« l'hémorragie »* provoquée par les exigences des créanciers étrangers. Trois mois ont passé et, bien que le Brésil ne paie plus les intérêts de sa dette à moyen et long terme, ses difficultés se sont encore aggravées.

Crise de régime

En décidant de rester cinq ans à son poste, M. Sarney renie en outre ses propres engagements et ceux de l'Alliance démocratique. Le PNDB avait fait campagne pour que le successeur du dernier président militaire soit choisi au suffrage universel. Il avait échoué. Aussi était-il entendu que, à défaut d'être un *« élu du peuple »*, le successeur du général Figueiredo serait un président de transition. Quatre ans, c'était un délai raisonnable pour passer de la dictature à la démocratie, et M. Sarney avait dit publiquement qu'il n'en souhaitait pas davantage. Encore fallait-il que l'Assemblée constituante modifiât la législation antérieure, qui donne théoriquement à M. Sarney le même mandat qu'au général Figueiredo.

M. Sarney cherche-t-il un affrontement avec ses adversaires en décidant de rester au pouvoir jusqu'à 1990 ? Peut-il braver impunément l'Assemblée constituante ? Il ne va pas à la bataille en tout cas sans munitions. Il s'est assuré l'appui du ministre de l'armée, le général Leonidas Pires, qui interprète sans doute l'état d'esprit de ses compagnons d'armes en écartant *« l'aventure »* d'une campagne présidentielle l'an prochain. M. Sarney compte aussi sur l'adhésion de gouverneurs de poids, comme celui de Sao-Paulo, ainsi que de plusieurs chefs de file de l'Alliance démocratique.

En revanche, au sein du PNDB, une majorité souhaite le voir partir au bout de quatre ans. Le porte-parole du parti à l'Assemblée constituante, M. Mario Covas, promet de faire campagne dans ce sens. La polémique n'est pas vaine. Elle reflète la crise de régime que traverse la nouvelle République et le discrédit qui frappe le gouvernement de M. Sarney. Plus qu'à un président ordinaire, il est demandé à celui-ci de « mériter » son mandat. Méritera-t-il le délai qu'il vient de s'octroyer ? La plupart des observateurs pensent que non : l'incertitude subsiste donc. La crise ne fait que commencer.

CHARLES VANHECKE.

ÉTATS-UNIS : l'enquête du Congrès sur l'« Irangate »

Les tribulations de Bob Owen et d'Ollie North

Les séances publiques des commissions d'enquête du Congrès sur l'« Irangate » sont entrées, mardi 19 mai, dans leur troisième semaine, avec l'audition de M. Robert Owen. Ancien consultant du département d'Etat, ce dernier faisait office d'agent de liaison entre les « contras » nicaraguayens et le lieutenant-colonel Ollie North, fonctionnaire au Conseil national de sécurité de la Maison Blanche. Tranchant sur les précédents témoignages, qui s'étaient caractérisés par leur gravité, M. Owen a donné une vision plutôt rocambolesque de ses activités.

« On m'a ordonné de me rendre dans une échoppe chinoise du Lower East Side » (quartier mal famé de New-York), a-t-il raconté. Après s'être identifié par un mot de passe auprès d'un inconnu, il a vu celui-ci *« retrousser son pantalon et en sortir une liasse de billets de 100 dollars. J'ai caché ces billets — il y en avait pour 9 500 dollars — dans un journal que j'ai donné »* au général Secord, un des principaux protagoniste de l'affaire iranienne, a-t-il ajouté.

M. Owen, trente-deux ans, a affirmé avoir été envoyé au Costa-Rica par le lieutenant-colonel North pour étudier la construction d'un aérodrome secret de soutien aux « contras ». Il a précisé avoir rencontré à cette occasion un responsable de la CIA, qui l'a accompagné à l'endroit choisi pour construire la piste. A cette époque, le Congrès avait interdit à la CIA d'aider militairement les « contras » *« directement ou indirectement »*.

L'ancien collaborateur non officiel de M. North a aussi affirmé que l'officier avait envisagé de faire parachuter des armes aux « contras » par un avion effectuant les missions humanitaires officielles du département d'Etat dans la région. Toutefois, *« par la loi qui fait qu'une catastrophe n'arrive jamais seule »*, les circonstances ont fait que la cargaison n'est jamais arrivée à l'aérodrome où elle devait être chargée.

Le rôle de William Casey

Le témoin a souligné l'importance du rôle joué par l'ancien directeur de la CIA, William Casey, décédé au début du mois, dans le soutien aux anti-sandinistes. Il a notamment affirmé que Casey *« était parfaitement au courant »* des activités du lieutenant-colonel North.

M. Owen a, en outre, affirmé que le leader libyen, le colonel Kadhafi, avait versé 3 millions de dollars à Eden Pastora, alias « commandant Zéro », un ancien sandiniste devenu « contra » avant de se retirer de la vie politique.

Parlant du lieutenant-colonel North, il a dit que, selon lui, celui-ci *« n'était pas un cow-boy »* et qu'il agissait *« en étant couvert »*. *« Tu sais que je ne ferais jamais rien comme ça sans avoir des ordres »*, lui aurait dit M. North après avoir été limogé de la Maison Blanche. M. Owen a indiqué qu'après avoir été l'objet d'une enquête en 1985, le lieutenant-colonel North lui avait dit : *« Advienne que pourra ! » « Si tout éclate, je serai le bouc-émissaire »*, aurait ajouté l'officier. Il arrivait aux deux hommes, a dit le témoin, de plaisanter sur les risques qu'ils couraient de terminer leur mission en prison.

M. Owen est le quatrième témoin entendu en public par les commissions d'enquête, à la suite du général Secord, de M. Robert McFarlane et de M. Gaston Sigur. Le prochain témoin sur la liste est M. Adolfo Calero, un dirigeant de la Contra. — *(AFP)*.

● **Confirmation par le Sénat de la nomination de M. Webster à la tête de la CIA.** — Le Sénat a confirmé, mardi 19 mai, la nomination de M. William Webster, ancien directeur de la Sûreté fédérale (FBI), à la direction de l'Agence américaine de renseignements (CIA). M. Webster s'est engagé à informer les commissions du Congrès chargées du contrôle de la CIA des activités de la centrale. — *(AFP.)*

● **M. Soares critique la présence de troupes cubaines en Angola.** — Le président portugais, M. Mario Soares, a indiqué, le mardi 19 mai à Washington, que la présence de troupes cubaines en Angola aidait *« certains pays »* (sans toutefois mentionner le nom de l'Union soviétique) à établir leur hégémonie en Afrique australe. M. Soares a cependant souligné la volonté du Portugal de maintenir une stricte politique de non-ingérence dans les affaires intérieures angolaises. Le président portugais a par ailleurs invité les Etats-Unis à soutenir le nouveau chef de l'Etat du Mozambique, M. Joaquim Chissano, qu'il considère comme un « modéré », point de vue que partagerait Washington, selon M. Soares.

● **Exécution d'un condamné à mort au Mississipi.** — Un homme, condamné à mort pour le meurtre d'un officier de police, a été exécuté le mardi 19 mai, dans la chambre à gaz de la prison de Parchman (Mississipi). Edward Earl Johnson, vingt-six ans, est mort au bout de vingt minutes. C'est le premier condamné à mort exécuté au Mississipi depuis quatre ans, et le soixante-douzième aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine de mort en 1976. — *(AFP)*.

Océanie

FIDJI : dissolution du Parlement élu en avril

Des affrontements opposent Mélanésiens et Indiens à Suva

Le lieutenant-colonel Sitiveni Rabuka, auteur du coup d'Etat du 14 mai aux îles Fidji, a lancé, ce mercredi 20 mai, un appel au calme à la suite d'affrontements qui ont opposé dans la matinée des Mélanésiens et des Indiens dans la capitale, Suva. M. Rabuka, dont c'était la première intervention publique depuis que le gouverneur général, Ratu Sir Penaia Ganilau, a annoncé qu'il avait renoncé au pouvoir exécutif, a exhorté la population à attendre dans le calme l'issue d'une réunion en cours ce même jour du Grand Conseil des chefs coutumiers fidjiens. Ceux-ci devaient prendre position sur le compromis finalement mis au point entre les putschistes et le représentant de la reine d'Angleterre : la dissolution du Parlement et l'organisation de nouvelles élections. Le gouverneur général aurait, en outre, décrété temporairement vacant le poste de premier ministre, que disputait le lieutenant-colonel Rabuka au chef de la coalition travailliste élue en avril, le docteur Timoci Bavadra.

SUVA
de notre envoyé spécial

La situation s'est brusquement dégradée, le mercredi 20 mai, à Suva, la capitale des îles Fidji, où des heurts ont opposé les communautés indienne et fidjienne (autochtones mélanésiens) faisant, selon diverses sources, entre vingt et cinquante blessés, principalement indiens. Il s'agit des incidents les plus graves survenus depuis le coup d'Etat du lieutenant-colonel Rabuka – un officier fidjien – qui a renversé, le 14 mai dernier, le gouvernement élu du docteur Bavadra, une coalition à dominante indienne.

Les affrontements ont éclaté alors que plusieurs centaines de contre-manifestants fidjiens tentaient de s'opposer à la tenue d'un meeting sur le stade de Suva où le docteur Bavadra, libéré la veille par les militaires avec ses vingt-sept ministres, devait prendre la parole devant ses supporters indiens. Ces derniers ont été pris à partie et molestés par les militants nationalistes fidjiens, qui ont ainsi obtenu l'annulation de la réunion publique.

La complaisance de l'armée

Il a fallu l'interposition de groupes de soldats, mitraillette M-16 au poing, pour éviter que la situation ne dégénère davantage. On a toutefois pu noter une certaine complaisance de la part de l'armée – mélanésienne à 90 % – à l'égard des manifestants de l'ethnie autochtone. En l'espace de quelques heures, les rues de Suva se sont ensuite vidées de toute la population indienne, qui a préféré rester claquemurée dans ses banlieues.

Ce regain de tension intervient au lendemain de la conclusion d'un accord entre le gouverneur général représentant la reine, Sir Ratu Penaia Ganilau, et le lieutenant-colonel Rabuka, où ce dernier a obtenu satisfaction sur ses deux principales exigences : la réforme de la Constitution de 1970 et l'organisation de nouvelles élections. Le Parlement issu du scrutin d'avril dernier a été officiellement dissous mercredi, destituant ainsi juridiquement le docteur Bavadra de sa fonction de premier ministre.

Il reste maintenant au gouverneur général Ratu Ganilau à constituer son propre cabinet, dans lequel il se pourrait qu'on retrouve des membres du gouvernement nommés par le régime militaire, pourtant décrété « illégal » par le représentant de la reine. La victoire des nationalistes fidjiens s'affirme donc chaque jour plus nette, mais on ignorait toujours, mercredi, de quelle manière la communauté indienne entendait réagir.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Europe

AUTRICHE

L'attitude à adopter envers M. Waldheim divise le gouvernement

Au moment même où, le mardi 19 mai, le chancelier autrichien Franz Vranitzky s'envolait pour une visite de deux jours aux Etats-Unis, le président Kurt Waldheim réaffirmait, au cours d'une allocution télévisée, son innocence et sa volonté de rester en fonction *« pour montrer le chemin »*. Il a néanmoins concédé avoir *« commis quelques erreurs non préméditées »* en ne fournissant pas tout de suite assez de précisions sur ses activités pendant la seconde guerre mondiale.

Le président autrichien a, d'autre part, affirmé qu'il avait été mal compris lorsqu'il avait déclaré n'avoir *« fait que son devoir pendant la guerre »*. *« J'ai voulu exprimer par-là l'incapacité de ma génération à prendre une décision libre et l'impuissance devant la force »*, a-t-il ajouté.

Depuis son inscription, le 27 avril dernier, sur la liste des étrangers indésirables aux Etats-Unis, des divergences sont apparues au sein de la coalition au pouvoir à Vienne sur l'attitude à adopter à son égard. Alors que les populistes du vice-chancelier et ministre des affaires étrangères Aloïs Mock étaient favorables à une annulation de la visite officielle de M. Vranitzky à Washington, celle-ci a été maintenue. Sans que le chancelier accepte d'arriver aux Etats-Unis porteur d'une note de protestation officielle, comme le souhaitait M. Mock.

De même, la motion de soutien au président Waldheim votée par le Parlement le 14 mai dernier se limite à défendre le président de la République contre des *« attaques injustifiées »*, le président du groupe socialiste, M. Heinz Fischer, s'étant refusé à cautionner un texte de soutien total et inconditionnel proposé par les populistes.

La méthode adoptée par M. Waldheim pour contre-attaquer, en assignant le président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, devant un tribunal de Vienne, pour *« injures publiques »* ne fait pas non plus l'unanimité. Outre qu'elle suppose que M. Bronfman participe à ce procès pour qu'il puisse avoir lieu – ce qu'il se refuse pour l'instant à faire, – elle ne paraît pas de nature, aux yeux de nombreux Autrichiens, à rétablir le prestige du pays à l'étranger.

Le profil bas adopté par le chancelier Vranitzky en la matière, consistant à soutenir le président « ès qualités » tout en prenant de plus en plus ostensiblement ses distances avec « l'homme Waldheim », semble lui être favorable. En raison de la « paralysie » du président de la République et de son principal allié, le ministre des affaires étrangères, M. Vranitzky est actuellement le seul dirigeant autrichien reçu sans réticence à l'étranger. Cela lui confère un poids politique et un prestige grandissants dans le pays, qui devraient encore sortir renforcés de son voyage aux Etats-Unis.

L. R.

TCHÉCOSLOVAQUIE

M. Bilak stigmatise les « aventuriers politiques »

Prague *(AFP)*. – Tout en prenant ses distances avec le processus en cours en Union soviétique, M. Vasil Bilak, secrétaire du comité central du PC tchécoslovaque, a exclu, le mardi 19 mai, devant le congrès de l'Union des artistes tchécoslovaques, la réhabilitation d'artistes ou d'auteurs dramatiques associés au Printemps de Prague en 1968.

M. Bilak a stigmatisé *« les aventuriers politiques, déserteurs et renégats, qui ont trahi leur peuple et critiquent tout ce qui se fait dans ce pays en vivant à la solde de l'étranger »* – allusion à des personnalités de la dissidence, tel le dramaturge Vaclav Havel.

Le lendemain, mercredi 20 mai, devait commencer à Prague le procès de M. Pavel Wonka, candidat indépendant aux dernières élections générales, et de son frère Jiri. M. Pavel Wonka est accusé d'avoir diffusé son propre programme électoral, programme comprenant notamment *« l'élargissement des droits civiques des citoyens »* ; son frère est inculpé pour l'avoir aidé.

Enfin, le dissident Petr Pospichal, membre de la Charte 77, a été remis en liberté, le lundi 18 mai, à Brno. Arrêté en janvier dernier pour avoir établi des contacts avec le syndicat dissous Solidarnosc et diffusé des *« écrits hostiles au régime socialiste »*, M. Pospichal avait reçu le soutien de l'opposition démocratique polonaise.

L'aile volante de la liberté

Roding *(AP)*. – Réalisant une extraordinaire première, un Tchécoslovaque, poursuivi par deux avions militaires, est parvenu à passer à l'Ouest en aile volante motorisée, a annoncé, le mardi 19 mai, la police ouest-allemande.

L'audacieux pilote, un ingénieur de trente-neuf ans, a pénétré dans l'espace aérien ouest-allemand lundi soir, juste avant que les deux appareils tchécoslovaques se préparent à l'intercepter, et il a atterri sans encombre au milieu de la forêt bavaroise. Il a aussitôt demandé l'asile politique.

L'ingénieur avait construit secrètement son aile volante chez lui et préparait son évasion depuis plusieurs années.

Asie

CHINE : le gigantesque incendie du Nord-Est

Le feu a redoublé d'intensité

Le gigantesque incendie de forêt qui ravage depuis deux semaines le nord de la Chine, le long de la frontière soviétique, a pris une dimension encore plus dramatique, le mardi 19 mai, avec la jonction des deux principaux foyers.

PÉKIN
de notre correspondant

En dépit des effort d'une quarantaine de milliers de soldats et de gardes forestiers, aidés par la population, les flammes ont repris leur progression vers le sud, l'ouest et le nord, sur un front de plusieurs dizaines de kilomètres, atteignant le fleuve Amour qui sépare la Chine de l'URSS. A l'est, une bande coupe-feu de 259 kilomètres de long a été dégagée et, pour le moment, l'avance du feu est contrôlée, nous a indiqué le responsable de la propagande du ministère des forêts, M. Zhang Wei. La région demeure toujours fermée aux journalistes étrangers.

La sécheresse et le vent seraient à l'origine de cet incendie, sans doute le plus important qu'ait connu la Chine. Selon la météo, des nuages s'approcheraient de la zone sinistrée et des avions sont prêts à décoller pour tenter de crever ces nuages au-dessus des flammes. Sinon, le sinistre risque de continuer à s'étendre, dans cette région isolée, difficile d'accès et au relief tourmenté, tout comme un autre incendie qui a ravagé récemment la Sibérie soviétique.

Trois secteurs du foyer de l'est demeurent inquiétants, et la situation n'incite pas à l'optimisme, reconnaît M. Zhang. Des foyers presque éteints peuvent être ranimés par le vent, comme par exemple mardi soir autour de la gare de Gulian.

Pour le moment, l'étendue des dégâts est impressionnante : les photos de la ville de Xilinji et de la scierie d'Almu rappellent celles d'Hiroshima après l'explosion de la bombe atomique. Les derniers chiffres des victimes, qui datent du 17 mai, sont de deux cents morts, de plus de deux cents blessés graves et de cinquante mille sinistrés. Plus de 600000 hectares, dont 370000 de forêt, ont été ravagés. Le coût du sinistre, non compris la valeur des arbres détruits et le coût des opérations de sauvetage, dépasse les 400 millions de yuans (1 yuan vaut environ 1,60 F), et encore, dit M. Zhang, les sauveteurs sont trop occupés pour faire les comptes.

La télévision montre quotidiennement les soldats chinois sur le front de l'incendie, insistant sur leur *« abnégation »* et leur *« amour du peuple »* : en vareuse verte ou vêtus de leurs gros manteaux ouatés, armés de pelles et de balais, ils s'efforcent de circonscrire le sinistre. Ils sont aussi équipés de plus de deux mille ventilateurs à main qui seraient d'une grande efficacité. En l'absence de matériel moderne de lutte contre l'incendie, les sauveteurs comptent avant tout sur le nombre : les soldats continuent d'arriver par milliers, dirigés par un PC installe au ministère des forêts.

PATRICE DE BEER.

Violences en Inde entre musulmans et hindous

(Suite de la première page.)

Mardi 19 mai, deux personnes avaient été tuées et plus de cinquante blessées au cours des affrontements. Les comités civils de « paix entre les communautés » ont été réactivés. Mercredi en fin de matinée, l'atmosphère était encore *« extrêmement tendue »*, selon la police.

Comme à l'ordinaire, personne ne connaît précisément le prétexte de cette nouvelle explosion de violences. A Meerut, où des émeutes de même type avaient fait une douzaine de morts le mois dernier, c'est un cocktail Molotov rudimentaire et anonyme qui a incendié, lundi soir, une échoppe musulmane adossée à la mosquée. Dans la vieille Delhi, c'est un motocycliste hindou qui aurait *« manqué de respect »*, mardi après-midi, à une passante musulmane. Provocation, rumeurs, attroupements, le tout dans un quartier insalubre, surpeuplé et, comme le reste de la ville, écrasé de chaleur... Dans ces moments-là, le cycle traditionnel de ce qu'on appelle ici la « violence communaliste » est toujours rapidement enclenché. A Delhi comme à Meerut, les bousculades ont très vite dégénéré en batailles rangées, les deux camps utilisant tour à tour les pierres puis les bombes incendiaires et même quelques armes à feu. Plusieurs des victimes ont été tuées par balles – certaines, il est vrai, tirées par la police – et d'autres à coups de couteau.

Au total, le scénario du drame n'est pas différent de ceux qui ensanglantent périodiquement, depuis quarante ans, les deux principales communautés de l'Inde. Mais le bilan se fait de plus en plus lourd. Selon les statistiques officielles, cent quatre-vingts personnes ont ainsi péri en 1986 au cours d'émeutes hindo-musulmanes à travers le pays. En tête des régions les plus touchées : le Gujarat, où la situation entre les deux communautés demeure tendue depuis plusieurs mois, et l'Uttar-Pradesh, l'Etat le plus peuplé de l'Inde (cent quinze millions d'habitants), où l'islam compte plus de 15 % de fidèles. Meerut, cité « historique » de l'islam indien – c'est ici qu'eut lieu la « grande mutinerie » de 1857 (1) – compte quatre cent mille habitants, dont 50 % de musulmans dans certains quartiers populaires. Dans cette ville de l'Uttar Pradeh, comme à Delhi et ailleurs, des « comités de défense islamique » ont été créés ces derniers mois avec pour objectif de *« libérer, si besoin par la force »*, les quarante et quelques mosquées de l'ère moghole contrôlées par le département indien des affaires archéologiques et à ce titre souvent interdites au culte.

PATRICE CLAUDE.

(1) L'histoire veut que les autorités coloniales britanniques aient commis le sacrilège de fournir à leurs troupes musulmanes des munitions enduites de graisse de porc. La mutinerie fit de nombreux morts parmi les officiers anglais et leurs familles.

EN BREF

● **ISRAEL : la Knesset adopte une loi visant le rabbin Kahane.** – Le Parlement israélien a adopté, le mardi 19 mai, à l'unanimité des cent huit députés présents, une loi interdisant la double nationalité aux futurs candidats à des postes publics et apparemment destinée à empêcher le rabbin Meir Kahane de se présenter à de nouvelles élections. Le rabbin Kahane, seul représentant du parti extrémiste Kach, qui était absent lors du vote, a conservé sa nationalité américaine depuis son émigration en Israël en 1971. – *(Reuter)*.

● **POLOGNE : explosion accidentelle d'une roquette soviétique (un mort et deux blessés).** – L'explosion d'une roquette qui s'est accidentellement détachée d'un chasseur soviétique volant au-dessus de la Pologne a fait un mort et deux blessés, lundi 18 mai, rapportent des témoins oculaires. L'engin, qui était armé, a explosé dans le hameau de Wilkocin, dans le sud-ouest du pays, près de la localité de Przemkow. Le curé de la paroisse, le Père Jan Skiba, a déclaré au téléphone que la roquette avait explosé dans la cour d'une ferme. – *(AFP.)*

● **SOUDAN : le premier ministre autorisé à former un nouveau gouvernement.** – M. Sadek El Mahdi a reçu, mardi 19 mai, l'aval du Conseil de souveraineté du Soudan, l'organe de cinq membres qui fait office de chef d'Etat, pour former un nouveau gouvernement. Dans un communiqué, le Conseil indique avoir accepté la demande de dissolution du gouvernement présentée par le premier ministre en vue de constituer une nouvelle équipe. Les atermoiements du Conseil de souveraineté avaient aggravé la crise politique que connaît le pays *(le Monde* du 19 mai).

● **La situation financière de l'UNESCO.** – L'UNESCO va devoir faire appel à de nouvelles contributions des Etats membres pour combler, d'ici à fin 1987, un déficit d'une quinzaine de millions de dollars provoqué par la dépréciation du billet vert, a indiqué, mardi 19 mai à Paris, M. Michel de Bonnecorse, directeur général adjoint de l'Organisation. Il n'y a pas de *« crise de trésorerie »* et il n'y en aura pas d'ici à la fin de l'exercice budgétaire 1986-1987, a cependant souligné le responsable. – *(AFP.)* (Voir *le Monde* du 20 mai.)

● **L'Ethiopie propose d'entraîner dix mille maquisards de l'ANC.** – Selon M. Mugabe, le premier ministre du Zimbabwe, qui s'est exprimé, mardi 19 mai, à son retour d'Addis-Abeba, le président éthiopien, M. Menguistu, a proposé d'entraîner dix mille combattants du Congrès national africain (ANC) dans un camp de l'armée éthiopienne. – *(AFP.)*



RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : la rentrée parlementaire

Un nouvel avertissement du président Botha à la presse, aux universitaires et aux hommes d'affaires

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Fort de la très confortable majorité que son parti a remportée lors des élections législatives du 6 mai, le président Pieter Botha a tracé, mardi 19 mai, devant la nouvelle Assemblée (1) « *la route du futur* ». Un schéma sans surprise, toujours marqué par un important décalage entre les aspirations de la communauté noire et les propositions gouvernementales.

Dans ce discours d'ouverture de la session parlementaire, le chef de l'Etat a répété qu'il était en faveur d'« *une approche évolutive* » afin d'« *élargir la démocratie* », mais cela tout en protégeant « *les droits des minorités et l'autodétermination des groupes afin d'éviter la domination de l'un par l'autre* ».

Comment doit se faire cet « *élargissement de la démocratie* » à la majorité noire ? Par la négociation, mais d'une « *manière responsable* », c'est-à-dire avec ceux qui acceptent « *les institutions légales et constitutionnelles de l'Afrique du Sud* », et non avec « *les partisans du radicalisme et de la violence, qui désirent asservir le pays à une clique communiste* ». « *Le fait que des lois soient jugées inacceptables par certains ne leur donne pas le droit de les enfreindre* », a-t-il ajouté. D'accord pour discuter, mais pas pour contester. Le changement doit être approuvé par le pouvoir et s'effectuer selon ses vœux.

Une nouvelle fois, le président de la République a lancé un avertissement. Au monde universitaire d'abord, qui doit « *se garder de promouvoir certains objectifs* [de résistance à l'ordre établi] *sous le couvert de la liberté académique* ». A la presse ensuite, qui doit « *se garder d'inciter et de favoriser des activités illégales en vertu de la liberté d'expression* ». Mardi soir, à l'occasion de l'ouverture du congrès de l'Institut afrikaner du commerce, à Bloemfontein, M. Botha a également demandé aux hommes d'affaires de s'occuper de ce qui les regarde et de ne pas prescrire au gouvernement ce qu'il devait faire.

Ordre et sécurité

Les négociations à entreprendre doivent se faire dans l'ordre et la sécurité, par « *un processus évolutif et ordonné* », à travers le conseil national proposé en janvier 1986 et qui doit, selon M. Botha, voir le jour au cours de cette session. Sa tâche sera de rechercher une formule constitutionnelle permettant la participation des Noirs au pouvoir de décision. Comment et avec quels leaders ? Deux questions sans réponse. Le président de la République a, de nouveau, évoqué la création d'un conseil d'Etat qui pourrait regrouper les chefs des homelands désireux d'accepter cette formule. Mais ils sont peu nombreux.

Le chef de l'Etat a rappelé que, d'après la Constitution de 1984, le contrôle et l'administration des affaires noires sont de son ressort, annonçant que, à l'avenir, il participerait directement aux pourparlers avec les leaders noirs qui accepteront de discuter avec lui.

Telle est la « *voie du progrès* » qu'a tracée le président de la République et qui doit « *apporter la paix, la liberté et l'autodétermination de nos communautés...* ». En même temps, a-t-il conclu, « *le gouvernement assurera la sûreté et la sécurité de chacun, un objectif prioritaire sans lequel le développement et le progrès ne sont pas possibles* ».

Ce discours a été jugé décevant par la classe politique, à tel point qu'un des ténors de l'opposition, M. Connie Mulder, du Parti conservateur, — l'homme du scandale de l'information qui a été élu au Parlement après dix ans d'absence — a répliqué : « *Je ne sais pas pourquoi nous avons eu une élection. Le président n'est pas allé plus loin que les très vagues propositions qu'il avait soumises à l'électorat.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Dans l'Assemblée blanche du Parlement tricaméral sud-africain, le Parti national (au pouvoir) dispose de 133 députés sur 178. Aux 123 députés élus le 6 mai, se sont, en effet, ajoutés 4 députés nommés par le chef de l'Etat et 6 désignés, lundi, par le NP (Parti national), au prorata des élus de chaque parti. Nouvelle opposition officielle, le Parti conservateur (CP) disposera de 23 sièges. M. Andries Treurnicht, qui fait une rentrée parlementaire après cinq ans d'absence, devient ainsi — comme le chef de file du CP — celui de l'opposition parlementaire. Le Parti fédéral progressiste (PFP), supplanté par le CP, aura 20 sièges. Les deux membres restant de la Chambre blanche sont un élu du Parti de la nouvelle République (NRP, centre gauche) et un député indépendant.

● **Jean-Michel Desblé prochainement expulsé.** — Ce mercenaire, de nationalité française, qui avait joué un rôle à l'occasion d'un raid armé lancé par le bantoustan du Transkei contre le Ciskei, le 19 février dernier, sera expulsé d'Afrique du Sud vers la France, a annoncé, mardi 19 mai, le directeur des services sud-africains d'immigration. Les autorités de Pretoria ont, en effet, décidé d'annuler toutes les charges qui pesaient contre lui, ne retenant que le délit de séjour illégal en Afrique du Sud. — *(AFP.)*

TCHAD : un entretien avec l'ancien président du GUNT

« Je me battrai pour la réconciliation nationale jusqu'à la dernière cartouche »

nous déclare M. Goukouni Oueddeï

ALGER
de notre correspondant

« *Je me battrai sur le terrain de la réconciliation nationale jusqu'à la dernière cartouche.* » L'air grave, dans une longue djellaba bleue pâle, keffieh blanc sur les épaules, M. Goukouni Oueddeï nous reçoit dans sa villa du Club des pins, mise à sa disposition par le gouvernement algérien depuis le début du mois de février. Evoquant sa récente tournée africaine, l'ancien président du GUNT affirme avoir « *demandé le concours des pays visités pour faciliter la réconciliation* ». « *A mon retour*, ajoute-t-il, *j'ai envoyé une équipe importante à N'Djamena pour discuter avec Hissène Habré. Toutes ces démarches visent à parachever au plus tôt la réconciliation nationale. Si nous n'y parvenons pas, nous aurons prouvé aux opinions tchadienne et internationale que nous n'avons pas failli à nos responsabilités.* »

A propos du GUNT, M. Goukouni Oueddeï affirme : « *Il ne représente plus grand-chose* », car « *nous-mêmes l'avons discrédité, et il nous sera difficile dorénavant de nous en réclamer. Cependant, comme beaucoup de Tchadiens ont quitté le pays en son nom et qu'actuellement ils ne se retrouvent dans aucune tendance, pour ne pas les abandonner, pour qu'ils ne se sentent pas trahis, nous voulons entraîner tout le monde au nom du GUNT.* » « *Mais uniquement pour guider la discussion avec N'Djamena* », ajoute-t-il, avant de dire, « *une fois l'accord signé, nous l'enterrerons* ».

Tout en démentant les informations selon lesquelles plusieurs de ses proches (1) rentreraient à N'Djamena, en rompant avec lui, si un accord n'intervenait pas rapidement (*le Monde* du 14 mai), M. Goukouni Oueddeï reconnaît que les négociations avec les autorités légales de N'Djamena achoppent sur plusieurs points, notamment l'Acte fondamental (Constitution provisoire), l'UNIR (Union nationale pour l'indépendance et la révolution, le parti unique) et l'armée. « *L'Acte fondamental qui régit l'Etat tchadien est un document de trois pages signé par Hissène Habré comme président du C.C.FAN, et rédigé dans un cadre restreint* », dit-il. « *Il comporte des clauses inacceptables, voire anachroniques. Nous demandons une révision de ces clauses avant de pouvoir l'accepter comme document de base.* » Citant en exemple la fête nationale tchadienne, M. Goukouni Oueddeï s'exclame : « *On parle de la grande victoire du 7 juin 1982 (2), cette grande victoire nous la considérons comme notre grande défaite. Comment pourrions-nous accepter de vivre sous un régime qui fête annuellement notre défaite ?* »

Les relations avec Tripoli

M. Goukouni Oueddeï voit dans l'UNIR « *un Parti-Etat* » d'une telle importance que « *nous ne pouvons pas rentrer à N'Djamena et rester en dehors de cette structure comme des étrangers dans notre propre pays, pas plus que nous ne pouvons nous fondre dans ce mouvement sans y apporter de profondes retouches* ». La position de M. Goukouni Oueddeï est claire : « *Dissoudre l'UNIR et créer un autre parti unique qui regrouperait l'ensemble des Tchadiens, ou créer un second parti pour faire pendant à l'UNIR.* » Il affiche nettement sa préférence pour la première proposition, en se déclarant « *défavorable au multipartisme* ».

M. Goukouni Oueddeï souhaite également une réorganisation de l'armée. Partant du principe que la rencontre qui a décidé du ralliement de ses troupes aux FANT d'Hissène Habré est à l'origine du succès des forces tchadiennes sur le terrain, il veut que cette armée « *qui a prouvé son unité au combat* » soit « *restructurée pour être au service de l'Etat tchadien* », sans qu'elle ait en son sein deux catégories de soldats, « *des privilégiés et des lésés* ».

Très discret sur ses actuelles relations avec la Libye, M. Goukouni Oueddeï se borne à dire : « *Je n'ai pas coupé les ponts, j'œuvrerai, après la réconciliation, à l'amélioration des relations entre N'Djamena et Tripoli.* » Visiblement soucieux de ménager son ancien allié, il refuse de parler des derniers mois qu'il a passés à Tripoli et particulièrement des événements qui ont failli lui coûter la vie. Il est vrai qu'un grand nombre de ses partisans sont encore en Libye.

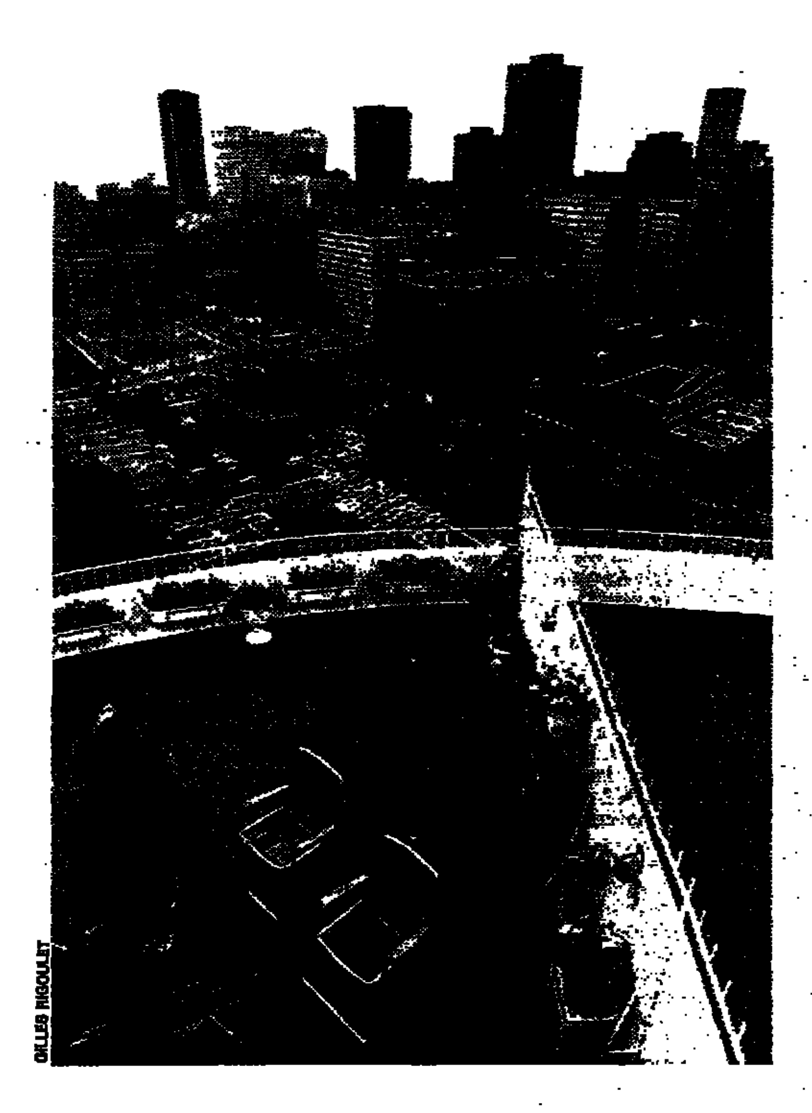
FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) Selon M. Goukouni Oueddeï, M. Sougui Anner — que nous avions présenté comme son frère aîné — est « *un jeune homme de vingt-six ans, son garde du corps* » avec lequel il n'a « *aucun lien de parenté* ». Son frère aîné, M. Anner Oueddeï, est actuellement soigné à Paris, à l'hôpital militaire Percy.

(2) Rentrée victorieuse des troupes du président Hissène Habré à N'Djamena.

Montréal

L'ambition du futur


GILLES RIGOULET

Ceux qui par passion ou par profession ont l'habitude de vanter les charmes de Montréal recourent généralement à une évocation d'une simplicité biblique, chantante comme un triolet : une île, un fleuve et, au milieu, la montagne. Sur ces rives longtemps inhospitalières, au pied et sur les flancs de cette « montagne », deux cultures, depuis deux siècles, s'affrontent. Au-delà des péripéties de la vie politique, le face-à-face historique demeure, compliqué encore par la présence de plus en plus visible d'autres communautés, davantage attirées par le caractère américain de Montréal et du Québec que par le destin de cette terre « française » d'outre-Atlantique.

Environnement difficile, menace anglo-américaine récurrente : l'industrie québécoise n'en montre pas moins une vitalité étonnante, signe paradoxal d'une plus grande assurance quant à l'avenir du milieu des affaires francophone de Montréal et de la province.

UNE ILE, UN FLEUVE ET, AU MILIEU, LA MONTAGNE

A *l'image des communautés qui en forment la trame sans cesse mouvante*, Montréal n'en finit pas de parachever un destin inaccompli. Déjà près de trois siècles et demi d'existence, et toujours ce même sentiment d'inachèvement. Nous sommes, certes, en Amérique, terre de mouvement, de ruptures, de mélanges. Mais la cité lovée dans le bassin du Saint-Laurent, tel un fœtus humain dans le corps d'une femme, n'aurait-elle pas dû hériter de ses vieilles matrices française et anglaise plus de stabilité ?

A moins que le choc de ces deux cultures si dissemblables, ce mariage blanc entre les fils de Corneille et les filles de Shakespeare ne soit précisément la cause de ce remue-ménage permanent. Les Québécois « *pure laine* » se sont toujours méfiés de cette métropole *trépidante, symbolisant monstrueusement*, à leurs yeux, la négation de leur identité. De cette suspicion bien ancrée subsistent des traces, bien visibles : *« La ville est un crime contre l'être humain »*, proclame un bombage sur une palissade d'un des nombreux chantiers du centre.

D'abord établissement de traite des fourrures placé sous la protection de la Vierge — c'est Ville-Marie, fondée, malgré les Iroquois, par Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, en 1642, — puis, brièvement, capitale des Canadas unis, au milieu du dix-neuvième siècle, Montréal, longtemps pôle de la vie des affaires et de l'esprit d'un territoire dont elle était le centre de gravité, flotte aujourd'hui entre deux eaux — et ce ne sont pas celles du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, qui, froidement, l'entourent.

Quel objectif pour l'an 2000 ? Etre un grand carrefour international, une ville de congrès et d'hôtels de luxe standardisés ? Ou bien une grande métropole d'Amérique du Nord avec ce caractère distinct qu'on y parlera encore aussi français — oh ! charming ! Ou bien encore une grande cité canadienne fortement francophone, mais multiculturelle, assumant dans l'harmonie sa singularité, source de vigueur et d'enrichissement aux portes de l'univers anglo-américain ?

Les nouveaux immigrants

Anglais et Français, aujourd'hui, ne sont plus seuls à se disputer les quartiers de Montréal et les pentes du Mont-Royal. L'arrivée, ces dernières années, d'immigrants du tiers-monde — Libanais, Haïtiens, Indochinois, Turcs, Chiliens, Tamouls — a renforcé le caractère cosmopolite de la ville. Il suffit, pour s'en convaincre, de remonter tranquillement le boulevard Saint-Laurent. Plus que jamais, cette artère, sur laquelle voisinent échoppes de « produits secs » (dry goods) orientaux, pizzerias, épiceries portugaises, petits restaurants de « smoked meat » et autres spécialités est-européennes, mérite son nom de *« corridor ethnique »*.

Le véritable défi pour Montréal, il est là. Ou bien ces populations « allophones », comme on dit là-bas, venues ici en croyant s'établir en Amérique, acceptent d'adopter le français et non l'anglais comme langue véhiculaire, ou bien c'est l'identité même du Québec qui, à terme, s'en trouvera modifiée. Montréal sera alors une ville américaine presque comme les autres.

L'autre défi posé aux Montréalais est celui de leur capacité à se réapproprier leur cité fatiguée d'avoir été livrée pendant un quart de siècle aux bâtisseurs et architectes de tout poil. Résultat : la Vieille Ville, joyau d'architecture victorienne, ressemble aujourd'hui à un vaisseau fantôme. Les hommes d'affaires ont préféré émigrer dans les tours ou les « complexes » modernes du centre-ville ; les résidents, eux, souvent de petites gens peu fortunées, ont dû carrément s'exiler en banlieue.

Ailleurs, les dégâts de ce que les Montréalais appellent, au propre et au figuré, la *« politique de la terre brûlée »* ne sont pas moindres. Certaines avenues, comme la rue Sherbrooke, jadis comparée aux Champs-Elysées, ont été soit banalisées, soit défigurées. Et, aujourd'hui, à la suite de ces démolitions sauvages et de ces mystérieux incendies (trois cents par an à certaines époques récentes), un tiers des espaces sont transformés en terrains vagues. Autant qu'à Beyrouth, ricanent les méchantes langues, la guerre en moins, quand même.

Sauver le patrimoine

Sauvons Montréal, Héritage Montréal, L'Autre Montréal : depuis dix à quinze ans, les associations se sont multipliées. Les amoureux de la ville, ceux qui — selon la belle expression d'Alain Medam dans son ouvrage, *Montréal interdite (1)* — lui vouent une *« tendresse lente »*, se sont mobilisés. Sensible à la question du logement populaire, L'Autre Montréal fait découvrir au visiteur des quartiers où les touristes, par définition, ne s'aventurent jamais : Saint-Henri, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles. Autant de lieux où s'établirent les premiers immigrants venus de France, ou, plus tard, d'Irlande. Quartiers de prolétaires, longtemps voués à la misère, aux maladies, aux pollutions. Le *« bas de la ville » dominé* par la *« montagne »*, *réservée à la riche bourgeoisie* anglophone. Quelques maisons rurales québécoises y sont miraculeusement préservées.

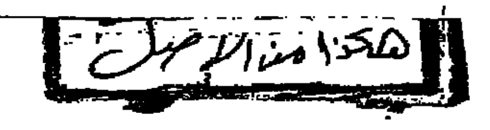
Héritage Montréal, où coexistent dans un même amour du patrimoine anglophones et francophones, a de plus grandes ambitions. Ses responsables, dont beaucoup sont proches du Rassemblement des citoyens de Montréal, aujourd'hui au pouvoir à l'hôtel de ville, espèrent participer activement à l'élaboration du premier plan d'urbanisme de la métropole. Le but est d'effacer, autant que faire se peut, déchirures, meurtrissures, échancrures.

Les eaux du Saint-Laurent ont porté *leur part d'aventure américaine. C'est* par là qu'est venue la colonisation, et c'est par lui que s'est faite l'exploration du continent. Hélas ! l'exploitation économique du fleuve l'a enlevé au plaisir de ses riverains. A quand les retrouvailles ?

Le « boom » des vingt-cinq dernières années (l'Expo de 1967, les Jeux olympiques de 1976) a fait faire à la ville une entrée fracassante dans le vingtième siècle. Montréal ne sera plus jamais ce *« petit jardin si près du Pôle »* que décrivait, à la fin du dix-neuvième siècle, un voyageur portugais. Avant d'entrer dans le troisième millénaire, elle a malgré tout besoin de reprendre son souffle. Mais, Montréalais, rassurez-vous, votre ville, on l'aime comme elle est. Ses imperfections même suscitent notre affection.

MANUEL LUCBERT.

(1) Presses universitaires de France, 1978.



*N*ous, au Canada, la vie, nous la prenons à pleins poumons □ Notre enthousiasme est sans limites.

Avec notre compagnie, c'est exactement pareil. Nous mettons toute notre énergie à régler le moindre détail, pour vous offrir toujours plus de liberté. Pour nous, un voyage d'affaires doit être réussi sur toute la ligne. D'ailleurs, nous venons de gagner le prix Air Transport International pour le meilleur service aux passagers □ Nous sommes comme ça, nous voulons que nos passagers soient libres comme l'air. Alors demain, quand vous voudrez prendre l'air, partez sur Air Canada.

UNE BOUFFEE D'AIR FRAIS



Industries de pointe et savoir-faire traditionnel

Hydro-Québec à la conquête de la Nouvelle-Angleterre

« DEPUIS le début des années 80, le profond déséquilibre apparu entre l'offre et la demande d'électricité a détérioré d'une façon significative la situation d'Hydro-Québec. Sa dette – 22,6 milliards de dollars canadiens (1) *en 1986 – a plus que quadruplé en onze ans. »* Les dirigeant de *« la plus grosse entreprise hydroélectrique du monde »* font ce constat en toute humilité dans le dernier plan de développement qu'ils ont publié. L'heure est au réalisme, la grandiloquence des années 70 n'est plus de mise.

L'immense complexe de la baie James, lancé en 1971 par le premier ministre libéral de l'époque, M. Robert Bourassa, avait frappé les imaginations : deux rivières détournées, 56 kilomètres de digues, trois gigantesques barrages construits sur la rivière La Grande en pleine taïga, à 1 000 kilomètres au nord de Montréal. Coût des travaux : 15 milliards de dollars. Puissance totale installée : 10 200 mégawatts.

Le bilan de cette première phase du *« projet du siècle »* n'a été établi que tout récemment. « Un trou de 6 milliards de dollars », titrait le quotidien montréalais *la Presse*, qui a établi ses calculs à partir des résultats des cinq dernières années. Le président d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, ne conteste pas ce déficit. Il y a quinze ans, personne n'aurait toutefois pu le prédire.

Hydro-Québec comptait alors sur une croissance annuelle de la *demande d'électricité d'au moins* 7 %. Elle n'a guère dépassé 1 % en moyenne entre 1977 et 1980. Les chocs pétroliers, puis la récession de 1981-1982, ont contraint les analystes de l'entreprise, nationalisée en 1963, à de douloureuses révisions.

Offensive tous azimuts

Résultat : durant les cinq dernières années, un cinquième de l'énergie de la baie James a été produit en pure perte, et une bonne partie du reste a été vendue au rabais. A ceux qui avancent qu'Hydro-Québec n'a pas su réagir à temps, M. Coulombe répond : *« Quand je suis arrivé en 1981, tous les travaux ont été arrêtés. Seuls ceux du troisième barrage ont repris, ils étaient trop avancés, les coûts auraient été énormes. »*

Condamnée à produire, Hydro-Québec a lancé une offensive tous azimuts pour écouler ses surplus. Le marché domestique ne pouvait guère en absorber. Les Québécois sont au deuxième rang derrière la Norvège pour la consommation d'électricité par habitant. Les industriels sont donc devenus une *clientèle-cible* : programmes d'incitation à la conversion du mazout à l'électricité, tarifs préférentiels en vue d'attirer les usines d'aluminium dévoreuses d'énergie (Pechiney, notamment). Hydro-Québec a, de plus, accru ses ventes ponctuelles et bon marché aux provinces voisines de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Elle s'est surtout lancée à la conquête du marché du nord-est des Etats-Unis. Ses efforts commencent à porter fruit : contrat de dix ans signé en 1985 avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre (7 milliards de kilowattheures par an à partir de 1990), entente particulière avec le Vermont (1,3 milliard de kWh depuis 1985 et jusqu'en 1995) et récemment avec le Maine (4,3 milliards de kWh pendant vingt-huit ans à partir de 1992).

En dépit de ces percées, les dirigeants d'Hydro-Québec ont opté pour la prudence. *« Il n'y aura plus de grands projets de 10 à 15 milliards de dollars »*, affirme M. Coulombe. La stratégie adoptée est la suivante : les travaux, divisés en tranches modestes, sont programmés en fonction des besoins du Québec. A chaque nouveau contrat de vente signé, les mises en chantier sont devancées d'une ou deux années.

Ainsi, la construction de la prochaine centrale, LG1 (1 296 mégawatts), première tranche de la phase 2 du complexe de la baie James, ne devrait pas débuter avant 1989. D'ici là, Hydro-Québec n'a prévu que l'agrandissement de la centrale LG2 (sur la rivière La Grande), qui vient de commencer.

Au moment même où l'entreprise publique défendait ces principes, M. Bourassa, battu par le Parti québécois aux élections de 1976, rédigeait un vibrant plaidoyer (2) en faveur de la réalisation d'une série de nouvelles centrales dans le Nord québécois, dont la puissance atteindrait au total 12 000 mégawatts. *« L'investissement de milliards de dollars au cours des dix ou douze prochaines années constituerait un extraordinaire stimulant »*, estimait M. Bourassa, revenu au pouvoir à Québec en décembre 1985, quelques mois après la parution de son livre.

Des prix très compétitifs

Aux yeux de M. Bourassa, l'énergie produite serait avant tout destinée aux Américains, invités à investir dans ces projets du Nord. Selon lui, les Etats de la Nouvelle-Angleterre, qui importent déjà 11 % de l'électricité qu'ils consomment, ont le choix entre quatre possibilités pour satisfaire leurs besoins futurs : augmenter la capacité de leurs centrales thermiques au charbon (principales accusées dans le débat sur les pluies acides), développer leur parc nucléaire (une énergie qui a mauvaise presse depuis les accidents de Three Miles Island et de Tchernobyl), utiliser le mazout (dont le prix reste incertain) ou acheter de l'électricité au Québec, à des prix défiant toute concurrence. Le consommateur de l'Etat de New-York paie en moyenne 14 cents le kilowattheure, quand le Québécois ne débourse que 3,15 cents (contre 8,7 cents le kWh en France).

L'affaire est toutefois loin d'être réglée. Les Etats américains ont jusqu'ici tenu à diversifier leurs sources d'approvisionnement et doivent compter avec les puissants groupes de pression locaux, le « lobby du charbon » notamment.

Les dirigeants d'Hydro-Québec se contentent de miser sur la signature de contrats portant sur 3 500 mégawatts d'ici à deux ans. *« Il est pour l'instant impossible de s'aventurer au-delà sans risque »*, ajoute M. Coulombe. Il souligne que la constitution d'une marge de manœuvre financière est devenue essentielle pour son entreprise. En 1986, Hydro-Québec a réalisé 303 millions de profits. Elle a toutefois utilisé la moitié de ses recettes pour payer les intérêts de sa dette, qui représente elle-même 47 % de la dette publique de la province de Québec.

MARTINE JACOT.

(1) Un dollar canadien vaut environ 4,45 francs

(2) *« L'énergie du Nord, la force du Quebec »*, 1985, Québec/Amérique.

Quand Bombardier prend son envol

ON a le sourire, en ce printemps, au dix-septième étage du 800, boulevard Dorchester Ouest, à Montréal, siège social de Bombardier Inc. Les résultats de l'exercice clos le 31 janvier dernier ont de quoi réjouir les dirigeants de la plus célèbre des sociétés québécoises de matériel et d'équipements de transport : pour la première fois, le chiffre d'affaires consolidé de la firme, fondée en 1942 par J. Armand Bombardier, a dépassé le chiffre fatidique du milliard de dollars canadiens (1,1 milliard). Les bénéfices nets, quant à eux, ont été presque multipliés par trois (46 millions au lieu de 16 millions) par rapport à l'année précédente.

A l'instar de Lavalin (ingénierie) et de Cascades (papier-carton), Bombardier est désormais l'un des « poids lourds » du monde québécois des affaires. C'est là l'aboutissement d'un certain esprit d'entreprise qui a fait de cette société familiale, naguère spécialisée dans la motoneige, un groupe phare dans le transport sous presque toutes ses formes : tramways, métro, monorail, jeeps, véhicules récréatifs évidemment, avions depuis l'an dernier, voitures de tourisme demain peut-être. Sans parler, mais cela va de soi, de la fabrication déjà ancienne de moteurs.

L'événement de l'année 1986, celui qui a fait passer définitivement Bombardier dans le club des grands, c'est le rachat par la société à l'Etat fédéral de l'entreprise nationalisée Canadair. Grâce à un ingénieux montage, l'opération n'a pas été très lourde à supporter financièrement *pour Bombardier, qui, en ajoutant* à sa panoplie le fabricant d'avions-citernes, a presque doublé de volume. Deuxième bonne surprise de l'année 1986 pour le nouveau groupe : la décision d'Ottawa d'octroyer à Canadair, en novembre, le contrat de soutien technique des nouveaux chasseurs CF-18 de l'armée canadienne.

Une décision saluée ici comme la consécration de Montréal comme capitale de l'aéronautique et qui va rapporter à son bénéficiaire environ 1 milliard de dollars sur vingt ans. Canadair, c'est quatre mille sept-cents salariés et quelques quatre mille appareils construits depuis quarante ans : les fameux « pompiers du ciel », les CL-215, fleuron de la gamme, qui a fait entrer le nom de Canadair dans le Petit Larousse, et aussi le biréacteur Challenger, un avion d'affaires, haut de gamme, enfin l'avion de reconnaissance CL-89, sans compter divers contrats de sous-traitance avec Boeing, Lockheed, McDonnell Douglas et Northrop. Mais c'était aussi une société qui n'avait été sauvée de la disparition ou de son passage sous contôle étranger il y a une dizaine d'années que grâce à une intervention de l'Etat.

L'affaire s'est révélée être, pour les finances publiques, un gouffre financier : en dix ans, plus de 2 milliards de dotations budgétaires y ont été englouties en vain. A son rachat par Bombardier, la firme avait encore 1,5 milliard de dettes que l'Etat a généreusement effacés d'un coup de torchon. Toutefois, depuis un an, le compte d'exploitation était redevenu bénéficiaire. Le passage du plublic au privé s'est donc fait au bon moment.

Coopération avec la France

Déjà très tournée vers l'extérieur, Bombardier, avec Canadair, va accentuer son caractère de société exportatrice. Ce mariage ouvre pour Bombardier des perspectives de coopération avec la France, de nature à effacer l'amertume causée par le succès remporté sur Francorail par la compagnie québécoise pour le renouvellement du parc de voitures du métro de New-York. Ainsi la France participe à la mise au point technique du nouveau modèle de l'avion-citerne anti-incendie, le CL-125 T à turbopropulseur. Cet appareil aura une autonomie de vol de 1 000 kilomètres et il pourra transporter une tonne et demie de fret ou de carburant de plus que le CL-215. Il aura, en outre, quatre portes au lieu de deux pour le déversement de l'eau des citernes. La France, qui utilise actuellement 11 CL-215, devrait, pour renouveler sa flotte, acquérir une douzaine de CL-215 T. L'affaire pourrait avancer à l'occasion du Salon du Bourget en juin.

La coopération aéronautique entre les deux pays ne s'arrête pas là. Canadair et Aérospatiale ont présenté, en novembre, une offre commune au gouvernement canadien pour le remplacement d'une cinquantaine d'hélicoptères de lutte anti-sous-marine. Et, d'autre part, l'idée a été lancée d'une participation de Canadair à la fabrication des *futurs A-330 et A-340 de la gamme* Airbus.

L'application à Canadair des méthodes Bombardier fondées sur la décentralisation des décisions et l'autonomie des unités de travail devrait être bénéfique. De même, la société aéronautique devrait profiter de l'agressivité commerciale de ses nouveaux propriétaires.

Pour Bombardier, l'enjeu, toutefois, n'est peut-être pas sans risque. La stratégie de développement de la firme s'est, en effet, appuyée jusqu'à maintenant sur le recours systématique à la « technologie prouvée ». En dehors de la roue de la chenille, emblème de la compagnie, les successeurs d'Armand Bombardier ont surtout mis au point et commercialisé des produits fabriqués sous licence. Avec Canadair, Bombardier va être contraint à l'innovation technologique dans un secteur de pointe, où la concurrence est sévère.

Mais là ne s'arrêtent pas les ambitions du « roi des motoneiges » (40 % du marché mondial) : d'ici l'été, Bombardier devrait être en mesure d'annoncer s'il se lance dans la construction automobile. Le projet est à l'étude depuis deux ans et demi. Les négociations se poursuivent avec le fabricant japonais Daihatsu. M. Laurent Beaudoin, le président de Bombardier, est persuadé qu'il existe en Amérique du Nord *« une niche de marché »* pour un petit véhicule faisant office de deuxième, voire de troisième voiture du foyer. Décidément, l'aventure de Bombardier dans le monde du transport ne connaît pas de frein.

M. L.

Jouer au hockey pour supporter l'hiver

DANS la rue, les enfants jouent au « hockey-bottines », comme les petits Sud-Américains jouent au football. Jeunes et plus âgés, ouvriers et intellectuels, tous ici sont « mordus ». Véritable phénomène de société, le hockey sur glace a longtemps été le seul sport pratiqué sur une large échelle par les francophones. C'était le moyen d'accéder à la célébrité, d'échapper à l'usine, puisque les études et la finance étaient réservées aux anglophones.

Dans une patinoire comme le Colisée à Québec, ce sont quinze mille personnes qui vibrent, chantent, crient lorsque les hockeyeurs mettent la « rondelle » dans les buts. Même les néophytes sont vite gagnés par cette frénésie, devant un spectacle fulgurant, parfois violent. Mais dans les rangs de ce public, point de projectiles lancés, point de bagarres malgré l'enthousiasme.

Pourtant, les Québécois sont virulents lorsqu'ils défendent leur équipe préférée. La rivalité entre les deux formations québécoises professionnelles de hockey monopolise toute l'attention de la presse lorsque se jouent les éliminatoires. Les « Canadiens » de Montréal est une équipe qui a vu le jour voilà soixante-dix-sept ans, tandis que les « Nordiques » de Québec » n'ont que sept ans d'existence. Lorsque se joue un match (il y en a quatre-vingts durant la saison pour chaque équipe), on évalue à 2,5 millions le nombre de Québécois devant la télévision, sur 6,5 millions d'habitants !

Bien sûr, le hockey a ses stars, auxquelles s'identifient les enfants chaussant les patins à glace dès l'âge de trois ans... Ces héros s'appelaient Maurice Richard, Jean Deliveau ou Guy Lafleur. Ils sont restés de véritables institutions, même si les vedettes d'aujourd'hui portent des noms américains, tchécoslovaques ou finlandais.

Du côté des amateurs, on compte cinq mille trois cent soixante - trois équipes de hockey sur glace. C'est un nombre élevé, même si les spécialistes s'inquiètent actuellement d'une baisse de la pratique de ce sport. Plusieurs raisons sont avancées pour l'expliquer : importante dénatalité, coût élevé de l'équipement et peut-être aussi la mauvaise réputation du monde du hockey professionnel (cet univers est d'ailleurs l'objet d'un feuilleton franco-canadien, *Cogne et gagne*, diffusé le samedi sur TF1). Le hockey reste néanmoins la passion des Québécois. Il a son musée depuis 1943, où l'on peut découvrir avec émotion les vieux patins, les maillots des grands joueurs qui ont marqué l'histoire. *« Le hockey n'est pas une façon d'aimer l'hiver, mais de moins le détester »*, nous disait Robert Charlebois, chanteur de son état, mais hockeyeur de cœur.

FLORENCE VAN HECKE.



La fourrure a sauvé sa peau

BLOTTIS les uns contre les autres autour de l'église anglicane Saint-James, en plein centre-ville de Montréal, les immeubles vieillissants du quartier de la fourrure ont déjà résonné de tous les jurons de la terre : anglais, grecs et québécois surtout, mais aussi russes, roumains ou polonais.

Au début des années 80, les mouvements écologistes en campagne contre la chasse aux bébés phoques ou contre les méthodes de piégeage des animaux sauvages ont fait passer un frisson d'angoisse dans les ateliers moites des couturiers et des grossistes ou ceux des petites mains.

Aujourd'hui, l'un des rares tracts hargneux récupéré dans un grand magasin voisin tombe à plat parmi les peaux et manteaux de vison, de renard, de castor, de lynx, de martre, de loutre et de rat musqué. L'industrie de la fourrure, ici, ne s'est jamais aussi bien portée. Les exportations des confectionneurs canadiens, concentrés en grande majorité à Montréal, ont doublé depuis 1983 et ont plus que quintuplé depuis 1975 pour atteindre 200 millions de dollars canadiens (environ 920 millions de francs) l'an passé.

Une ressource pour les trappeurs

Toutefois, le gros des ventes, autrefois réalisé vers les pays européens, s'effectue depuis quelques années vers les marchés américains. Les Etats-Unis ont, en effet, pratiquement abandonné le secteur de la confection jugé trop peu rentable. Au même moment, le dollar canadien s'est fortement apprécié vis-à-vis des devises européennes. *« Et il faut bien reconnaître que, sur le Vieux Continent, les femmes n'osaient plus porter de fourrure »*, admet M. André Daoust, directeur de l'Institut de développement de l'industrie de la fourrure.

Les responsables canadiens ont crié à l'injustice et au mensonge devant les accusations péremptoires des écologistes. Le phoque n'a jamais représenté que 5 % tout au plus des fourrures utilisées dans la confection canadienne, affirment-ils. La reprise, cette année, de la chasse aux phoques (adultes exclusivement), interrompue depuis 1983 faute de marchés, n'y devrait rien changer. Ils soulignent ensuite que la chasse aux animaux sauvages, sévèrement réglementée, fait vivre quelque cent mille trappeurs – Indiens, Inuits et métis pour moitié – qui *« n'ont pas attendu les « verts » pour vivre en harmonie avec la nature »*. Le commerce de la fourrure reste d'ailleurs une des rares activités traditionnelles qui leur permette d'éviter la misère des villes.

Les offensives des écologistes ont, en fin de compte, eu un effet stimulant. Autour de l'église Saint-James, les confectionneurs ont fait front commun avec les apprêteurs, les tanneurs et les teinturiers des autres quartiers. Aidés par les gouvernements fédéral et provincial et par la municipalité, ils ont mis sur pied depuis 1982 une grande foire de printemps devenue le deuxième rendez-vous mondial, après celui plus ancien de Francfort.

Montréal a ainsi vendu tardivement son image de capitale de la fourrure qu'elle est pourtant depuis le seizième siècle. Au moment de sa fondation en 1642, Ville-Marie, ancien nom de Montréal, était déjà une plaque tournante du troc entre les Amérindiens et les Européens. On échangeait alors six peaux de castor (recherché pour le feutre qu'on en tirait) contre un fusil ou deux barils de lard. Les bateaux qui remontaient le Saint-Laurent ne pouvaient aller plus à l'ouest, les rapides de Lachine n'ayant été contournés par un canal qu'en 1825.

Interdites sous le régime français (jusqu'en 1763), en raison notamment des pressions exercées par les chapeliers métropolitains, les activités de transformation des peaux n'ont pris leur essor qu'après la guerre d'Indépendance américaine, lorsque les loyalistes ont fui vers le Canada. Plus tard sont arrivées les vagues d'immigration des juifs des pays d'Europe de l'Est, puis celle des Grecs, presque tous originaires de la petite ville de Kastoria, haut lieu de la fourrure hellénique.

La fourrure emploie actuellement plus de quatre mille personnes à Montréal. Leur avenir à court terme est indéniablement assuré. Mais, avant de s'avancer plus loin dans les prévisions, M. Del Haylock, directeur du Conseil canadien de la fourrure, lorgne vers l'Asie. La Corée du Sud a ravi au Canada le titre de premier exportateur mondial de vêtements. Le Japon et Hongkong arrivent aussi en force avec leur main-d'œuvre à bon marché. *« La fourrure,* conclut M. Del Haylock, *est une industrie difficile à mécaniser. Nous tenons l'un des derniers bastions de l'artisanat dans la confection. C'est ce qui fait le charme de la fourrure... et ses coûts. »*

M. J.

Un entretien avec M. Jean Doré, maire de Montréal

« Le visage de la ville doit rester français »

« *PENDANT les travaux, marchez, pédalez, joggez.* » Montréal change. D'une semaine à l'autre, des gratte-ciel émergent de nulle part, des pâtés entiers de maisons disparaissent comme engloutis. Le centre-ville est un labyrinthe de chantiers printaniers, en toute anarchie. Montréal prend soudain son élan pour monter plus haut que sa rivale, Toronto.

Elu en novembre dernier, le nouveau maire, Jean Doré, tente de reprendre les rênes de ces transformations galopantes, en attendant la pause-réflexion qu'il appelle de ses vœux en matière d'aménagement. L'ère des méga-projets concoctés dans le cabinet du maire (Exposition universelle de 1967, métro, Jeux olympiques d'été de 1976) a pris fin avec le départ de Jean Drapeau, après un règne sans partage de près de trente ans. Plus modeste, Jean Doré parle plutôt d'efficacité et de rationalisation ; plus démocrate, il entend aller au-devant des aspirations des Montréalais et se propose de susciter leurs initiatives.

« Deux des premières mesures que vous avez prises étaient symboliques : vous avez supprimé la prière au conseil municipal et vous avez décidé d'ouvrir en permanence les grandes portes de l'hôtel de ville. Cela change vraiment beaucoup de choses ?

— Il fallait voir ce qu'était cette prière avec ses côtés monarchistes : *« O Dieu qui fait que les » rois règnent et imposent des lois » justes... »* Elle excluait toute personne qui n'était pas catholique. Or les cinquante-huit conseillers municipaux de Montréal ont des croyances religieuses très diverses. Nous avons donc préféré remplacer cette prière par un moment de recueillement et d'intériorisation.

» Quant aux portes de l'hôtel de ville que seuls les visiteurs de marque avaient le privilège de franchir, il s'agit d'une volonté très nette de montrer que les lieux sont maintenant ouverts à tous.

— Vous prenez la suite d'une administration qui a eu une ambitieuse politique de prestige. Quelles sont vos priorités ?

— A mes yeux, une ville est avant tout une entreprise publique de services. On doit donc avoir le souci constant de produire des services de la meilleure qualité possible aux meilleurs coûts possibles, tout en ajustant l'offre aux besoins de la population. La ville doit aussi jouer un rôle moteur pour soutenir la créativité et les projets des différents milieux. Encore faut-il être à leur écoute. Nous avons, entre autres choses, mis en place des commissions chargées de consulter la population sur des thèmes qui constituent nos priorités : le développement culturel, le développement économique, les loisirs, l'aménagement et l'habitation, les finances et l'administration.

Des zones bombardées

— Concrètement, quels projets comptez-vous réaliser d'ici aux prochaines élections, dans trois ans ?

— Il faut que Montréal se dote du plan d'urbanisation qu'elle n'a jamais eu. Le centre-ville est devenu un aggloméral bizarroïde de styles. De jolies maisons victoriennes jouxtent des édifices démesurément hauts, construits sans qu'aucune étude d'impact ait été réalisée au préalable. Les terrains vagues occupent le tiers de la superficie de ces quartiers, ce qui leur donne des allures de zones bombardées. Une catastrophe qui nous laisse toutefois la possibilité de corriger le tir.

» On veut aussi éviter à tout prix le phénomène de *gentryfication* qui aboutit à réserver le centre-ville à la bourgeoisie, les travailleurs s'installant en banlieue. Notre objectif est d'augmenter la densité de la population au cœur de la cité, pour que ces quartiers demeurent actifs, vivants et donc sûrs après 17 heures.

» Mais surtout, nous voulons mettre en valeur les attraits physiques de Montréal jusqu'ici négligés : le Mont-Royal, le fleuve et ses îles. Nous allons mettre sur pied un « réseau vert » qui reliera les différents quartiers par des pistes cyclables ou de randonnées l'été et des pistes de ski de fond l'hiver. Et, en l'an 2000, on pourra se baigner sur les plages des îles.

— Montréal sera-t-elle alors une ville bilingue ou francophone ? La question de la langue à utiliser dans l'affichage commercial n'est pas tout à fait résolue au Québec, elle concerne votre ville plus que toute autre.

— Montréal est une ville à majorité francophone. De ce point de vue, son visage doit rester français. Cependant, je reste en faveur de certains assouplissements qui permettraient aux petits commerçants d'utiliser aussi une autre langue sur leurs enseignes et leurs affiches, qu'il s'agisse de l'anglais, de l'italien, du grec ou du vietnamien, par exemple. Cette formule a l'avantage de maintenir le français partout et de refléter la dominante culturelle de certains quartiers. Il ne faut pas oublier que 35 % des Montréalais sont anglophones ou allophones, c'est-à-dire que leur langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Ces minorités vont d'ailleurs rapidement devenir plus importantes, en raison de la dénatalité québécoise et de l'immigration. Mais les nouveaux arrivants savent que, pour s'intégrer, ils doivent apprendre la langue de la majorité.

A la croisée de l'Europe et de l'Amérique

— Votre parti, le Rassemblement des citoyens de Montréal, est multiculturel. C'est une façon de dépasser cette problématique linguistique. Est-ce que cela ne pourrait pas servir de modèle ?

— Absolument. Mais il y a un préalable : il faut que les anglophones et les allophones reconnaissent que le français a besoin d'une protection législative dans le contexte nord-américain où six millions de francophones forment un petit groupe parmi deux cent soixante-quinze millions d'anglophones. Au sein de notre parti, nous avons réussi à dégager un consensus sur cette question controversée. Il s'agit là pour moi d'un élément moteur pour l'avenir. Nous vivons dans l'un des rares endroits du monde où les deux grandes langues occidentales se côtoient et où il existe une telle synergie entre l'impétuosité latine et le côté pragmatique des anglophones. Montréal est une ville de rencontre entre l'Amérique et l'Europe, elle doit profiter de cet atout important au niveau économique et culturel en particulier.

— Qu'est-ce que vous pouvez faire pour favoriser la culture dans cette ville ?

— Nous avons adopté une politique de soutien financier à certains événements comme le Festival de jazz ou le Festival des films du monde, par exemple. En une seule année, on a augmenté de 40 % le budget culturel, mais on a encore beaucoup de retard à rattraper par rapport à Toronto notamment. Il nous manque aussi beaucoup d'équipements : le Musée des beaux-arts n'a pas l'espace voulu pour accueillir des expositions d'envergure internationale, il faudrait rapprocher le Musée d'art contemporain du centre-ville, il n'y a pas de Musée des sciences et des techniques ni de maison pour l'Orchestre symphonique de Montréal.

» L'administration précédente avait une attitude attentiste. Elle estimait que ces projets relevaient plutôt de Québec ou d'Ottawa. Les équipements culturels doivent être intégrés au tissu urbain et doivent répondre à nos besoins. Et ce n'est pas aux fonctionnaires de Québec de les déterminer. Lorsqu'ils l'ont fait, les résultats ont généralement été catastrophiques. Je pense que le milieu local doit se prendre en mains et aller chercher auprès des gouvernements provincial et fédéral les ressources nécessaires plutôt que de se laisser imposer des projets.

L'ère Drapeau

— Vous évitez souvent dans vos discours et vos écrits de citer le nom de votre prédécesseur. Est-ce que cela reflète un souci d'éviter la polémique ?

— Oui, très honnêtement.

— M. Drapeau a fait beaucoup de choses...

— Tout à fait, mais je n'accepterai jamais le gâchis des Jeux olympiques de 1976. Le monde entier a eu l'impression d'un échec alors que ces jeux ont été une réussite. Ils ont rapporté 160 millions de profits net. Mais tout ceci a été gâché par un complexe sportif invraisemblable. Le stade olympique (1) est beau, certes, mais il a coûté à lui seul 850 millions de dollars, soit 600 millions de trop, à mon sens. Sans compter les 40 millions de dollars qui s'en vont chaque année du budget de la ville pour rembourser la dette olympique... J'ai déjà, néanmoins, reconnu à plusieurs reprises les mérites de Jean Drapeau. Il a eu le génie de comprendre que Montréal était naturellement tournée vers l'extérieur et il a ouvert l'esprit des Montréalais. Ça nous permet de continuer à partir de là. »

Propos recueillis par
MANUEL LUCBERT et MARTINE JACOT

(1) Conçu par l'architecte français Roger Taillibert, ce stade prévu pour les Jeux olympiques de 1976 vient à peine d'être terminé.

McGill, l'université des anglophones

DES quatre universités de Montréal, elle est la plus ancienne et la plus belle. Son campus, à l'étroit dans ses 32 hectares, s'étale du flanc de la montagne jusqu'au cœur de la ville, à l'endroit précis où les Iroquois avaient bâti le village fortifié d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535. Un siècle et demi plus tard, James McGill, riche négociant en fourrure, en fit son domaine, qu'il légua sous réserve qu'il devînt un haut lieu du savoir. Ainsi naquit McGill, en 1821, la première université du Canada, anglophone et privée.

Dès le début, cet établissement prétendit se donner des airs de *college* britannique. Il y parvint du jour où les barons de l'industrie du pays acceptèrent de délier les cordons de leurs bourses pour que leurs fils puissent recevoir sur place un enseignement de qualité.

L'université (francophone) de Montréal (1) eut beau s'implanter cinquante ans plus tard de l'autre côté de la montagne, McGill a toujours laissé penser, à tort ou à raison, qu'elle avait gardé une bonne longueur d'avance. *« Nous vivons l'excellence à l'échelle mondiale »,* se plaît à répéter M. David L. Johnston, « principal » (recteur) de l'université. *« Ce but est atteint dans beaucoup de disciplines »,* ajoute ce diplômé de Harvard et de Cambridge, né en Ontario, qui a appris le français dans les murs de son établissement.

McGill, toujours administrée par un « sénat » doublé d'un « conseil des gouverneurs », doit une bonne partie de sa réputation à sa faculté de médecine (cancérologie, pharmacologie, psychiatrie behavioriste, recherches sur les cellules artificielles, notamment) et à son institut neurologique, fondé en 1934 par le docteur Wilder Graves Penfield, pionnier dans le traitement chirurgical de l'épilepsie. Elle a formé un premier ministre du Canada, Wilfrid Laurier, et trois de ses anciens chercheurs ont obtenu le prix Nobel au cours de ces dix dernières années.

Bien assise sur son prestige, la digne institution qu'aucune grève sérieuse n'a jamais perturbée a bien cru, voilà moins de vingt ans, entendre sonner le glas de sa gloire. En 1969, plus de huit mille francophones défilaient à ses portes au cri de *« McGill française ».* A cette époque troublée par les attentats du Front de libération du Québec, ses tourelles victoriennes étaient devenues le symbole de la domination, de la puissance et de la suffisance de l'élite anglophone.

Le spectre de Louvain

Craignant par-dessus tout le spectre de Louvain, l'université belge scindée entre francophones et néerlandophones, McGill s'est adaptée bon gré mal gré. Elle a même engagé une poignée de *« séparatistes acceptables »,* selon l'expression de l'un d'entre eux, Daniel Latouche. Professeur en sciences politiques, ce dernier fut conseiller de René Lévesque, chef du premier gouvernement indépendantiste de la province.

« Dans un certain sens, l'université a bénéficié de la publicité faite autour du Québec », admet sans détour M. Johnston, fervent partisan du « non » au référendum organisé en 1980, année de son arrivée à la tête de l'université.

McGill, qui redoutait l'exode, a vu affluer les candidatures des étudiants des autres provinces du Canada et, dans une moindre mesure, celles des étrangers, américains surtout. Et les francophones, qui ont depuis longtemps la permission de rendre leurs copies dans leur langue, ont « investi » les lieux. Ils représentent actuellement plus du quart des étudiants. Ils n'étaient qu'à peine 5 % il y a dix ans.

Plus cosmopolite, McGill n'en est pas pour autant devenue une tour de Babel. L'anglais est l'unique langue d'enseignement (à quelques exceptions près) et le restera.

Les principales préoccupations de ses dirigeants sont actuellement plus financières que linguistiques. Tout comme les autres universités, McGill a vu ses subventions gouvernementales (85 % de ses recettes) diminuer en termes réels ces dernières années. Aux prises avec un déficit cumulé de 30 millions de dollars (135 millions de francs), elle a dû demander quelques sacrifices à ses professeurs (non syndiqués). McGill peut néanmoins toujours compter sur le mécénat (6 % à 8 % de ses revenus) et sur le succès de ses campagnes de financement. La dernière vient de rapporter plus de 75 millions de dollars en quatre ans.

Signe des temps, McGill se préoccupe beaucoup plus de vendre son image et de souligner ses contributions, auprès des francophones en particulier. Après tout, n'a-t-elle pas inventé les règles du hockey sur glace, le grand sport national du Québec ?

M. J.

(1) Montréal compte deux universités francophones – l'université de Montréal (48 000 étudiants à temps plein ou partiel) et l'université du Québec à Montréal (35 000 étudiants) – et deux universités anglophones, McGill (21 000 étudiants) et Concordia (25 000 étudiants, dont la moitié à temps plein).

Enquête

Des musulmans en Asie

Poussées de fièvre intégriste dans les îles de la Sonde

D'Afghanistan en Indonésie, la plus grande partie des musulmans du monde vivent en Asie : ils sont six cents millions environ, sur une population islamique totale estimée entre huit cent millions et un milliard d'hommes. Mais si l'on peut déceler, dans ce monde islamique asiatique, des tendances intégristes inspirées de celles qui animent le Proche-Orient, il est impossible d'y trouver une unité ou une tendance à l'unification, tant les conflits ethniques, intercommunautaires, voire d'intérêts matériels, ont supplanté l'allégeance au prophète. L'islam semble plutôt le vecteur des particularismes locaux, un rôle contraire à celui de rassembleur qu'on lui prête ailleurs, à l'exception notable de l'Afghanistan, pour des raisons du reste circonstancielles.

C'est en Asie du sud que le morcellement se fait le plus sentir ; en Indonésie, le renouveau fondamentaliste entre en conflit avec l'idéologie de l'Etat ; aux Philippines, où il est porteur d'un séparatisme méridional, la crainte des autorités est qu'il s'allie au marxisme-léninisme de la guérilla communiste. Quant aux pouvoirs communistes rivaux de Chine et d'Union soviétique, ils partagent des craintes similaires, face aux populations musulmanes d'Asie centrale.

F. D.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

LES Indonésiens peuvent difficilement ignorer ce qui se passe à leurs frontières. Chez leurs voisins – et cousins – de Malaisie, les autorités ont de plus en plus de mal à endiguer la montée d'un intégrisme musulman. Elles adoptent même un ton de plus en plus défensif face à une minorité active qui prêche l'application de la charia à tous les musulmans, soit plus de la moitié de seize millions d'habitants, si l'on ajoute aux Malais (48 % de la population) les musulmans des autres communautés (surtout des Tamouls).

A l'autre extrémité de l'archipel indonésien, aux Philippines, depuis l'intervention de la loi martiale en 1972 – et en dépit, depuis, de son abrogation et de la chute de Marcos, – la cohabitation entre Manille et la minorité musulmane du Sud pose de graves problèmes. Les deux millions et demi de musulmans des Philippines ont beau être divisés, un bon nombre d'entre eux soutiennent des insurrections armées avec lesquelles Manille a du mal à trouver un terrain d'entente.

L'Indonésie, Etat qui compte, officiellement, la population musulmane la plus importante de la planète (87 %, dit-on, de 165 millions d'habitants) – évolue dans des eaux troubles. On l'a encore vu, au début de l'année, quand la visite officielle du président israélien à Singapour a causé un tollé en Malaisie. Membre de la Conférence islamique et de l'OPEP, Djakarta doit également s'accommoder, à demeure, de poussées de fièvre intégriste, même si l'Islam, dans les îles de la Sonde, est tempéré. Mais l'« ordre nouveau » – le régime du président Suharto, au pouvoir depuis la chute de Sukarno en 1965-1966 – n'opère pas par reculades, comme ont tendance à le faire les dirigeants malaisiens.

Ni séculier ni musulman, l'Etat se réclame du Pancasila, qui énonce cinq grands principes (humanitarisme, croyance en un seul Dieu, justice, progrès social et démocratie). Depuis 1985, les trois formations politiques autorisées n'ont pas le droit de se réclamer d'une religion. L'un d'entre eux, le PPP (Parti uni pour le développement), d'obédience musulmane, a dû se débarrasser de son emblème, la Kaabah, pierre noire sacrée de La Mecque. Il a également été contraint de renoncer à tout lien organique avec le Nadlatul Ulama, organisation de masse musulmane conservatrice.

Il existe, depuis l'indépendance, un ministère des religions dont les interventions sont multiformes : contrôle politique, gestion ou financement d'écoles religieuses, aide à la construction des mosquées et, surtout, monopole de l'organisation des pèlerinages à La Mecque. Il s'agit à la fois d'intégrer la religion dans la vie publique et de limiter ses débordements politiques.

Il est vrai que l'islam a été associé à la montée du nationalisme en Indonésie, puisque les religions chrétiennes, très minoritaires, y ont été perçues comme celles du colonisateur néerlandais. Les mouvements en faveur d'une islamisation de l'Etat datent de l'indépendance. En 1945, les islamistes, auteurs de la Charte de Djakarta, avaient revendiqué la création d'un Etat musulman, auquel Sukarno s'opposa. Lors de la chute du « père de l'indépendance » – lorsqu'un bain de sang balaya le PKI (parti communiste) en 1965-1966, – les islamistes espérèrent de nouveau. Mais, Suharto, successeur de Sukarno, les écarta peu à peu de la vie politique en prenant le soin de maintenir les relations les plus étroites avec la grande masse des religieux conservateurs.

La pénétration de l'islam dans le monde insulindien a été tardive : entre les XIII[e] et XV[e] siècles. Le commerce avec le Proche-Orient a joué un rôle déterminant dans cette percée. L'islamisation atteint la péninsule indochinoise (les Chams du Vietnam central et à proximité de Phnom-Penh) et s'installe, dans la péninsule malaise, jusque dans la partie méridionale de la Thaïlande actuelle, où vivent aujourd'hui plus d'un million de musulmans dont, d'ailleurs, les relations avec Bangkok ne sont pas toujours sans nuages.

Dans l'archipel indonésien, en particulier, l'islam a dû s'accommoder d'une culture et de croyances hindouistes et bouddhistes et même parfois de traditions animistes. Curieusement, l'hindouisme a été épargné sur l'île de Bali (1). Il en résulte, de nos jours, un islam dominant mais fort tolérant, s'accommodant des coutumes bien établies avant son arrivée. Souvent, l'appel du muezzin à la prière s'entend dans les grandes villes. Mais les mosquées ne se remplissent généralement que le vendredi, et, si le ramadan est assez largement suivi, les Indonésiens ne pratiquent pas la polygamie et boivent volontiers de l'alcool. La religion est présente à l'occasion des grands actes de la vie, circoncision, mariage et décès. Mais de toute façon, comme les religions locales – essentiellement à Java – l'emportent souvent sur le reste, beaucoup de musulmans sont classés « *statistiques* ». En d'autres termes, dire que 87 % des Indonésiens sont musulmans ne signifie pas grand-chose.

Musulmans sunnites, les Indonésiens sont souvent des syncrétistes qui, à Java – plus de cent millions d'habitants, – s'adonnent volontiers au mysticisme. L'islam est présent, mais de façon feutrée. Dans une Indonésie qui se javanise de plus en plus, la cohabitation avec un régime militaire – l'« ordre nouveau » de Suharto – est source de malaise, surtout quand le fondamentalisme venu d'autres horizons constitue un encouragement pour les partisans d'une théocratie.



RICK SMOLAN/COSMOS

Etudiantes musulmanes à l'université de Penang (Malaisie).

Les religions étant interdites de politique, le débat entre le pouvoir et l'islam est un jeu complexe. Des blocages existent, ainsi que l'ont prouvé, encore en 1984, les affrontements de Tanjung-Priok, qui firent plusieurs morts. Les frustrations sont évidentes, le rôle de l'islam dans l'Etat demeurant au cœur des conversations à défaut de trop pouvoir faire surface dans les discours. Un pouvoir prudent – et très vigilant – s'efforce de mettre les ulamas de son côté. Il frappe fort, quand il l'estime indispensable, en condamnant à de lourdes peines de prison les prêcheurs intégristes inculpés de « subversion ». Il surveille de près les universités.

Mais cette partie de bras de fer se poursuit le plus souvent en sourdine. L'« ordre nouveau » a apporté une certaine prospérité, même en milieu rural, avant que la récession de ces trois dernières années engendre une stagnation du niveau de vie. De toute façon, les chômeurs demeurent légion dans ce vaste Etat, surtout parmi les jeunes. Tout cela pourrait, en cas de crise aiguë, constituer le ferment d'une montée de l'intégrisme musulman, des troupes pour les prédicateurs qui n'ont pas renoncé depuis quarante ans à la création d'un Etat musulman et qui sont contraints, surtout ces dernières années, au silence. Après tout, on ne sait pas grand-chose de ce qui se trame, ou pas, dans les villages.

Plus l'Indonésie se javanise, plus la situation paraît confuse. Le pouvoir y est exercé par de bons musulmans, et c'est parce qu'il est chrétien que le chef d'état-major général des armées, Benny Murdani, n'a aucune chance de succéder, le jour venu, au président Suharto, lui-même un ancien général âgé de soixante-cinq ans, et qui a déjà annoncé sa candidature, en 1988, à un cinquième mandat présidentiel. Mais l'équilibre, toujours à refaire, entre l'islam et l'Etat « pancasilaïste » devra vivre avec son environnement.

La diaspora chinoise est dominante à Singapour, forme le tiers de la population de la Malaisie péninsulaire et constitue une communauté de quelques millions de gens en Indonésie. Elle pèse, dans les affaires, le commerce et la finance, d'un poids assez lourd pour que les pouvoirs locaux choisissent, dans les faits, de cohabiter avec elle. Même en Indonésie, les Chinois ont depuis longtemps relevé la tête depuis les pogromes de 1965-1966.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) L'ouvrage de référence, sur l'ensemble du sujet, est constitué par les deux numéros de la revue *Archipel* consacrés à « *L'islam en Indonésie* » (Cf *le Monde* des 14-15 septembre 1986, *Archipel*, 54, bd Raspail, 75270 Paris Cedex 06.

Présence de l'islam en Asie



Les zones en grisé représentent les régions à population exclusivement ou majoritairement musulmane, les zones striées celles où vivent des populations fidèles à l'islam, mais minoritaires. Le monde communiste asiatique n'est pas à l'abri de la montée de l'intégrisme : en Union soviétique et en Chine, les musulmans ne représentent respectivement que 18 % et 1 % de la population totale, mais sont concentrés en Asie centrale et constituent de ce fait un facteur stratégique dans la rivalité entre les deux voisins. D'autant que le renouveau de la foi islamique recouvre une hostilité croissante à l'égard du pouvoir central, et que, de part et d'autre de la frontière, les gouvernements éprouvent de sérieuses difficultés à freiner l'expansion démographique de ces populations.

Dans le sous-continent indien, le gros de la population musulmane se trouve dans le Nord (95 % des 95 millions de Pakistanais, 85 % des 101 millions d'habitants du Bangladesh, 12 % des 760 millions d'Indiens).

Outre la guérilla musulmane philippine, l'islam anime encore plusieurs mouvements insurrectionnels dans le Sud-est asiatique : en Birmanie, près de la frontière du Bangladesh, en Thaïlande, près de la frontière de la Malaisie, et même au sein de la résistance antivietnamienne du Cambodge, où les tendances nationalistes ont tenté d'intégrer à leur lutte des bataillons musulmans héritiers de la défunte tradition des Chams, dont la plupart des représentants ont été massacrés par les Khmers rouges de 1975 à 1979. Avec 87 % de fidèles sur ses 165 millions d'habitants, l'Indonésie est en principe la plus importante nation musulmane du monde.

La guérilla du peuple Moro aux Philippines

MANILLE
correspondance

Un haut fonctionnaire américain, spécialiste des Philippines, a émis récemment, en privé, un jugement inhabituel de la part d'un envoyé de Washington : des deux rébellions endémiques du pays, la plus inquiétante, selon lui, n'est pas celle d'inspiration communiste, mais la guérilla musulmane. Cette dernière, a-t-il estimé, est virtuellement impossible à éradiquer. De fait, les négociations entreprises après la signature d'un cessez-le-feu provisoire, en avril 1986, entre le gouvernement de Mme Aquino et le Front national de libération Moro (MNLF) sont toujours dans l'impasse.

La clé du problème réside dans l'équilibre démographique : traditionnellement, le *bangsa Moro* (« peuple Moro »), la population originelle des Philippines avant la colonisation espagnole, occupait des terres réparties sur vingt-trois des actuelles provinces du Sud philippin, soit les îles de Mindanao, Tawi-tawi, Sulu, Basilan et Palawan. Or, depuis la seconde guerre mondiale, la composition démographique a fortement évolué avec l'arrivée massive de colons chrétiens venus du nord de l'archipel, attirés par la riche terre méridionale. Dans une bonne partie des provinces du sud aujourd'hui, les musulmans Moro – au total, deux millions et demi d'habitants – sont devenus minoritaires. Il s'agit donc de parvenir non seulement à un compromis sur le degré d'autonomie, que le gouvernement serait éventuellement prêt à accorder aux provinces musulmanes au sein de la république des Philippines, mais aussi à un arrangement sur l'étendue géographique des provinces en bénéficiant.

L'insurrection musulmane moro remonte à une quinzaine d'années. Elle a fait environ cinquante mille morts. Rien n'indique qu'elle doive prendre fin dans un avenir proche.

Pourtant, l'atmosphère prévalant après la chute de Ferdinand Marcos avait, un temps, laissé penser que cette guérilla et le gouvernement accomplissaient des progrès dans la voie d'un rapprochement. « *Marcos parti* », disait-on, le principal obstacle à une réconciliation entre chrétiens et musulmans s'était évanoui.

L'heure était encore plus à l'optimisme après le 3 janvier dernier, lorsque M. Nur Misuari, le chef du principal groupe de guérilla, le Front national de libération moro, avait conclu avec les représentants du gouvernement, à Djeddah, un accord de principe sur la recherche d'une solution politique. Par cet accord, M. Misuari avait renoncé à l'idée d'une indépendance totale du Sud philippin, pour une « *autonomie complète* » dont la nature exacte restait à définir. Dans les faits, cet accord revenait à rendre caduque l'accord conclu en 1976, à Tripoli, par le gouvernement Marcos, le MNLF, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et la Libye. Le MNLF considérait comme trop restreinte l'application que Marcos avait tirée de cet accord en créant deux régions musulmanes couvrant seulement dix des vingt-trois provinces revendiquées par les indépendantistes.

Mais peu après la rencontre de Djeddah, la guérilla haussait sensiblement la barre des négociations : dans un document secret transmis au gouvernement, en date du 20 février, les maquisards proposaient un programme en vingt-six points prévoyant en particulier la mise en place d'une administration militaire provisoire sous son égide, et le retrait immédiat des forces gouvernementales. Toutes conditions évidemment inacceptables pour Manille.

Désintérêt de la Libye

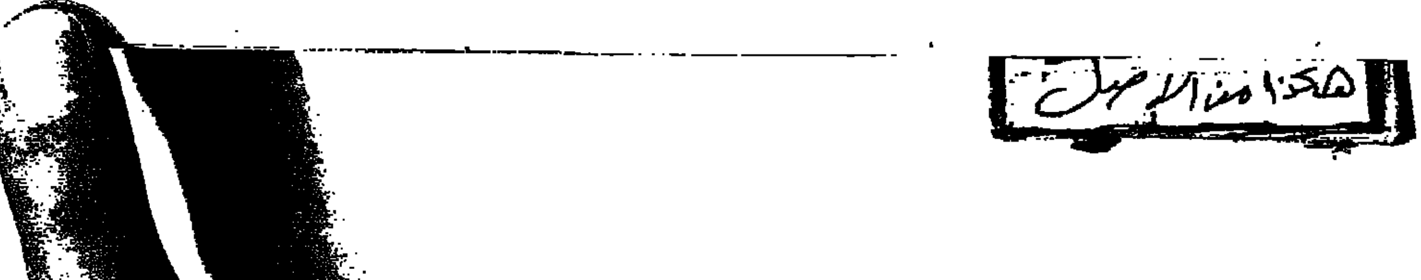
Techniquement, c'est au Congrès élu le 11 mai qu'il revient de définir la notion d'autonomie devant s'appliquer aux régions musulmanes, et cela sur la seule île de Mindanao, aux termes de la Constitution. Devant l'impasse, le gouvernement a été amené à proposer au MNLF une solution en deux temps : un premier référendum serait organisé pour délimiter l'étendue géographique des régions concernées par le statut d'autonomie, et un second soumettrait à la population une réforme socio-économique préparée dans l'intervalle par une commission spéciale dont la présidence serait confiée à M. Nur Misuari. Une manière de tester les capacités de politicien de ce dernier.

Le principal atout dans la main du gouvernement est le désintérêt manifesté ces derniers temps par la Libye pour les séparatistes musulmans. Il est loin, le temps où l'assistance de ce pays permettait à la guérilla d'immobiliser dans le Sud une part importante de l'armée de Marcos. Tripoli est, aujourd'hui, plus intéressé à commercer avec Manille.

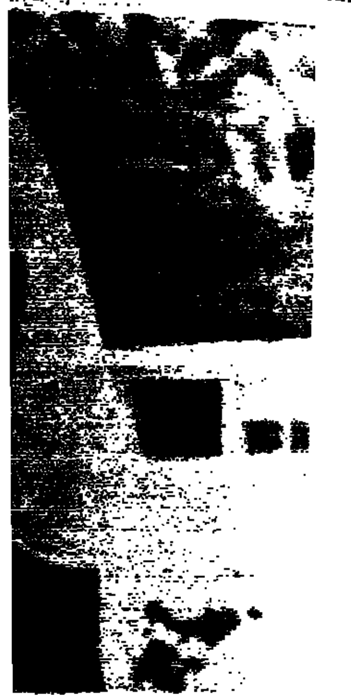
En revanche, le gouvernement a dû reconnaître – à contre-cœur – à l'Organisation de la conférence islamique un rôle d'arbitre dans la querelle. L'OCI soutient les autonomistes du Sud philippin au point que le négociateur gouvernemental, M. Emmanuel Pelaez, s'est rendu à la fin de la semaine dernière à Singapour pour y rencontrer le secrétaire-général de l'Organisation, M. Sheriffudin Pirzada pour tenter de relancer les pourparlers dont la phase directe a échoué.

Mais l'OCI n'est pas pour autant prête à suivre M. Nur Misuari dans son intransigeance. C'est là que l'inconnue demeure : si les circonstances venaient à priver le leader musulman de l'appui de cette organisation, le risque est qu'il retourne à ses premières amours marxistes-léninistes et s'allie à la puissante guérilla communiste. Déjà, on parle d'accords conclus sur le terrain localement entre unités communistes et maquisards musulmans. Que ces rumeurs soient fondées ou non, il est certain que c'est là ce que redoute par dessus tout le gouvernement de Mme Aquino.

KIM GORDON-BATES.



...s les îles de la S...



...oro aux Philippines



Enquête

Des musulmans en Asie

Le péché originel de l'islam sud-asiatique

NEW-DELHI
de notre correspondant
en Asie du Sud

PLUS d'un quart des musulmans de la planète vivent en Asie du Sud : essentiellement au Pakistan, au Bangladesh et en République indienne. Trois Etats distincts qui se sont livrés trois guerres et qui, pourtant, il y a seulement quarante ans formaient un seul et même pays, l'Inde.

L'histoire ne dira jamais si l'islam sud-asiatique, resté uni — comme il l'avait été pendant des siècles — à l'intérieur d'une seule et même entité géo-politique, aurait atteint le degré de « mal-être » qui est le sien en 1987. Une chose est sûre : c'est bien l'islam, ou plutôt l'idée que s'en firent quelques penseurs musulmans à l'aube des années 40, qui est à l'origine d'un des plus sanglants drames humains de ce siècle. La partition de 1947, la vivisection, dans un bain de sang, de l'empire britannique des Indes, demeure le péché originel de l'islam sud-asiatique.

Toutes les difficultés des musulmans de la région sont liées, d'une manière ou de l'autre, à cette tragédie. La partition n'a pas seulement coûté la vie de plusieurs centaines de milliers de gens, déraciné des millions de familles et traumatisé des générations entières, elle a surtout démontré, bien avant la guerre Iran-Irak, que la puissance unificatrice de l'islam, au nom duquel les hommes ont démembré un grand pays, était proche de zéro face aux différences ethniques, culturelles et même tribales de ceux qu'elle voulait rassembler.

Même à Sri-Lanka, où ils ne sont qu'un petit million (soit 7 % de la population), les enfants du Prophète, essentiellement sunnites, sont partagés par la culture (cinghalaise ou tamoule) et par la politique pour ou contre le séparatisme tamoul.

Le Pakistan déchiré

La « patrie des purs » elle-même, ce Pakistan arraché au colonisateur par la volonté d'un homme de fer, Mohamed Ali Jinnah, cherche encore, quarante ans après son extraction des entrailles de l'Inde, la force qui lui permettra de survivre aux nationalismes querelleurs de ses quatre grandes ethnies. La cinquième, celle qui peuplait la partie orientale du pays, a fait sécession en 1971. Les Bengalais musulmans ont alors fondé, dans le sang, le Bangladesh.

De la même manière, des Sindhis, aujourd'hui autour de Karachi, luttent pour la création du « Sindhidesh », des Baluches dans le sud-ouest se battent pour le « Baluchistan » et les Pathans, le long de la frontière avec l'Afghanistan, ne rêvent que du « Pashtunistan ». Entre deux et trois millions de réfugiés afghans, en majorité d'ethnie pathane, accueillis il y a huit ans après l'invasion de leur pays par les Soviétiques, sont venus compliquer un peu plus le problème existentiel du Pakistan.

Périodiquement livré aux émeutes dans lesquelles s'affrontent majorité sunnite (75 %) et minorité chiite (20 %), réfugiés mohajirs et biharis (1) contre autochtones sindhis et pathans, le Pakistan a cessé depuis longtemps de représenter la terre promise des musulmans indiens. Ses quatre-vingt-quinze millions d'habitants ont vécu en quatre décennies d'indépendance vingt et un ans de loi martiale et subi trois guerres contre le puissant voisin indien.

L'échec du Bangladesh

Le Bangladesh, pour être ethniquement homogène, n'est guère mieux loti. Pratiquant un islam plus tolérant que celui du Pakistan — ce qui permet notamment la coexistence avec quinze millions d'hindous, — les Bangalais, quinze ans après leur indépendance, cherchent toujours le système socio-politique qui leur ouvrira les portes de la stabilité.

Cent millions d'individus sur une éponge grande comme le quart de la France : l'essentiel du « cas désespéré » bengalais, dont parlait autrefois Kissinger, tient dans cette équation. La multiplication des mosquées, l'intégrisme croissant, ne peuvent rien y changer. En quinze ans, deux des trois présidents élus sont morts assassinés.

L'échec, ici, n'est pas celui de l'islam — encore que l'essentiel de l'aide internationale dont dépend la survie du pays provient de l'Occident et non des riches « frères arabes », — mais la religion n'a pas pu triompher des fléaux qu'Allah a semés sur le chemin de cette malheureuse nation. Le soir, quand s'élève des minarets de Dacca, l'appel mélodieux du muezzin, des intellectuels bengalais, parfois, se prennent à regretter le temps où leur delta était encore appelé le Bengale indien...

C'est, en effet, incontournable : des milliers de familles bengalaises tentent quotidiennement de franchir illégalement les frontières indiennes, à la recherche de leur pitance, mais on n'a plus jamais vu, depuis 1947, de musulmans indiens risquer la prison ou la mort pour aller émigrer au Pakistan ou au Bangladesh. Les échecs — réels — de l'intégration des musulmans en Inde trouvent là leur relativité.

Vestiges d'un passé prestigieux en Inde

Ils sont officiellement quatre-vingt-dix millions de croyants éparpillés du Cachemire — seul Etat des vingt-quatre de l'Union indienne où ils sont majoritaires — au Kerala, à la pointe sud du pays. Ils forment l'islam le plus hétéroclite qui se puisse trouver dans un même pays. Plus orthodoxes au sud qu'au nord, moins « hindouisés » au Tamil Nadu qu'au Rajasthan, plus insécurisés au Gujarat que dans la vieille Delhi, les « mossolman » indiens, mis à part un anti-israélisme fervent, n'ont vraiment qu'un dénominateur commun : la crainte. Celle de perdre leur identité, de se faire noyer dans l'océan hindou qui les entoure.

Leur foi est la seconde du pays. Aucune autre pourtant ne s'est sentie aussi constamment vulnérable que celle-là. Le problème sikh a cinq ans, celui des musulmans a plusieurs siècles. Ils ont été conquérants, dominateurs et souverains. Ils ont créé des empires, bâti des palais, des jardins et des mausolées parmi les plus somptueux de la terre (Taj-Mahal, Fort rouge, Palais des vents Qutub Minar, etc). Les « Grands Moghols » ont à jamais imprimé leur marque sur la culture, les arts et les lettres de l'Inde.

Où qu'il se tourne, le musulman indien a partout sous les yeux les vestiges de son prestigieux passé. La difficulté qu'il éprouve à accepter sa condition minoritaire — même s'il appartient à « la plus vaste minorité du monde » — dans un Etat démocratique n'en est que plus grande. La Constitution lui garantit les mêmes droits et privilèges que ceux des autres citoyens.

La République indienne a compté deux présidents et un vice-président musulmans. Beaucoup de croyants ont appartenu au gouvernement central, près d'une cinquantaine sont à l'Assemblée nationale et un grand nombre occupent des fonctions ministérielles dans divers Etats régionaux. Preuves d'équité ? « *Non* », répond Syed Shahabuddin, porte-parole flamboyant des frustrations de la communauté. « *Nous constituons 12 % de la population et moins de 5 % des emplois de l'Etat sont occupés par nous.* »

Parmi les sept mille plus hauts fonctionnaires de la République, cent quarante-deux seulement sont musulmans. Dans les universités, ils représentent à peine 6 % du total.

Il y a peu de musulmans dans la justice — 15 juges de haute cour sur 441 — et guère plus dans la police (environ 3 % du total). Les fidèles du Prophète sont souvent plus mal logés et ont plus de mal à obtenir prêts bancaires et aide sociale.

Dans les bidonvilles de Bombay, d'Ahmedabad et d'ailleurs, les émeutes qui éclatent périodiquement à propos de tout et de rien font souvent plus de victimes — plusieurs centaines chaque année — chez les croyants. La police, indigente et corrompue, est rarement de leur côté.

La montée du militantisme islamique

Au musulman, l'adepte de Vishnou reproche pêle-mêle de faire trop d'enfants, d'être paresseux, de manquer d'hygiène et de fournir le gros des contingents de la pègre. On l'imagine sanguinaire et destructeur, comme sont décrits les envahisseurs mongols dans les livres d'histoire. On doute de son patriotisme, on le soupçonne de loyauté extraterritoriale — vis-à-vis du Pakistan bien sûr, mais aussi, depuis quelque temps, de l'Iran, alors que 10 % seulement des musulmans indiens sont chiites.

La majorité hindoue a oublié que plus de trente millions de musulmans, en 1947, ont choisi volontairement, parce qu'ils croyaient à l'Inde, de rester sur place. Ils demeurent, dans l'inconscient populaire, collectivement responsables du « *crime de partition* ». Lourd fardeau à porter, que la multiplication des mouvements hindouistes sectaires n'allège en rien, mais que la jeune génération musulmane rejette. Le vendredi, à la Jama Masjid de Delhi, véritable « cathédrale » de l'islam indien, le ton de l'imam monte chaque semaine un peu plus, et ses discours enflamment les cœurs.

Des milices de défense musulmanes ont été créées. Il y a deux mois, la capitale indienne a été le théâtre du plus grand rassemblement de croyants depuis l'indépendance. Ils réclamaient la « *libération immédiate* » d'une mosquée historique de l'Uttar-Pradesh, construite sur un site que les fondamentalistes hindous revendiquent comme « le lieu de naissance du Dieu Rama ». Trois mois plus tôt, Syed Shahabuddin avait appelé ses frères à boycotter, pour le même motif, la fête nationale de le République. Ce geste sans précédent illustre la montée du militantisme islamique, qui, si les autorités n'y prennent garde, risque bien de dégénérer...

PATRICE CLAUDE.

(1) Sont appelés *mohajirs* les musulmans indiens qui ont rejoint le Pakistan en 1947, et *biharis* ceux qui avaient d'abord émigré au Pakistan-Oriental et l'ont fui lorsque celui-ci est devenu le Bangladesh.



Politique

Les dissonances majoritaires, le premier ministre

Qui gouverne ?

M. JACQUES CHIRAC *« travaille »*, mais qui gouverne ? Il faudrait craindre, si l'on comprend bien M. Michel Noir, que M. Charles Pasqua n'ait, au chapitre, une voix prépondérante. Certains se rassurent en pensant que ce sont les idées de M. Edouard Balladur qui non seulement commencent, mais finissent toujours par s'imposer. M. Philippe Séguin désespère de faire respecter les siennes. M. Albin Chalandon y a renoncé. Pour ceux de l'UDF, le problème est simple puisqu'il ne se pose pas : ils administrent, comme M. Pierre Méhaignerie, ou tentent de s'illustrer, comme M. François Léotard.

Le premier ministre est contraint de faire et de refaire la démonstration d'une autorité qui redevient incertaine aussitôt qu'affichée. Son irritation croissante a éclaté dans la violente remontrance qu'il a adressée, mardi en privé, au ministre délégué au commerce extérieur. M. Noir, coupable d'avoir voulu aborder de front le problème de l'extrême droite et d'avoir évoqué l'hypothèse maudite d'une défaite de la majorité, n'a pas eu le loisir d'expliquer sa position ni d'entendre M. Chirac justifier la sienne. Le propos de ce dernier se résumait à peu de chose : « C'est comme ça », dit la chanson.

M. Chirac doit-il s'en prendre à lui-même du désordre qui règne dans sa maison ? Plusieurs facteurs concourent à rendre particulièrement difficile la tâche de chef du gouvernement, ou de la majorité, ou de la droite ; bref, la responsabilité de l'exercice du pouvoir par le camp auquel les électeurs l'ont confié. La cohabitation, d'abord, a imposé à M. Chirac de redéfinir la fonction de premier ministre, dans un conflit latent et, périodiquement, patent avec le président de la République. C'est l'« ère des *bis* » et des assises incommodes entre deux chaises. Président *bis*, le chef du gouvernement est doté d'un premier ministre *bis*, M. Balladur, dont M. Alain Juppé se rêve, parfois, le ministre des finances *bis*, sans oublier le ministre de l'intérieur *bis* que M. Robert Pandraud a failli devenir auprès de M. Pasqua.

Courant de Londres à Strasbourg, de Washington à Moscou, M. Chirac s'impose une activité dont tous les premiers ministres, avant lui, se résignaient, sans peine d'ailleurs, à être déchargés. Imagine-t-on que la majorité abandonne au chef du camp adverse la politique extérieure ? Et comment le candidat à la présidence de la République qu'est M. Chirac pourrait-il, au sommet de l'Etat, laisser son possible adversaire assumer seul la responsabilité à laquelle il prétend lui-même ?

Discipline et efficacité

Gouverner devait donc avoir, après les élections de mars 1986, un autre sens qu'auparavant. Pas seulement pour M. Chirac, mais aussi pour ses partenaires. Il n'est pas sûr que ceux-ci veuillent à leur tour être gouvernés ni qu'ils puissent l'être. Passé une période de mise en place de la cohabitation, dans laquelle le projet de M. Chirac — appliquer le programme sur lequel la majorité avait été élue — s'imposait, l'affaire Devaquet a fait voler en éclats l'apparence de cohésion jusque-là respectée. Le premier ministre, depuis lors, ne parvient pas à rétablir durablement la discipline dont il a besoin pour asseoir sa propre candidature à l'Elysée, et d'abord pour assurer l'efficacité de gestion, qui est son fort.

Le manque de cohésion ne résulte pas seulement, comme M. Balladur a feint de le croire lorsqu'il a proposé *« une pause »* politique, de la pluralité des candidatures au sein de la majorité. Il trahit aussi un défaut de cohérence qui affecte la droite depuis sa défaite de 1981. Le *« projet de société »* commun, auquel tous ses dirigeants, et M. Chirac au premier rang d'entre eux, avaient coutume de se référer naguère, n'existe plus. Les dégâts que peuvent faire M. Jean-Marie Le Pen et ses affidés n'ont pas d'autre origine. La conservation du pouvoir assurait une synthèse à laquelle les électeurs de droite, avec ou sans états d'âme, finissaient toujours par se rallier. La perte du pouvoir l'a détruite. Le retour de 1986, loin de la reconstituer, en accuse au contraire l'absence.

La discorde, virtuelle ou agissante, est partout : au sein de l'UDF comme — le crime reproché à M. Noir est de l'avoir révélé — au RPR, au gouvernement comme au Parlement, chez les représentants comme chez leurs mandants. Le « phénomène de génération » qui a opposé les ministres plus jeunes du PR ou du CDS au RPR, lors de la crise universitaire, et qui distingue, aujourd'hui, face à l'extrême droite, les jeunes chiraquiens de leurs anciens, n'en est qu'un des aspects. Le moindre mérite de M. Noir n'est pas d'avoir, à sa façon, indiqué une ligne sur laquelle il était possible à la majorité de faire front.

Qui gouverne M. Chirac ? Ce n'est pas la première fois que la question se pose, mais le doute qu'elle traduit aujourd'hui ne se résume pas à une interrogation sur la personne du premier ministre.

PATRICK JARREAU.

L'ultime avertissement

« Quand les bornes sont franchies... » M. Chirac a redouté que, si la dégradation de la situation au sein de la majorité se poursuivait, alors *« il n'y ait plus de limites »*, comme disait François Ponsard (*le Monde* du 21 avril 1987). Le premier ministre a donc voulu donner un coup de semonce, pour tenter de couper court au spectacle de la désunion de la majorité, dont l'opinion est de plus en plus consciente.

Particulièrement irrité par la déclaration de M. Michel Noir au *Monde*, qui laissait accroire que certains éléments de la majorité avaient des complaisances pour l'extrême droite, M. Chirac n'a pas voulu laisser ce soupçon s'accréditer davantage. M. Noir ne considérait-il pas déjà cette tendance comme irréversible puisqu'il allait jusqu'à envisager une défaite de la majorité en mars prochain ? Revenant de Moscou, où les dirigeants soviétiques lui avaient fait plusieurs remontrances concernant le comportement, à leur égard, de M. Noir, ainsi que celui de M. Malhuret, l'ire du chef du gouvernement s'est encore accrue avec la déclaration de M. Noir mardi matin 19 mai à Europe 1, affirmant : *« Je persiste et signe. »*

Convoqué aussitôt à l'hôtel Matignon, l'ancien député du Rhône a subi pendant une demi heure en tête à tête la colère du chef du gouvernement. Cette admonestation particulièrement vigoureuse constitue à la fois un ultime aver-tissement et un exemple pour d'autres. M. Chirac n'a toutefois pas demandé — cette fois-ci — à M. Noir de renoncer à ses fonctions, et ce dernier n'a pas présenté sa démission. Mais il a sans doute compris qu'il avait à choisir entre ses états d'âme et sa présence au gouvernement.

Aussitôt après, pendant environ dix minutes, devant l'ensemble des membres du gouvernement, M. Chirac a fait une mise au point en forme de *vademecum* du *parfait ministre et du* loyal membre de la majorité. Cette adresse à propos de laquelle M. Chirac a prévenu ses auditeurs qu'il n'y aurait aucun débat a donné lieu à un résumé que M. Baudouin, son porte-parole, a lu à la presse.

M. Chirac dans son propos — rappelant celui qu'il avait tenu deux semaines auparavant aussi bien au déjeuner de la majorité qu'à la séance des questions orales au Palais-Bourbon — a insisté sur le fait que la majorité avait été élue le 16 mars sur son propre programme, que le gouvernement met en œuvre, et qu'il est inutile de chercher des références ailleurs, et encore moins d'offrir à M. Le Pen des occasions de polémiquer.

Le premier ministre critiqué

Le premier ministre a rappelé qu'il est moins que quiconque — lui qui n'a jamais rencontré M. Le Pen en *tête à tête* — soupçonnable de la moindre connivence avec le Front national. Il a estimé que *« l'extrême droite a toujours représenté en France 1 % à 2% des voix mais que, selon les époques, elle grossit par l'apport de citoyens mécontents de leur sort ou exaspérés par certaines conditions de vie »*. Il a ajouté que ces personnes doivent être prises en compte, ainsi que leurs problèmes, et donc qu'il ne faut *« exclure ni rejeter les électeurs de M. Le Pen »*, alors qu'en revanche l'idéologie et les dirigeants naticanaux du Front national doivent être « combattus ». En quelque sorte pour le leader de la majorité, *« nous, c'est nous, et le Front national, c'est l'extrême droite »*.

Tandis que les ministres écoutaient en silence et sans prendre de notes ce clair rappel à l'ordre, le bureau du groupe parlementaire RPR siégeait à l'Assemblée nationale. Son président, M. Pierre Messmer, recevait un double mandat : inviter les députés à *« rester à l'écart des orages provoqués par les déclarations de tel ou tel ministre »*, et aussi *« demander au premier ministre de porter remède à une situation qui donne du gouvernement une mauvaise image et fait tort à la majorité »*.

D'anciens premiers ministres, comme MM. Debré et Chaban-Delmas, se sont étonnés d'une telle *« cacophonie »* au sein du gouvernement, et M. Messmer a estimé que *« si un ministre est libre de parler en public des questions relevant de ses compétences, il devrait pour évoquer les problèmes de politique générale obtenir l'autorisation du premier ministre »*. Le reproche adressé à l'actuel chef du gouvernement par ses prédécesseurs, pour être implicite n'en est pas moins net.

Plusieurs élus RPR condamnaient, plus ouvertement, la « maladresse » de M. Noir. Il est vrai que les RPR qui ne manquaient pas depuis un certain temps de dauber sur les divisions de l'UDF étaient particulièrement dépités que le scandale vienne maintenant d'un des leurs.

M. Messmer, qui estime *« préférable de ne pas divaguer »* lorsque l'on est ministre, expliquait cependant que *« les gens qui ont fait la guerre n'ont aucun complexe à l'égard du problème du racisme, de l'antisémitisme ou de l'immigration. Ils n'ont plus à faire leurs preuves. Les plus jeunes, en revanche, qui découvrent ces épreuves, ont naturellement tendance à en rajouter »*. Une explication plausible qui ne



Politique

et l'effet Le Pen de M. Jacques Chirac

constituait pourtant pas une excuse absolutoire.

Devant ses collaborateurs, M. Chirac exposait au même moment une idée voisine, disant en substance : « *Vous pouvez parler librement pour défendre la politique du gouvernement, exposer votre action propre et riposter à l'opposition, c'est-à-dire aussi au Front national. Chacun peut avoir des idées personnelles mais il faut, avant tout, préserver la solidarité de la majorité et du gouvernement. Si vos options sont très marquées, il vaut mieux que vous les exprimiez en n'appartenant plus au gouvernement. Si vous pensez devoir dire certaines choses difficiles, venez m'en parler.* »

Dans l'esprit de M. Chirac, tous les membres du gouvernement étaient ainsi désormais dûment prévenus. Cette règle pourrait-elle être respectée par les trois chefs de partis MM. Méhaignerie (CDS), Léotard (PR), Rossinot (rad.), qui siègent au gouvernement lorsque la campagne présidentielle sera engagée ? Cette objection renforce M. Chirac dans son souhait d'établir entre les candidats de la majorité un « code de bonne conduite » qui permettrait de concentrer les attaques contre les adversaires communs... ou d'éviter, au moins pendant quelques mois encore, les combats fratricides.

C'est le thème de l'union de la majorité — une union à restaurer — qui a dominé les discussions du déjeuner hebdomadaire des leaders de la coalition à l'Hôtel Matignon. Bien que M. Romani, président du groupe sénatorial du RPR, ait demandé le départ du gouvernement de M. Noir et aussi de M. Malhuret, alors que M. Léotard parlait de la « maladresse » de son collègue, mais soulignait qu'elle correspondait aux sentiments de la jeune génération (il avait adressé à M. Noir, le 15 mai, une lettre pour approuver son article du *Monde*) M. Chirac n'a pas relancé le débat à ce sujet, considéré officiellement comme clos. En revanche, les résultats des dernières élections cantonales et un prochain sondage — mauvais — sur l'image de la majorité ont provoqué davantage d'inquiétudes.

« *Reprise en main* », « *resserrer les boulons* », « *solidarité gouvernementale* », « *union de la majorité* » sont les expressions qui sont le plus souvent revenues dans la conversation et qui illustreront le discours que M. Chirac prononcera, dimanche 24 mai, devant les assises nationales du RPR.

En prenant publiquement conscience des dangers qui, à travers sa majorité, le menacent directement, en rappelant fermement à l'ordre ses ministres, en restant fidèle au programme mis en œuvre depuis un an seulement, M. Chirac s'efforce de reprendre en main une situation qui lui échappe.

ANDRÉ PASSERON.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin : le rêve de M. Chirac

Commentant le rappel à l'ordre du premier ministre, le premier secrétaire du PS a estimé, le mardi 19 mai sur Europe 1, « *que tout cela allait dans le sens d'un M. Chirac plus proche de M. Pasqua que de ceux qui refusent les thèses et les positions de l'extrême droite* ». Conclusion de M. Jospin : « *M. Chirac doit rêver d'un accord avec le Front national au deuxième tour de l'élection présidentielle.* »

M. Le Pen : la majorité est minée

Dans une déclaration à l'AFP, le mardi 19 mai, M. Jean-Marie Le Pen estime qu'en demandant « *à sa majorité de proscrire tout propos d'exclusion* » à l'égard du Front national, M. Jacques Chirac « *essaie de rétablir la cohésion de sa majorité, minée de l'intérieur* ». Estimant que M. Michel Noir « *comme Alain Devaquet, devrait démissionner* », le président du Front national « *se demande si cette offensive n'était pas autant dirigée contre le gouvernement que contre le Front national et, si elle n'esquissait pas les contours d'une majorité de gauche au Parlement avec MM. Philippe Séguin, Claude Malhuret, Michel Noir et Michèle Barzach* ».

M. Pelletier : refus des extrêmes

Dans une déclaration publiée le mardi 19 mai, le président du groupe sénatorial de la Gauche démocratique accueille favorablement les réactions « *salutaires* » de plusieurs ministres face aux « *outrances* » de M. Le Pen. Jugeant que les idées du Front national « *entraînent nos compatriotes vers plus d'intolérance, de racisme et d'antisémitisme* », M. Jacques Pelletier nourrit l'espoir d'« *assister à l'émergence d'une nouvelle majorité qui pourrait rassembler tous ceux qui refusent de composer avec les extrêmes : le Front national et le Parti communiste* ».

M. Chevènement : « bis repetita »

« *Un ministre, ça ferme sa gueule ou ça démissionne* ». En vertu de ce principe qu'il établit et exécuta lui-même en 1983, l'ancien ministre socialiste a estimé, le mardi 19 mai sur RMC, que « *lorsqu'un ministre n'est pas d'accord sur un sujet grave qui engage profondément la politique du gouvernement, il doit être capable d'en tirer les conséquences* ».

Le débat sur l'insertion des travailleurs handicapés

M. Séguin face à la mauvaise volonté patronale

M. Philippe Séguin n'a pas toujours à faire à une Assemblée nationale rétive devant ses propositions. Quand il lui propose un texte s'efforçant d'améliorer la situation des handicapés, le ministre des affaires sociales ne peut trouver qu'un large accord sur le principe et même sur l'essentiel des modalités. Pourtant, son attitude n'a guère été différente la mardi 19 mai, alors qu'il espère un consensus sur son projet, que les jours précédents lorsqu'il devait faire face à l'opposition inébranlable des socialistes et des communistes sur l'aménagement du temps de travail : hors du dispositif précis qu'il a choisi, point de salut ; tous ceux qui souhaitent le modifier sont renvoyés à leurs chères études, qu'ils soient de gauche ou de droite. Les amendements proposés par quelques membres de la majorité étaient mardi et doivent être encore mercredi, il est vrai, plus animés par le souci de limiter les charges des entreprises que par la volonté d'améliorer l'insertion des handicapés sur les lieux de travail.

« *Qu'il est triste qu'il faille légiférer pour permettre aux handicapés de trouver un travail.* » Tout le monde fait sien ce regret émis par M. Jean Bardet (RPR, Val-d'Oise). Mais, enfin, il faut bien constater la réalité et reconnaître avec M. Michel Ghysel (RPR, Nord) que « *laisser les mécanismes du marché agir seuls, ce serait pratiquement les exclure de l'emploi* ». Or, déjà tous les orateurs ont bien dû souligner que les handicapés sont les premières victimes de la crise de l'emploi. « *Plus d'un sur deux, bien qu'apte au travail, est privé d'emploi* », a expliqué M. Jean Proveux (PS, Indre-et-Loire), alors que, comme le dit le ministre, traduisant là le sentiment général : « *Que vaudrait une société qui ne se ferait pas un devoir d'assurer à ceux qui sont diminués une possibilité d'insertion professionnelle avec les autres, comme les autres, répondant à leurs capacités, les assurant d'un salaire normal et leur permettant de progresser professionnellement ?* »

Il faut donc légiférer. Le Parlement l'a déjà fait en 1975 par la loi d'orientation sur les handicapés. Mais chacun s'accorde à reconnaître que son dispositif cherchant à faciliter leur insertion professionnelle s'est révélé inadapté. Les socialistes eux-mêmes en avaient pris conscience, puisque M. Michel Delebarre avait préparé un projet dont M. Séguin s'est largement inspiré : remplacer pour les employeurs de multiples obligations de procédure par une obligation de résultat (*le Monde* du 17 avril 1987). Sur ce principe, le consensus est large. Seuls, une fois encore, les communistes font défaut.

« *Cette disposition se révèle être un leurre* » explique en leur nom M. Bernard Deschamps (PC, Gard), *dès lors que tout le reste du projet aboutit à un recul généralisé des obligations* » : le seuil des entreprises concernées est porté de 10 à 20 salariés ; le quota des handicapés qu'elles doivent employer est abaissé de 10 % à 6 % ; la pénalité en cas de non-respect de cette obligation « *est diminuée de moitié* ». M. Séguin a beau expliquer que les accidentés du travail ayant un taux d'invalidité inférieur à 10 % ne sont plus pris en compte dans le calcul, que cela revient à accroître le taux actuel d'emploi de 5 % à 6 % et donc à créer de 120 000 à 150 000 postes de travail, et surtout qu'une législation moins contraignante pourra être véritablement mise en application — ce qui n'est pas le cas de l'actuelle —, il n'a pas convaincu le PC : « *Vous avez passé un marché de dupes avec le patronat* », lui a dit M. Jean-Jacques Barthès (PC, Pas-de-Calais).

Les charges des entreprises

Les socialistes ne sont pas loin de faire la même analyse. M. Proveux lui fait remarquer : « *Les entreprises viennent de vous faire savoir, par la voix du CNPF, que les contraintes leur semblent encore trop lourdes ; voilà qui augure mal de l'application du texte.* » M. Séguin, effectivement, a dû batailler ferme dans les couloirs pour convaincre ses amis de ne pas trop écouter les organisations patronales en tentant d'amoindrir les contraintes qu'il veut imposer aux entreprises. Si M. Michel Hannoun (RPR, Isère) et M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) ont finalement renoncé à demander que le seuil minimal d'emploi des handicapés soit abaissé de 6 % à 5 %, nombreux sont encore ceux qui, comme M. Jean Desanlis (UDF, Loir-et-Cher) ou Lucien Richard (RPR, Loire-Atlantique), continuent à souhaiter des compensations sous forme de dégrèvement de charges sociales.

M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) a été encore plus loin en se livrant à une contestation en règle d'un dispositif, qu'il dit, pourtant, « *approuver dans l'ensemble* » : le seuil n'est pas « *très réaliste* » ; les sanctions sont si lourdes qu'elles sont « *une nouvelle charge pour les entreprises* », ce qui est en contradiction avec « *la politique économique d'ensemble du gouvernement* ». Etre strict avec les entreprises est une chose, mais l'Etat lui-même donnera-t-il l'exemple ? Fort de la situation actuelle, M. Jean-Pierre Delalande (RPR, Val-d'Oise), comme les socialistes, en doute. Regrettant qu'il soit juridiquement impossible de lui imposer des pénalités financières comme au secteur privé, le député RPR a prévenu le ministre : les parlementaires mettront en œuvre tous les moyens dont ils disposent pour contraindre le gouvernement à respecter ses engagements.

Car, là encore, tout le monde est d'accord. Quand M. Louis Mexandeau (PS, Calvados), dont chacun reconnaît la qualité de l'action qu'il a menée pour l'insertion des handicapés quand il était ministre des PTT, dit : « *Les textes ne valent que par l'application qui en est faite* », il souligne la même idée que M. Séguin quand celui-ci reconnaît que « *les textes valent surtout par la détermination de ceux qui sont chargés de les appliquer* ». Les agents économiques auront-ils la même détermination que celle manifestée mardi, lors de la discussion de ce texte, et, normalement, mercredi lors de son adoption par les hommes politiques ?

THIERRY BRÉHIER.

Politique

La réunion du comité central du PCF

MM. Marchais et Leroy veulent démasquer les contestataires

La seconde journée de la réunion du comité central du PCF, le mardi 19 mai, a été marquée par la mise en cause du « rénovateur » Claude Llabres (Haute-Garonne), accusé de « manquer de courage » pour avoir refusé de donner le nom du candidat présidentiel ayant sa faveur. M. Llabres a demandé à la direction de le décharger du « suivi » de la fédération de l'Ariège.

« La liquidation de Sève et de Llabres est en cours d'instruction. » Ce constat désabusé d'un membre du comité central décrit, à sa manière, une des facettes de la réunion. Une vingtaine d'intervenants ont déjà apporté leur soutien à la candidature de M. André Lajoinie pour l'élection présidentielle : *« Je ne souhaite pas être candidat,* a dit M. Charles Fiterman. *Le mieux est que tous les communistes se rassemblent autour d'André Lajoinie. »* Mais deux autres questions ont implicitement émergé au cours de la deuxième journée de discussion : le philosophe Lucien Sève est-il sur une mauvaise pente idéologique ? Le « rénovateur » Claude Llabres a-t-il le droit d'être contre la candidature Lajoinie sans faire une autre proposition ?

M. Sève, membre de l'équipe de direction de l'Institut de recherches marxistes (IRM), avait été violemment critiqué dans *l'Humanité*, juste avant cette session, par Mme Danielle Bleitrach, membre du comité central. Il a répondu, lundi, en parlant de critique *« déshonnête et ridicule »*, repoussant les *« sottises »* de Mme Bleitrach, qui étaient *« un manquement à la simple honnêteté intellectuelle »*. Mais il n'a guère pu compter que sur le soutien de l'historien Roger Martelli et la compassion de... M. Llabres.

M. Roland Leroy, en conclusion d'une intervention largement consacrée aux changements en Union soviétique, dans laquelle il a indiqué, en substance, que le PCF ne pourra pas rester *« neutre »* vis-à-vis des luttes idéologiques qui ne manqueront pas de naître, s'est étonné des termes utilisés la veille par M. Sève pour contrer Mme Bleitrach.

M. Llabres, dirigeant critique de Toulouse, a créé une certaine stupéfaction en donnant lecture à ses pairs d'une lettre envoyée à M. Georges Marchais après la démission de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes, fin janvier dernier. Appelant dans cette missive à une *« révolution culturelle »*, il a souligné dans son intervention qu'il n'avait rien à retirer aujourd'hui à cette lettre. *« Jojo, ce monde s'ensommeille par manque d'imprudence ! »*, a-t-il lancé sous la coupole de la salle du comité central en citant une chanson de Jacques Brel. *« Non seulement j'y suis allé mais je recommencerai,* a-t-il répondu à Mme Sylviane Ainardi (Haute-Garonne), qui lui avait reproché d'avoir participé à un débat d'un cercle *M* (1) avec un responsable des Verts allemands. *« Le débat dans le parti* [sur la désignation du candidat] *est un faux débat,* a-t-il dit. *La possibilité est formellement ouverte et culturellement exclue »*, a-t-il déclaré.

Après que M. Marchais eut indiqué qu'il n'avait pas répondu à la lettre de M. Llabres — *« Elle n'appelait pas de réponse, le bureau politique a décidé unanimement de ne pas engager de polémique »*, — et après une interruption de séance, quatre orateurs (Mme Janine Jambu, MM. Pierre Zarka, Guy Poussy et Nicolas Marchand) sont intervenus de la salle pour critiquer M. Llabres. Si ces intervenants laissaient entendre que M. Llabres manquait de courage en refusant de donner un autre nom, le secrétaire général a estimé que cette *« attitude est inacceptable et indigne pour un membre du CC »*.

Manifestement poussé par ses contradicteurs à proposer un candidat de substitution — *« Il ne peut, dans le comité central comme dans les comités fédéraux, y avoir un vote en termes de pour, contre ou abstention »*, a précisé M. Marchais, — M. Llabres a indiqué que la nuit allait lui porter conseil. A l'évidence, le but poursuivi par la direction est de faire apparaître d'autres noms, qui seront largement écrasés par celui de M. Lajoinie dans le processus de désignation. Un moyen de renforcer la « démocratie interne » et d'asseoir l'autorité du postulant à l'Elysée.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Cercle de réflexion mis en place par la revue *M* où se retrouvent des communistes « rénovateurs » ou critiques.

M. Juquin militant de Kanaky

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

La visite de M. Pierre Juquin en Nouvelle-Calédonie, à l'invitation du FLNKS, ne passe pas inaperçue. Dès son arrivée dans le territoire, le chef de file des communistes *« rénovateurs »* a exprimé son soutien au mouvement indépendantiste. *« Je ne suis pas venu en Kanaky avec ma carte d'identité française, mais avec un passeport européen. C'est un symbole,* a-t-il précisé. *Ici, en Kanaky, je ne m'estime pas en France. »*

Inutile de dire que ces propos ont valu à M. Juquin d'être traité comme un subversif. C'est ainsi que le grand sommet médiatique de ce voyage restera sans doute le bref passage de M. Juquin à l'antenne de Radio-Bleue, la voix du RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République).

Accueilli tel un démon venu attiser les tensions, l'ancien porte-parole du PCF a répliqué : *« La France est ici mal représentée par une politique, celle du RPR et du gouvernement, qui lui donne un visage caricatural contraire à sa vocation de défense ds libertés et des droits de l'homme. »*

Il a, ajouté que cette politique *« imbécile et irresponsable »* risque d'aboutir à une issue comparable à celle de la guerre d'Algérie. *« Si les Européens qui sont sur ce territoire veulent y rester,* a souligné M. Juquin, *il faut qu'ils reconnaissent le principe de l'indépendance du peuple canaque. »*

L'entretien a tourné court.

A. R.



Société

Le procès de Lyon

Deux magistrats ouest-allemands pour une leçon d'histoire

LYON
de notre envoyé spécial

« Dans une affaire pareille, on ne saurait être trop prudent. » Mᵉ Jacques Vergès a bien raison, même si son observation, à la fin de la septième journée du procès de Klaus Barbie, se voulait, comme à l'ordinaire, plus impertinente que sage. Il s'adressait alors à deux magistrats allemands, MM. Alfred Streim et Rudolf Holtfort. Ceux-ci, depuis cinq heures d'horloge, venaient de donner leur sentiment sur l'authenticité des télex par lesquels Klaus Barbie rendit compte à ses supérieurs de Paris de la rafle à l'Union générale des israélites de France et de la liquidation de la maison des enfants juifs d'Izieu. Pour l'un et pour l'autre, chargés depuis dix ans d'étudier dans leur pays les dossiers concernant plus particulièrement les activités du SIPO-SD dans la France occupée, cette authenticité ne peut faire de doute.

Il est vrai cependant que leur connaissance de cette période ne saurait résulter d'une expérience personnelle. M. Streim est né en 1932 et M. Holtfort en 1938. C'est bien pourquoi, pour ne pas manquer d'intérêt, leurs dépositions ne pouvaient exprimer que des points de vue tirés de leurs études respectives des documents et des procès conduits en Allemagne contre d'autres criminels nazis. Cela n'est évidemment pas négligeable.

Il était aussi assez émouvant de voir et d'entendre citer par l'accusation deux compatriotes de Klaus Barbie, appelés à livrer ce que leur a appris professionnellement l'examen de cette période de leur histoire regardée en face et de le faire un peu à *la manière qui est celle des* experts. Car c'est bien à la façon des experts qu'ils ont répondu aux questions du procureur général, M. Pierre Truche. On peut en juger par ce dialogue :

« Quelqu'un, au KDS de Lyon, aurait-il pu utiliser le nom de Barbie pour signer ces comptes rendus d'opérations contre les juifs ?

— Théoriquement oui, répondit M. Holtfort, *mais, durant les longues enquêtes que j'ai pu mener, je n'ai jamais vu de cas où quelqu'un s'est servi d'un autre nom que le sien. Il y avait à l'époque une structure hiérarchique telle que celui qui aurait agi de la sorte aurait commis une action qu'il n'avait pas le droit de faire. »*

C'est de la façon la plus simple qu'ils ont exposé les structures de la police allemande dans la France occupée et la manière dont était appliquée, dans ce système, la politique d'extermination des juifs.

— A Berlin, ont-ils rappelé, *il y avait le RSHA, office central de la sécurité du Reich, dirigé d'abord par Heydrich, puis par Kaltenbrünner. Cet office comportait une section des affaires juives, la section IV B, dirigée par Eichmann, qui donnait ses instructions par le canal du BDS à Paris, dirigé par Helmut Knochen, aux différents Einsatzkommandos installés dans les grandes villes de la France occupée. D'autre part, il y avait à Paris un chef supérieur de la police et des SS, le général Oberg, qui recevait, lui, directement les ordres de Himmler, Reichsführer SS, et pouvait les transmettre de son côté à Knochen, son adjoint. Mais il faut retenir que les Einsatzkommandos des grandes villes avaient la même structure que le RHSA lui-même; ils avaient leur section IV et, dans cette section, une sous-section IV B chargée des affaires juives. »*

Autorité directe sur la section antijuive

Dans l'affaire Barbie, l'une des questions essentielles est de savoir si l'accusé, chef de la section IV à Lyon, avait autorité sur la sous-section IV B, chargée des affaires juives. Klaus Barbie a assuré, tout au long de l'instruction, que cette *sous-section IV B de Lyon était* autonome.

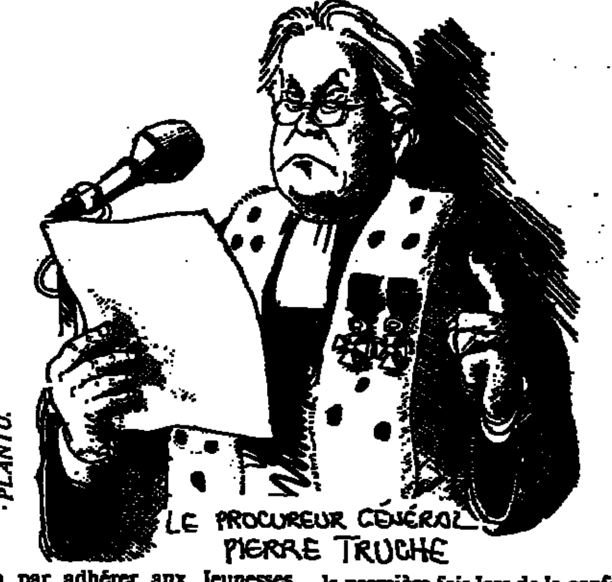
Pour M. Holtfort, *« cela est inexact ». « Le chef de la section IV B, chargée des affaires juives,* dit-il, *était automatiquement subordonné au chef de la section IV et recevait ses instructions de lui. »*

Cependant, la défense entend soutenir que le RSHA à Berlin ou le BDS installé à Paris pouvaient envoyer, dans telle ou telle ville, des commandos spéciaux pour des actions antijuives, sans que le chef local d'une section IV en soit obligatoirement informé.

Pour M. Holtfort, tous les dossiers dont il a eu à connaître dans ses fonctions de magistrat montrent que, même dans le cas où les commandos spéciaux ont pu opérer, c'était toujours le chef de la section IV qui signait et établissait les comptes rendus de telles opérations et intervenait personnellement dans leur exécution. Il ajoute : *« A la période où a eu lieu la liquidation des enfants juifs d'Izieu, au printemps 1944, le SIPO-SD de Paris ne pouvait plus faire arrêter et déporter autant de personnes que le souhaitait Berlin. C'est pourquoi une note fut adressée aux différents KDS de province, les invitant à agir de leur propre initiative. C'est pourquoi on peut donc penser que l'affaire Izieu; dont le compte rendu signé Barbie ne porte aucune référence à des instructions venues de Paris ou de Berlin, a bien été le résultat d'une initiative locale. »*

Ces questions et ces réponses touchaient directement au dossier. Pour en contrecarrer les effets, Mᵉ Vergès fit valoir que les hommes, armés et en uniforme, qui intervinrent à Izieu n'étaient pas des SS, ni des membres du KDS de Lyon, mais un bataillon de la « Flack » allemande, unité de défense antiaérienne de la Wehrmacht stationnée alors à Belley dans l'Ain. On voit là l'indice que l'affaire ne fut pas conduite à l'initiative de son client. Et, comme MM. Holtfort et Streim apportaient ce détail, ce fut pour lui une bonne occasion d'ironiser sur *« ces procureurs experts en activité du SIPO-SD en France ».*

De ces mêmes témoins, le procureur général attendait, lui, encore autre chose. Puisque le procès de Klaus Barbie doit être l'occasion de montrer les réalités de l'idéologie nazie à travers un homme qui commença par adhérer aux Jeunesses hitlériennes puis, en 1935, entra dans la SS, avant de devenir membre, en 1937, du Parti national-socialiste, il souhaitait savoir ce que recouvraient tous ces mots, tous ces noms, tous ces organismes. Les SS, par exemple, ne se distinguaient-ils pas selon leur affectation ? Les uns ne constituaient-ils pas l'unité combattante connue sous le nom de Waffen SS, alors que d'autres se retrouvaient affectés à la garde de camps de concentration ? Et de qui dépendaient de tels choix ?



Il fut expliqué ou rappelé par les témoins que dans l'Allemagne nazie, à partir de 1936, lorsque Himmler fut nommé Reichsführer, les SS prirent le contrôle de toute la police.

Au-dessus des lois

En théorie, a exposé M. Streim, ils devaient observer les lois de l'Etat, mais ils étaient au-dessus des lois et avaient leurs propres lois. On ne put savoir pourtant à quoi cela correspondait vraiment, ni quelle avait été la formation idéologique et pratique de Klaus Barbie à l'école de Bernau, près de Berlin, où il fit ses classes. Mais M. Streim insista beaucoup sur le fait qu'un SS pouvait parfaitement refuser un ordre dont le caractère criminel était reconnu. *« Cette thèse de l'obligation d'obéir, du « Führerprinzip », soutenue par les accusés de Nuremberg et maintenue jusqu'en 1960, a été détruite, abandonnée par ceux qui ont été poursuivis en Allemagne. Nous avons d'ailleurs de nombreux exemples de SS qui ont refusé certains ordres ou ont demandé leur mutation. La seule sanction qu'ils encouraient était alors l'envoi sur le front. »*

Il convenait aussi de revenir sur le sens de l'expression *« solution finale de la question juive »*, apparue pour la première fois lors de la conférence dite de Wansee, le 20 janvier 1942, sous la présidence de Heydrich, alors chef du RSHA, l'office central de la sécurité du Reich.

Pour M. Holtfort, il n'y a pas de doute. Ce jour-là ont été révélés les plans pour la réalisation d'une extermination. Mais ces plans avaient été évidemment conçus bien auparavant.

« Il n'existe pas de document écrit, mais l'on part de l'hypothèse que des instructions orales furent données par Hitler et que l'on usa alors d'un langage codé, dont seuls les initiés connaissaient la signification. C'est ainsi que, pour la France, les instructions furent transmises par le RSHA au chef du SIPO-SD à Paris ; les rafles et les arrestations furent effectuées conformément à ces instructions. On a dénombré en France soixante-treize convois de déportation pour soixante-quinze mille juifs emmenés vers les camps d'extermination de l'Est. »

Et M. Holtfort, lentement, pesant ses mots, comme s'il éprouvait une certaine gêne à les livrer, a continué : *« Nous savons, d'après les procédures instruites au parquet de Francfort sur ce qui se passa à Auschwitz, qu'au moment de leur arrivée les juifs étaient sélectionnés. Ceux considérés comme aptes au travail étaient affectés à des travaux qui, à plus ou moins long terme, devaient, de toute façon, entraîner leur mort. Quant aux inadaptés, c'était pour eux directement le gazage. Mais je veux ajouter qu'on peut déjà tirer une conclusion du sort qui leur était réservé par les conditions mêmes de leur transport, qui, déjà, entraînait des décès. Ainsi, l'extermination se trouvait planifiée dès le départ des trains. »*

Barbie savait

Cependant, ce « langage codé », cette réalité des horreurs de l'extermination, Klaus Barbie était-il de ceux qui les connaissaient ? Faisait-il partie de ces initiés, dont les témoins avaient parlé un peu plus tôt ? Pour M. Holtfort, cela paraît une certitude. Puisqu'un homme comme Danneker, chef de la section IV antijuive au BDS de Paris, a pu écrire des notes montrant sa parfaite connaissance d'un plan d'extermination, on peut dire que Barbie, chef, lui aussi, d'une section IV dans un service aussi important que celui de Lyon, savait de la même manière. Et ne savait-il pas déjà, par sa formation de SS, quelle était la doctrine national-socialiste sur ce chapitre ?

« Le principe de cette doctrine, a rappelé M. Streim, à la demande de certains avocats de la partie civile, *était la destruction de toute vie considérée sans valeur, pas seulement par l'euthanasie pour les infirmes ou les débiles, mais par la destruction de toute race décrétée inférieure. C'était la théorie de la suprématie de la race aryenne, les non-Aryens devant disparaître ou, pour le mieux, n'être que des serviteurs. » « Car Barbie,* a-t-il ajouté, *était un nazi convaincu. Sa vie, sa carrière, le montrent. Mais aujourd'hui, je peux dire qu'il n'a pas renoncé à ses convictions nazies. En 1969, nous avons pu savoir où il séjournait ; on nous a appris qu'il y avait à La Paz, en Bolivie, un homme qui fréquentait la colonie allemande et faisait des déclarations nazies et y chantait des chants nazis quand il avait trop bu. Il se vantait d'avoir été un officier supérieur en France occupée et aussi d'avoir été plus tard condamné à mort par contumace. Nous avons cru d'abord qu'il s'agissait de Danneker, mais comme nous avons su qu'il portait le nom de Klaus Altmann, nous avons pu faire des recherches et apprendre que c'était Barbie et où il habitait. »*

La riposte de Mᵉ Vergès

Ce fut le point de départ de la contre-attaque de Mᵉ Vergès. *« Voilà donc,* dit-il, *des témoins qui sont des procureurs de profession, qui nous exposent leurs certitudes que Klaus Barbie est resté un nazi impénitent. Comment se fait-il alors qu'ils n'aient pas demandé aussitôt son extradition ? »*

M. Streim rétorqua que les autorités allemandes étaient liées par des textes, qu'il n'y avait pas de convention d'extradition entre la République fédérale d'Allemagne et la Bolivie.

« De plus, nous savions que les Etats d'Amérique du Sud refusent toujours les extraditions et cela ne nous aurait pas mené bien loin.

— Pourtant, reprit Mᵉ Vergès, *la République fédérale devait bien demander l'extradition de Barbie en 1982 et une information avait bien été ouverte contre mon client dès 1963 en Allemagne ?*

— Oui, mais nous ignorions alors que Barbie avait fait l'objet d'un jugement par coutumace rendu par un tribunal militaire français.

— Ainsi, des spécialistes des activités du SIPO-SD en France ne savaient pas, en 1963, qu'un jugement public avait été rendu à Lyon... Savaient-ils du moins qu'à Izieu c'est une unité de la défense anti-aérienne qui effectua l'opération ?

— Non, admit M. Holtfort, *je ne le savais pas.*

— Maintenant qu'il le sait, ne va-t-il pas demander, pour le moins, contre les survivants éventuels de cette unité l'ouverture d'une procédure pour crime contre l'humanité ?

— Nous étudierons l'affaire et nous verrons effectivement quelles conclusions nous devons en tirer.

— Soit, mais comment expliquer que rien n'ait été engagé contre Knochen, qui était, si je ne me trompe, bel et bien le supérieur à Paris de Klaus Barbie ?

— Parce que Knochen a été jugé en France avec son supérieur Oberg et que ce fut un procès contradictoire, où l'un et l'autre ont répondu.

— Mais, reprit Mᵉ Vergès, *un procès où l'affaire d'Izieu n'était pas retenue à charge, que je sache. »*

Telle fut donc la riposte de la défense. Elle illustrait la manière de celui qui la représente, déjà tant proclamée, de faire du procès de Barbie le procès des autres. Mᵉ Vergès est apparu moins combatif dans son essai de riposte à l'affirmation d'authenticité par les deux témoins des deux télex. Il se borna sur ce chapitre à faire état de différences, éclatantes à ses yeux, d'écritures entre ces pièces et un autre télex parti, lui, de Marseille et produit, en la circonstance, comme pièce de comparaison. Mais, en dépit de son insistance, la différence qu'il voit, lui, entre les écritures, les deux témoins ne l'ont nullement perçue.

Au total, ce fut une rude journée, non par son intensité dramatique, mais par l'attention qu'elle exigeait, et qui, il faut le constater, ne fut pas toujours une attention soutenue.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un visiteur armé à la prison Saint-Joseph

En possession d'un revolver Remington-44, de calibre 8 mm, au canon scié, un homme a été appréhendé, mardi matin 19 mai, peu après 9 heures, par des gardiens de la prison Saint-Joseph de Lyon, où est incarcéré Klaus Barbie.

Christian Didier, quarante-trois ans, originaire de Saint-Dié (Vosges), se faisant passer pour un urologue de l'hôpital Necker de Paris, avait demandé à rencontrer le prisonnier pour effectuer une visite postopératoire. Mais le portique de sécurité auquel le visiteur a été soumis devait détecter immédiatement la présence d'un objet métallique, entraînant une fouille permettant aux gardiens de saisir l'arme de poing dont Christian Didier était porteur.

Une information judiciaire a été ouverte. Christian Didier, un ancien chauffeur de taxi, a déjà fait parler de lui à plusieurs reprises, cherchant à se distinguer pour faire connaître ses livres ou trouver un éditeur pour ses manuscrits.

En 1980, il avait, en vain, entrepris d'attirer l'attention sur lui en s'imposant 480 kilomètres de marche, entre Strasbourg et Paris, avec une pancarte explicative dans le dos (*le Monde* du 29 avril 1980). Plus récemment, il avait tenté de faire irruption sur le plateau de l'émission de M. Michel Drucker, « Champs-Elysées » sur Antenne 2 et de M. Michel Polac, « Droit de réponse » sur TF 1.

● **PRÉCISION.** — Dans le dossier intitulé « 1940-1944 : la répression antijuive en France » (*le Monde* daté 17-18 mai 1987), à la bibliographie volontairement limitée, il convient d'ajouter le livre de Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton, *Vichy et les Juifs*, Ed. Calmann-Lévy, 1981, 89 F.

Le procès à Pau de membres présumés du GAL

C'est la police espagnole qui embauchait
affirme un des accusés

PAU
de notre envoyé spécial

Devant la cour d'assises spéciale des Pyrénées-Atlantiques, la deuxième journée du procès de quatre membres présumés du GAL, accusés du meurtre du journaliste basque espagnol Xabier Galdeano, a révélé une lacune de l'instruction. Malgré les conclusions de l'enquête du SRPJ de Bayonne, malgré les accusations du « sergent recruteur » du commando du GAL, Alain Parmentier, malgré le témoignage du principal témoin à charge, Mˡˡᵉ Michèle Bekefi, aucun mandat d'arrêt, aucune demande d'extradition *a été diligentée pour amener* devant la justice française le commanditaire de l'attentat. Il s'agit d'Edouardo Mari-Chicha, qui dirige à Toremolinos, en Espagne, un institut de massage d'un genre spécial. Son beau-frère Carlos Gaston, qui demeure lui aussi sur la Costa del Sol et qui était en relation avec un des accusés, Guy Cantavenera, est recherché depuis 1978 pour le meurtre d'une réfugiée basque à Saint-Jean-de-Luz, attentat *revendiqué* par le « bataillon basquo-espagnol », prédécesseur du GAL.

La partie civile et la défense se sont unies pour solliciter un supplément d'enquête et donc la suspension du procès, afin que Mari-Chicha soit déféré devant la cour des Pyrénées-Atlantiques. Sa comparution pourrait permettre d'éclaircir la participation, dans cette affaire, de Guy Cantavenera, le seul *des quatre prévenus à proclamer son* innocence. L'unique témoin qui le charge, Mˡˡᵉ Bekefi, après être revenue à l'audience sur ses premières déclarations, a fini par reconnaître qu'elle avait reçu des lettres de menaces. Et l'avocat général, M. Bestard, a provoqué un incident d'audience en produisant ces documents, dont les parties ignoraient jusqu'alors l'existence, et en accusant Cantavenera d'en être l'auteur.

Considérant qu'il s'agissait là d'une violation des droits de la défense, celle-ci a aussitôt déposé des conclusions *sur* lesquelles la cour a sursis à statuer jusqu'à la fin de l'audition des témoins.

Autre temps fort de cette deuxième journée : les révélations d'Alain Parmentier sur le caractère politique de leurs « contrats » : *« Mari-Chicha m'avait dit qu'il travaillait pour les services secrets espagnols et que la police française n'était pas opposée à ce genre de mission ; c'est la police espagnole qui embauchait. »*

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Atermoiements procéduriers à la cour d'appel de Bordeaux

Les avocats de François Korber menacés de sanctions

BORDEAUX
de notre correspondante

Les avocats de l'ex-candidat RPR bordelais François Korber, sont menacés de poursuites disciplinaires sur la demande du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, M. Claude Jorda. Mᵉˢ Denys Sutter et Daniel Lalanne, du barreau de Bordeaux, et Mᵉ Thierry Lévy, du barreau de Paris, défendent François Korber dans une affaire où il est accusé de trafic d'or et de devises *avec le Luxembourg et du meurtre* de l'un de ses collaborateurs qui fut son complice.

Les deux procès devaient avoir lieu devant la cour d'assises girondine, l'un le 6 mai 1987, l'autre le 11 mai. Or ils ont été renvoyés. Les conditions dans lesquelles a été arraché le renvoi de la seconde affaire sont à l'origine de la démarche du procureur général. Mᵉˢ Lévy, Sutter et Lalanne ont été récusés par leur client. Commis d'office, ils ont alors refusé de plaider, contraignant ainsi la cour à ordonner le renvoi du procès.

C'est une dérive inacceptable de l'utilisation des failles du code de procédure pénale, dit en substance le procureur général, qui estime que les avocats de François Korber manquent à la déontologie de leur profession en aidant un accusé à choisir le lieu, la date de son procès et ses juges.

François Korber, qui purge actuellement deux peines correctionnelles pour outrages à magistrat et injures à agent de la force publique, pourrait être libéré — de manière anticipée ou non — dans le *courant de l'été.*

Dans ces conditions, les atermoiements procéduriers pourraient s'expliquer par l'acharnement de l'ancien candidat du RPR à comparaître libre devant les assises.

GINETTE DE MATHA.

Devant les projets de réforme

Mouvement de grève dans le personnel de l'éducation surveillée

A l'appel du SNPES et de la CFDT, une partie du personnel de l'éducation surveillée a observé une journée de grève le mardi 19 mai. Ainsi se poursuit un mouvement de protestation engagé en 1986, dès l'annonce des projets de réforme avancés par le ministre de la justice, M. Albin Chalandon. Soutenus par le Syndicat de la magistrature et par le Syndicat des avocats de France, les grévistes refusent la suppression de 209 postes en 1987 sur les 5 489 que compte l'éducation surveillée.

Ils s'inquiètent également de la création de « structures à surveillance renforcée » qui pourraient être gérées par des associations loi 1901, et où ne seraient accueillis que des mineurs ayant fait l'objet de condamnations pénales. L'ensemble de ces projets correspond, selon eux, à une volonté de liquidation de l'éducation surveillée au profit du secteur privé, avec un retour à des méthodes de répression et d'exclusion.

En Ile-de-France, où une coordination a été formée, la journée de grève a été suivie, selon l'administration, par 7 % du personnel. Une manifestation a eu lieu mardi devant le palais de justice de Paris, pendant laquelle des éducateurs *se sont* enchaînés aux grilles. Après avoir refusé de rencontrer Mᵐᵉ Michelle Gianotti, directrice de l'éducation surveillée, qui n'acceptait de recevoir qu'une partie des délégués, la coordination a maintenu son mot d'ordre de grève pour ce mercredi 20 mai.

● **Interpellations en Corse.** — Une quinzaine de personnes soupçonnées d'appartenir aux milieux nationalistes corses ont été interpellées, mardi 19 mai, à l'aube. Ces interpellations feraient suite à une série d'attentats commis récemment à Ajaccio et dans la région. Les personnes interpellées ont été placées en garde à vue au commissariat de police d'Ajaccio.

Société

Un sondage IPSOS sur les jeunes et l'aide au tiers-monde

Balavoine et Mère Teresa en vedette

(Suite de la première page)

Si la majorité des sympathisants de gauche pensent que l'Etat devrait consacrer davantage d'argent à l'aide au développement, la plupart des sympathisants de droite estiment qu'il vaudrait mieux affecter cet argent pour combattre la « nouvelle pauvreté » en France. *« La Corrèze avant le Zambèze »*, comme disait Raymond Cartier ? Plutôt une prise de conscience de la misère « à domicile », développée par le chômage.

Il est d'ailleurs significatif que Coluche, dont l'action caritative s'est essentiellement exercée en France avec les Restos du cœur, arrive en troisième position – après Balavoine et Mère Teresa – pour son efficacité dans l'aide au développement. L'abbé Pierre est également cité. On notera au passage que Balavoine et Coluche se sont tous les deux tués accidentellement et que leur mort tragique n'a pu qu'accentuer leur prestige.

Ethiopie d'abord

Quel est le sujet qui préoccupe le plus les quinze-vingt-cinq ans ? Le chômage, évidemment (82 %). Ils le lient à la nouvelle pauvreté (57 %). Mais les difficultés du tiers-monde (47 %) passent devant le SIDA (44 %).

Ces difficultés ne sont, pour la plupart des jeunes Français, ni l'analphabétisme ni la dictature, mais la famine et la sécheresse. Un pays est massivement cité : l'Ethiopie, alors que l'Inde ou le Bangladesh arrivent loin derrière. Sans doute l'influence d'une actualité récente et du fameux disque des Chanteurs sans frontières.

75 % des jeunes interrogés pensent qu'il faut aider au développement d'un pays quel que soit son régime politique. Une proportion encore plus forte (83 %) estime pourtant que l'aide financière des Occidentaux est détournée de sa destination initiale. Et il se trouve 62 % pour affirmer que l'aide au développement est un prétexte ou un moyen pour dominer les pays démunis.

Faut-il s'étonner de ces paradoxes ? 94 % des jeunes Français qui ont été associés à une aide au développement ne sont jamais allés dans le pays concerné. Mais sans doute l'ont-ils « vu » sur leur petit écran. A l'heure de la « charité business », fondée sur le marketing et la télévision, les images l'emportent sur les idées. Elles sont forcément passagères et un peu contradictoires.

ROBERT SOLÉ.

Quelles sont les personnalités dont le nom vous vient à l'esprit lorsque vous pensez aux actions efficaces d'aide au développement ?

	ENSEMBLE %
Daniel Balavoine	27
Mère Teresa	15
Coluche	11
France Gall	9
Bob Geldof	9
Médecins sans frontières	8
Michel Berger	5
Abbé Pierre	5
Chanteurs sans frontières	4
Bernard Kouchner	4
La Croix-Rouge	3
Renaud	3
Autres	20
Ne se prononcent pas	34
	(1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

Sondage réalisé par IPSOS, entre le 6 et le 13 mai 1987, auprès de 800 jeunes de quinze à vingt-cinq ans constituant un échantillon national représentatif de cette population.

Avez-vous ou non participé à une action en faveur de l'aide au développement, ne serait-ce que sous la forme de don ?

	Ensemble %	Garçons	Filles	Pratiquants religieux réguliers	Non pratiquants
Oui	40	36	43	61	36
Non	59	63	56	38	63
Ne se prononcent pas	1	1	1	1	1
	100	100	100	100	100

Les difficultés du tiers-monde vous préoccupent-elles énormément, beaucoup, peu ou pas du tout ?

	Ensemble %	
Enormément	12	70
Beaucoup	58	
Peu	29	30
Pas du tout	1	
Total	100	

Dans la liste suivante des actions conduites en faveur de l'aide au développement, quelles sont les quatre qui vous paraissent les plus efficaces ?

	ENSEMBLE %
L'aide apportée par Médecins sans frontières ou Médecins du monde	83
L'aide apportée par la Croix-Rouge	51
L'action des personnalités du show-business telles que les chanteurs sans frontières, ou band aid	41
L'action des personnes bénévoles se rendant sur place	40
La participation de la France aux programmes de coopération proposés par l'ONU, l'UNICEF ou l'UNESCO	40
L'aide apportée sur place par des associations comme Terre des hommes ou Frères des hommes	36
L'aide financière du gouvernement français	20
L'action des coopérants, techniciens et professeurs payés par le gouvernement français	18
L'aide apportée par l'Institut Pasteur	17
L'aide apportée par les missions catholiques ou protestantes	17
Les actions de jumelage entre une ville française et une ville d'un pays ayant besoin d'aide au développement	15
Ne se prononcent pas	3
	(1)

(1) Total supérieur à 100 % en raison des réponses multiples.

SPORTS

Coupe de France de football

Reims et Alès dans le dernier carré

Alès, Reims (deuxième division), Marseille et Bordeaux se sont qualifiés, mardi 19 mai, pour les demi-finales de la Coupe de France qui se disputeront les 26 mai et 2 juin prochain. C'est Reims qui a créé la principale surprise des quarts de finale en éliminant Laval (première division) dans l'épreuve des tirs au but.

Les résultats sont les suivants :

DIVISION I ENTRE EUX
*Lille b. Bordeaux 2-1 (1-3)
* Marseille et Lens 0-0 (1-0)

DIVISION I-DIVISION II
*Reims b. Laval (4 pén. à 2) 1-0 (0-1)

DIVISION II ENTRE EUX
*Strasbourg b. Alès 1-0 (0-2)

(Entre parenthèse le résultat du match aller. En caractère gras, les clubs qualifiés pour les demi-finales dont le tirage devait avoir lieu mercredi 20 mai à 19 h 15).

● TENNIS : McEnroe renonce aux Jeux olympiques. – L'Américain John McEnroe, septième joueur mondial et meilleur américain, a confirmé, mardi 19 mai, qu'il ne participerait pas aux JO de Séoul en 1988, en dépit de la décision du CIO d'ouvrir la compétition aux professionnels (*le Monde* du 13 mai). *« Pour moi, les Jeux sont réservés aux amateurs »*, a-t-il déclaré.

ÉDUCATION

Avec la multiplication des plastiquages

La situation devient de plus en plus difficile pour les enseignants en Corse

BASTIA
de notre envoyée spéciale

« Que le plastiquage soit reconnu comme accident de travail, il fallait y penser !... » Cent plaintes ont été déposées en Corse, depuis cinq ans, par des professeurs continentaux, en majorité du secondaire. Vingt pendant les seules vacances pascales en 1987.

Le vendredi 15 mai, les enseignants ont fait grève dans le primaire (à 60 %) et le secondaire (à 75 %). Leurs élèves ont suivi à 90 %. Des syndicats aussi éloignés que la FEN et le SNALC font cause commune contre le terrorisme. Le SGEN-CFDT, tout en dénonçant les attentats, ne s'associe pas à cette action. Seul le SCI (syndicat des enseignants corses), nationaliste, défend une position évidemment différente.

Hier, ces organisations nationales pressaient leurs adhérents de résister... Aujourd'hui, elles exigent du ministère qu'il assume ses responsabilités : *« La défense de l'école de la République. »* Les victimes qui veulent partir doivent pouvoir le faire sans préjudice supplémentaire, en bénéficiant d'une *« mutation exceptionnelle, sans perte de barème, et conforme aux vœux de la victime »* et de *« l'indemnisation rapide »* des dégâts causés par les explosifs.

Une évolution qui satisfait les plus farouches nationalistes. *« Enfin*, disent-ils, *les enseignants continentaux posent le problème de fond : celui de leur présence dans ces emplois que des Corses souhaitent occuper pour le retour au pays ».*

L'enseignement français est un *« vecteur de colonisation française »*, déclare l'ex-FLNC, dans une lettre envoyée le 27 mars à des syndiqués continentaux, où il dénonce *« le rôle peu ragoûtant des syndicats jaunes »*. *« Il faut que vous preniez une décision : celle de partir. Ceci est le premier avertissement. »*

« Je paie de ma poche 9 000 francs pour être fonctionnaire de l'Etat. Trouvez-vous cela normal ? » Cet homme discret, professeur en Corse-du-Sud depuis des années, va payer cette somme à la suite d'un plastiquage. Il n'a reçu ni lettre de menaces ni coup de téléphone anonyme. Mais un pain d'explosif a fait voler en éclats, à 21 h 30, sa porte et celles des voisins et le plafond du palier. Depuis, le voisinage est plus réservé. Le propriétaire a donné congé. *« Ce n'est qu'un début*, conclut le malheureux. *On connaît la suite. Des collègues en sont à leur cinquième plastiquage. Je n'ai pas envie de travailler le fusil dans le dos. Je demande à partir. »* Ses démarches au rectorat n'ont pour le moment pas abouti.

« Ce n'est qu'un début »

Si l'on reconnaît au ministère que l'enseignement en Corse peut être *« usant »*, on se refuse à envisager un rapatriement systématique qui *« irait dans le sens des auteurs des attentats »*. On affirme que des dérogations aux règles de mutation peuvent être accordées dans des cas exceptionnels. Le nouveau recteur de Corse, qui prend ses fonctions jeudi 21 mai, a reçu des instructions pour apporter un soutien psychologique aux enseignants et accorder des prêts à ceux qui ont subi des dommages.

Ces assurances suffiront-elles à rassurer les professeurs ? *« Jusqu'à présent, nous avons assumé seuls le fonctionnement de l'institution »*, constatent les militants de la FEN, le syndicat le plus visé. Pour eux, la situation est *« très grave »* : *« Faute de candidats, la déqualification s'accélère. Des agrégés, des certifiés s'en vont sous la menace. Ils sont remplacés le plus souvent par des auxiliaires. »*

Ils estiment que la « corssication » des emplois réclamée par les nationalistes *« est un mythe qu'il faut démonter »*. Ils pensent que les Corses ne sont pas légion à vouloir rentrer au pays et observent que les instituteurs recrutés sur l'île, très majoritairement corses, ont largement participé à la grève du 15 mai.

Parmi les nationalistes, certains s'interrogent sur l'opportunité de ces plastiquages et estiment qu'il suffirait de reconnaître la spécificité culturelle de l'île, sa langue, pour *« désamorcer les bombes »*.

Les parents d'élèves ne se manifestent pas encore publiquement, même si beaucoup dénoncent en privé ces plastiquages. Deux fédérations ont bien apporté leur soutien aux grévistes, mais ceux-ci se sentent de plus en plus isolés. *« Il faut que le problème sorte des frontières de la Corse »*, demande la coordination intersyndicale. Mais, observe désabusé cet enseignant corse de Bastia : *« Les collègues du continent ? Ils s'en foutent. »*

DANIELLE ROUARD.

Le Monde

EDUCATION

Le minitel au secours des inscriptions à l'université

La télématique permettra-t-elle de résoudre le casse-tête des inscriptions universitaires dans la région parisienne ? L'administration l'espère, en jurant que le minitel ne se transformera pas en petite machine à sélectionner.

LE minitel permettra-t-il de mettre fin à la traditionnelle « émeute des inscriptions » dans la région parisienne ? L'éducation nationale l'espère. Dès à présent, les quatre-vingt-cinq mille élèves de terminale de la région sont invités à faire connaître par télématique leurs vœux pour les études supérieures. Ils ont, pour cela, jusqu'au 30 mai. Cette opération, indépendante des procédures d'inscription proprement dites organisées par chaque université, est destinée à aider l'administration à prévoir les capacités d'accueil nécessaires dans chaque établissement. Mais de son côté, l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) va plus loin et lance, dès maintenant, la première opération totale d'inscription par minitel.

Objectif officiel dans les deux cas : rationaliser la gestion des inscriptions et éviter la course folle qui conduit, chaque année, les nouveaux bacheliers à s'agglutiner dans d'interminables files d'attente et à courir d'université en université pour obtenir une place avant que la porte ne se referme devant eux. C'est la « règle de l'autobus », implacable et stupide, qui avantage les élèves reçus sans oral au baccalauréat, mais aussi les plus vindicatifs et... les plus rapides.

La course aux inscriptions est devenue le symbole d'une sélection sournoise et illégale. Certaines universités choisissent, en effet, dans la foule des candidats ceux qui ont obtenu les meilleures notes au bac, et refusent les bacheliers des séries jugées non nobles. Or, après la révolte de décembre, le mot « sélection » est plus que jamais tabou, et les promoteurs des deux systèmes télématiques inaugurés cette année s'emploient à réfuter toute accusation de ce genre. *« Ce que nous avons fait en 1986 en matière de choix d'étudiants, nous le refaisons cette année, ni plus ni moins. Mais sans le traumatisme des files d'attente »*, affirme M. Michel Garnier, président de l'université Paris-VI. Dans cette université, seuls les candidats certains de pouvoir s'inscrire seront convoqués pour retirer un dossier ; les autres recevront sur leur minitel, puis par courrier, un message poli les informant que *« les capacités d'accueil de l'université ne permettent pas de satisfaire* (leur) *demande »*. Fini donc, les crises de nerfs dans les files d'attente et surtout les rassemblements de mécontents devant les bureaux d'inscription, lieux privilégiés d'agitation et d'adhésion pour les syndicats étudiants.

Le récent congrès de l'UNEF-ID (*le Monde* du 11 mai) ne s'y est pas trompé, qui a violemment condamné le système télématique de Paris-VI, *« exemple-type du renforcement de la présélection à l'entrée de l'université »*. En mars dernier, les élus de ce syndicat avaient pourtant approuvé le projet minitel au conseil d'administration de l'université, car *« il ne change rien à la politique déjà menée »*. Mais aujourd'hui, ils estiment qu'on veut les empêcher de *« rencontrer les étudiants mécontents »*.

L'autre débat soulevé par l'introduction de la télématique est celui de la transparence. Informera-t-on précisément les candidats de l'utilisation faite des données personnelles qu'ils communiquent à la machine ? Officiellement, l'opération « Ravel » (recensement automatisé des vœux des élèves) mise en place par les trois académies de l'Ile-de-France (Paris, Créteil et Versailles) est destinée à recueillir, avant le bac, les souhaits des lycéens, pour mieux répondre à leurs demandes d'orientation et ajuster, avec plus de précision et de rapidité, les formations aux besoins. Mais dira-t-on aux élèves que le fichier constitué doit être partiellement communiqué sur support magnétique, dès le 9 juin, aux présidents d'université ? En fait, peu d'entre eux ont les moyens informatiques d'exploiter ce fichier. Et chaque université ne recevra que la liste des lycéens qui l'ont demandée en premier choix, cela afin d'empêcher les établissements les plus prestigieux de se disputer les mêmes élèves.


MICHEL BARET/RAPHO

Inscription à l'université Paris-I.

Cependant, plusieurs des données transmises – date de naissance, adresse – constituent des critères de sélection potentiels, *même s'ils sont rudimentaires*. Quant à la série du bac préparé, élément décisif pour les universités, elle ne sera pas en principe transmise. Mais, indique un responsable de l'opération, *« elle pourra être divulguée aux présidents qui en feront la demande »*. Coincés entre l'impossibilité légale d'afficher des critères précis de sélection et la nécessité de dédramatiser les inscriptions, les gestionnaires des rectorats cherchent une voie. Les universités, elles, sont autonomes et se sentent plus libres pour utiliser les données collectées par minitel.

A Paris-VI, université scientifique, on indique que l'opération télématique permettra d'écarter les bacheliers A, B, F et G qui *« ne pourraient pas suivre un DEUG chez nous dans de bonnes conditions »*. Pour les autres, la barre d'accès sera fixée en fonction des notes obtenues au bac en mathématiques, physique et sciences naturelles, elles-mêmes saisies par minitel.

« Le problème est simple, explique M. Michel Garnier. *Nous attendons trois mille cinq cents demandes pour environ deux mille deux cents places, dont trois cents ouvertes spécialement à la rentrée dans un nouveau centre à Versailles. Si nous étions hypocrites, nous n'aurions pas recours à l'informatique. »*

Reste à mesurer l'efficacité réelle des deux opérations annoncées. L'inquiétude des promoteurs de « Ravel » vient d'abord des conditions de saisie des données imposées aux lycéens. Chaque élève de terminale devra pianoter à son tour sur un minitel souvent installé actuellement dans le bureau du proviseur. Certains chefs d'établissement ont déjà accueilli l'opération avec mauvaise humeur, l'accusant de désorganiser la vie de leur lycée et d'être « inutile ». Dans le cas de Paris-VI, personne n'est certain que tous les candidats pourront se connecter en temps voulu.

Cette université, qui dispose d'un important centre de calcul, a mis au point un système informatisé global que serait capable de suivre tous les élèves parisiens de terminale, depuis leurs vœux du mois d'avril juqu'à leur inscription dans une université, en intégrant leurs résultats au bac. Ce projet a été refusé cette année par les recteurs de la région parisienne qui lui ont préféré le système « Ravel », plus limité. Mais ses auteurs ne désespèrent pas. Dès 1988, l'informatique va faire son entrée dans chaque centre du baccalauréat, où les résultats définitifs pourront être saisis en direct. L'ordinateur pourra alors aider les universitaires et l'administration à gérer le destin de chaque bachelier. Mais il ne tranchera pas à leur place la question de la sélection à l'entrée des universités...

PHILIPPE BERNARD.

Orsay reçoit

LA panique des inscriptions ? L'université Paris-Sud (Orsay) affirme ne pas la connaître. Pendant que les facs du quartier Latin sont prises d'assaut par les nouveaux bacheliers, Orsay inscrit paisiblement ses nouveaux étudiants en première année.

La situation périphérique de l'université par rapport à la capitale n'est pas l'unique explication de cette sérénité. Si Paris-Sud est trop excentrée pour prétendre attirer l'ensemble des bacheliers d'Ile-de-France, elle n'en est pas moins l'une des toutes premières universités scientifiques françaises.

Le secret des inscriptions « en douceur » à Orsay semble résider dans un vaste effort d'information et de dialogue avec les lycéens de terminale engagé en 1984, en application de la loi Savary sur l'enseignement supérieur. L'idée de base est simple : il n'y a pas de bonnes inscriptions sans une information complète des futurs étudiants. Tout au long de l'année scolaire, les responsables de l'Office des carrières et de l'orientation (OCO) de l'université visitent les lycées, dans la couronne sud de Paris, pour expliquer l'organisation et la finalité des études à Orsay, et la procédure d'inscription. Les proviseurs, parents et conseillers d'orientation sont également reçus.

Dès la fin juin, tous les lycéens intéressés doivent participer à une des séances d'information, programmées pendant trois semaines. Un responsable de l'OCO et un enseignant y insistent sur les exigences de chaque filière et sur les possibilités ouvertes aux bacheliers non scientifiques : année de remise à niveau scientifique « en blanc » pour les lauréats des séries A et B, modules spécifiques pour les bacheliers F. Un « ticket », qui permettra de retirer un dossier d'inscription à une date précise après les résultat du bac, est délivré à tous les participants des séances d'information.

Après avoir rempli son dossier, le candidat est reçu individuellement, éventuellement avec ses parents, par un enseignant du module qu'il a choisi et par un membre de l'administration. Il doit présenter son dossier scolaire depuis la seconde et ses résultats au bac. Cet entretien, précise Mme Frémont-Lamouranne, vice-présidente de Paris-Sud, n'est pas destiné à sélectionner les candidats, mais *« à préciser leur projet, à adapter leur orientation à leurs possibilités »*. Peu de bacheliers toutefois renoncent à s'inscrire.

Résultat : les étudiants de Paris-Sud savent en principe tous pourquoi ils se sont inscrits, et l'université peut se targuer d'une manière de record : seuls 6 à 7 % des inscrits s'évaporent avant les examens de fin de première année.

Pianotez « Ravel » sur le 3614

TOUS les élèves de terminale d'Ile-de-France sont invités – *jusqu'au 30 mai* – à formuler sur un minitel dix vœux maximum, pour leur inscription dans l'enseignement supérieur. Ils choisiront leur filière (université, BTS, classe préparatoire, IUT), leur spécialité (droit, sciences, etc.) et leur établissement. Afin d'éviter les plaisanteries, l'opération Ravel aura lieu exclusivement dans les lycées, sous la surveillance de l'administration, qui dispose d'un code d'accès secret.

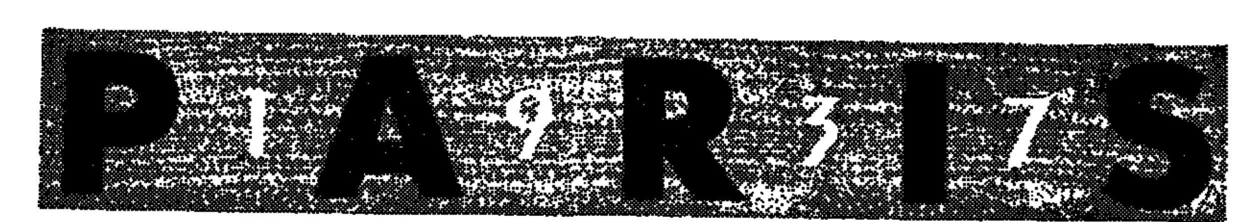
Le premier choix exprimé par les élèves sera communiqué, *le 9 juin*, aux présidents des treize universités de la région parisienne, qui pourront choisir de les convoquer ou non pour une inscription, ou de ne pas utiliser cette liste. Dès l'ouverture des inscriptions, *le 6 juillet*, les universités devront mettre à jour le fichier en communiquant aux rectorats la liste des élèves définitivement inscrits. Vers le *20 juillet*, une liste des bacheliers restés sur la touche sera dressée. Ils pourront alors être orientés en fonction de tous les vœux qu'ils auront exprimés.

Pour l'université Paris-VI, c'est l'inscription proprement dite qui s'effectuera par minitel. Tous les candidats à cette université doivent s'adresser par écrit au service de la scolarité *avant le 31 mai* (1). Ils recevront en retour un code confidentiel d'accès au serveur télématique, à contacter dès le *10 juin*. Sitôt les résultats du bac connus (notes, mentions), les candidats devront les saisir sur minitel. Avant le *15 juillet*, ils auront tous reçu, toujours sur minitel, une réponse à leur demande : soit un rendez-vous pour venir retirer leur dossier d'inscription, soit un refus, confirmé par écrit, pour cause de *« dépassement de la capacité d'accueil »*.

(1) Une déclaration d'intention comportant le nom, le prénom, l'adresse, la nature du baccalauréat préparé, un certificat de scolarité et un timbre doit être adressée à M. Philippe Charignon, scolarité 1er cycle, bât. M, 4, pl. Jussieu, 75232 Paris Cedex 05.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



37/87, cinquantenaire de l'Exposition des arts et des techniques

Du marbre et de la lumière

A défaut d'organiser, pour 1989, une Exposition universelle à Paris, la municipalité parisienne se contente de célébrer par toute une série de manifestations la dernière, qui eut lieu sur le sol français, en 1937. Dédiée aux arts et à la technique, elle exalta un sage néo-classicisme dont il reste des traces considérables sur la colline de Chaillot.



L'inauguration de l'exposition avec les présidents Lebrun, Blum et Herriot.

On est bien loin de la frénésie technologique qui animait l'exposition de 1900, mais le futur n'est pas oublié grâce à la présence massive des nouveaux médias : radio, cinéma, télévision, publicité. L'avenir proche, beaucoup plus inquiétant, se profile : de part et d'autre du pont d'Iéna, deux pavillons colossaux s'affrontent. Celui de l'URSS et celui du IIIe Reich.

Dernière fête avant l'orage

LE 24 mai 1937, à 15 h 30, Albert Lebrun, Léon Blum et Edouard Herriot, présidents respectivement de la République française, du conseil des ministres et de l'Assemblée nationale ; tous trois en queue-de-pie, le « huit-reflets » vissé sur la tête, inaugurent de concert l'Exposition internationale de Paris. Dans les gravats. A l'exception de celui de la presse, aucun des bâtiments français n'est prêt. En revanche, deux mastodontes, l'un russe, l'autre allemand, s'affrontent déjà de chaque côté du pont d'Iéna. Le pavillon italien est achevé depuis un bon mois. Celui des Etats-Unis, gigantesque cinéma de Sunset Boulevard, est planté au bord de l'eau ; comme ceux de la Grande-Bretagne et de la Belgique, au pied de la tour Eiffel. La Seine, en effet, est l'épine dorsale de l'exposition, qui s'étend de la colline de Chaillot à l'Ecole militaire et de l'île aux Cygnes à la place de la Concorde : 105 hectares où sont dispersés 300 pavillons, dont 44 étrangers.

« Une singulière loi de l'histoire veut que depuis soixante ans nos expositions aient toujours accompagné ou suivi de graves crises politiques », prévoyait Léon Blum à la veille de son ouverture. Mais pouvait-il se tromper ? L'horizon de ce printemps est particulièrement chargé de nuages. En Europe, les démocraties se réduisent comme peau de chagrin. Hitler rêve tout haut d'un Anschluss avec l'Autriche. L'Italie fait main basse sur l'Ethiopie. Radek et les dix-sept membres de son « groupe », inculpés à Moscou, avouent tout ce qu'on voudra avant d'être fusillés. La guerre civile ravage l'Espagne où l'aviation allemande, au service des nationalistes, pilonne Guernica. En France, l'euphorie des premiers mois du Front populaire s'estompe. Depuis bientôt un an, Léon Blum préside aux destinées d'une France déchirée. Les Ligues ont été dissoutes, mais la Cagoule complote. Provocation : elle va faire sauter le siège du CNPF, près de l'Etoile. A Clichy, communistes et partisans du colonel de La Rocque s'affrontent. Les forces de l'ordre interviennent. Il y aura 5 morts et 500 blessés. Les grèves ralentissent l'activité du chantier de l'exposition. Léon Blum avait symboliquement souhaité l'inaugurer le 1er mai. Le délai semble impossible à tenir. Pour la plus grande joie de la presse de droite. Thierry Maulnier exulte : *« L'exposition dont on avait annoncé qu'elle serait le triomphe du Front populaire ne sera pas prête ? Bonne nouvelle ! »*

Effectivement, le public devra attendre la fin juin avant de profiter de la totalité des espaces. Et encore certains d'entre eux n'ouvriront-ils qu'à la veille de la fermeture, comme la grande salle de spectacle du Palais de Chaillot. Voire après, comme le Musée des travaux publics des frères Perret. Pourtant l'exposition tant moquée va trouver son rythme et finalement drainer des foules considérables : 34 millions de visiteurs en six mois. Plusieurs fois par semaine, des « féeries nocturnes », rythmées par Honegger, Auric ou Milhaud, attirent des milliers de spectateurs sur les quais de la Seine transformée en coulée lumineuse. Charles Trenet apparaît un soir, entre deux feux d'artifice, au premier étage de la tour Eiffel embrasée.

La lumière est le leitmotiv de cette entreprise. L'un des pavillons majeurs de l'exposition, construit par Robert Mallet-Stevens et Georges Pingusson, est dédié à l'électricité. Placée au fond de la perspective du Champ-de-Mars, sa façade légèrement incurvée forme un écran géant de 600 mètres carrés, visible de la terrasse de Chaillot et sur lequel, à défaut des films initialement prévus, des vues panoramiques sont projetées. Une série de projecteurs balaient le ciel de leurs pinceaux, et la lanterne du phare d'Ouessant, la plus puissante du monde à l'époque, est placée dans l'axe de la composition. Devant le bâtiment, une étincelle de 7 mètres stupéfie les badauds. A l'intérieur, devant la fresque de Dufy, *la Fée électricité* (60 mètres de long sur 10 mètres de haut), un disjoncteur géant de 500 000 volts scelle le mariage des arts et de la technique, thème officiel de l'exposition. Un millier d'artistes ont été sollicités. Chaque pavillon est orné de fresques. Les dizaines de statues qui peuplent l'espace sont autant d'hommages au classicisme retrouvé. La modernité se réfugie chez les Espagnols, qui abritent Picasso, Calder et Miro.

Mais l'Exposition de 1937, c'est aussi le triomphe des médias. La presse a son pavillon. La radio aussi. Le cinéma est omniprésent, et le bâtiment « Photo-ciné-phono » montre pour la première fois au public la télévision. Pour la première fois aussi, la publicité a droit de cité. Un immense grillage métallique court le long de la façade du bâtiment qui lui est réservé, où des enseignes lumineuses, des affiches, vantent le vin Nicolas ou les lames Gillette, à côté des slogans qui sont sur toutes les lèvres : *« Pas de bonne semaine sans week-end... »*

Les organisateurs n'ont pas négligé pour autant les vieilles ficelles qui assurent immanquablement le succès de telles manifestations. L'île au Cygne sacrifie à l'exotisme. Les visiteurs y déambulent entre deux rangées de constructions rappelant le *charme* et la *diversité* de l'empire colonial français. Sur l'esplanade des Invalides, les amateurs d'émotions fortes essaient les attractions d'une fête foraine new-look.

L'exposition s'achève mieux qu'elle n'a commencé. Les députés votent même une motion pour la prolonger l'année suivante. Le Sénat refusera ce dernier feu d'artifice. Elle ferme ses portes le 28 novembre. Le froid s'installe. Les colonies massées sur l'île aux Cygnes grelottent, les pieds dans l'eau. En démontant leur pavillon, l'Autriche et la Tchécoslovaquie n'imaginent pas encore qu'elles seront bientôt rayées de la carte. Pourtant, les menaces se précisent. En Espagne, Bilbao est tombée. Les Japonais bombardent Shanghai. Le maréchal Toukhatchevski et sept généraux de l'armée soviétique sont passés par les armes. Chautemps a remplacé Blum à la tête du gouvernement. Le Front populaire agonise. André Malraux publie *l'Espoir*, mais Michel Leiris, après avoir contemplé l'hommage à Guernica, écrit : *« Picasso nous envoie notre lettre de deuil : tout ce que nous aimons va mourir. »*

EMMANUEL DE ROUX.

Monuments à la paix

C'EST au Musée d'art moderne de Paris que se déploie la principale et splendide évocation du cinquantenaire de « 37 ». L'exposition a été organisée par l'Institut français d'architecture, avec soin, force documents d'origine et tout ce qu'il faut de maquette. Le commissaire en étant Bertrand Lemoine, on pouvait s'attendre à un travail sérieux et poussé, et le monumental catalogue en est la preuve. Mais l'architecture, genre volontiers considéré comme austère, trouve en outre son lot de plaisir, de surprises, d'émotion.

Il est vrai que l'Exposition de 1937 porte avec elle une charge de mystère et de soufre, qu'elle est sortie des consciences, occultée par les événements qui vont suivre, alors qu'elle a laissé trois des plus visibles monuments de Paris : le palais de Chaillot, si inutilement et cruellement mutilé ; le Musée des travaux publics de Perret, qui aurait sans doute fait l'affaire pour ce musée de l'architecture dont on parle tant aujourd'hui si le Conseil économique et social n'y avait trouvé son siège ; enfin « les » musées d'art moderne, ou palais de Tokyo.

Rarement exposition internationale aura si bien collé à son temps, dans ses perfections et ses imperfections, ses certitudes et ses inquiétudes. Et rarement l'architecture, puisqu'elle en fut assurément l'expression la plus aboutie, aura traduit d'aussi près les réalités politiques, sociales, esthétiques d'une époque. Ces manifestations conçues et financées par les grands producteurs de poudre aux yeux réussissent en général à masquer les plaies d'une époque derrière la célébration de l'industrie, du progrès, sinon d'un futur auquel « 37 » fit bien de ne pas se référer. Pourtant le futur était là, l'architecture le montre, même si le passé restait maître, l'architecture encore le prouve.

Les acteurs de « 37 » se savaient-ils ainsi écartelés ? Le face-à-face, désormais légendaire, des pavillons allemand et soviétique restait sous les ailes protectrices du palais de Chaillot, temple lyrique d'un pays bientôt vaincu. Les Etats-Unis, à la va-vite, n'avaient pas vraiment déployé les efforts d'un plan Marshall pour courtiser le continent européen. Ils avaient fait appel à Wiener, Higgins et Levi, noms qu'il est inutile de retenir ici, l'année même où Mies Van der Rohe quittait Berlin pour Chicago.

En France, nation invitante, Le Corbusier, qui n'était déjà pas le moins connu des architectes, se vit, lors du concours pour le palais de Tokyo, préférer les noms de Dondel, Aubert, Viard et Dastugue, tandis que Carlu, Boileau et Azéma, qui eurent finalement l'honneur et la gloire d'édifier le palais de Chaillot, obtenaient un quatrième prix. Le Corbusier dut aller camper porte Maillot, où furent plantés les voiles du pavillon des Temps nouveaux.

La modernité, terme dont la saveur n'avait pas encore un arrière-goût de passé, était pourtant présente. Le pavillon espagnol s'honorait non seulement de la signature de José-Luis Sert, mais d'abriter le *Guernica* de Picasso, présage de nouveaux carnages. La Finlande avait déjà su reconnaître son génie en Alvar Aalto, seul évident représentant du style international, mais dont le bâtiment simple et compact confirmait l'indécision stylistique et de l'époque et de l'exposition. Seul ? On aurait tort d'oublier, même s'ils ont acquis moins de célébrité, l'architecte du Japon, Junzo Sakakura, ou ceux de la Norvège, Knut Knutsen et Arne Korsmo.

Et puis, parmi les pavillons français voués aux arts, aux techniques, aux soins ou au bonheur du corps, voici quelques prouesses qui donnent l'aune d'une liberté formelle, si bridée ailleurs par les règles d'un classicisme péremptoire. Pour la mémoire, on citera les noms de Mallet-Stevens, Pingusson, Camelot... Mais on voudrait que soient exhumés ceux des auteurs du pavillon des métaux (Dorian, Paquet, Vitry) restés dans l'ombre de leur ferronnier Subes. Ceux encore du pavillon de Saint-Gobain (Coulon et Adnet). Enfin, la trentaine de portes de l'Exposition internationale mériteraient à elles seules une étude exhaustive.

A cette floraison au vocabulaire hésitant, il faudrait d'ailleurs ajouter la Tour de la paix, née trop tard, sans doute, dans l'esprit des organisateurs pour avoir un bien grand effet sur celui du public et des nations du monde. Cachée sur cette colline qu'on a si joliment dite « inspirée », elle avait d'ailleurs l'allure martiale de la colonne trajane. Par sa hauteur, elle associait la joie vengeresse de son profil phallique aux deux pavillons guerriers de l'URSS et de l'Allemagne nazie. Mais la symétrie de son contexte faisait évidemment allégeance et aux muses préférées d'Hitler, si magistralement suivies par Albert Speer sur les bords de la Seine, et à l'ordre martelant de Boris Iofan dans le pavillon de l'URSS, et à l'harmonie impériale de l'envoyé italien, Piacentini. Et elle répondait à la sage soumission de Carlu, Boileau et Azéma, aux règles d'un classicisme qu'ils imaginaient, pour leur part, tempéré.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Jusqu'au 31 août. Catalogue 510 pages, 270 F.

Le cinquantenaire de l'Exposition

CALENDRIER

Les manifestations



SYGMA

UNE vingtaine de manifestations sont prévues pour célébrer le cinquantenaire de l'Expo 37.

Déjà visibles : au Musée de l'homme, « L'ancien Pérou ». Au Musée des arts et traditions populaires, « Cinéma forain » et « Les clés de la fortune ». Au Palais Galliera, « Paris-Couture, années 30 ». Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, « L'Expo 37 ». Au Grand Palais : « Costumes, coutumes ».

A partir du 20 mai, à la mairie du seizième arrondissement, « Architecture années 30 ». Le 24 mai, au Musée de la marine, concert par le quatuor Suk. Le 27 mai, à l'Orangerie des Tuileries, « Les dessins de *la Fée électricité*, de Dufy ». Le même jour, « Océan des hommes » et « Evocation de la flotte française de 1937 » au Musée de la marine. Le 31 mai, au Théâtre du Rond-Point, concert de l'ensemble Ars Nova, avec Hélène Delavaut. Les 2, 3, 4 juin, création de la compagnie Lolita au Théâtre de l'Escalier d'or (18, rue d'Enghien). Le 12 juin, « L'art indépendant en 1937 », au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Le 15 juin, inauguration du nouveau hall du Musée de l'homme. Le 19 juin, « Images de jardins », au Musée national des monuments français. Le 19 juin, grande fête de la lumière, en nocturne, sur les bords de la Seine avec la participation du Japonais A-Yo et de Charles Trenet.

ARTS PLASTIQUES

Un classicisme de bon ton

Près d'un millier d'artistes ont été conviés à participer à la décoration de l'exposition de 1937. Un néo-classicisme de bon ton s'étale. Seule l'Espagne républicaine a joué vraiment le jeu de la modernité avec Picasso, Calder et Miro.

LE programme, défini en 1934, de la future exposition internationale prévoyait l'association du beau et de l'utile, la grande réconciliation de l'art et de la technique, « *car si le progrès matériel se développe sous le signe de l'art, il favorise l'épanouissement de valeurs spirituelles, patrimoine supérieur de l'humanité* ». Aussi allait-on mobiliser peintres et sculpteurs.

Ce ne serait pas difficile, en ces temps de crise, de mévente, de chômage, et de considérations sur le divorce de l'art et du public débouchant sur l'idée d'un nécessaire retour à l'art mural, à l'intégration de l'art dans l'architecture, que l'exposition pouvait être l'occasion de concrétiser. L'administration sans doute déjà quelque peu débordée de demandes décida donc en 1935 qu'« *étant donnée l'extrême détresse de certains artistes en cette période de crise aiguë, seuls les artistes français seront autorisés à travailler pour les sections françaises ; un artiste ne pourra recevoir qu'une seule commande pour l'exposition ; il s'agit avant tout de donner du travail aux artistes nécessiteux* ».

Il va sans dire que cette décision ne fut pas respectée. Il suffit de consulter le catalogue général de l'exposition où le nom des artistes intervenant dans les pavillons sont en principe répertoriés, pour s'en rendre compte. Par exemple le ferronnier Subes est partout aux portes des palais, et Jacqueline Zay a plus d'une fois l'occasion de sculpter des bustes de célébrités ; Delaunay, pourtant fort décrié, mais soutenu par Léon Blum lui-même, peut travailler au Palais de l'aéronautique et au Palais des chemins de fer, et les frères Martel là où Mallet-Stevens et ses amis de l'UAM, (l'Union des artistes modernes) occupent le terrain. Quant à Janniot, qui avait fait ses preuves au Musée des colonies, s'il ne décroche qu'une commande, elle est de taille puisqu'il s'agit d'un grand pan de mur qui devait rester – au Musée d'art moderne – pour y sculpter une allégorie à la gloire des arts.

La commission de répartition des commandes, qui avait fini par retenir quatre cent soixante-quatre peintres, deux cent soixane et onze sculpteurs et deux cent soixante-neuf artistes décorateurs de toutes tendances, on y insistait beaucoup, avait visiblement composé entre les demandes des architectes, de l'Académie des beaux-arts, des présidents des salons, des associations d'artistes et des recommandations en haut lieu. Louis Hautecœur, le conservateur du musée du Luxembourg, chargé des travaux d'art, ne se faisait pas d'illusions quant au résultat, mais, pour lui, il suffirait que la postérité retienne seulement quelques réussites, et la mission de l'exposition serait accomplie.

On en a retenu effectivement, las, plutôt du côté des pavillons provisoires que des bâtiments définitifs, où pourtant on avait souhaité réunir les meilleurs de l'époque, (grâce à Bouchard pour le Trocadéro et à Despiau pour les musées d'art moderne, tous deux membres de la commission des répartitions), où triomphe un néo-classissime bon ton, à la française, c'est-à-dire moins musclé et forcément plus sympathique que du côté des pays totalitaires.

Parmi ces réussites dont beaucoup partirent à la casse, que l'on *ne connaît souvent que par* des maquettes, des dessins, des photographies, etc., il y eut les grandes décorations de Delaunay et d'Aublet pour le Palais de l'air et le Palais des chemins de fer, et la plus chanceuse *Fée électricité* pour le Palais de la lumière, de Dufy, aujourd'hui en bonne place au musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Il y en eut au Palais de la découverte où Léger réalisa son grand *Transport des forces* et Lipchitz un *Esprit de la découverte* (qui provoqua de venimeuses réactions et fut démoli après l'exposition), où sont intervenus aussi Lapicque, Gromaire et Laurens, mais on en a quelque peu perdu la trace.

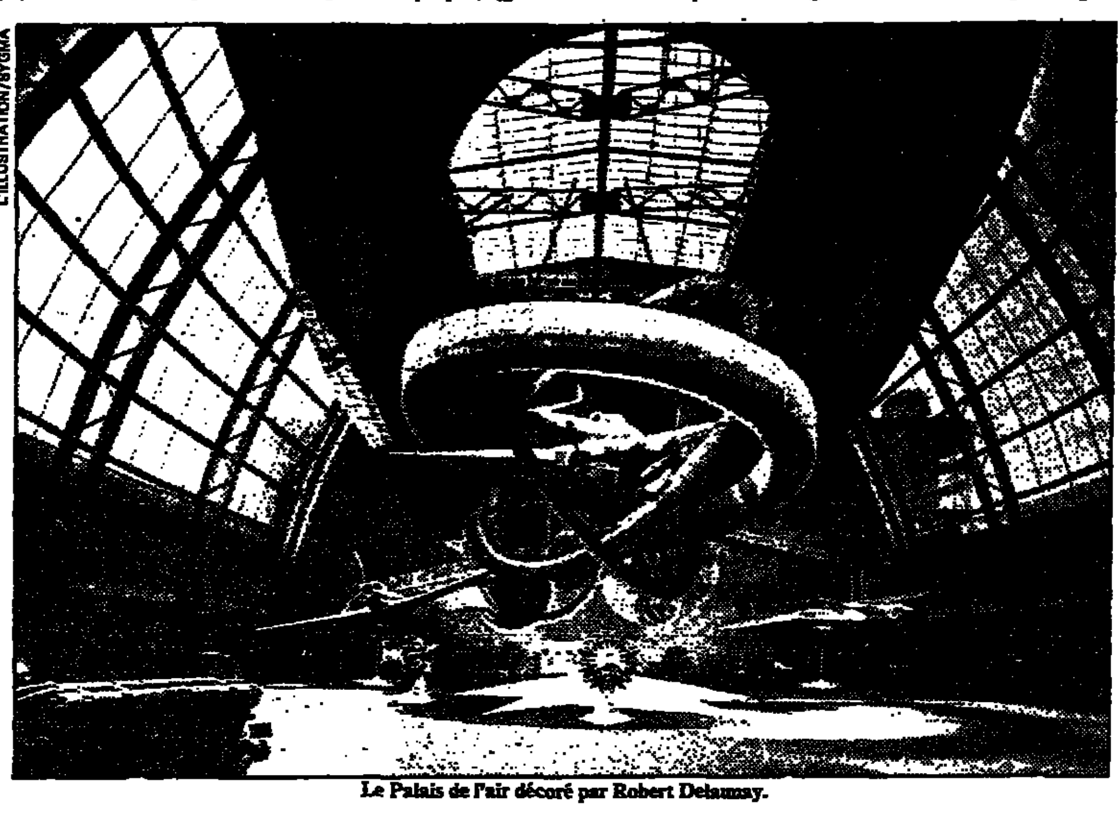
Tout cela a-t-il été suffisamment étudié, et est-on en mesure aujourd'hui de juger facilement ce qui était réussi de ce qui ne l'était pas quand des espaces décorés il ne reste souvent que des vues partielles et des photographies en noir et blanc ?

Pour beaucoup de ses exégètes, l'exposition fut un rendez-vous manqué de l'art parce que l'art moderne n'y était pas assez présent, mais l'art moderne en 1937 à Paris, c'est quoi ? Le cubisme assagi depuis longtemps se meurt, Aragon ne cesse de répéter qu'il faut « plus de réalisme », les surréalistes s'agitent, mais surtout autour des expositions annexes comme celle des « maîtres de l'art indépendant » au Petit Palais ou celle qui, au jeu de Paume, on essaie de rendre justice aux grands oubliés de la fête : les étrangers de Paris, comme Kandinsky et quelques abstraits que *des galeries courageuses* défendent alors contre vents et marées. Les vents académiques et les marées réalistes.

A propos des « étrangers », on manque visiblement d'informations quant à la participation des artistes aux pavillons gérés par les pays participants ; mais il en est un qui reste dans toutes les mémoires : c'est celui de l'Espagne républicaine qui présentait non seulement *Guernica* mais une *Fontaine de mercure*, de Calder, *Montserrat*, de Gonzalès, un grand arbre d'Alberto Sanchez, et une grande fresque de Miro : *le Pays catalan en rébellion*.

GENEVIEVE BREERETTE.

L'ILLUSTRATION/SYGMA



Le Palais de l'air décoré par Robert Delaunay.

CINÉMA

L'année

1937 voit le triomphe d'un acteur, Jean Gabin, et d'un metteur en scène, Jean Renoir.

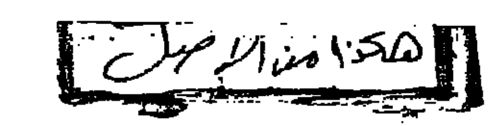
AU début des 1937, *la Belle Equipe*, de Julien Duvivier, l'un des rares films de fiction imprégnés de l'esprit du Front populaire, où l'on voit Jean Gabin, prolo en casquette, gagner à la loterie avec des copains et monter une guinguette au bord de la Marne en coopérative, circule encore en province.

Mais, déjà, Gabin est un autre personnage, *Pépé-le-Moko*, bandit et souteneur parisien réfugié dans la casbah d'Alger et qui tombe amoureux, jusqu'à en mourir, d'une belle demi-mondaine de passage : Mireille Balin. Si Duvivier avait dû refaire, pour *la Belle Equipe*, une fin optimiste, il n'oublie pas le romantisme de la fatalité dans ce *Pépé-le-Moko* où le mythe de Gabin est inséparable du « réalisme poétique ». Mais, ouvrier ou bandit, Gabin est l'acteur qui, pour le public, colle le mieux à la réalité du moment.

Au mois de juin, alors que démarre l'Exposition universelle, on court voir au cinéma *la Grande Illusion*, de Jean Renoir. Gabin y est un officier français d'origine prolétarienne, prisonnier de guerre en Allemagne, en 1916, avec l'aristocratique capitaine de Boeldieu (Pierre Fresnay) et Rosenthal, fils de banquier juif (Marcel Dalio). Leur geôlier, le commandant von Rauffenstein a la morgue et la stature d'Eric von Stroheim.

Au prestige de cette interprétation (toujours extraordinaire cinquante ans plus tard) s'ajoute le pacifisme clairement formulé par Jean Renoir dans cette chronique de la première guerre mondiale. Dans la société fermée des camps de prisonniers, les rapports humains trouvent leur vérité. Le nationalisme, au nom duquel on se bat, sépare moins les hommes que leurs différences de classes. Gabin et Dalio, évadés, sont aidés par Dita Parlo, une paysanne allemande.

La Grande Illusion est l'événement cinématographique de 1937.



...antenaire de l'Exposition

internationale des arts et des techniques

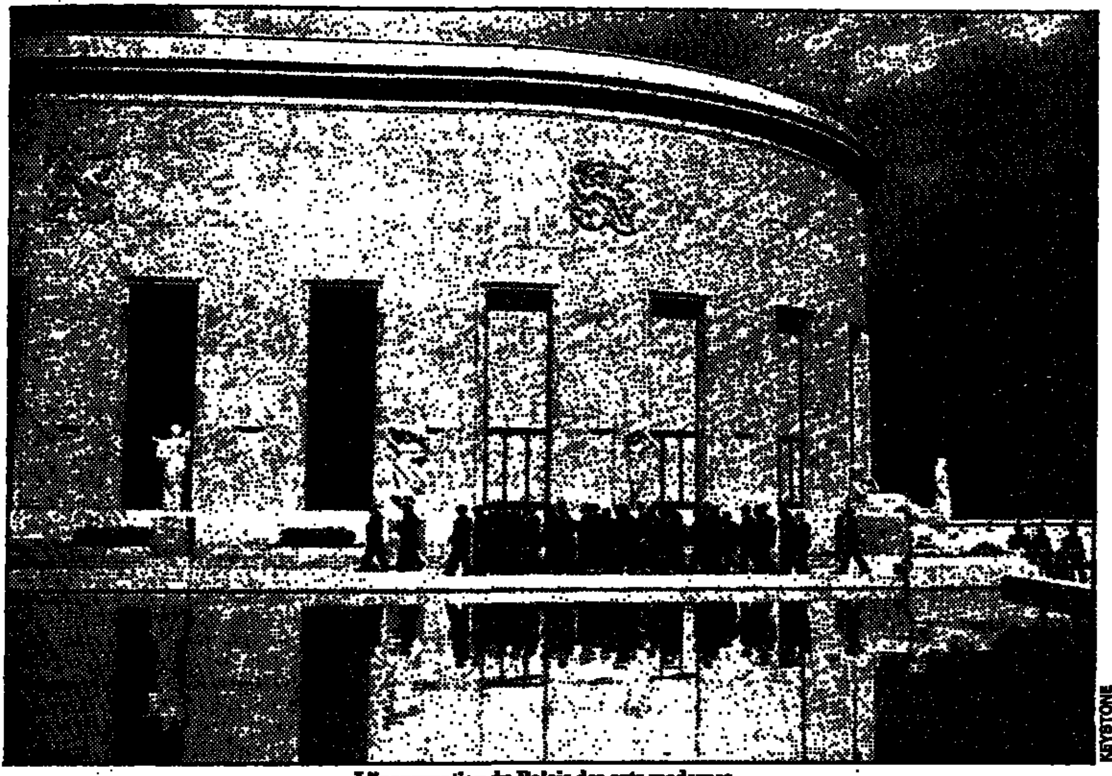
MUSÉE

Apothéose et commémoration

L'entre-deux-guerres est, à Paris, l'âge d'or du musée – et 1937, l'année de son apothéose. Le musée devient l'institution reine, qui s'étend à des domaines qui, jusqu'alors, lui étaient demeurés étrangers.

ENTRE 1918 et 1939, il se crée à Paris un musée par an, en moyenne. Et, en 1937, l'Exposition internationale donne l'occasion d'en déplacer et reloger cinq, ainsi que d'en inventer trois d'un genre nouveau. La vogue atteint alors son paroxysme, ne serait-ce que par le gigantisme des bâtiments et l'ampleur des projets scientifiques qu'ils sont censés recevoir. Ceux-ci sont de deux types, schématiquement parlant : musées « classiques », d'une part, consacrés aux beaux-arts ou aux arts appliqués ; musées nouveaux, de l'autre, qui naissent de l'extension de la muséomanie à des disciplines techniques ou terrains qui semblaient jusque-là « indignes » ou « immontrables ».

La première catégorie, la moins surprenante, contient les édifices voués aux œuvres d'art, quelles que soient leurs origines géographiques, leurs fonctions originelles ou, plus prosaïquement, leurs dimensions. C'est ainsi que 1937 voit l'ouverture des deux musées d'art moderne de l'avenue du Président-Wilson, l'un étant d'Etat et se voulant l'héritier prospère du musée du Luxembourg, devenu ridiculement exigu, l'autre appartenant à la Ville de Paris, qui ne peut plus se contenter des salles du Petit Palais. Dans ce cas, il s'agit simplement de développer des organismes qui existent depuis 1818 pour le Luxembourg – Louis XVIII l'inaugura – et depuis 1902 pour l'autre. Point de nouveauté donc ; une amplification que rendait obligatoire le gonflement des collections, amplification qui s'accompagne d'une effort de présentation. On s'éloigne du modèle ancien pour adopter peu à peu le style « moderne » des murs blancs, de l'éclairage zénithal, de la sobriété géométrique qui triomphe au même moment dans le tout nouveau Museum of Modern Art de New-York.


L'inauguration du Palais des arts modernes.

La politique est la même à Chaillot, où le Musée de l'homme (ex-Musée d'ethnographie fondé en 1880) et le Musée des monuments français (ex-Musée de sculpture comparée créé en 1882) prennent leurs aises. Dans un effort de clarté dont on peut encore juger aujourd'hui puisque la présentation n'a guère évolué depuis 1937, classements et vitrines sont alors améliorés, cependant que le Musée de l'homme est complété de salles d'expositions temporaires, d'une salle de projection et d'une bibliothèque. Les Monuments français, traités avec moins de luxe, n'en sont pas moins disposés dans un ordre chronologique *« qui permet à l'élève et au chercheur une étude facile et raisonnée »*, à en croire *l'Architecture d'aujourd'hui*, très séduite par le sol dallé et patiné *« qui crée une atmosphère de vérité »*.

Ces deux monstres de la muséographie monumentale bénéficient de superficies doublées ou triplées par rapport à celles de l'ancien Trocadéro et de hauteurs de salles qui permettent d'abriter aussi bien un mât-totem que des moulages de chapelles à taille réelle. Il y a même tant d'espace, de profondeurs et de sous-sols que deux autres musées s'établissent à leur tour à Chaillot, un très ancien et un tout neuf.

Le très ancien a été fondé sous l'autorité de Colbert, en 1678 précisément, et depuis a déménagé au fil des pouvoirs pour finir cantonné, en 1833, dans un coin du Louvre. Le Musée naval, ainsi le nomme-t-on, tourne alors, à en croire les témoignages, au capharnaüm décourageant, dans des réduits où *« l'obscurité rendait parfois impossible l'étude des modèles exposés »*. En 1937 – en 1943 en fait, la guerre ayant retardé l'aménagement, – galiotes et bateaux du premier rang, maquettes, peintures et plans retrouvent la lumière.

Le très neuf est le Musée des arts et traditions populaires, qui reçoit en dotation une part des sous-sols de l'aile Paris, plus de 3 000 m^2 en tout. Il ne s'agit plus désormais de restauration ou d'embellissement, mais d'invention – d'un musée du second type selon notre classement. Et de l'un de ceux qui réalisent le mieux l'idéal du « tout-muséal ». Jusque-là, en effet, il n'a été question que de collections au sens le plus traditionnel du terme.

Aux ATP, organisés sous la houlette de G.-H. Rivière, on prétend rendre *« hommage à notre vieille civilisation artisanale et paysanne »* et, par conséquent, exposer le quotidien de préférence à l'exceptionnel. Le musée se métamorphose en mémorial. D'anthologique il devient anthropologique et sociologique. C'en est fini du Palais des beaux-arts, comme c'en est fini des beaux-arts : le temps de la « culture » commence, d'une dévorante culture qui absorbe toutes les activités sans distinction ni hiérarchie. Le musée entend témoigner et non plus séduire. A ce titre, 1937 pourrait passer pour une date-phare : celle à laquelle s'accomplit triomphalement la révolution des musées. Le titre même de l'Exposition n'était-il pas « Des arts et des techniques », formule exemplaire parce qu'équivoque ?

Aux ATP, musée des techniques « ancestrales », correspond de façon symétrique le Palais de la découverte, aménagé dans le Grand Palais pour montrer la modernité scientifique. A en croire Paul Valéry, qui fut l'un des responsables principaux de l'Exposition, il réussit *« le paradoxe de faire voir ce qui n'existe que par l'esprit et dans l'esprit »*, de faire voir l'invisible en somme. Qu'il y parvienne par des moyens théâtraux ne choquait pas le poète, extasié devant l'*« appareil électrostatique de dimension prodigieuse »* construit de manière à produire des étincelles de plusieurs mètres de long... Cet ancêtre de La Villette se voulait le temple d'une civilisation moderniste qui rédigeait elle-même son éloge en forme de galerie des miracles.

La notion de musée, dès lors, est extensible à volonté, n'ayant d'autres limites que celles, toutes matérielles, de ses moyens. Deux projets de 1937 le démontrent. Le premier, en partie accompli, fut de rassembler un Musée des travaux publics : des maquettes composaient un panorama de l'économie nationale. Perret construisit le bâtiment, mais le musée a disparu dans des caisses, chassé dès 1956 par l'Assemblée de l'Union française, à laquelle a succédé le Conseil économique et social. La seconde idée, qui n'a été appliquée que le temps de l'Exposition, poussait plus loin l'ambition muséale. Elle proposait un musée de la littérature. A l'aide de manuscrits et de panneaux explicatifs, ce dernier devait, toujours selon Paul Valéry, dépeindre le sérieux et les difficultés d'une création littéraire que le public aurait estimée bien gratuite et aisée en regard de l'invention mathématique. Le musée, dans ce système implicite, a seul le pouvoir de garantir une œuvre contre le mépris. Il a par lui-même, par sa seule existence, valeur probatoire. L'institution, dès lors, fait le mérite de ce qu'elle conserve. Et non plus l'inverse.

PHILIPPE DAGEN.

MODE

« Cinq heures du soir »


Septembre 1937 : Nita Raya, place du Tertre, photographiée par Jacques-Henri Lartigue

SOURIRE rouge baiser, sourcils crayonnés, élégance impertinente. La Parisienne de 1937 est coquette : elle a oublié les robes en rectangle et les coupes au carré des garçonnes, revendique les drapés, les fanfreluches, les broderies. Au pavillon de la mode et de la parure, sorte de ville en terre cuite ornée de colonnades, de médaillons rose dragée, des couturiers comme Valix (la future Madame Grès), Chanel, Lucien Lelong, Maggy Rouff, Jeanne Lanvin (la présidente du groupe), habillent les mannequins en céramique de drapés néoclassiques, de fourreaux incrustés de dentelle, de boléros-bijoux. Le soir, les happy-few dansent sur la terrasse, une volière jazzy baptisée « le club des oiseaux ». Un peu plus loin vers le pont de l'Alma, s'élèvent les pavillons de la maroquinerie et de la bijouterie. Encore plus loin, le pavillon des arts féminins (décoré par Paul Colin) réunit les artisans du tricot, de la broderie. Les enfants sillonnent les pistes de trottinette, les mères courent s'informer au « pavillon de l'allaitement »...

L. B.

L'année des deux Jean


Jean Gabin et Pierre Fresnay dans *la Grande Illusion*.

Renoir porte encore son cœur à gauche et symbolise la sagesse de l'humanisme. A la Biennale de Venise, son film reçoit le Prix du « meilleur ensemble artistique ». Il sera pourtant interdit en Italie par la censure fasciste. Et il déchaîne, en Allemagne hitlérienne, la rage de Goebbels pour qui *la Grande Illusion* devient *« l'ennemi cinématographique nº 1 »*.

Cette même année, Jean Renoir entreprend *la Marseillaise*, chronique quotidienne de la Révolution française à travers un bataillon de fédérés marseillais, conçue par le peuple et pour le peuple. Slogan justifié par le fait que l'argent de la production est recueilli grâce à une souscription de la CGT auprès des futurs spectateurs. L'enthousiasme pour le Front populaire n'est pas encore retombé. Lorsque le film sortira en 1938, ce sera un autre son de cloche...

Au mois de septembre 1937, Gabin revient avec Mireille Balin dans *Gueule d'amour*, de Jean Grémillon. Encore une histoire de passion qui finit mal, mais le « réalisme poétique » n'y est pour rien. C'est un drame de la vie, tout simplement. Marcel Carné et Jacques Prévert essuient un échec rententissant, à l'automne, avec *Drôle de drame*, malgré la présence de Michel Simon, Louis Jouvet et Jean-Louis Barrault. Marcel Pagnol a plus de succès que Carné avec le drame paysan *Regain*, inspiré de Jean Giono, dont Fernandel et Orane Demazis sont les principaux interprètes.

1937 : le cinéma français se porte bien. *Gribouille* de Marc Allégret (où se révèle Michèle Morgan), *les Perles de la couronne* de Sacha Guitry, *Abus de confiance* de Henri Decoin (un rôle dramatique pour Danielle Darrieux), *Maman Colibri* de Jean Dreville, *la Mort du cygne* de Jean-Benoit Levy, sont présentés au jury de l'Exposition (1). *C'est la Mort du cygne*, beau film sur la danse, avec Yvette Chauviré, qui reçoit le Grand Prix.

1937, c'est aussi *Carnet de bal*, de Julien Duvivier, film à sketches à grand succès (qui vieillira mal), et *l'Alibi* de Pierre Chenal, qui se trouve en bonne place, au début de 1938, dans les délibérations des jurés du prix Louis-Delluc, créé en 1936 et décerné, pour la première fois, aux *Bas-Fonds* de Jean Renoir. Mais le prix sera attribué au *Puritain* de Jeff Musso, adaptation d'un roman irlandais de Liam O'Flaherty où, sur un thème qui fait penser à *Crime et châtiment* de Dostoïevski, Jean-Louis Barrault joue à cache-cache avec le commissaire Pierre Fresnay. Ce film noir et tourmenté a fait grosse impression. Dans la production 1937, ce n'est pourtant pas celui dont on se souvient le plus.

JACQUES SICLIER.

(1) Le numéro mensuel de *la Cinémathèque française* (mai 1987) est consacré à 1937, l'Exposition universelle et le cinéma (10 F).

Le 40e Festival de Cannes

Brouillard, injures et sifflets

Le 40e Festival de Cannes s'est achevé le mardi 19 mai. Le jury a décerné sa Palme d'or à Maurice Pialat pour son film adapté du roman de Georges Bernanos : *Sous le soleil de Satan.* C'est la première Palme d'or française depuis vingt et un ans. M. François Mitterrand et M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, ont félicité Maurice Pialat, mais, à Cannes, le verdict du jury a été accueilli par des sifflets et des huées.

La soirée de clôture de ce quarantième Festival, on a pu en juger sur la deuxième chaîne en direct, s'est déroulée, comme le Festival lui-même, dans une atmosphère assez désagréable, ce qui, pour le téléspectateur, est évidemment satisfaisant, on s'en doute. Le bon Tchernia, émergeant de brouillards artificiels (une allégorie prémonitoire), secondé par Carole Bouquet, gentiment à côté de la plaque, a d'abord servi, comme il se doit, les hors-d'œuvre : la Caméra d'or (prix pour une première œuvre) à la Géorgienne Nana Dzhordhadze pour *Robinsonnade*, et le Prix de la Commission supérieure technique du cinéma à Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, pour *le Cinéma dans les yeux*. Merci patron.

Puis Tchernia s'est engouffré dans le brouillard et le président du jury est apparu. On allait entrer dans le vif du sujet. Yves Montand, le Papet, avait l'air coincé. Il était colère apparemment, l'air grave, la voix tendue : *« Les choix sont arbitraires et cruels, mais c'est le jeu. »* Visiblement, il avait passé un sale moment. Il envoie le menu fretin, les Prix du court métrage fiction, *La Mort soudaine et inattendue du colonel KK*, de Milos Radovic, et du court-métrage animation, *Academy Leader Variations*, de David Ehrlich. Puis la Palme d'or du court métrage pour *Palissades*, de Laurie McInnes. Très bien, mais le gros reste à faire.

D'aucuns avaient juré qu'il n'y aurait pas d'ex aequo. C'est arrivé pourtant : le très grand Souleymane Cissé (*Yeelen, la Lumière*) a dû partager son Prix du jury avec le Japonais Rentaro Mikuni pour *Shinran*. Cissé aurait pourtant mérité le prix en entier. Il se contente de dire merci pour lui et pour tous ceux qui n'ont pas le droit de parler.

Le Papet, imperturbable, annonce le Prix de la meilleure contribution artistique : *Prick up your ears*, de Stephen Frears. Contribution artistique ? On imagine les cendres d'Orton sautiller dans leur urne.

Norman Mailer, déclaré grand écrivain américain par Carole Bouquet, rend hommage à Jean Simmons et manque la bonne porte. Charmant. Mais on ne rit plus : le jury rend hommage à Gilles Jacob pour sa contribution au cinéma. Remerci patron, on en a plein les yeux.

Enfin, on entre dans le vif du sujet. Papet lit son carton : Prix de la mise en scène : Wim Wenders pour *les Ailes du Désir*. Le réalisateur fantomatique paraît, myope, timide, et susurre : *« Nous pouvons renouveler les images du monde, nous pouvons améliorer le monde. »* C'est beau la foi.

« Je ne vous aime pas »

Soudain jaillit la divine, délicieuse, envapée Rosanna Arquette, qui révèle le Prix d'interprétation masculine : Marcello Mastroianni (pour *les Yeux noirs*, de Nikita Mikhalkov). Il est génial et charmant. Comme toujours. Evidemment, c'est encore un coup des Russes ! Puis le Prix d'interprétation féminine à Barbara Hershey (pour *Shy People*). Pourquoi pas ? Elle est très bien, Barbara Hershey, même si le film est un peu toc, et quand elle balbutie : *« Je parle français comme un enfant de trois ans »*, on n'arrive pas à croire que la pédophilie est un vilain péché.

Interlude. Zulawski dit du bien de Jane Russell, comme si elle méritait ça. Il papote et cabotine. Elle fait semblant de comprendre, remercie. Jane Russell est une dame.

Papet rapplique pour le dernier round. *« Le Grand Prix spécial du jury est donné à l'unanimité à* Repentir, *de Tengiz Abouladze. »* Bon. C'est plus clair. Les Russes ont obtenu la peau de Mikhalkov (*les Yeux noirs*), en couronnant Mastroianni, mais ils ont arraché *Repentir* au trou qui le menaçait. Vive Gorbatchev, même s'il n'y est pour rien ! On évacue le Géorgien, très ému, et le Papet reprend dans le grave : *« Ça a été dur, difficile de choisir, arbitraire... »* Il a dû se bagarrer, Yves, c'est sûr. Finalement, il lâche le morceau, en compagnie de Catherine Deneuve et de Christophe Lambert. La Palme d'or, c'est Pialat avec *Sous le soleil de Satan*. La salle se déchaîne en injures, en sifflets. Deneuve, courageuse, fait taire un instant la meute. Pialat s'avance : *« Je suis content pour tous les sifflets que vous m'adressez. Et si vous ne m'aimez pas, je peux vous dire que je ne vous aime pas non plus. »* Comme il a raison !

On ne pense même plus aux oubliés, Rosi, Newman, Kurys, Denis, Greenaway, Imamura, Schroeder, Scola. On expédie un Prix spécial du 40e anniversaire à l'unanimité pour *Intervista*, de Fellini. Là, tout le monde est d'accord. N'empêche, Pialat doit bien s'amuser dans son coin. Ceux qui l'ont sifflé ne peuvent quitter la salle, sont obligés de voir *Aria* jusqu'au bout (une vraie punition) avant d'aller, en pingouin, dîner au gala d'adieu. Tout cela, somme toute, est très logique.

MICHEL BRAUDEAU.

Le palmarès

- Palme d'or : *Sous le soleil de Satan*, de Maurice Pialat.
- Prix du 40e anniversaire : *Intervista*, de Federico Fellini.
- Grand Prix spécial du jury : *Repentir*, du Soviétique Tenguiz Abouladzé.
- Prix de la meilleure interprétation féminine : l'Américaine Barbara Hershey pour *Shy People (le Bayou)*, du Soviétique Andrei Konchalovski.
- Prix d'interprétation masculine : Marcello Mastroianni pour *Oci Ciornie (les Yeux noirs)*, du Soviétique Nikita Mikhalkov.
- Prix de la mise en scène : l'Allemand de l'Ouest Wim Wenders pour *Der Himmel über Berlin (les Ailes du désir)*.
- Prix du jury : *Yeelen (la Lumière)*, du Malien Souleymane Cissé, et *Shinran (Shinran ou la Voie immaculée)*, du Japonais Rentaro Mikuni.
- Meilleure contribution artistique : le Britannique Stephen Frears pour *Prick Up your Ears*.
- Palme d'or du court métrage : *Palissade*, de l'Australien Glory Macinnes.
- Prix de la Commission supérieure technique : *Cinéma dans les yeux*, de Gilles et Laurent Jacob.
- Caméra d'or : *Robinsonnade*, de la Soviétique Dzhordhadzé.

Cinéma et télévision : divorce à la cannoise

CANNES
de notre envoyée spéciale

Soufflons donc ces quarante bougies et passons à autre chose. Cannes, cette année, fut grincheux. Trop de films (1 500 projections), trop de manifestations parallèles à la compétition officielle, trop de participants, trop de pub, trop de mal élevés dans les salles, de ronflements pendant les projections du matin : les prétextes à la morosité ne manquèrent pas. La plupart des festivaliers n'eurent même plus le temps de se montrer dans les fêtes, lesquelles, il est vrai, ne sont plus ce qu'elles étaient. Le cinéma est bien malade. Vivement Roland-Garros !

Les stars n'ont pourtant jamais été aussi nombreuses. Alors, est-ce le champagne qui a fait défaut ou la qualité des films ? Là n'est pas le dilemme qui agite la Croisette. Non, le microcosme cinématographique accuse la « starification » : néologisme qui ne s'applique pas à ses vedettes, bien sûr, mais à celles de la télévision. *« Ce n'est plus une fête du cinéma mais un festival de télévision »*, entend-on du Martinez au Majestic.

Wim Wenders, Lorin Maazel, John Voight, et même Peter Falk déambulent tranquillement sur le bord de mer. Dès que Christophe Dechavannes (A 2) montre ses lunettes noires, c'est la ruée sur les Instamatic. Il y a peu, Daniel Toscan du Plantier ne faisait se retourner que les « pros ». Cette fois, il s'amuse de figurer au palmarès des chasseurs d'autographes : entre-temps, le producteur a fait une apparition régulière sur Canal Plus. *« Bernard Rapp était gêné d'être plus sollicité que moi lorsqu'il m'a interviewé »*, raconte le cinéaste Souleymane Cissé. *« Ce n'est pas sain, mais que voulez-vous que je fasse ? »*, dit le même Bernard Rapp (A 2) en paraphant le foulard d'une dame. *« Cette année, la télé est très à la mode, y compris à Cannes »* : les demandes d'autographes ont grimpé comme les enchères entre la Une et la Cinq.

Le chic ? « c'est moi »

Toujours pas fixé sur son sort télévisuel, Frédéric Mitterrand vient de signer son dernier édito sur les rapports télé-cinéma dans un quotidien du Festival sponsorisé par une banque et un fabricant de machines à écrire. *« J'ai vécu une ruine du cinéma, la mienne, et son rattrapage par la télé, le phénomène ne me surprend pas. Notre société est à la recherche d'une nouvelle image d'elle-même et va là où elle peut se faire tirer le portrait. »* Entre-temps, une radio privée lui demande une définition du chic. Facile : *« C'est moi »*.

Ils sont tous venus, ou presque, ces animateurs ou présentateurs radio-télé aux cachets de stars : « Bernard », « Frédéric » et bien sûr « Yves » (Mourousi), qui joue chaque soir les aboyeurs en haut des marches du Palais au son de *Ainsi parlait Zarathoustra* (le Festival ne lui a offert l'an dernier qu'un modeste livre ancien comme gratification, assure son secrétaire général, Michel Bonnet).

Même Michel Polac a été saisi par le démon de la Croisette mais un peu tard. La direction du festival a refusé de *« faire le moindre effort »* pour lui trouver un plateau. Celui d'Antenne 2 qu'il aurait bien loué, pas fier, était trop exigu. Michel Polac est donc resté à Paris et l'objet de son débat en suspens : « Le cinéma est-il foutu ? »

« Oui, répondraient les Indiens de Fellini, qui, dans *Intervista*, attaquent une équipe de cinéma, des antennes de télévision en guise de flèches dans leurs carquois. *« Reste-t-il encore une seconde pour écouter Godard ? »*, s'inquiète Gilles Jacob, délégué général du Festival. On tourne en rond. Ces médias qui lancent et produisent films et artistes, le cinéma, de toute façon, ne peut plus s'en passer.

Au vestiaire des jeunes comédiens, Jessica Forde fait la moue devant ses tennis. Jessica n'est pas une starlette — *démodée* — mais une *« jeune comédienne »* qui s'habille donc dans la garde-robe mise à la disposition du Festival par les grands couturiers, dans un local sponsorisé de la moquette aux portemanteaux. Lesdits jeunes comédiens (quatre cents inscrits) sont prêtés à tour de rôle aux télévisions et aux festivals pour des tâches qu'on dirait presque d'utilité collective. Jessica est venue à Cannes avec deux films, mais sans escarpins !

A l'heure où la Croisette se demande ce qu'il adviendra de l'âme de ce festival livré à la « surmédiatisation », il faut bien constater que son corps est déjà vendu, du moins en partie. *« Quand je suis arrivé, en 1980, la part du sponsoring dans le budget était nulle. Cette année, elle représente 5 à 6 millions de francs sur un budget de 20 millions de francs »* (1), indique M. Michel Bonnet.

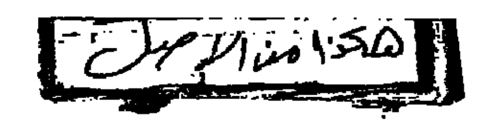
Comme pour les soirées de gala, une certaine tenue est exigée. Une marque de sous-vêtements féminins, qui proposait 2 millions de francs, a été récusée. Pour le reste, les combinaisons sont possibles. Des vins français ont été fournis avec, en outre, une étiquette réalisée par un jeune artiste. Si les assurances, les alcools et d'autres philanthropes cinéphiles n'avaient apporté leur obole, les festivaliers auraient été privés de dîners. Les producteurs, dans le temps, avaient les moyens...

« Autrefois » encore, c'est-à-dire il y a quelques années, le palmarès était rendu public à 13 heures. Antenne 2 a fait valoir que ce choix ôtait tout suspense à la soirée de clôture et la privait d'une part d'audience non négligeable. La chaîne retransmet désormais et a retransmis, mardi, la cérémonie en mondiovision entre 19 heures et 20 heures (TF 1 ayant diffusé la cérémonie d'ouverture), selon un accord dont la clause financière est tenue secrète. *« Cela coûte beaucoup moins cher qu'un match de football ou que les césars »*, affirme, en tout cas, Pierre-Henri Arnstam, responsable des opérations exceptionnelles d'Antenne 2.

Les téléspectateurs d'Antenne 2 ne devaient au départ avoir droit qu'à l'émission de Pierre Tchernia. Sur proposition de la direction du Festival, la chaîne décida également de retransmettre, à la place de FR 3, la manifestation Cinéma-Opéra et encore un petit extrait le *« souper de clôture, avant l'indigestion »*. *« Le téléspectateur avait le choix entre plusieurs chaînes »*, souligne M. Arnstam. Merci pour lui.

Et l'an prochain, une nouvelle venue sera montée sur le manège : la Cinq.

CORINE LESNES.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XXe siècle. La mutation des styles. Galerie du CCI. Jusqu'au 8 septembre.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

CARTES BLANCHES : Moshe Kupferkupferman et Zvi Goldstein (choix de Yona Fischer, conservateur au musée d'Israël) ; Jean-Charles Blais (choix de la Société des amis du musée national d'art moderne) ; Les courtiers du désir (choix de la Georges Pompidou Art and Culture Foundation) ; 16 artistes (choix de l'Association des amis du Centre Georges-Pompidou). Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 mai.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

1977-1987. L'époque, la mode, la morale, la passion. Jusqu'au 17 août.

Musées

MUSÉE PICASSO. Nouveaux horaires d'ouverture : tous les jours sauf mardi, de 9 h 15 à 17 h 15 ; le mercredi de 9 h 15 à 22 h.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 3 janvier 1988.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : TANIS. L'or des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F ; SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. Grand Palais. Entrée : Av. Winston-Churchill. Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30 (43-59-52-49). Jusqu'au 30 mai ; SALON DE MAI. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

IAN HAMILTON FINLAY, KAREN KNORR, JEAN-LUC VILMOUTH. ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 28 juin.

PARIS 37. Cinquantenaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 août.

L'ARCHITECTURE DES ANNÉES 30 A PARIS. Mairie du XVIe, 71, avenue Henri-Martin. Sauf le dimanche, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juin.

HIPPOLYTE BAYARD. Naissance de l'image photographique ; PAUL NADAR AU TURKESTAN. Jusqu'au 31 mai. LE TEMPS D'UN MOUVEMENT. Jusqu'au 8 juin. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

SCULPTURE DE MATTA. Et pourtant elle tourne. Entrée libre. Jusqu'au 21 juin ; L'INVITATION AU VOYAGE. Autour de la donation Louis-Vuitton. Jusqu'au 30 août ; GILBERT LESSER. Affiches de théâtre. Du 22 mai au 31 août. Musée des arts décoratifs. Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du mercredi au samedi, de 12 h 30 à 18 h ; Dimanche, de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F.

DEMEURES DES HOMMES, SANCTUAIRES DES DIEUX : l'architecture thésaine. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Jusqu'au 13 juillet. Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

TRÉSORS DU TIBET, région autonome du Tibet-Chine. Muséum national d'histoire naturelle. Galerie de botanique, 57, rue Cuvier (43-36-19-09). Sauf mardi, de 11 h à 18 h 30 ; Samedi jusqu'à 20 h. Jusqu'au 31 octobre.

ANCIEN PÉROU : vie, pouvoir et mort. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'en janvier 1988.

PARIS. COUTURE ANNÉES 30. Palais Galliera, Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 20 septembre.

WOU TSO-JEN ou la modernité dans la tradition de l'encre ; SIAO CHOU-FANG et les fleurs de Chine. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez. Sauf lundi et les 28 mai et 7 juin, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 12 juillet.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

LONDRES A LE TICKET. Cinquante ans d'affiches de transport ; ALAIN LE QUERNEC. Affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 24 mai.

MARBRES DE RODIN. Collection du musée. Musée Rodin, 77, rue de Varennes (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

LE SACRE : A PROPOS D'UN MILLÉNAIRE, 987-1987. Hôtel de Soubise, Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois. Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 12 octobre.

LES CHARTREUX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

HOMMAGE A SIMON GANTILLON. Départs. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (42-77-44-21). Sauf dimanche, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

OLIVIER DEBRÉ. Bibliothèque nationale. Galerie de l'estampe contemporaine. Rotonde Colbert, 4, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs. Sauf le dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

L'ÉCHAPPÉE BELLE. Sites et monuments de Loire-Atlantique. Bibliothèque nationale. Galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 juin.

LE MARAIS. Mythe et réalité. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

LES CLEFS DE LA FORTUNE ET LE CINÉMA FORAIN. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Jusqu'au 15 juin.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herbe. Jardin d'Acclimatation. Bois de Boulogne (47-47-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LORENZO VIANI. Musée de la Seita, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 juin.

RÉTROSPECTIVE FOUJITA. Musée de Montmartre, 12 et 14 rue Cortot (46-06-61-11). Tous les jours de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 juin.

IMAGES DE LA POSTE. Jusqu'au 31 mai ; ILS S'EXPOSENT ! Les mécaniciens de l'imaginaire. Jusqu'au 30 août. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mardi, jeudi et vendredi, de 10 h à 18 h ; Mercredi, de 12 h à 21 h ; Samedi, dimanche et jours fériés, de 12 h à 21 h.

JUAN SORIANO. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Jusqu'au 6 juin.

MERMOZ. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (45-66-13-65). Jusqu'au 5 septembre.

PEINTURES POPULAIRES DU SÉNÉGAL. SOUWERES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 14 septembre.

Centres culturels

LE CORBUSIER INTIME. Fondation Le Corbusier, 10, square du Dr-Blanche (42-88-41-53). Sauf dimanche et lundi, de 9 h 30 à 12 h 30, et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 31 décembre.

CONSTANTIJN HUYGENS. Homo Universalis. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille. Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 juillet.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. IIIe-VIIIe siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

RAFAEL CANOGAR. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 30 mai.

JIM DINE CHEZ ALDO CROMMELYNCK (gravures). American Center, 261, boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dimanche, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 juillet.

LOTTI RINGSTROM ; ERLING JOHANSSON. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

JORGE DU BON (sculptures). Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Jusqu'au 26 mai.

L'ART DU MEUBLE EN MARQUETERIE A SORRENTO DU XIXe SIÈCLE A NOS JOURS. Institut culturel italien. Hôtel de Galliffet, 50, Rue de Varenne (42-22-12-78). Sauf dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Le samedi de 10 h à 13 h. Jusqu'au 7 juin.

AR'ART 87 : A. Fleischer ; J. Le Gac ; E. Kuppel ; J.-P. Mauny. Péniche située quai Jemmapes, pont Louis-Blanc.

LE PEINTRE DEVANT SON MIROIR. 222 autoportraits. Collection Gérald Schürr. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Jusqu'au 5 septembre.

WHANKI. 10 ans de peinture à New-York. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 juin.

LES JOYAUX DES RUES. Rétrospective des plaques émaillées françaises. Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 mai.

RAYMOND LŒWY, LE DESIGNER QUI A MARQUÉ SON TEMPS. Hall MBF Mercedes, 118, Champs-Elysées. Jusqu'au 28 juin.

103e ANNIVERSAIRE DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. Pavillon des arts du parc floral de Paris, bois de Vincennes. Tous les jours. Jusqu'au 24 mai.

JEUNE SCULPTURE 87/1. Espace du Port-d'Austerlitz. Accès par la berge. (43-04-68-86 en matinée). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

EXPOSITION COLLECTIVE DES ARTISTES DE LA CITÉ. Cité internationale des arts. Salle Edouard-Sandoz. 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tous les jours, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 juin.

Galeries

MAITRES FRANÇAIS XIXe-XXe SIÈCLE. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 18 juillet.

HISTOIRE, MYTHOLOGIE ET RELIGION DANS LA PEINTURE FLAMANDE. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 10 juillet.

HOMMAGE A FRANCIS PONGE. La Cour de Varenne, 42, rue de Varenne (45-44-65-50). Jusqu'au 28 mai.

GÉOMÉTRISMES : art abstrait 1910-1960. Peintres connus ou méconnus. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud (46-33-04-66). Jusqu'au 3 juin.

MÉMOIRE VIVE : Jean-Paul Huftier, Anne-Marie Pêcheur, Jean-Pierre Pincemin, Bernard Turiot. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai.

LA VOIE DU MATIÉRISME. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 27 mai.

HAJDU. Sculptures-dessins. Jusqu'à fin juin ; MARINO MARINI. Gravures et lithographies. Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 6 juin.

VINCENT VERDEGUER ; BRUNO ROSENZWEIG. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 13 juin.

RAINER FETTING ; JAMES ROSENQUIST. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 30 mai.

LES PEINTRES DE LA RÉALITÉ POÉTIQUE. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (45-62-07-15). Jusqu'au 11 juillet.

LAURENT DAUPTAIN ; GEORGES SURSOCK. Galerie Jean de Maere, 22, galerie Vérot-Dodat (42-36-26-99). Jusqu'au 10 juillet.

HARRY ANDERSON ; JAMES HARMON. Memories of a new light. Clara Scremini Gallery, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 20 juin.

MARTINE BOILEAU ; JEAN-FRANÇOIS BRIANT ; HÉLÈNE GAUTHIER. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 6 juin.

BARBARA et MICHAEL LEISGEN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 12 juillet.

JOSEF ALBERS. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 juin.

ATLAN. Les lithographies des années 1945 à 1959. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbayé (place Saint-Germain-des-Prés, 43-25-54-06). Jusqu'au 3 juin.

AVRIL. Montages récents. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 2 juin.

JORG BADER. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 28 mai.

VICTOR BRAUNER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Du 22 mai au 30 juillet.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57).

BURATTONI : Parc-Passages. Galerie Guthare-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10) et Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 27 mai.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 juin.

CHAGALL. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 14 juin.

ALAIN CLÉMENT. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 mai.

ROBERT DOISNEAU : portraits. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 30 juin.

DUBUFFET. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 22 mai au 15 juillet.

DUFY. Galerie Daniel Malingue, 26, rue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 juin.

DAN FLAVIN. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 27 juin.

FRANTA. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 13 juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. La Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 20 juin.

FOUGERON. Pièces détachées 1937-1987. Galerie Jean-Jacques Dutko, 5, rue Bonaparte (43-26-93-13). Jusqu'au 30 juin.

R.E. GILLET. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 27 juin.

LIONEL GODART 87. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 6 juin.

RAYMONDE GODIN. Galerie Leif Stähle, cour Delépine, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 13 juin.

HAMER. Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 27 juin.

JEAN HELION. Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 25 juillet.

MICAELA HENICH. Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 27 juin.

MOSHE KUPFERMAN. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 6 juin.

CHARLES LE BARS : Sculptures. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-71). Jusqu'au 13 juin.

LANSKOY. Galerie K, 15, rue Guénéguaud (43-26-15-41). Jusqu'au 27 juin.

JEAN-LUC LE FLOC'H. Toiles. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 13 juin ; Œuvres sur papier. Galerie Marie Paccard, 3, rue Jacques Callot. Jusqu'au 20 juin.

BARBARA & MICHAEL LEISGEN. Derniers travaux, portraits. Galerie BAMA, Ninon Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 27 juin.

LEPPIEN. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 30 mai.

LOUTTRE B. Champs d'amour. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 8 juin.

HOMMAGE A MAILLOL. Galerie D.-Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

GERHARD MERZ. « Le Cœur de Jésus ». Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 13 juin.

BERTHE MORISOT. Galerie Hopkins-Thomas, 2, rue de Miromesnil (42-65-51-05). Jusqu'au 27 juin.

OLIVIER MOSSET. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 mai.

ARNULF RAINER : Fossiles. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 30 mai.

GUILLERMO ROUX : vingt peintures à tempera 1986-1987. Galerie Jeanne-Rucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 6 juin.

GÉRARD SCHLOSSER. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 mai.

SEGERAL. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 13 juin.

SUZZONI. Galerie Lacourière Frelaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). jusqu'au 27 juin.

YVON TAILLANDIER. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 29 mai.

CLÉMENT THOMAS. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 22 mai au 27 juin.

TROMEUR : Les riches heures de Babel. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 6 juin.

BERNARD TURIN : art éphémère. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 30 mai.

GER VAN ELK : sept pièces dans la tradition de l'autoportrait. Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 mai.

VASARELY : toiles, sérigraphies, sculptures. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-66-88). Jusqu'au 30 mai.

VISEUX : sculptures et œuvres sur papier. Galerie l'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 13 juin.

VLAMINCK. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-49-60). Jusqu'au 30 juin.

HUGH WEISS : suite « Ensuie-Tout ». 100 dessins. Galerie du Roi de Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 27 juin.

TOM WESSELMANN : Metal Cut-Out Paintings and Drawings. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 13 juin.

YAMADA. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 20 juin.

DIMITRI ZHILINSKY : peintures et dessins. Galerie Claude Bernard, 7 et 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 2 juin.

En région parisienne

AUVERS-SUR-OISE. Artists on the Move. Salle polyvalente d'Auvers-sur-Oise, rue Marcel-Martin (30-36-70-30). Jusqu'au 30 mai.

LA DÉFENSE. Les Indiens d'Amérique, objets d'art et objets du quotidien. Art. 4, 15, place de la Défense. La Défense 4 (49-00-15-56). Jusqu'au 31 juillet.

CHAMPS-SUR-MARNE. Cécile Talec : peintures, photographies. Château (60-06-36-74). Jusqu'au 7 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Jean Zuber. Centre d'art contemporain Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 9 juin.

FRESNES. Sept peintres et leur support. Salle Henri-Pujo, 16, rue Maurice-Ténine ; puis à l'Ecomusée, 41, rue M.-Ténine (46-66-08-10). Jusqu'au 30 juin.

GENNEVILLIERS. Tjeerd Alkema et Emmanuel Saulnier : entretien. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 6 juin.

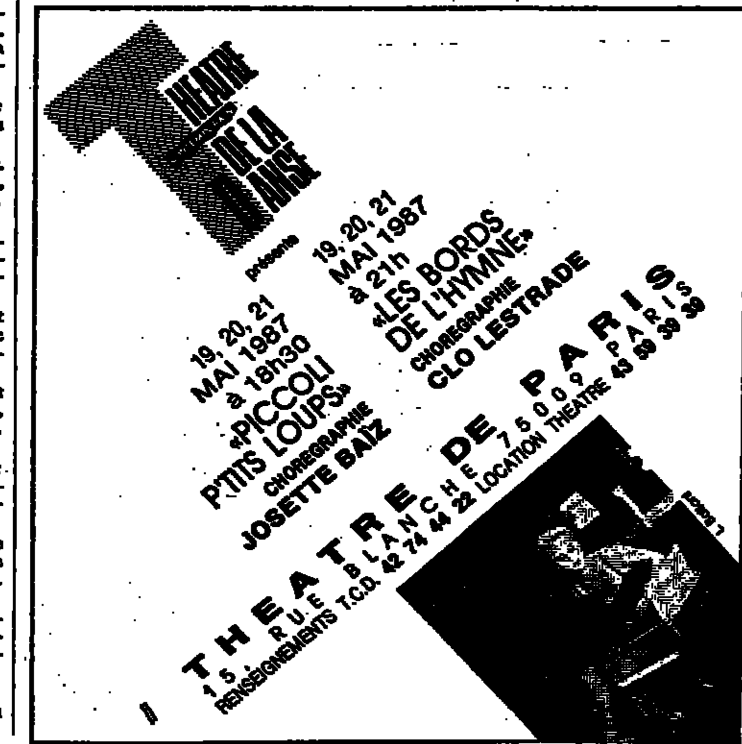
IVRY-SUR-SEINE. 6e Bourse d'art monumental. Centre d'art contemporain, 93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 24 mai.

MONTROUGE. 32e Salon d'art contemporain. Louis Valtat. Centre culturel, 2, avenue E.-Boutroux ; 32, rue Gabriel-Péri (42-53-33-00). Jusqu'au 9 juin.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1er juin.

VINCENNES. Millénaire capétien 987-1987. Château de Vincennes. Pavillon du Roi (43-74-12-35). Jusqu'au 14 juin.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CELLULOID. Comédie de Paris (42-81-29-36), 21 h.

BEAU RIVAGE. Studio des Champs-Elysées (47-23-36-82), 21 h (22).

NOUS, THÉO ET VINCENT VAN GOGH. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30 (22).

LA DISTANCE DE LA LUNE. Palais des Glaces (46-07-49-93), 18 h 30 (28).

HORS PARIS

LA NUIT MÊME. Théâtre des Deux Rives, Rouen (35-70-22-82), 21 h (26).

L'ARBRE DES TROPIQUES. Théâtre d'Hérouville (31-93-43-96), 21 h (20).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), jeu. à 20 h, lun. à 19 h : le Vaisseau fantôme, de R. Wagner.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mar. à 19 h 30 : Ballets Jenkins/Appel ; ven. à 19 h 30 : Ecole de danse : les Deux Pigeons et Suite en Blanc ; Concert : lun. à 20 h : Theodora, de Haendel.

COMÉDIE-FRANÇAISE. Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), de mer. à sam. + mar. (dern.) à 20 h 30 ; sam. + dim. à 14 h 30 : les Femmes savantes; Théâtre Français (40-15-00-15) : dim. à 14 h 30 : Polyeucte.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre (lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Titus Andronicus, de W. Shakespeare ; Théâtre Gemier (lun.) 20 h 30, sam. + dim. à 15 h : Capitaine Bada, de J. Vauthier ; Grand Théâtre : sam. à 18 h : Récitations/conversations : Jean Vauthier ; Grand Foyer : lun. à 20 h 30 : Chronique des jours souverains.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32) (sam., lun.), 20 h 30, dim. 15 h : la Ronde, de A. Schnitzler.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun., mar.) 18 h 30 : Crucifixion dans un boudoir turc, de Jean Gruault.

TEP (43-64-80-80) (dim.) 20 h 30, jeu. 19 h : Partage de midi ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Top Hat, de M. Sandrich (v.o.) ; Ginger et Fred, de F. Fellini (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.), Débats-Rencontres : mer. à 18 h : La ville décline ses mémoires ; 18 h 30 : Xe Festival franco-anglais de poésie ; Grande Salle : 18 h 30 : Jeff Wall ; Jeu à 18 h 30, entretien entre Matt Mullican et Denys Zacharopoulos ; 20 h 30, Roberto Longo ; 18 h 30, Cinéma et fiction ; 18 h 30 : Xe Festival franco-anglais de poésie ; ven. à 19 h, Alain Rais et Bernard Varfagtig ; 21 h, La revue Société : la marginalité ; 18 h 30, Xe Festival franco-anglais de poésie ; 18 h 30, Donald Judd ; samedi à 18 h 30, Xe Festival franco-anglais de poésie ; lun. à 18 h 30 : Barbara Kruger ; 21 h, Femmes : après les conquêtes des années 70 ; 18 h, Albert Speer ; Cinéma-vidéo : cinéma brésilien, se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Vidéo-information : à 13 h, L'illustration ou la mémoire du siècle, de R.J. Bouyer ; 16 h, Haroun Tazieff : les colères de la Terre, de L. Prévost ; 19 h, L'après 36, de W. Thijssen ; Vidéo-musique : à 13 h : Turandot, de Puccini ; 16 h, Leonard Bernstein ; 19 h, les Lombards, de Verdi ; Cinéma du Musée : jeu., ven., sam., dim. à 15 h et 18 h : Jean-Michel Alberola ; à 17 h et 19 h 30 : Jean-Charles Blais ; Concerts-spectacles : mer. et jeu. à 20 h 30 : concert à deux orchestres (Strauss, Stravinsky, Schoenberg) ; sam. de 17 h à 19 h, Invention, technique et langage en musique. Séminaire P. Boulez ; lun. à 20 h 30, ensemble de l'Itinéraire (Hurel, Bouliane, etc.) ; IRCAM, 20 h 30 : séminaire de composition.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), Semaines européennes de la musique baroque : jeu., ven., dim., mar. à 18 h 30 : Euridice, musique de Jacopo Peri, direction musicale Michel Amoric, chorégraphie Andréa Francalanci ; lun. à 20 h 30 : Armide, musique de Gluck, direction Alan Curtis.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Danse : (lun.) 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Merce Cunningham Dance Company ; Musique : mer., sam., dim. à 18 h 30 : René Jacobs et l'ensemble Mosaïques, direction Christophe Coin.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim.) : Suzanne Lenglen, la Diva du tennis (poème tennistique dansé, musical et théâtral, conçu et réalisé par Rachel Salik).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) : ven. et sam. à 20 h 30 : Les frères Dagar (musique dhrupad de l'Inde du Nord).

Les autres salles

Le samedi 23 mai, de nombreux théâtres parisiens donneront exceptionnellement en matinée leur représentation ayant habituellement lieu en soirée, en raison de la première Nuit des molières, qui aura lieu à 20 h 30 au Théâtre musical de Paris. Se renseigner au : 42-46-30-35 ou au 48-40-62-71 pour s'assurer des horaires des représentations.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L. et le 23), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70) (D., L.) 21 h : En ce palais obscur.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir, L., mar.), 21 h, dim. 17 h : la Septième Salle.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BASTILLE (43-57-42-14) (D.), 19 h 30 : Figure humaine.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 20, 21, 22, 23 à 22 h : Tocane un vals ; le 25, à 22 h : Cleansweep.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), le 20, à 20 h 30 : Tuwery Pie, Saturday Morning in the Afternoon ; le 22 à 20 h 30 : The Lover Lunch ; le 24 à 17 h : Sir Gawain, à 20 h 30 : Otto-A. Private Country ; les 22, 23 à 18 h 30 : Notes From the Morrocan Journey, à 20 h 30 : Seesaw.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Heures blanches.

CC A.-MALRAUX (45-27-13-88), les 20, 21, 22 à 18 h : A la rencontre de M. Proust.

CINQ DIAMANTS (46-64-89-09) (D.), 21 h : George Dandin ou le mari confondu (dern. le 23).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : Nuit de guerre au musée du Prado. Resserre (D., L.), 20 h 30 : Credo ; Grand Théâtre (D., L.), 20 h 30 : Les Caprices de Marianne.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celluloid.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., L., mar.), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), (mer. D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : le Premier Quart d'heure ; 22 h 15 : Verdun-Plage.

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Maman ; 22 h 30 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).

ESSAION (42-78-46-42) (D.), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton ; 21 h : Le sourire est sous la pluie ; II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : L'amour sort en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.) 21 h : Au secours, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GALERIE DE NESLE (45-25-11-28) (D., L.), 18 h 30 : l'Affirmation.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 18 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h : Fleurs de papier ; lun. 20 h 30 : A qui parler.

GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30, le 23 à 17 h : la Cantatrice chauve ; 20 h 30, le 23 à 18 h : la Leçon.

LA BRUYÈRE (D. soir), 21 h, dim. 16 h, le 23 à 18 h 30 : M. Jolivet (dern. le 23).

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Dommage qu'elle soit une putain.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi zéro magnifique. – II : 20 h : le Petit Prince ; 22 h : Jonathan le mat, dern. le 23.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Mess ; (D. L.), 18 h 30 : l'Escargot.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Kean.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-39) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30, le 23 à 16 : Conversations après un enterrement.

NICOLAITE DE CHAILLOT (42-81-17-25) (L, D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Mer Courage.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h, le 23 à 17 h 30 : Léopold le Bien-Aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D., L.), 20 h 30, dim. 15 h : Elle lui dirait dans l'île.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Belle Famille ; (D. soir, L.), 19 h, dim. 18 h 30 : Suite irlandaise.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) (D.), 19 h : Hérodule ; 21 h : Ulrich Elger.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, le 23 à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h, le 23 à 17 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Beau rivage.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., mar.), 20 h : la Double Inconstance.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Antigone ; lun, mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h : l'Écume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle (D., L., Mar.), 18 h 30 : l'Ogre de barbarie. Maison internationale de théâtre (D., L.), 21 h : Oscar Lafleur Régisseur.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam., 20 h 30 : Antigone ; mer., ven., 20 h 30 : Electre ; ven., sam., 18 h 30 : Deux carmes pour un sourire.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h 15, 20 h 15 : Devos existe, je l'ai rencontré ; mar. 22 h : L'amour en manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (L.), 18 h 30 : Reste avec nous ; (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : les Heures pétillantes, dern. le 18 ; à partir du 19 : Authentique mais vrai ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

En région parisienne

ARPAJON, église Saint-Clément (64-90-66-39), le 23 à 20 h 45 : Ensemble instrumental de Montmorency et Ensemble vocal Laetitia (Bach, Haendel, Mozart).

BOIS-D'ARCY, CC (34-60-10-23, le 23 à 21 h : M. Goetz Group, A. Emler Quint, Sixun.

BOBIGNY, Maison de la culture (48-31-11-45), mer., jeu., ven. à 21 h : Alain Cuny.

BOULOGNE-BILLANCOURT, salle B.-Palissy (46-04-67-52), les 20,21 et 22 à 20 h 30 : Jean-Baptiste le mal-aimé ; Théâtre (46-03-60-44), le 20 à 20 h 30 : Memphis Slim, Luther Allison group ; le 23 à 20 h 30 : R. Urtreger Trio, Barry Harris Trio ; le 21 à 21 h : Preissac Quartet.

CHATENAY-MALABRY, La Piscine (46-61-28-40), le 23 à 21 h 30 : G. Petite.

CHATILLON, théâtre (46-57-22-11), les 22, 23 et 24 à 21 h : Journées de la première danse.

CHOISY-LE-ROI, cathédrale Saint-Louis (48-90-89-79), le 23 à 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Puccini, Brahms).

CLAMART, CC (46-45-11-87), le 23 à 20 h 30 : G. Vigneault.

CLICHY-LA-GARENNE, théâtre (47-39-28-58), le 22 à 20 h : Nuit du rock'n'roll.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (60-89-00-72), le 22 à 20 h 30 : J.-L. Mahjun.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), théâtre (L., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Pinto in farsa ; les 20, 21, 22 et 23 à 20 h 30 : J. Guidoni.

ÉLANCOURT, Palais des sports (30-62-58-81), le 23 à 20 h 30 : Manu Dibango.

ENGHIEN-LES-BAINS, théâtre (34-12-90-00), le 23 à 20 h 45 : Lily et Lily.

GENNEVILLIERS, théâtre (47-93-26-30) (Me, D. soir), à 20 h 30, dim. à 17 h : Bruits, désordre et combustion ; les 22, 23 et 25 à 19 h et dim. à 15 h : Faust.

ISSY-LES-MOULINEAUX, église Saint-Etienne (46-42-70-91), le 22 à 21 h : Orchestre et chorale du Conservatoire (Bach, Corelli, Verdi...).

IVRY, Théâtre des Quartiers (46-72-37-43), les 21 et 22 à 20 h 30 : Divagations-Mallarmé ; le 23 à 20 h 30 et le 24 à 16 h : la Sente étroite ; le 26 à 20 h 30 : Marie des brumes.

LEVALLOIS, au Palais des sports, le 20 à 20 h 30 : J.-L. Lahaye.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), les 20, 21, 22 et 23 à 20 h 30 et dim. 24 à 18 h : Roulette d'escrocs.

MANTES-LA-JOLIE, CC (30-33-20-43), le 22 à 20 h 45 : P. Lai.

MONTREUIL, 17, rue Hoche (48-58-89-85), le 22 à 21 h : Solar Winds Quartet.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) (L., D. soir), à 21 h et dim. à 1Mail A.-Croizat (47-29-51-44), le 23 à 21 h : Y. Horner ; le 24 à 18 h : G. Moustaki ; à 22 h : Cirque Archaos ; Centre sportif Voltaire, le 24 à 17 h ; Carte de séjour ; à 20 h : Zaka percussion ; à 22 h : Cirque du trottoir.

NEUILLY, théâtre (47-45-75-80), les 21 et 22 à 20 h 30 : Tartuffe ; les 25 et 26 à 20 h 30 : le Cid.

ORLY, CC (48-92-33-66), le 23 à 21 h : Le Grand Binz.

ORSAY, salle J.-Tati (69-28-83-16), le 20 à 20 h 30 et le 23 à 16 h et 23 h 30 : 3e Festival du théâtre amateur.

POISSY, collégiale, le 22 à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi, Mozart, Leclair...).

PONTOISE, cathédrale Saint-Maclou (34-43-30-30), le 24 à 18 h : D. Roth (Dupré, Clérambault, Nivers...).

RUNGIS, CC (45-60-54-33), les 25 et 26 à 15 h : les Draps du rêve.

RIS-ORANGIS, parc de Saint-Eutrope (69-06-30-95), le 23 à 15 h : Musiques traditionnelles de douze pays et des régions de France.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, CAC (30-58-45-75), les 20, 21, 22 et 23 à 21 h : Pour ne pas finir.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), les 20, 22, 23 et 25 à 18 h 30 et le 23 à 20 h 30 : l'Attaque du train postal ; Bourse du travail (42-43-33-55), le 22 à 20 h 30 : G. Evans Orchestra.

SARTROUVILLE, théâtre (39-14-23-77), les 22 et 23 à 21 h et le 24 à 17 h : Doudou N'Diaye Rose.

SCEAUX, salle Les Gémeaux (43-50-05-96), le 23 à 20 h 45 : C. Comoy, R. Fontaine et M. Wladkowski (Lachner, Spohr, Schubert...) ; CAC (46-60-05-64), le 22 à 22 h 30 : F. Verly formule 6.

SENLIS, cathédrale Saint-Frambourg, le 24 à 17 h : M. Falèze (Morlaye, Attaignant, Le Roy...).

VERSAILLES, église Notre-Dame, le 26 à 20 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Lully, Mozart) ; église Sainte-Jeanne-d'Arc, le 21 à 21 h : Chœur de Versailles, orchestre Pro Arte de Paris (Brahms, Mozart).

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (47-26-15-02), le 21 à 15 h : le Médecin volant ; à 18 h : le Chat botté ; les 21, 22, 23 de 9 h à 17 h, + le 23 de 20 h à 22 h : Les lycéens brûlent les planches.

VILLIERS-SUR-MARNE, CC (43-05-42-82), le 21 à 20 h 30 : Théâtre de foire du XVIIIe ; à 22 h : la Noce chez les petits-bourgeois ; le 22 à 20 h 30 : la Pomme et le Gilet ; à 22 h : Hamlet ; le 23 à 14 h : l'Ombre du bord de la terre ; à 15 h 30 : Outrage au public ; à 17 h : Entre chien et loup ou la véritable histoire d'Ah'q ; à 20 h 30 : le Comte Oderland ; à 22 h 30 : le Café ; le 24 à 15 h : Trio ; à 17 h 30 : la Métamorphose.

VINCENNES, château, le 23 à 21 h 30 ; Le millénaire et les premiers Capétiens.

VITRY-SUR-SEINE, théâtre J.-Vilar (46-82-84-90), le 21 à 18 h, le 22 à 21 h, le 23 à 18 h 30 et 21 h, le 24 à 17 h : Ballet Michel Caserta.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 20 MAI

16 h, Le député de la Baltique, de J. Heifitz et A. Zarkhi ; Hommage à Frank Shields : The crossing ; the breaker ; 21 h, Hostage.

JEUDI 21 MAI

16 h, Le puritain, de J. Musso ; La Semaine de la critique : 19 h, Lettres d'un homme mort, de C. Lopouchanski ; Et moi alors, de A. Franke.

VENDREDI 22 MAI

16 h, Les treize, de M. Romm ; Semaine de la critique : 19 h, Où que tu sois, de A. Bergala ; 21 h, le Choix, de I. Ouedraogo.

SAMEDI 23 MAI

15 h, le Dernier combat, de M. Curtiz ; Semaine de la critique : 17 h 15 l'Arbre qu'on blesse, de D. Avdeliodis ; 19 h, Angelus novus, de P. Misuraca ; 21 h, Festival de Cannes 87 : Film présenté : Un certain regard.

DIMANCHE 24 MAI

15 h, la Folie de l'or noir, de R. Mamoulian ; Semaine de la critique : 17 h 15, le Grand défilé, de Chen Kaige ; Festival de Cannes 19 h 15, Film présenté à la Quinzaine des réalisateurs : 21 h, Film présenté : Un certain regard.

LUNDI 25 MAI

Relâche

MARDI 26 MAI

16 h, Forfaiture, de M. L'Herbier. Festival de Cannes 87 : 19 h, Film présenté à la « Quinzaine des réalisateurs ; 21 h, Film présenté à « Un certain regard ».

MERCREDI 20 MAI

La caméra d'or : 15 h, Noir et blanc, de C. Devers ; 17 h, Mourir à trente ans, de R. Goupil ; 19 h, Desperado city, de V. Glowna (v.o.s.t.f.).

JEUDI 21 MAI

La caméra d'or : 15 h, Oriane, de F. Torres ; 17 h, Histoire d'Adrien, de J.-P. Denis ; 19 h, Northern lights, de J. Hanson et R. Nilsson.

VENDREDI 22 MAI

La caméra d'or : 15 h, Stranger than paradise, de J. Jarmusch (v.o.s.t.f.) ; 17 h, la Princesse, de P. Erdöss (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, Alambrista !, de R.-M. Young (v.o.s.t.f.).

SAMEDI 23 MAI

15 h, le Fléau, ou la mort du soleil, de G. Dulac ; 17 h, la Jeunesse, de Kon Ichikawa (v.o.s.t.f.) ; 19 h, Sylvia, de M. Firth, (v.o.) ; 21 h, Other Halves, de J. Laing (v.o.).

DIMANCHE 24 MAI

Semaine de la critique : 15 h, Lettres d'un homme mort, de C. Lopouchanski (v.o.s.t.f.) ; 17 h, Et moi alors, de A. Franke (v.o.s.t.f.) ; Nouvelle-Zélande : 19 h, Death warmed up, de D. Blyth (v.o.) ; 21 h, Ngati, de B. Barclay.

LUNDI 25 MAI

Semaine de la critique : 15 h, Où que tu sois, de A. Bergala ; 17 h, le Choix, de I. Ouedraogo ; 19 h, l'Arbre qu'on blesse, de D. Avdeliodis (v.o.s.t.f.).

MARDI 26 MAI

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

MERCREDI 20 MAI

14 h 30, Menino do Rio, d'A. Calmon ; 17 h 30, Maranhao, de G. Rocha ; Terra em Transe, de G. Rocha ; 20 h 30, Viva Cariri, de G. Sarno ; O grande Momento, de R. Santos.

JEUDI 21 MAI

14 h 30, Meus Oito Anos, d'H. Mauro ; Vidas secas, de N. Pereira dos Santos ; 17 h 30, Amazonas, Amazonas, Antonio das Mortes, de G. Rocha ; 20 h 30, A Cabra na Regiao Semi-Arida, de R. Vieira ; O Desafio, de P. Cesar Saraceni.

VENDREDI 22 MAI

14 h 30, A hora e a vez de Augusto Matraga, de R. Santos ; 17 h 30, 1968 ; Cancer, de G. Rocha ; 20 h 30, Die Windrose, d'A. Viany.

SAMEDI 23 MAI

14 h 30, Rua Sem Sol, d'A. Viany ; 17 h 30, Teremos infancia, d'A. Raulino ; Der Leone Have Sept Cabezas, de Glauber Rocha ; 20 h 30, Jubiaba, de N. Pereira dos Santos.

DIMANCHE 24 MAI

14 h 30, Inocencia, de W. Lima Jr. ; 17 h 30, A Pedra da Riqueza, de V. de Carvalho ; Cabezas cortadas, de G. Rocha ; 20 h 30, Com Licença ; Eu vou à Luta, de L. Farias.

LUNDI 25 MAI

14 h 30, Programme de films ethnographiques, 17 h 30, Claro, de G. Rocha ; 20 h 30, A porta do Céu, de D. Limongi Batista ; A Falecida, de L. Hirszman.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80) ; v.o. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; mer. et jeu. v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL (A., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BASIL, DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES CLOWNS DE DIEU (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

COUP DOUBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), h. sp.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

DERNIER ÉTÉ A TANGER (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

DOLLS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-46-01).

L'ÉPOUVANTAIL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Grand-Edgar, 14e (43-20-90-09), h. sp.

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

FATHERLAND (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (46-26-48-18).

FAUX TÉMOIN (A., v.o.) : Forum Orient express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. sp.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

GARÇON, SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GAUGUIN, LE LOUP DANS LE SOLEIL (Fr.-D., V. Ang.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouard, 9e (48-78-81-77) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOOD MORNING BABILONIA (It., Angl., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNA ET SES SŒURS (Ang., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-12) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LAPUTA (All., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MIKEY ET NICKY (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE MIRACULÉ (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES MOIS D'AVRIL SONT MEURTRIERS (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE MOUSTACHU (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OVER THE TOP (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA PELICULA DEL REY (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

POLICE DES MŒURS (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Ermitage, 8e (45-63-16-16).

PROTECTION RAPPROCHÉE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; V.f. : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROSA LUXEMBOURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SIXIÈME SENS (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

STAND BY ME (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (46-34-25-52) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v. angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

YOU ARE NOT I (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), h. sp.

Les festivals

BUNUEL (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam. 12 h : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; ven. 17 h : Tristana ; mer. 20 h, dim. 20 h 20, mar. 14 h : Los Olvidados ; sam., lun 14 h : Nazarin ; jeu. 18 h 20, dim. 17 h : El.

COURTS METRAGES, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 20 h 30.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 22 h : Pierrot le Fou ; jeu. 20 h : Je vous salue Marie ; ven. 13 h30 : Détective ; dim. 20 h 20 : Sauve qui peut la vie ; lun. 19 h 30 : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

L. JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34), mer. : Topaze ; jeu., lun. : Knock ; ven. : Hôtel du Nord ; dim. : Quai des Orfèvres ; mar. : Volpone.

B. KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40), mer. : Steamboat Bill Junior, les Lois de l'hospitalité ; jeu. : Collège ; ven. : Ma vache et moi ; sam. : la Croisière du « Navigator », le Mécano de la « General » ; dim. : le Dernier Round, Sherlock Jr ; mar : les Trois âges, Fiancées en folie.

F. LANG (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 22 h 10 : M. le Maudit ; jeu. 14 h : les Espions ; mer., sam., 22 h : le Testament du docteur Mabuse.

PIALAT, Studio 43, 9e (47-70-63-40), t.l.s. à 22 h, mer. : A nos amours ; jeu. : Loulou ; ven., sam. : Police ; dim., mar. : Nous ne vieillirons pas ensemble.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 17 h 20 : les Nuits de la pleine lune ; dim., 15 h 20 : Pauline à la plage ; jeu. 16 h 30 : le Beau Mariage ; ven. 14 h 30 : Perceval le Gallois + Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 17 h, jeu. 16 h 20, lun. 14 h : Pauline à la plage ; mer. 17 h 30 : Perceval le Gallois, jeu., dim., 15 h 30 : la Marquise d'O ; lun., 15 h 40 : le Beau Mariage ; lun. 17 h 30 : la Femme de l'aviateur ; jeu. 18 h : les Nuits de la pleine lune.

TARKOVSKY (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 19 h, lun. 22 h 20 : Andréi Roublev ; mar. 16 h : Nostalghia ; lun. 21 h 30 : Stalker ; mer. 15 h 40 : l'Enfance d'Ivan + Denfert, 14e (43-21-41-01), dim. 11 h 40 : Nostalghia : dim. 22 h : Solaris ; sam. 16 h 40, mar, 18 h 40 : Andréi Roublev ; ven. 15 h 10, lun. 21 h 20 : Stalker ; mar. 16 h : l'Enfance d'Ivan.

TRUFFAUT Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 22 h, lun. 19 h 10 : Jules et Jim + Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 20 h, sam. 20 h : Jules et Jim ; dim. 10 h : Tirez sur le pianiste ; jeu. 14 h 30 : l'Enfant sauvage ; mar. 14 h : l'Argent de poche ; ven. 18 h : L'homme qui aimait les femmes.



LES FILMS NOUVEAUX

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*). Film américain de Stuart Gordon. VO : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). VF : UGC Montmartre, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BUISSON ARDENT. Film français de Laurent Perin. Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

HOTEL DE FRANCE. Film français de Patrice Chéreau. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RADIO DAYS. Film américain de Woody Allen. VO : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). VF : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 20 MAI

Hôtel de St-Aignan, 21 h : Ensemble Euterpe (Diabelli, Rossini, Scarlatti...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez, D. Barenboïm (Stravinsky, Strauss, Schoenberg).

Forum des Halles, 15 h : la Camerata de France (Donizetti, Bizet, Verdi).

Salle Gaveau, 20 h 30 : H. Mercier, B. Peltre (Rachmaninov, Ravel, Liszt...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h 30 : Orchestre des jeunes, A. Loewenguth, dir. : M. Podolak (Mozart).

Lucernaire, 18 h 30 : V. Lespagnol, B. Ascal.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. et Ch. Andranian (Brahms, Gerschwin, Ravel...).

JEUDI 21

Lucernaire, 18 h : voir le 20.

Forum des Halles, 12 h 30 : voir le 20, 15 h.

Auditorium des Halles, 20 h 30 : M. Egel, M. Borini (Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 20.

Sorbonne, Grand Amphi, 20 h 45 : Chœur national et Orchestre Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach).

Eglise St-Germain l'Auxerrois, 21 h : Ensemble baroque et Petits Chanteurs de Versailles (Bach, Haëndel).

Hôtel St-Aignan, 21 h : Ch. Becker, J.-L. Vidal (Sammartini, Boccherini, Vivaldi...).

Salle A.-Marchal, 20 h 45 : G. Magnan (Mozart, Schubert, Brahms).

Schola Cantorum, 20 h 45 : Trio Parennin (Beethoven).

VENDREDI 22

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre de chambre B. Calmel (Bach).

Hôtel St-Aignan, 21 h : M. Sislian, M.F. Martins, Cl. Hermann, M. Biermann (Frescobaldi, Malipiero, Piati...).

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 20.

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. J. Alldis (Marenzio, Poulenc, Arrigo...).

SAMEDI 23

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 20.

Hôtel St-Aignan, 17 h : J. Mounier ; 21 h : M. Miquel, M. Lefebvre, M.-M. Charles (Donizetti, Rossini, Zipoli...)

18-TH., 16 h 30 : Ensemble Varie Musiche (Monteverdi, Cesti, Vivaldi...).

Eglise St-Merri, 21 h : Trio de guitares de Paris (Vivaldi, Bach, Carucci...).

Confluences, 20 h 30 : Name (Herman, Jaggard, Kurtz...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : M.-A. Estrella (Mozart, Castineira de Dios...).

Eglise St-Julien le Pauvre, 20 h 30 : Ensemble vocal J.-P. Gipon (Févin, Palestrina, Lassus...).

Musée Guimet, 20 h 30 : Acic (Almuro).

DIMANCHE 24

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble vocal M. Rousseau (Lotti, Vittoria, Debussy...).

Hôtel St-Aignan, 17 h : Quatuor Elyséen (Mozart) ; 21 h : J. Lavielle, Cl. Villevieille, D. Wéber-Gascuel (Tartini, Mozart, Corelli...).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : Y. Devernay (Vierne).

Th. du Rond-Point, 11 h : Trio à cordes de Berlin (Mozart, Beethoven).

Conservatoire Rachmaninov, 16 h : N. Kedroff.

Palais de l'Unesco, 17 h : Cl. Kahn (Bach, Mozart, Chopin...).

Chapelle St-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Ensemble de musique ancienne.

Musée de la Marine, 19 h : Quatuor Suk (Honegger).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 16 h 30 : Musique de chambre (Schubert, Marcello, Bach...).

Musée Guimet, 20 h 30 : voir le 23.

Salle Cortot, 20 h 30 : A.-M. Aivazian, I. Grandet, J. Fessard, P. Lefèvre (Carter, Lutoslawski, Xenakis...).

Eglise des Billettes, 10 h : Ph. Lescat, A. Pichard (Clérambault, Morin, Campra).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble Strigendo (Liszt, Haydn, Krenek...).

Eglise Notre-Dame-de-la-Croix, 17 h : Orchestre de l'EN de musique d'Aulnay-sous-Bois (Brahms, Fauré, Duruflé).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 17 h : J. Vincer, J.-L. Jardon, G. Guillard (Bach).

LUNDI 25

Hôtel St-Aignan, 21 h : B. Rehak, R. Zimansky (Respighi, Prokofiev, Mozart).

Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Dervis (Bach, Pierre, Petit...).

Cité internationale universitaire, Grand Théâtre, 20 h 30 : Association Chow Ching Lie (Beethoven, Chopin, Fauré...).

Comédie des Champs-Elysées, 21 h : V. Jankelevitch (Suk, Rachmaninov, Rimski-Korsakov...).

Eglise des Billettes, 21 h : Ensemble de guitares de Paris (Chabrier, de Falla, Martin...).

MARDI 26

Hôtel St-Aignan, 21 h : K. Atanassov, D. Selig (Rossini, Donizetti, Mercadante...).

Musée de la Marine, 20 h 30 : Demian Kwintet (Beethoven, Dvorak, De Ruiter...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : W. Phemister (Bach, Brahms, Debussy...).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : D. Erlih (Bach).

Radio-France, 18 h 30 : Rencontre IRCAM/GRM : 20 h 30 : Cycle acousmatique.

Centre Bösendorfer, 20 h 45 : L. Martin (Onslow, Liszt, Alkan...).

Eglise St-Germain de Charonne, 20 h 30 : Groupe instrumental de Paris (Strauss, Bach, Schoenberg).

Eglise St-Honoré d'Eylau, 20 h 45 : Orchestre national des chemins de fer, dir. : Cl.-E. Nandrup (Weber. Mozart, Sibelius...).

Eglise St-Louis-en-l'Ile, 21 h : Chœurs de Limours et Jeune Philharmonie du Val-de-Marne (Mozart).

Eglise de la Madeleine, 21 h : Ensemble polyphonique de Choisy-le-Roi (Brahms, Puccini).

Salle Chopin/Pleyel, 18 h 15 : Orchestre de Paris (Debussy, Tismé, Schmitt...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (47-23-61-27), le 21 à 20 h 30 : A. Grillo.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 20 h 30 : Los Jaivas (dern. le 24) ; le 25 : Raina Rai ; le 26 : P. Ramos.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : P. Sellin Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) (D., L., Mar.) 22 h 30 : Canabrava.

CITHEA (43-57-99-26), le 21 à 19 h 30 : Orient Express + Dix de der ; le 22 à 19 h 30 : Sirocco + Carte noire ; le 23 à 19 h 30 : Girls in Love + Flip Tops ; le 26 à 19 h 30 : The Mirandas + Douce absinthe.

CORAIL (42-36-39-66), le 22 à 22 h : M. Casanova.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 21, 22 : Espace musical ; le 23 : Comme si ; le 24 à 19 h : Warhead.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h, les 20, 26 : Chance Orchestra ; le 21 : Grand Ordinaire ; le 23 : FM Band ; le 25 : Rido Bayonne.

GALERIE DE NESLE (43-87-17-96), les 20, 21 à 20 h 30 : Xamabal.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-78-70-00), le 22 à 20 h : Manu Dibango, carte de séjour, J. Higelin, C. Lara, Sapho, Touré Kounda.

GREENE STREET (48-87-17-96), les 20, 21, 22, 23 à 22 h 30 : Open Air ; les 24, 25, 26 : V. Quintin Quintet.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), les 25, 26 à 18 h 30 : Tembo Tam.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : C. Terry + trio Arvanitas (dern. le 23).

MÉCÈNE (42-77-40-25), 22 h 30, les 20, 21 : Tao- V. Bucher Trio Blues ; le 22 à 23 h : Toucouleur Quartet Jazz ; les 23, 24 : Rehuz do Brazil.

MÉRIDIEN (43-45-12-45), 22 h : G. Wein, Newport all Stars (dern. le 23) ; les 25, 26 : Illinois Jacquet.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : R. Urtreger (dern. le 23) ; les 25, 26 : G. Clément.

NEW MORNING (45-23-51-41), le 20 à 21 h 30 : E. Hadcock ; les 21, 22, 23 : H. Merill, G. Beck ; le 25 : G. Badini, F. Biansan, Cl. Bolling ; le 26 : Kalum Star.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : mer. jeu. : Golden Gate ; ven. : Royal Tencopators ; sam. : Horizon Jazz Quintet ; lun. : Y. Julien Big Band ; mar. : C. Walton.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Cl. Luter ; ven. : Tin Pan Stompers ; sam. : J. Caroff ; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : Cl. Bolling Trio.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 15 : les 20, 21 : New Jazz Off ; les 22, 23 : Frequences Bop ; les 25, 26 : Just Friends.

SALLE M. MAGNIN (42-35-25-55), le 30 à 19 h : la Souris délinguée.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : F. Guin Swing Quintet (dern. le 23) ; le 26 : M. Saury.

SUNSET (D.), 23 h : Couturier-Colea.

TRIBULUM (42-36-01-01) (D.), le 21 à 22 h : P. Saussois, L. Mazetier, E. Mucci ; les 22, 23 : M. Ripoche ; le 26 : J.-P. Assailly, M. Devillers.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), dim. 22 h : Camaleon Trio.

Opérettes
Comédies musicales

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer. 14 h 30, sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 et 20 h 30 ; Dim. 14 h et 17 h 30 : Fandango.

MOGADOR (42-85-28-80) (L.) 20 h 30 : Cabaret.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) (L.) 20 h 30, sam., dim. 15 h 30 : Dreamgirls.

TH. ARCANE (43-38-19-70), les 6, 7, 8, 9 à 20 h 30 ; le 10 à 17 h : « Vous avez dit Offenbach ? ».

Opéra

BERCY (43-46-12-21) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Nabucco.

Le music-hall

CAFE DE LA DANSE (43-57-05-35), les 21, 22, 23 à 23 h 30 : Tango, le 26 à 23 h 30 : American musicals.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), (D. soir, lun., mar.) 20 h 30, dim., 17 h (loc. : Olympia) : D. Dufresne. dern. le 24.

CITHEA (43-57-99-26), le 20 à 19 h 30 : Arturalin, le 23 à 22 h 15 : U. Royo.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85), les 21, 22 à 20 h 30 : V. Adriensens.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), les 20, 21, 22, 23 à 20 h 30 : Les frères Dagar.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 20, 21, 22, 23 à 20 h 30 : Lio.

TH. GRÉVIN (42-46-84-74), 20 h 30 : L'institut de jonglage ; dern. le 23 à 22 h : Lacombe et Asselin, dern. le 23.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75) (L.), 20 h 30, sam., dim. 15 h 30 : Dreamgirls.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), le 25 à 20 h 30 : Tamma.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Accroohabitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h, dim. 15 h 30 : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h, les 25, 26 à 18 h 30 : Oze ; le 20 à 20 h : Bouquet de corps ; les 21, 22, 23, 24, 25, 26 à 20 h : Si je meurs, laissez ouvertes les fenêtres ; les 21, 22, 23 à 18 h 30 : Bouble take.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Medea Medea, Lussa.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h, le 14 : Ch. Lentherich ; le 15 : E. Lecchi.

18-THÉATRE (42-26-47-47) (Mer, dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Secrètes, dern. le 17 ; 22 h : dim. 17 h 30 : Canape vis, dern. le 17.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 20 mai

TF 1

20.35 Téléfilm : La course à la bombe. De Jean-François Delassus et Allan Eastman. 3e partie : La peur (1945-1954). **22.20 Magazine : Les sciences à la Une.** De Jean-Pierre Cottet, présenté par Patrick Bourrat. Au sommaire : Les rythmes circadiens ; La police en blouse blanche ; Le navire amiral d'Aboukir ; Un espion au-dessus de tout soupçon ; L'accélérateur de particules européen ; L'ordinateur au service de la musique ; L'hormone de croissance ; La pornographie est-elle dangereuse ? ; Pourquoi les orages ? **23.20 Concert.** Symphonie n° 38, de Mozart, par l'Orchestre national de France, sous la direction de Wolfgang Sawallisch. **23.55 Journal. 0.15 Magazine : Premier plan.**

A 2

20.30 Le grand échiquier. Rostropovitch à Evian. Avec l'Orchestre philharmonique de Yale, Anne-Sophie Mutter (violon), Bruno Guiranna (alto), Raphaël Oleg (violon), Hortense Cartier-Bresson (piano), Yvo Pogorevitch (piano), Galina Vichnievskaïa (l'épouse de Rostropovitch). **23.15 Journal. 23.30 Série : Soleils de minuit.** Les Bahamas : Family Islands.

FR 3

20.35 Variétés : Ciné-chansons. Emission d'André Halimi et Robert Parienti, enregistrée au Palm-Beach de Cannes au bénéfice de l'Institut Weizmann et animée par Sacha Distel. Avec Richard Berry, Alain Bashung, Pierre Bachelet, Patrick Bruel, Nicole Croisille, Marlène Jobert, Guy Marchand, Carlos Sottomayor, Sabine Paturel, Francis Lalanne. **21.55 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Casabianca, autopsie d'un SNA (sous-marin nucléaire d'attaque). **22.45 Journal.** ▶ **23.10 Théâtre : Still Life.** Pièce d'Emily Mann, avec Christiane Cohendy, Laurence Roy, Jean-Quentin Chatelain.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Taxi Boy ■ Film français d'Alain Page (1986). Avec Richard Berry, Claude Brasseur, Charlotte Valandrey, Evelyne Didi, Isaac de Bankolé. *Un joueur professionnel minable fait la connaissance d'un chauffeur de taxi de nuit qui, le jour, est gigolo pour dames mûres dans un dancing. Histoire d'une amitié, rêves à la petite semaine dans une atmosphère de désenchantement. La tradition populiste du cinéma français.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Zone rouge** ■ Film français de Robert Enrico (1985). Avec Sabine Azéma, Richard Anconina, Hélène Surgère, Jacques Nolot. **0.30 Cinéma : Ensemble c'est un bordel, séparés c'est un désastre** ■ Film italien de Steno (1981). Avec Claude Brasseur, Dalila Di Lazzaro, Enrico Montesano, Lia Tanzi. **2.00 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le blé est encore vert. 22.25 Série : Hill Street Blues. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Laurel et Hardy. 0.45 Série : Lou Grant. 1.40 Série : Baretta. 2.35 Série : Star Trek.

M 6

20.30 Série : Les routes du paradis. Au secours ! **21.30 Série : Dynastie.** Veillées d'armes. **22.20 Magazine :** Oh ! Cinéma (rediff.). **22.50 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Musique : 6 Nuit. De 0.00 à 050 Flash d'informations et musique.**

COMMENT CAPTER M 6

« Le Monde Télématique » donne la liste des départements couverts par M 6 et explique comment régler son récepteur dans les zones concernées. Pour y accéder, composer le 36-15 et taper LEMONDE puis AUV.

FRANCE-CULTURE

20.30 Pour ainsi dire. Invité : Roger Munier. Portrait : Odysseus Elytis ; Reportages : Les œuvres d'Arthur Cravan. **21.30 Musique : L'écoute musicale.** Emission de l'INA-GRM. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Redécouverte : vie et œuvre de Jean-Baptiste Dumoulin. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 décembre 1985 à Herne) : œuvres d'A. et G. Gabrieli, Ferrabosco, Vecchi, Schütz, Monteverdi, par The Consort of Musicke, dir. Anthony Rolley : à 22.00, Cycle acousmatique : concert du GRM. **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.12, Jazz-club.

Jeudi 21 mai

TF 1

13.50 Téléfilm : Colette. 3e partie : Colette de Jouvenel. **14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Quarté à Longchamp. 15.35 Ravi de vous voir.** Jeu : La balance ; Pourquoi elle aime cette ville ; Chacun a une histoire à raconter. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...** Le tiroir secret. **16.30 Ravi de vous voir (suite). 17.00 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec Pascal Danel, Muriel, Jo Privat, Sophie Baquet. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes, de Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 Questions à domicile.** Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta. Avec Pierre Desgraupes, en direct de son domicile de Ville-d'Avray. **21.50 Série : Columbo.** Symphonie en noir. **23.05 Journal. 23.25 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot, avec Jacques-Bernard Boutet. **23.40 RFE : NMPP.**

A 2

13.45 Feuilleton : Détroit (4e épisode). **14.35 Magazine : Ligne directe.** Enquête : Les pièges de l'été. 3e partie : Touristes, attention danger ! **15.35 Feuilleton : Rue Carnot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi.** Emission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Marlène Jobert, Aline Grandville, Visiteurs Modèles, Annabelle. **17.30 Récré A2 :** Mimi Cracra ; Bouquin copain ; Tchaou mercière ; Judo Boy. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord.** ▶ **20.30 Cinéma : Debout les crabes, la mer monte** ■ Film français de Grand-Jouan (1983). Avec Véronique Genest, Martin Lamotte, Virginie Thévenet, Richard Bohringer, Valérie Mairesse, Dominique Lavanant. *Une prostituée, sortie de prison et décidée à se venger de son souteneur, trouble la vie d'un professeur de géographie qu'elle a rencontré dans le train et qui a eu l'imprudence de l'héberger chez lui, à Rennes. Une fantaisie dont l'humour se veut ravageur et méprisant à l'égard des petits-bourgeois et des gens conformistes. Véronique Genest joue avec un abattage étourdissant et donne une dimension particulière à son personnage.* **22.00 Magazine : Résistances.** Thème : « Les exclus ». Invités : Henriette Taviani (présidente de France-Terre d'asile), Roland Paringaux (directeur de l'information du Haut-Commissariat aux réfugiés), une jeune Vietnamienne ayant vécu dix-sept mois au camp de Poulo-Bidong et un « boat-people » réfugié en France depuis 1979. **23.00 Journal. 23.15 Histoires courtes.** Les petits coins, de Pascal Aubier ; Lad, de Patrick Jan.

FR 3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.). **14.30 Magazine : Pare-Chocs** (rediff.). **16.00 Documentaire : Les villes aux trésors.** Albi, Castres, Cordes. **17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme** (5e épisode). **17.25 Clip-classes. 17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.25 D'accord, pas d'accord. 20.35 Téléfilm : Winchester 73,** d'Herschel Daugherty. Avec Tom Tryon, John Saxon, Dan Duryea, Paul Fix. *Une carabine unique au monde devient source de rivalités et de morts.* **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Montagne** (rediff.) **23.10 Prélude à la nuit.** Concerto en sol, de Maurice Ravel, interprété par l'Orchestre symphonique de Londres.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : la Partie de chasse ■ Film anglais d'Alan Bridges (1984). Avec James Mason, John Gielgud, Edward Fox, Cheryl Campbell, Judi Bowker. **16.00 Cinéma : Staying Alive** □ Film américain de Sylvester Stallone (1983). Avec John Travolta, Cynthia Rhodes, Finola Hughes, Steve Inwood. **17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10** *Zénith.* **19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981). Avec Josiane Balasko, Luis Rego, Ariane Lartéguy, Dominique Lavanant, Daniel Auteuil, Thierry Lhermitte. *Une fille boulotte cherche une colocataire moche pour ne pas qu'on lui prenne les hommes qui risquent de s'intéresser à elle. Mais c'est un joli mannequin qui logera chez elle. Une comédie satirique bien venue, dans l'esprit café-théâtre, et de Josiane Balasko, auteur.* **21.55 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : le Don Juan de New-York** ■ Film américain de Genes Saks (1972). Avec Allan Arkin, Sally Kellerman, Paula Prentiss, Renée Taylor. **23.40 Cinéma : Hôtel de France** ■■ Film français de Patrice Chéreau (1986). Avec Laurent Grevill, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Perez. **1.15 Téléfilm : Des détectives très spéciaux.**

LA 5

14.00 Série : Lou Grant. 14.55 Série : Baretta. 15.50 Série : Jaimie (rediff.). **16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Lone Ranger. 17.40 Dessin animé : Tu as le bonjour d'Albert. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : Wonder woman. 20.30 Cinéma : l'Ile du docteur Moreau** ■ Film américain de Don Taylor (1977). *Sur une petite île du Pacifique, un marin naufragé découvre les étranges expériences du docteur Moreau, qui tente des mutations génétiques entre des animaux et des humains. Remake d'un classique d'Eree Kenton avec Charles Laughton, adapté d'H.G. Wells. La poésie de l'original a disparu ; restent une jolie photo et de beaux maquillages. Mais le résultat est assez banal.* **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Laurel et Hardy. 0.35 Série : Lou Grant. 1.30 Série : Baretta. 2.25 Série : Star Trek.**

M 6

11.30 Tennis : matchs de qualification pour les Internationaux de France de Roland-Garros, en direct du stade Jean-Bouin ; **12.45 Journal ; 13.00 Tennis (suite). 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Un nouveau départ (4e partie). **18.30 Série : Végas.** Quelle chance ! **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Cinéma : 3 milliards d'un coup.** Film britannique de Peter Yates. Avec Stanley Baker, Frank Finlay, Joanna Pettete, James Booth. *Ce film est inspiré du hold-up du train postal Glasgow-Londres. L'affaire est organisée par Paul Clifton, un chef de gang et ancien repris de justice qui considère l'attaque de ce train comme un véritable chef-d'œuvre. Les premières difficultés seront de collecter les fonds nécessaires pour financer cette opération de grande envergure.* **22.25 Série : Falcon Crest.** Les vins mélangés. **23.25 Magazine : Club 6. 23.45 Flash d'informations. 23.50 Magazine : Club 6. 00.00 Musique : 6 Nuit. De 0.15 à 1.05 Flash d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Chant pour Pascale, d'Huguette Champroux. **21.30 Musique : Emotion-mutation.** Le magazine des musiques innovatrices. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Bruits du monde. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 novembre 1986 à Paris) : Chinese Opera, d'Eötvös ; Symphonie parisienne, de Krauze ; Messages du feu, de Kurtag, par l'ensemble Inter-Contemporain, dir. Peter Eötvös. **23.00 Nuits parallèles.** Nuits privées..., de Christa Ludwig, de Rachel Yakar, de Christiane Eda-Pierre.

Audience TV du 19 mai 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

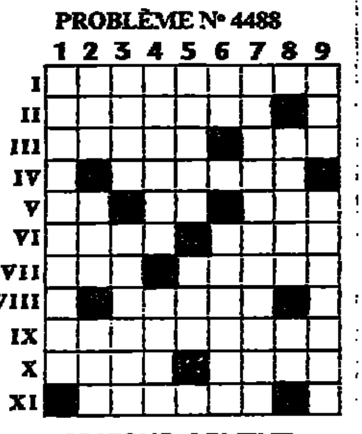
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.0	20.4	16.8	3.6	2.0	7.1	0.0
19 h 45	52.0	15.3	22.4	3.1	3.6	7.1	0.5
20 h 16	66.3	21.9	23.6	7.7	4.6	6.6	1.0
20 h 41	73.0	11.2	20.4	14.8	6.6	16.8	5.6
22 h 08	60.7	6.1	22.4	12.2	8.2	10.2	4.1
22 h 44	38.3	5.1	10.7	9.2	4.6	7.1	2.0

Programmes du mardi 19 mai, à 20 h 30. TF 1 : « Dallas » (feuilleton) ; A2 : le Reptile *(film) ; FR 3 :* Qu'as-tu fait à la guerre, papa ? *(film) ; Canal Plus :* 48 heures *(film) ; la 5 :* Maintenant on l'appelle Plata *(film) ; M6 :* le Mépris *(film).*

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4488



HORIZONTALEMENT

I. Sont parfois durs à avaler quand ils sont amers. – II. Qui risque d'exploser. – III. Sous les ponts de Paris. Période de folie. – IV. Susceptibles de percer. – V. Une nappe. D'un auxiliaire. Sur la Drôme. – VI. Qui ont donc été portés. Parfois clos en Bretagne. – VII. Des cailloux dans le désert. Fortes, sont parfois en tôle. – VIII. Eut une attitude très prévenante. – IX. Mystique aux pieds de la Vierge. – X. Deviens donc très coulant. Se jette dans la baie de Donegal. – XI. N'appréciait pas les gnostiques.

VERTICALEMENT

1. Intéressent toujours ceux qui regardent. – 2. Une grosse tranche. Qui peut faire rougir. Un parasite qu'on aime bien avoir pour des fêtes. – 3. Demanda poliment. Faire aussi bien. – 4. Passés à l'eau. Pour le bouquet. – 5. Pas conservées. Peut soutenir la pièce. – 6. Morceau de cèpe. Chargée comme une saucisse. – 7. Qualifie l'affection qu'on doit à ses parents. – 8. Qu'on rencontre souvent. La moitié de rien. – 9. Est aussi lourd que l'andouille. Bien exprimés.

Solution du problème n° 4487

Horizontalement

I. Séduction. – II. Arête. Osé. – III. Ira. Na ! If. – IV. Gélatine. – V. Nue. Ire. – VI. Errance. – VII. Nausée. – VIII. Ebahie. Li. – IX. Serveur. – X. Aléa. Dé. – XI. Semés. Pas.

Verticalement

1. Saignements. – 2. Erreur. – 3. Dealer. Asam. – 4. Ut. Anhèle. – 5. Centenaires. – 6. Aï. Cueva. – 7. Io. Nies. – 8. Osier. Eluda. – 9. Nef. Epeires.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 21 MAI

« Deux heures dans le Marais, voie royale (côté sud), de la place des Vosges au quartier Saint-Paul et son village », 10 h 15, métro Saint-Paul, sortie (Prestige du Marais).

« Les hôtels de l'île Saint-Louis et son église », 14 h 30, métro Pont-Marie, sortie (Présence du passé).

« L'école nationale supérieure des beaux-arts », 14 heures, 14, rue Bonaparte (Monuments historiques).

« Histoire intérieure d'un palais : le Louvre royal et les appartements d'été de la reine Anne », 14 h 30, métro Louvre (Monuments historiques).

« Une œuvre de François Mansard : la Visitation et l'hôtel de Mayenne », 15 heures, 17, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Huit hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels, jardins et ruelles du Vieux Marais », 13 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« La cour des miracles, la tour de Jean sans peur, les Halles » 14 h 30, 16, rue Etienne-Marcel.

« Une heure au cimetière de Montparnasse », 10 heures et 11 h 30, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Le dramatique hospice de Bicêtre », 14 h 30, 78, avenue du Général-Leclerc au Kremlin-Bicêtre, métro Porte-d'Italie (conférence Anne Ferrand).

« Le fleuriste municipal de la Ville de Paris au mois de mai », 15 heures, 3, avenue de la Porte-d'Auteuil (Paris et son histoire).

« Un ensemble grandiose méconnu : l'hôpital Saint-Louis », 15 heures, place du Docteur-Fournier (Paris et son histoire).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (ARS conférence).

« Dessins français du XVIIIe siècle ; de Watteau à Lemoyne », 15 h 20, le Louvre, pavillon de Flore, entrée côté Seine.

CONFÉRENCES

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Maîtrise de l'espace », avec Jean-Marie Luton.

3, rue Rousselet, 17 heures : « Les débuts de la littérature chrétienne dans la Rome antique ».

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Ils ont marché sur l'Equateur », présentée par Claude Collin Delavaud et illustré par son film, *Sur les pas de La Condamine.*

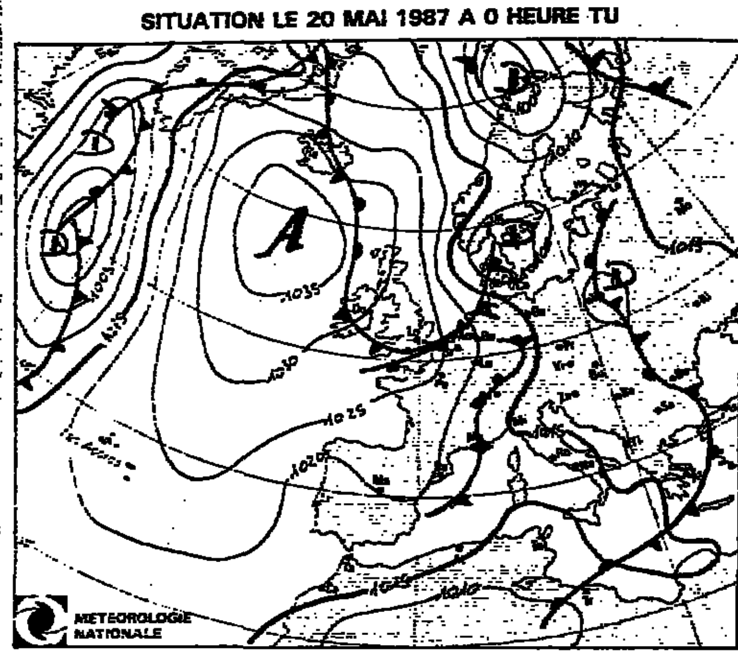
217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « L'instabilité politique bolivienne » (M. D. Demelas, historienne, et J.-P. Lavaud, sociologue).

6, rue René Villermé, 20 h 30 : « Occitanisme 1940-1944 », avec Philippe Martel, chargé de recherches au CNRS).

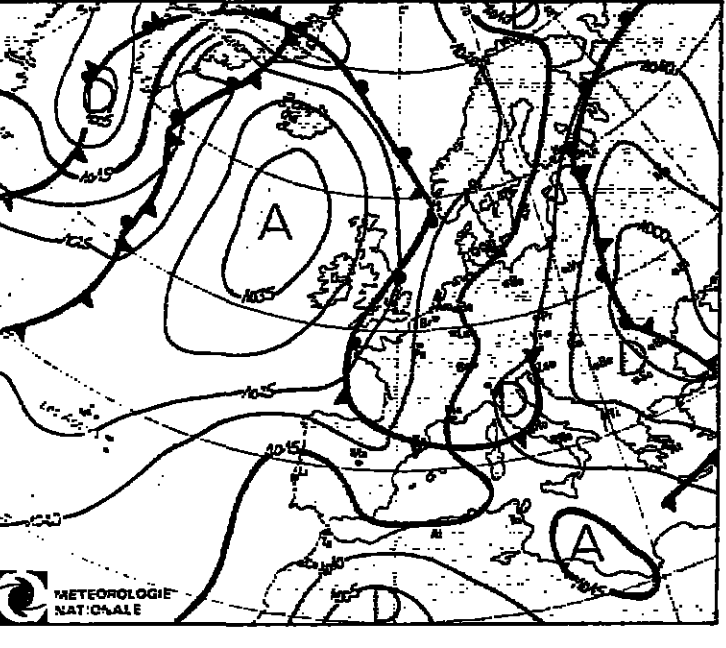
27, rue Saint-Guillaume (IEP), 18 h 30 : « Amérique centrale : l'enlisement d'un conflit » (Denis Martin chargé de recherche).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MAI 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 mai à 0 heure et le jeudi 21 mai à 24 heures.

Notre pays reste soumis à un flux de nord, dans lequel une nouvelle masse d'air froid arrivera jeudi, entraînant une recrudescence de l'instabilité et donc des averses.

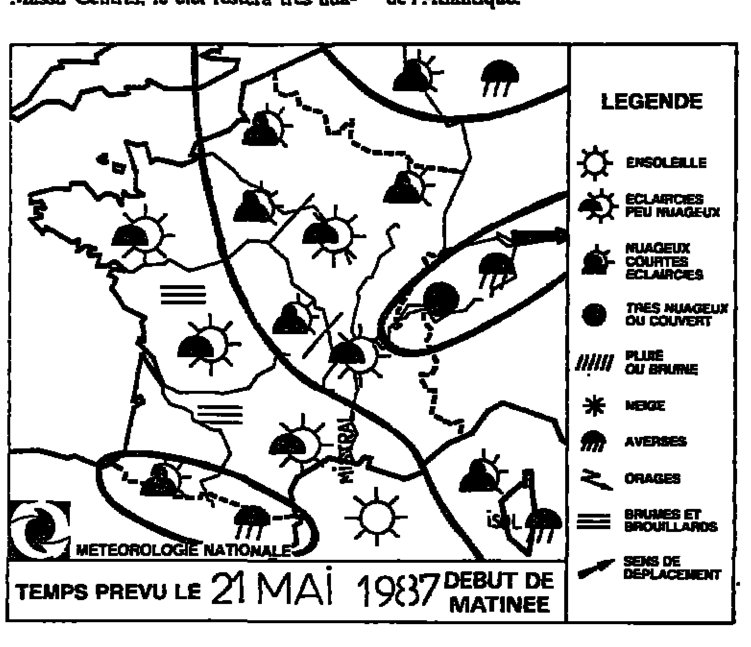
Jeudi, le ciel se dégagera rapidement sur le sud du pays en cours de matinée, excepté sur les régions pyrénéennes, en Corse et sur la Côte d'Azur où le temps restera très nuageux toute la journée, avec quelques précipitations. Le mistral et la tramontane souffleront modérément.

Du Nord au Nord-Est, à l'est du Bassin parisien au nord des Alpes et du Massif Central, le ciel restera très nuageux. De nombreuses averses se produiront surtout l'après-midi sur ces régions.

Sur la Normandie, la Bretagne, les Pays de Loire, les Charentes, l'Aquitaine, le Limousin et le sud du Massif Central, le temps sera peu nuageux et brumeux le matin.

L'après-midi, de belles éclaircies alterneront avec quelques averses locales.

Les températures minimales seront comprises entre 5 et 12 degrés du nord au sud. Les températures maximales accuseront une baisse de 1 à 2 degrés dans le quart nord-est. Elles seront comprises entre 11 et 15 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 20 degrés dans la moitié sud, de 15 à 17 degrés près des côtes de l'Atlantique.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-05 6 h TU et le 20-05-1987 à 6 h TU — le 20-05-1987

FRANCE			
AJACCIO	20	12	A
BIARRITZ	14	12	N
BORDEAUX	15	6	D
BOURGES	15	9	C
BREST	14	5	B
CAEN	13	4	N
CHERBOURG	12	6	C
CLERMONT-FERR.	14	9	C
DIJON	16	10	C
GRENOBLE St-M-H	16	10	C
LILLE	15	7	C
LIMOGES	13	7	B
LYON	15	10	P
MARSEILLE-MAR.	18	10	C
NANCY	14	8	B
NANTES	17	7	D
NICE	18	14	N
PARIS-MONTS.	16	7	N
PAU	13	8	N
PERPIGNAN	16	12	D
RENNES	16	6	D
ST-ÉTIENNE	16	7	C
STRASBOURG	12	10	P
TOURS	15	7	D
TOULOUSE	16	9	C
POINTE-A-P.	31	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	17	C
AMSTERDAM	15	6	A
ATHÈNES	24	17	N
BANGKOK	38	28	C
BARCELONE	14	8	D
BELGRADE	24	14	C
BERLIN	19	5	N
BRUXELLES	16	6	P
LE CAIRE	36	27	D
COPENHAGUE	13	4	P
DAKAR	27	22	D
DELHI	42	32	D
DJERBA	22	18	N
GENÈVE	16	8	C
HONGKONG	27	24	A
ISTANBUL	24	13	D
JÉRUSALEM	32	16	N
LISBONNE	21	12	D
LONDRES	17	5	D
LOS ANGELES	21	15	C
LUXEMBOURG	14	5	C
MADRID	24	6	D
MARRAKECH	27	14	D
MEXICO	25	13	B
MILAN	18	10	N
MONTRÉAL	17	5	C
MOSCOU	20	9	D
NAIROBI	25	16	D
NEW-YORK	14	11	C
OSLO	13	6	P
PALMA-DE-MAL.	22	13	D
PÉKIN	29	17	P
RIO-DE-JANEIRO	25	21	D
ROME	20	12	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	15	6	C
SYDNEY	17	12	C
TOKYO	23	17	N
TUNIS	23	14	N
VARSOVIE	18	9	N
VENISE	20	11	D
VIENNE	20	12	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

La guerre des chaînes

TF1 refuse l'entrée de la Cinq dans l'UER

Finies les amabilités, terminés les hommages appuyés, exclues les flatteries réciproques, connivences de façade entre *« gens du même monde »*. Les télévisions privées sont en plein western. La Cinq a tiré la première avec la guerre des stars, la course aux meilleurs programmes américains et l'extension de son réseau. TF1 entend maintenant riposter sur le sport et l'information en déclenchant la bataille de l'UER (Union européenne de radiodiffusion).

En jeu : l'admission de la Cinq – et de M6 – au sein de l'UER, préalable nécessaire à l'accès de ces chaînes à la Bourse européenne des images d'information et à la retransmission de grands événements sportifs. Les responsables de la Cinq ont donc récemment frappé à la porte du club pour bénéficier de ces images et être admis au sein de l'organisme qui le représente en France : l'Office français de radio-télévision (OFRT), dont font partie TF1, Antenne 2, FR3 et depuis peu Canal Plus. L'admission de nouvelles télévisions est subordonnée, selon le règlement, à l'accord unanime des membres.

Accord unanime ? C'était compter sans M. Francis Bouygues, qui, au nom de TF1, refuse l'entrée de son concurrent dans le club. *« Les échanges, qui excluent toute comptabilité, ont été rendus possibles parce que TF1 et Antenne 2 alimentent abondamment la Bourse en images quotidiennes et fournissent l'essentiel de la contribution française*, déclare-t-on dans l'entourage de M. Bouygues. *Pourquoi voulez-vous que ces deux chaînes offrent à leur concurrente de profiter des images de l'UER et de faire de l'information avec une rédaction limitée et à un coût insignifiant ? La Cinq, au moins au départ, ne fournira rien en échange de ce qu'elle recevra. L'accepter reviendrait donc à la subventionner ! »*

Coup de théâtre, surprise des autres membres, panique des candidats – d'accord éventuellement pour payer un droit d'entrée – qui menacent : en peu de temps, plusieurs télévisions privées d'Europe pourraient s'allier et créer un club privé... concurrent redoutable pour l'UER. Président de l'OFRT, et membre de la CNCL, M. Jean Autin est désolé de l'incident et tente de rapprocher les points de vue. L'attitude de TF1 n'est-elle pas dangereuse à long terme ? *« C'est l'entrée de la Cinq dans le club qui ne manquerait pas de le faire rapidement éclater »*, répond la Une. Alors certains s'interrogent : TF1 privatisée fait-elle, de droit, partie d'un organisme auquel appartenait TF1 service public ? Son admission ne devrait-elle pas également faire l'objet d'un vote ?...

La réunion ultime a lieu à Genève les 29 et 30 mai. A la CNCL de réconcilier d'ici là les adversaires.

A. Co.

Un problème pour la CNCL et le gouvernement

L'INA a-t-il le droit de produire pour la Cinq ?

L'accord conclu entre l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et la Cinq pourrait-il être partiellement remis en cause ? Annoncé il y a un mois à grand son de trompe par la presse de M. Robert Hersant, copropriétaire de la chaîne, l'accord porte sur l'ensemble des prestations proposées par l'Institut : conservation et exploitation des archives, production d'émission et de nouvelles images, formation du personnel *(le Monde* du 22 avril). Il prévoit aussi la participation de l'INA, à des productions « légères », des feuilletons simplistes, de type « soap opera ». Et c'est ce point précis qui est en cause.

L'INA, d'après la loi, ne doit produire que des œuvres *« en liaison avec ses activités de recherche et d'exploitation des archives »*. Une restriction importante que les producteurs privés estiment n'être pas respectée par la partie litigieuse de l'accord. Les organisations professionnelles des producteurs ont donc officiellement saisi du différend le ministère de la culture et de la communication, la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), ainsi que M. Michel Péricard, député maire RPR de Saint-Germain-en-Laye, et membre du conseil d'administration de l'Institut. Ce dernier s'en est ouvert à Mme Janine Langlois-Glandier, présidente de l'INA, et la CNCL s'est dite prête, dans une lettre, à *« alerter le gouvernement, à qui il incombe de veiller au respect, par l'Institut, des prescriptions de la loi »*.

L'affaire n'est pas encore tranchée, mais à l'INA le sentiment d'un malentendu prévaut. Il n'a jamais été question, selon ses responsables, d'attenter aux prérogatives des producteurs, le tournage des « soap operas » n'ayant pour objet que de *« valoriser un outil de production performant et des personnels compétents, en les mettant à la disposition des producteurs travaillant avec la Cinq »*. Dans cette perspective, l'INA ne jouerait qu'un rôle de prestataire de services. L'explication suffira-t-elle à apaiser les craintes des producteurs privés, des craintes alimentées par la lenteur avec laquelle le marché de la production tarde à se réveiller ?

P.-A. G.

Désigné par les actionnaires minoritaires de la chaîne

M. Tapie présidera le comité stratégique de TF 1

Les « ambitions » de M. Bernard Tapie ne se limitent pas à l'émission du même nom qu'il a lancée sur TF 1. Le voilà nommé président du comité stratégique de la chaîne. Un comité regroupant les actionnaires qui détiennent 25 % du capital de la Une aux côtés de M. Francis Bouygues et qui ne semblent pas se résigner à jouer les seconds rôles.

La création d'un comité stratégique était d'ailleurs inscrite dans le dossier de candidature à la reprise de TF 1 présenté par le numéro un mondial du bâtiment-travaux publics. Mais, selon M. Tapie, *« ni la fonction exacte ni les droits »* de ce comité n'avaient été *« formalisés »* jusqu'à maintenant. C'est chose faite depuis une dizaine de jours.

Il garde son but initial : *« réfléchir en commun aux grandes orientations »* à donner à la chaîne *« en étroite collaboration »* avec la direction générale de TF 1. En revanche, il semble qu'il y ait eu débat, parmi les actionnaires, sur la conception et sur le fonctionnement : soit le comité devenait partie intégrante de la direction générale, soit il pouvait agir de manière plus autonome et *« suggérer, de son propre chef »*, des actions précises. C'est cette dernière solution qui a finalement prévalu avec la nomination de M. Tapie comme président.

Reste à savoir si M. Bouygues songeait à ce titre pour M. Tapie lorsqu'il a annoncé, le 6 mai, en présentant le nouvel organigramme de la chaîne, que celui-ci serait chargé d'*« animer »* le comité stratégique ? Il était en effet indiqué dans le dossier de candidature du groupe que M. Patrick Le Lay, devenu depuis lors vice-PDG de TF1, aurait la présidence du comité en question

A. Rd.

Remplaçant M. Pierre Werner

M. Gaston Thorn devient président de la CLT

Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a appelé le 20 mai à sa présidence M. Gaston Thorn, ancien chef du gouvernement luxembourgeois, qui succède à M. Pierre Werner. M. Thorn était jusqu'à présent vice-président directeur général de la CLT. M. Jacques Rigaud a vu renouveler son mandat d'administrateur délégué.

La CLT a réalisé pour l'année 1986 un chiffre d'affaires de 10,9 milliards de francs luxembourgeois (1,6 milliard de francs français) pour un bénéfice de 910 millions de francs luxembourgeois (145 millions de francs français), en augmentation de 12,4 %.

EN BREF

● **Les transferts entre les chaînes continuent.** – Pierre-Luc Séguillon, rédacteur en chef du service de politique intérieure de TF 1 depuis près de quatre ans et l'animateur, avec Anne Sinclair et Alexandre Tarta, de l'émission mensuelle « Questions à domicile » (lancée en mars 1985), quitte la chaîne pour rejoindre la 5. Marie-France Cubadda suit le *même chemin*, après avoir présenté, pendant plus d'un an, le « 20 heures » en binôme avec Bruno Masure. Enfin, il est vraisemblable que Thierry Roland, l'un des responsables du service des sports de la Une abandonne lui aussi l'équipe Bouygues, sans pour autant avoir, semble-t-il, un nouveau point de chute. L'arrivée du transfuge d'Antenne 2, Gérard Holtz, nommé chef adjoint du service des sports aux côtés de Jean-Michel Leulliot, aurait mécontenté Thierry Roland, l'amenant à prendre cette décision.

● **M. Hervé Bourges confirme qu'il n'a plus de responsabilités à TF 1.** – L'ancien PDG de la Une *« a décidé, le 3 mai, de ne plus être le conseiller personnel de M. Francis Bouygues »*, nous a-t-il déclaré lundi 18 mai, en précisant qu'il avait fait savoir une semaine plus tard au nouveau patron de la Une qu'il *« ne voulait plus, désormais, jouer un quelconque rôle sur la chaîne »*. Se refusant à *« porter le moindre jugement sur ce qui se passait actuellement à TF 1 »*, il a déclaré *« partir en bons termes avec Francis Bouygues »*.

PRÉCISION. – A la suite de l'article publié dans nos colonnes, en dernière page, sous le titre, « Un rapport parlementaire souligne les faiblesses de la télévision dans les DOM-TOM » *(le Monde* daté 17-18 mai), M. Raoul Sangla apporte les précisions suivantes : *« Les quatorze éditions du « Journal d'en Guadeloupe » (vingt-trois heures de programmes) que j'ai réalisées pour TV Caraïbes en janvier 1987 et dont M. Pelchat, député UDF, a présenté à la presse – sans moi ni mon accord – « deux ou trois brefs extraits, ont été par lui qualifiés d'« orientés ». Ils ont été orientés, en effet, vers la démocratie, celle qui fait de la télévision un métier pour certains, mais aussi un droit pour tous. Les citoyens volontaires de Guadeloupe, acteurs de la réalité, sont devenus les acteurs de la télévision. Elus – UDF, socialistes, communistes – ou anonymes, ils ont, en français et en créole, rédigé et exprimé librement leur récit de la vie en Guadeloupe. Je souhaite que la télévision que préconise M. Pelchat soit, comme TV Caraïbes, une télévision qui se mêle de ceux qui la regardent. »*

INTERNATIONAL

Le Monde CADRES

CADRE

Dynamique, mini. 30 ans pour animer, commercialiser et diriger une Sté de services de 50 personnes, située dans le 17e arrdt.
Env. CV, photo et prét. à T.I.C.S.
62-68, av. du Vieux-Chemin-de-Saint-Denis.
92230 Gennevilliers.

SOCIÉTÉ ÉDITIONS DISQUES
recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER GESTIONNAIRE

Pour filiale Londres. Bon niveau. Exp. souhaitée.

Env. CV Sté Harmonia Mundi Mas-de-Vert, 13200 Arles.
Tél. : 90-49-90-49.

PARIS-URGENT
CONSTRUCTEUR DE CHAUDIÈRES, recherche :

2 BTS OU DUT

Débutants ou 1re expérience pour projets et suivi d'affaires sur site.
Ecrire nº 25.661 CONTESSE Publ. 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS cedex 01, qu. tr.

LA VENTE VOUS INTÉRESSE
Sté internationale leader sur son marché recherche 4 collaborateurs-trices.
Tél. ce jour de 9 h à 19 h 30 au 45-38-89-05.

Association (loi 1901) amélioration de l'habitat ancien, recherche

CHEF DE SECTEUR

Ce responsable aura un rôle multiple :
- animation d'une équipe,
- relation avec les collectivités locales,
- chargé d'opérations,
- relations avec les propriétaires et locataires.

Il devra faire preuve d'autonomie, initiative, autorité, rigueur, de capacité de négociation.
Possib. lgt. Adr. CV, prét. photo, sous nº 1320 Havas, 77007 Melun cedex.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEURS UNIX
Grande expérience d'UNIX pour développement du noyau DU SYSTÈME

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Projets Militaires Temps Réel APOLLO - 68000 - LTR3 - UNIX
Moniteur Temps Réel MOP3

SPÉCIALISTES SGBD
Bases de Données Relationnelles ORACLE - LANGAGE C - UNIX

INGÉNIEURS RÉSEAUX
TRANSPAC - X25 - SNA - DSA

INGÉNIEURS PROCESS
expérience processus industriels 68000 - MITRA - SOLAR - APOLLO
26, rue Daubenton, 5e, 43-37-89-22.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PART. VD GHIA FORD ESCORT MOD. 83 MÉTALLISÉE 62 000 KM, 33 000 F, TÉL. : 45-88-72-03.

capitaux propositions commerciales

Conseil spéc. dans l'alliance entre entreprises europ. et firmes améric. Discr. ass. Chff. 22-115'616, Publicitas, SA, 26, av. V.-Hugo, F-75116 Paris.

propositions diverses

Dirigeants PME-PMI, responsables de collectivités locales : des ingénieurs, cadres et techniciens, sans emploi et désireux de ne pas le rester peuvent vous aider (emplois temporaires ou missions). Réunion GIER, cadres IDF le 27 mai, 12 h salle 344, 8, av. Ségur, Paris 7e (Mº École Militaire).

traduction demande

J. traductrice allemande, fr./it., cherche à Paris un emploi stable à temps partiel. Ecrire à Petra Kirsch, Brückenkopfstr. 9, 69 Heidelberg, RFA.

DEMANDES D'EMPLOI

ATTACHÉE DE PRESSE
Jeune femme dynamique, 25 ans, disponible et motivée, 3 ans d'expérience : agences communications - publicité, groupe de presse parisien, recherche poste : agence relations publiques ou pub, annonceur ou éditeur.
Ecrire sous le nº 6958 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE COMMERCIAL export 15 a. exp. électronique professionnelle Europe, multinationales, bil. angl. Connaissances allem., rech. poste similaire ou collabor. PME/PMI ou collectivités locales. Tél. : 16 (1) 47-83-87-06. avant 19 h ou après 19 h. (GIER Cadres IDF).

J. H. Grec, 33 a., dipl. droit sc. Po., sociol., exp. bancaire juridique, ch. emploi analogue. Tél. : 43-40-74-63.

RECHERCHE

PATRON DÉBORDÉ
Pour véritable attachée de direct.
15 ANS D'EXPÉRIENCE
... Suivi de contrat publicité, mailing, démarches commerciales, compta., factur. traitem. textes, anglais courant
Ecrire sous nº 8.609 Le MONDE Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'AGENDA

Enseignement

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide de Paris pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc. bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin. Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin autre gd choix Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

GILLET

ACTUELLEMENT — 20 % SUR LES BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques.
ACHATS OR
19, rue d'Arcole, Paris-4e.
Mº Cité. Tél. 43-54-00-83.

Cours

Traductions anglais, allemand par traducteur très expérimenté travail de qualité.
Ecrire sous le nº 8592 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Hi-Fi

DEMANDEURS D'EMPLOIS

séduisez votre futur employeur par UN C.V. AUDIO.
Tél. : 46-06-22-60.

Instruments de musique

PART. VD EXCEPT. PIANO Bossendorfer, 2 m. 100.000 F. Tél. : 42-65-31-41.

Jeune fille au pair

ÉCHANGE D'ÉTUDIANT
Un étudiant allemand de 18 ans voudrait passer dans une famille de langue française avec des enfants environ de son âge, pendant ses vacances d'été (de 18 juin au 31 juillet). Réciprocité possible l'année prochaine.
LARS ESSER
GROOTE RAAK 63
D-2000 HAMBURG 62.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m².
Tél. : 46-58-81-12.

Particuliers (offres)

MACHINE A RAMER CARE
7 réglage de force système hydr., état neuf. 1 000 F.
Tél. : 69-45-01-111.

A VENDRE
- 3 coussins mousse de sol. Prix 100 F.
- Un living complet démonté avec glace. Prix 3.000 F.
- Un magnétophone grande bande à réparer. Prix 150 F.
- Une salle à manger comprenant 1 table, 4 chaises, 1 secrétaire, 1 vaisselier, 1 petite table à 3 lampes. Prix 3.000 F.

S'adresser à M. Bon Roger, 4, allée d'Anjou, 77500 Chelles. Tél. : 64-26-24-44.

Relations humaines

Centre ABAC

VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
PARIS, téléph. : 45-70-80-94.

Restaurants

HOTELLERIE DE LA VANNE ROUGE

Dans la forêt de Fontainebleau à 40 mn de Paris.
Au bord du Loing.
RESTAURANT DE TOURISME
77690 MONTIGNY-SUR-LOING.
Tél. : 64-45-82-10.

Spécialités régionales (vins)

LA HALLE AUX VINS

VINS DE PROPRIÉTÉ
Px.GROS : 48-80-60-96
C. comm. Bois-l'Abbé, Champigny.

Vacances Tourisme Loisirs

GUADELOUPE

Loue villa à 100 m. de la plage des Raisins, clairs. Golf, tennis. 2 chbres climatisées, living, s. de bns, cuisine équipée.
Tél. : 19 (590) 80-00-83
M. CABALD Robert, 24, cité Diotte, 97120 Saint-Claude.

Loue de juin à septembre maison de caractère dans site classé, en Cévennes, 3 km Beigrade, très calme.
Ecr. Mme Dominique Faria, Mas Soubeyran MIALLET 30140 ANDUZE
Tél. : (16) 66-85-00-38, (16) 66-55-60-64.

Loue BREST maison F4 tt cft. mois d'été. 3 km plage. Tél. 98-02-61-26 (h.r.)

VOILE DE HAUTE MER
et randonnées dans les îles de Madère et des Açores en juin-juil.-août. 1.500 F par sem. + nouv. Croisières SIMILOU Feldmann C1 Millepertuis, 91940 Les Ulis. Tél. (16-1) 64-46-04-58.

2 profs de lettres, ch. pour travailler au mois d'août, une maison très calme avec jard. ds une rég. agréable.
C. CAMELIN, 20, rue Vesle, 51100 Reims. 26-88-69-77.

Saint-Tropez loue appts ou studios dans villa résidentielle, 400 m. port, ttes durées. Tél. 94-54-88-28 ou ap. 19 h. 94-73-42-36.

85 SABLES-D'OLONNE
Loue pav. 4 p. meub., pl. pied, gde cour priv. à 5 mn plage. Juin à octobre
Tél. week-end 49-33-22-30.

JUIN-JUILLET-AOUT (A LOUER)

DANS LE LUBERON

Très belle maison dans hameau à 18 km d'APT. Tt cft, living, 4 chbres Piscine chauffée.
Tél. : M. EINER (16) 90-74-38-90.

DÉCOUVREZ L'ÉTÉ AUX ANTILLES

Vacances de rêves à ST-BARTH
Votre appartement meublé à partir de 1.500 F/la semaine.
RÉSERVAT. 16 (1) 43-29-80-60.

Séjour enfants été 1987 (Ht Doubs, alt. 900 m).
Yves et Liliane (38 ans) accueillent vos enfants ds ambiance familiale, ds ancienne ferme XVIIe restaurée au milieu des pâturages et forêts. 12 enfants maxi pour garantir qualité : chbres avec s. de bns, tennis, poney, randon. pédestres, découverte milieu rural, fabric. du pain.
Px 1.400 F/sem/enfant
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

AUDE EN LANGUEDOC
MER, MONTAGNE, ARRIÈRE-PAYS.
Pour réserver votre gîte rural, camping à la ferme, chambre d'hôte, gîte d'enfants, etc.
Brochure sur demande.
CHAMBRE D'AGRICULTURE
70, rue Aimé-Ramon
11000 CARCASSONNE
68-25-24-95. 68-47-94-01.
Telex 500 370.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ST-PAUL atelier 50 m² + chbre en mezzanine s/beau jard. tt cft. 1 250 000, plein de charme 47-83-43-98.

CITÉ, VUE NOTRE-DAME plein sud, imm. caract., sup. liv. + 1 ch., 66 m², gd charme, 46-44-86-07, 42-60-04-28.

6e arrdt

RASPAIL, MONTPARNASSE APPT DE CHARME 3 P. BALCON VUE DÉGAGÉE. 46-33-29-17, 46-77-38-38.

SAINTS-PÈRES
145 m² MAGNIFIQUE 5 p. ét. élevé, balc., terrasse EXCLUSIVITÉ — GARBI 45-67-22-88.

7e arrdt

AV. DE SÉGUR FACE UNESCO 4 p. tt cft, 1er ét., 2 900 000 + serv. COTIMO, 47-83-62-74.

8e arrdt

RUE TRONCHET
STUDIO TT CONFORT 8e asc. — 45-26-89-04.

10e arrdt

CANAL ST-MARTIN
2/3 pièces, 95 m², spec., lum., aménag., gar. 1 100 000 F.
Tél. après 18 h, 42-41-85-42.

11e arrdt

Part. vd 4 p. 96 m², 5e ét. sans asc., calme, caractère, cft 850.000 F à déb. T. 43-70-91-15.

Part. vd 4 p. 96 m², 5e ét. ss asc., calme, caracz., cft, 1 000 000 F à déb., tél. : 43-70-91-16.

13e arrdt

BOBILLOT TOLBIAC, 7e ét., 3 p., 70 m² tout confort. 850 000 F, 45-89-49-34.

14e arrdt

Mº ALÉSIA, 3/4 p. tt cft imm. récent 75 m² + 20 m², terrasse. 1.680.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

15e arrdt

Mº PASTEUR beau 2 p., cuis., bns, wc, chf. cent. individuel, prof. lib. poss., 46-34-13-18.

16e arrdt

JASMIN 3/4 Pces tt cft stand. Px : 1.900.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

17e arrdt

RUE LEGENDRE
32 m². 256.000 F. Imm. brique, 2 pces, entrée, cuisine, w.c., cabinet de toilette.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

TERNES, MAILLOT, STAND. ÉLÉGANT 130 m², TRÈS BON PLAN, tt cft, serv. 2 900 000 F, FONCIÈRE ST-HONORÉ, 42-57-26-30.

18e arrdt

RUE D'ORSEL
4 pces 72 m² clair et ensol. 740.000 F. ECI 42-49-56-90.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT A 3 mn 3 pces clair, 5e ét. asc. bon imm. pierre 1963. 840.000 F. ECI 42-49-56-90.

RUE MANIN
Face Buttes Chaumont, appt 40 m², tt cft, 6e ét. asc. clair et calme. Px : 475.000 F. ECI 42-49-56-90.

BUTTES-CHAUMONT 4 mn Appt 2 pces en duplex, cft, jardin privatif 25 m². 500.000 F. ECI 42-49-56-90.

20e arrdt

45 m² 350.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

93 Seine-Saint-Denis

LES LILAS
résid. stand. SUPERBE 4 P. balcons, box, frais réduits. 1.100.000 F 43-62-09-37.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

GROUPE DORESSAY
rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS, RIVE GAUCHE, 16e, NEUILLY APPTS 4-8 p. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33.

SOCIÉTÉ Rech. pour clients STUDIOS, 2 et 3 p. Paris et proche banlieue. 42-36-15-85.

RECHERCHE 1, 2, 3 P.
même à rénov., 42-52-01-82.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat BEAUX APPTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS.
TÉL. : 45-62-78-99.

CARDINET-TERNES 5 P. et divers studios 2, 3, 4 p. Px raisonnable. 47-51-23-14.

12e, NATION
Imm. bourg., 2 p., 4 400 F c.c. FTI : 45-09-14-70.

12e, NATION
BEL IMM. Stud. 2 950 F c.c. FTI : 45-09-14-70.

12e, DUGOMMIER
Imm. nf, beau stud. 3 122 F FTI : 45-09-14-70.

14e, GAITÉ, Imm. neuf, 2 p. en duplex, 5 150 F c.c. FTI : 45-09-14-70.

R. BOTZARIS, près Buttes-Chaumont, 2 p. tt. cft, séj. sur rue, rez-de-chaussée clair, bel imm. 3 200 F + ch. 300 F par mois, tél. : 42-66-19-00.

CHARDON-LAGACHE ds imm. mod., 1er ét. s/jard. très calme, 2 p. conft 5 000 F + ch. Tél. mat. SEGECO, 45-22-89-22.

LA MOTTE-PIQUET ds bel imm. anc., 4e ét., asc. très clair et très calme :
- 2 p. cft, 4 200 F + ch.
- studio cft 3 200 F + ch.
Tél. mat. : SEGECO 45-22-68-82.

Région parisienne

APPARTEMENT A LOUER LIVRY-GARGAN (93)
- Libre au 1er avril 1987.
- Au 1er étage dans immeuble récent de 5 logements tout confort.
- 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.c.
- Chauffage individuel.
- Garage.
- Loyer mensuel : 2 870 F + charges.

Ecrire sous le nº 8945 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BD CHARCOT, NEUILLY
GRAND BALCON SUR LE BOIS. Imm. récent gd stand. 120 m², dble séjour 2 ch., 2 bains, 1 gde cuis. dble park + cave.
TÉL. : 42-25-12-03.

locations non meublées demandes

Paris

Union foncière européenne
Locat. vente gestion
5, rue Berryer, 75008 Paris rech. APPARTEMENTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées offres

Paris

Loue juillet, août, Mº Alésia, 4 p., sol., 5e ét., 7 000 F/m., 4 000 F/quinz., 43-35-03-07.

A louer meublé équipé, coquet 2 p., cuis., s.d.b., imm. bourgeois, gardien, chauffage ind., 3 700 F + 150 F charges, tél. : 64-30-38-35.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-65-13-05.

MONDIAL MERCURE
Rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés.
S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

Province

Trouville-Honfleur... Logem./mais. calme (jard.), à part. de déc. 87 (de 6 à 12 m.), pour enseignant et traductrice. Kowalsky, HEC, 78350 Jouy-en-Josas.

maisons individuelles

LOCATION-VENTE ACCESSION
MAISONS INDIVIDUELLES
5 et 6 PIÈCES
GIF-SUR-YVETTE (91)
DOMAINE DE LA BOISSIÈRE
Allée du Néflier.
Tél. (1) 45-38-85-88.
(1) 60-12-10-74.

villas

Part. vd VILLENNES-S-S.(78), 25 mn St-Lazare, — gde Villa 800 m² hab. 8 ch., 4 s.d.b., sal. 53 m², s. à m. 36 m², terrasse vue imprenab., jard. clos 3 300 m², prox. golf, équitat. tennis. Px : 3 500 000 F, 39-75-80-38.

Bordeaux-Mérignac
URGENT cause mutation, à vendre maison 150 m², 700 m² terrain clos, 4 chbres + très gd séjour, chem., bibliot., 2 salles de bains, cuisine intégrée, 2 dressings + garage 2 voitures, école, bus, comm. à prox. Tél. après 19 h (16) 56-97-16-75.

AUVERGNE. — Plan d'eau des Fades 400 ha, part. vend villa neuve, 95 m², deux niveaux sur 750 m² de terrain arb. Piscine à 100 m, plage 300 m. Tennis, voile, pêche, ski nautique. 350 000 F à débattre. Tél. : (16) 73-84-84-03, h. rep.

Part. vend à PERPIGNAN SUD, près centre-ville et lycée, villa F 6, gar., jard. Libre de suite. Tél. 67-72-19-08.

pavillons

BONDY près gare
Exceptionnel 10 mn. gare de l'Est, très beau pavillon 6 pces, surf. hab. 214 m² avec terrain 400 m², idéal profession libérale. Prix : 1 200 000 F. Visite sur place, samedi 16 et dimanche 17 mai, de 10 h à 18 h, 59, av. de la République, 93 Bondy. Tous rens. Immo Pantin 48-45-02-39.

manoirs

75 km Paris direct. aut. Sud NEMOURS
A SAISIR
CACHET RARE
Flanqué d'une tourelle dominant la vallée du Loing, récept. séj. rust. cheminée, salon, cuis. amén., office, cave voûtée, 4 chbres, bns, WC, tt cft + communs. Px total 980.000 créd. 100 %. Tél. (16) 38-92-72-32 et ap. 20 h (16) 38-96-22-29.

terrains

Vd terrain constructible de 1800 à 5000 m². Mas à rénover, rég. Provence-Luberon. 90-72-82-44/90-76-65-01.

maisons de campagne

A 1 h de Paris, Yonne. Maison de camp. tt cft 250 m² hab., jardin 800 m², cours int., dépend. 350 000 F, tél. ap. 20 h : Tabet, 43-74-83-86.

fermettes

200 km sud Paris, part. vd FERMETTE en L. de 1864, rest., 125 m², hab., séj. 33 m² avec chem., poutres d'orig., cuis. 19 m², bar., gde sal. de bns et WC. 1er ét. : 2 gdes chamb., décor. asst. sur le tout, chauff. cent. fuel + gdes dépend. aménag. 1 231 m², terr. clos paysagé + 1 700 m² bois non attenant. Px : 400 000 F, (16) 86-28-41-24.

Vds fermette rénovée, élevage 60 chèvres, très bon rapport immédiat, matériel agricole, fromagerie, salle de traite, 500 000 F, t. : 54-49-07-08.

propriétés

TOURAINE 220 km Paris anc. MOULIN, cachet, 9 p. cft, comm. 3 ha 1/2, riv., charmt. Cab. CHATET (16) 47-23-91-29.

A VENDRE, LUYNES, 37 Maison type 6, 10 km de TOURS, 135 m² habitables sur 800 m² de terrain, proximité commerces, piscine, écoles, CES, bus Tours. 4 chambres, 2 sal. de bain, mezzanine, gar. Tél. : 47-55-63-50 après 18 h.

Vds PROPRIÉTÉ de caractère ent. rénovée, gd stand., except., centre ville proche Orléans, 1 ha + dépend. Px : 1 500 000 F, ste success. urgent. Tél. : 38-53-66-82.

viagers

17e, 255 m² LIBRE
64/66 a. mixte 1 300.000 + 23 000 F. 45-54-28-66.

fonds de commerce

Ventes

Camping Pyr. or. 3 étoiles 50 pl. T.B. chalet, alt. 1300, client. sélect., aff. rent., climat idéal. 2 000 000 F à déb. Part. à part., tél. : 68-04-70-46.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

DOMICIL. CCIALE 8e
TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

Domiciliation depuis 80 F/ms, Av. des Ch.-Elysées (Étoile). Rue St-Honoré (Concorde). Rue Cronstadt, Paris 15e. 21 bis, rue de Toul, Paris 12e. Constit. SARL, 2 000 F/HT. INTER DOM — 43-40-68-50.

BOURSE
Imm. gd standing, ét. élevé, 150 m², impecc., clair, calme. Cab. BURON, 43-36-66-06.



Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Tekla Beauvais,
Mme Francis Beauvais,
née Damour,
Ses enfants
Et leur famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis BEAUVAIS,

dans sa quarante-quatrième année, survenu le 18 mai 1987.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Louis de Garches, le vendredi 22 mai 1987, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Charlotte Vernois,
sa mère,
Serge, Irène, Didier,
ses enfants,
Ses neveux, ses nièces
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mireille BENSE,
née Vernois,

à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 mai 1987, à 14 heures, en la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul de Fontenay-aux-Roses.

La famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Daniel Delort,
née Janine Ciardi,
Laurence et Hervé,
ont perdu

M. Daniel DELORT,

décédé le 18 mai 1987 des suites d'un cancer.

Mme J. Delort,
6, rue d'En-Pontet,
Escalquens, 31320 Castanet.

– Ajaccio. Coti-Chiavari. Tox.

Les familles Maillet, Murzi, Versini, Bastelica, Peretti, Ferri, Filippi et, Galiani,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Madeleine FILIPPI,
née Murzi,
ancien maire de Coti-Chiavari,

survenu le 12 mai 1987, à Ajaccio.

La cérémonie religieuse et les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Coti-Chiavari.
L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Ils rappellent à ceux qui les ont connus et estimés le souvenir de

son époux,

Raymond FILIPPI,
avocat,
bâtonnier d'Aix-en-Provence,

et de son beau-frère

Jean MURZI,
avocat au barreau de Marseille,

tous deux décédés.

– Mme Georges Lurac,
née Michèle Arnett,
fait part du décès de son époux,

M. Georges LURAC
directeur de l'agence centrale
de la Banque nationale de Paris,

survenu le 14 mai 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue de la Tourelle,
94100 Saint-Maur-le-Parc.

– Brabant-le-Roi. Sèvres (92).

Jeannine Muzet,
sa fille,
Les familles Duwig, Hatch, Chalvin, Launay, Kuhn,
Et tous ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MUZET,
retraité EDF,

survenu le dimanche 17 mai 1987, à Bar-le-Duc, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 19 mai, en l'église de Brabant-le-Roi (55).

– Nicole Roche,
née Gorvel,
son épouse,
Dominique et Jacques Monbeig,
Elisabeth et Jean-François Roche,
Valérie Roche et César Loddo,
Pascale et Peer Lindemann,
ses enfants,
font part avec tristesse du décès de

Claude ROCHE,
ingénieur général honoraire
de la SNCF.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 13 mai 1987.

Selon sa volonté, cet avis tient lieu de faire-part.

– L'ambassade du Liban en France a la douleur d'annoncer le décès de son premier conseiller,

M. Marwan TARSISSI,

survenu, à Paris, le 18 mai 1987, dans sa quarante-sixième année.

Ses obsèques auront lieu ultérieurement au Liban.

Un registre de condoléances sera ouvert à l'ambassade du Liban les 21 et 22 mai 1987, de 10 heures à 14 heures.

3, villa Copernic,
75116 Paris.

– Nous apprenons le décès, survenu le 15 mai à Paris, de

Mme Jacqueline VENDEROTTE,

dont les obsèques seront célébrées, le vendredi 22 mai, en l'église Saint-Philippe-et-Saint-Jacques de Châtillon-sous-Bagneux et l'inhumation au cimetière de Clamart (Hauts-de-Seine).

[*Née le 19 janvier 1923, à Clamart, Jacqueline Venderotte a notamment été secrétaire administrative du groupe des sénateurs gaullistes, de décembre 1948 à mars 1976, au Palais du Luxembourg. Entrée au service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), en 1976, au ministère de la défense, elle a été, de 1978 à 1986, responsable des relations avec la presse à la délégation générale pour l'armement (DGA).*]

Communications diverses

– Le Cercle Bernard Lazare reçoit Alain Finkielkraut à l'occasion de la parution de « la Défaite de la pensée », éditions Gallimard, jeudi 21 mai, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

Anniversaires

– Le 21 mai 1983, disparaissait à l'âge de vingt et un ans

Laurent CATIER.

Que tous ceux qui l'ont connu pensent à lui et aussi à

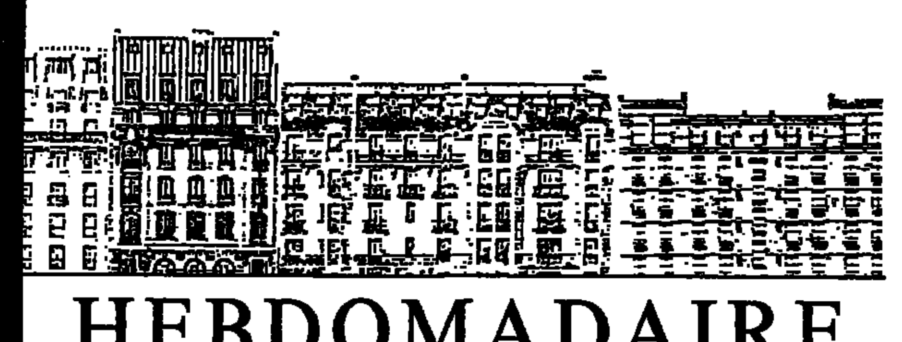
Mme G. FLOUREAU,
née Rose-Mary Catier,

cruellement décédée le 1er mai 1987, à l'âge de cinquante-trois ans.

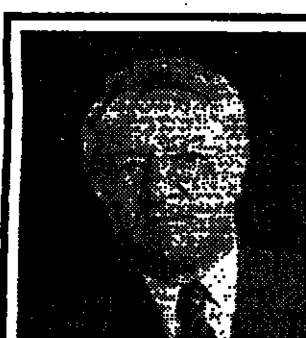
– Henri DEGENNE

A l'occasion du deuxième anniversaire de sa mort,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.



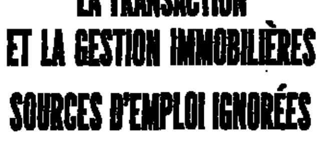



NOTRE SÉLECTION HEBDOMADAIRE



Une profession ouverte aux jeunes :

LA TRANSACTION ET LA GESTION IMMOBILIÈRES SOURCES D'EMPLOI IGNORÉES



La lutte contre le chômage est une des préoccupations essentielles du gouvernement.

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail savent-ils que la transaction et la gestion immobilières offrent des débouchés particulièrement motivants dans des activités pleines d'intérêts ?

Savent-ils que les agents immobiliers sont à la recherche, et très souvent en vain, de collaborateurs et de négociateurs qu'ils sont prêts à former pour développer leurs services commerciaux ?

Savent-ils que les administrateurs de biens et syndics de copropriété, professions en pleine extension, rencontrent de grandes difficultés pour trouver des inspecteurs de travaux et des gestionnaires, des comptables, des administratifs, pour assurer la gestion des immeubles qui leur sont confiés ?

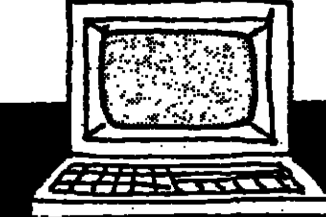
Savent-ils que la profession d'agent immobilier, de syndic de copropriété et de gérant d'immeubles leur est largement ouverte s'ils possèdent l'aptitude professionnelle définie par la loi (ancienneté dans la profession ou diplômes), et que la FNAIM, la Caisse de Garantie de la FNAIM et la Chambre syndicale FNAIM de Paris et d'Ile-de-France, leur facilitent l'accès à la profession en les aidant et en leur accordant des avantages financiers particulièrement séduisants, avantages qui s'ajoutent à ceux que dispense l'Etat en matière de créations d'entreprises ?

Je considère, sans grand risque de me tromper, que plus de 35 000 emplois et activités sont offerts aux jeunes désireux de s'établir, de créer une entreprise, ou de collaborer à des cabinets de transactions et de gestion immobilières.

Je leur demande de prendre contact avec les services de la Chambre Syndicale FNAIM de Paris et d'Ile-de-France, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. (Tél. 47-66-56-10) qui leur fournira toutes les informations nécessaires.

ROGER SEVILLA.





Médecine

Malgré les protestations du ministre fédéral de la santé

La Bavière a annoncé des mesures très sévères pour empêcher la propagation du SIDA

BONN
de notre correspondant

La chasse aux porteurs du SIDA commence en Bavière. Le gouvernement du Land, qui depuis des mois faisait cavalier seul en exigeant des mesures contraignantes pour lutter contre l'extension de la maladie en RFA, a adopté, le mardi 19 mai, un catalogue de mesures allant de l'internement des malades qui ne se conformeraient pas aux règlements aux tests obligatoires pour les étrangers demandant un permis de séjour.

Cette série de décisions consacre la véritable croisade antiSIDA lancée depuis l'année dernière par le secrétaire d'Etat pour la santé du Land de Bavière, M. Gauweiler. Ses efforts pour convaincre les dirigeants des autres Länder des suivre son exemple sont restés, pour le moment, vains. L'attitude extrêmement ferme du ministre fédéral de la santé, Mme Rita Süssmuth, qui défend une conception totalement opposée de la lutte contre le SIDA, fondée sur l'anonymat et la mise en confiance des malades et des personnes à risque, a jusqu'à présent reçu le soutien de tous les partis politiques à l'exception du Parti social-chrétien (CSU) de Bavière.

Renouvelable tous les trois mois

La partie est cependant loin d'être gagnée pour le populaire ministre de la santé, comme on l'a vu récemment lors de la controverse qui a éclaté à propos du contrôle des suspects à la frontière. Une partie de la presse conservatrice commence à estimer que Mme Süssmuth pêche par excès de vertu et que, après tout, comme le soulignait récemment un éditorial du *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, il s'agit de penser d'abord à ceux qui acceptent les règles de la morale bourgeoise.

La Constitution de la RFA, qui laisse aux Länder une grande autonomie en matière de santé, ne permettrait pas à Mme Süssmuth de s'opposer aux décisions du cabinet bavarois. Devant les violentes réactions suscitées aussi bien en RFA qu'à l'étranger par certaines des mesures envisagées au départ, celui-ci a quelque peu adouci le projet de M. Gauweiler, notamment en ce qui concerne la définition des groupes suspects.

Contrairement à ce qui avait été annoncé il y a une semaine, ne seront considérés comme suspects d'être porteurs du SIDA que les prostituées et les personnes soupçonnées de s'adonner à la prostitution, ainsi que les drogués. Il ne suffira plus d'avoir été aperçu une fois sur un lieu de prostitution, comme M. Gauweiler l'avait envisagé.

Pour ces suspects, le gouvernement bavarois a institué des tests obligatoires, qui seront renouvelés tous les trois mois. La police pourra intervenir si nécessaire pour aider les services de la santé en recherchant les personnes qui se soustrairaient à cette obligation.

Les prostituées dont le test se révélerait négatif pourront continuer à exercer leur métier, mais en utilisant *obligatoirement des préservatifs*. Pour ceux ou celles dont le test serait positif, l'exercice de la prostitution est interdit.

D'une manière générale, toute personne infectée par le virus devra se conformer à des règles strictes pour éviter la transmission de la maladie. Celles qui ne le feraient pas seront contraintes d'informer leur partenaire sexuel habituel ainsi que leur médecin ou dentiste. Les femmes n'auront pas le droit d'allaiter, sauf si leur enfant est, lui aussi, porteur du virus.

Les malades qui continueraient à ne pas observer ces règles pourront dans certains cas, sur décision judiciaire, être « isolés » dans des hôpitaux ou des établissements spécialisés. S'ils prennent en connaissance de cause le risque de transmettre le virus, ils seront passibles de poursuites pour coups et blessures éventuellement intentionnels et même coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Les tests seront, en outre, obligatoires pour tous les candidats à la fonction publique. Ceux-ci seront rejetés s'ils sont porteurs du SIDA, ainsi que pour les étrangers qui demanderaient un permis de séjour. Cette dernière mesure ne s'applique toutefois pas aux ressortissants de la Communauté européenne, de l'Autriche, de la Suisse, de l'Islande et des pays scandinaves. En cas de test positif, le permis de séjour sera refusé. Les demandeurs d'asile politique pourront rester en Bavière s'ils se conforment aux règles fixées.

HENRI DE BRESSON.

● **Mille six cent trente-deux cas de SIDA recensés en France.** — Mille six cent trente-deux cas de SIDA ont été officiellement recensés en France au 31 mars 1987. Le rythme des déclarations de cas auprès des autorités sanitaires françaises est actuellement de cinq à six par jour, soit plus d'une trentaine de cas signalés par semaine. Dans 15,5 % des cas, aucun facteur de *risque connu n'a été découvert*. Les sujets atteints n'ont pas reçu de produits sanguins contaminés, ne sont ni toxicomanes ni homosexuels.

Le différend opposant le père et l'épouse d'un cancéreux

Le juge désigne le professeur Jean Bernard pour le choix d'un traitement

Mme Huguette Le Foyer du Costil, vice-président du tribunal de Paris, poursuit ses efforts afin d'apporter une solution au différend qui oppose, depuis le début du mois de mai, le père et l'épouse d'un cancéreux sur le traitement médical le plus approprié.

Alors que le père ne veut négliger aucune chance, si faible soit-elle, de sauver son fils atteint d'une tumeur cancéreuse au cerveau qui s'est révélée inopérable, l'épouse *s'oppose* à la chimiothérapie intensive. Pour cette femme, qui appartient au corps médical, le traitement inflige à son mari des souffrances inutiles. Le 30 avril dernier, elle avait obtenu du professeur Victor Izraël l'interruption de la chimiothérapie pratiquée dans son service de l'hôpital Tenon (*le Monde* du 7 mai). C'est à ce moment-là que le père avait, ce qui, semble-t-il, n'avait jamais été fait en France, saisi la justice.

Le 6 mai, le juge des référés désignait le professeur Claude Jacquillat, cancérologue à l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, qui se montrait favorable à la poursuite de la chimiothérapie et, sans qu'une décision de justice ait été rendue, le professeur Victor Izraël reprenait le traitement. L'affaire semblait résolue lorsque l'épouse s'adressa aux magistrats le 15 mai pour demander une nouvelle expertise.

Au cours de l'audience, Mme Huguette Le Foyer du Costil a obtenu l'accord des parties sur la désignation d'un collège d'experts comprenant le professeur Jean Bernard, président du Comité national d'éthique, le professeur Denis Fohanno, neurochirurgien, et le professeur Jacquillat. Dans son ordonnance rendue mardi 19 mai, le juge des référés donne à ces experts la mission de dire, avant le 30 mai, si un traitement autre que la chimiothérapie pourrait être plus adapté et éviter les douleurs.

Le père et l'épouse s'opposant également sur le niveau de conscience du malade, les professeurs devront en outre donner toutes précisions sur ses possibilités de donner un consentement *« libre et éclairé »*. Si l'avis de ces spécialistes n'aboutit pas à une conciliation, la justice sera alors amenée à se prononcer sur le fond.

MAURICE PEYROT.

Les étudiants en appellent au premier ministre

Le mardi 19 mai, le mouvement de grève des étudiants en médecine hostiles au projet de réforme du troisième cycle touchait dix-neuf CHU (huit à Paris et onze en province). Le comité national inter-CHU a lancé un appel au premier ministre lui demandant de confirmer l'*« ouverture »* apparue le 17 mai lors d'une entrevue avec les représentants de la conférence des doyens.

Au cours de cette réunion, le président de la conférence, le professeur Gouazé, avait proposé que dans l'article 51 du texte du projet de loi figure en toutes lettres le fait que tous les étudiants en médecine auront un même statut juridique et une même rémunération. Les étudiants avaient alors demandé que cette précision figure dans d'autres articles de la loi de manière qu'il n'y ait aucune ambiguïté concernant leur statut.

M. Valade ayant refusé ces nouvelles propositions, c'est semble-t-il désormais à l'Assemblée nationale que se jouera le dernier acte de ce conflit qui dure depuis plus d'un mois.

Justice

Rebondissement dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

Le parquet envisage l'inculpation de M. Christian Prouteau

Ouvert depuis bientôt cinq ans et « gelé » depuis de longs mois, le dossier des Irlandais de Vincennes fait actuellement l'objet *d'un réexamen par le parquet de* Paris. Cette nouvelle étude, demandée par la chancellerie, pourrait déboucher sur la mise en cause de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée. Directeur du cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon a personnellement demandé au parquet plusieurs rapports sur les multiples péripéties judiciaires de cette affaire. L'un d'eux affirme sans ambiguïté que *« des soupçons très circonstanciés pèsent sur M. Prouteau »*, et conclut que *« le déroulement normal de cette affaire devrait conduire à son inculpation »*.

Vu de l'Elysée, le geste paraîtra probablement mal intentionné, à coup sûr inamical.

Nommé conseiller technique auprès de M. François Mitterrand durant l'été 1982, M. Prouteau, alors chef d'escadron commandant le GIGN, unité d'élite de la gendarmerie nationale, a été installé à l'Elysée pour y diriger une cellule antiterroriste. Promu préfet en 1985, il est resté en poste auprès du président de la République après les élections de mars 1986. Son éventuelle – et soudaine – mise en cause *risque* fort d'apparaître à l'entourage du chef de l'Etat comme un rebondissement non dénué d'arrière-pensées politiques alors qu'approche l'échéance de l'élection présidentielle et que se développent les affrontements autour de l'affaire du Carrefour du développement.

A la chancellerie, pourtant, l'on se défend par avance : *« La mise à plat du dossier »* ne serait que le souci de *« réparer une injustice »*. d'en finir avec *« une affaire qu'il faudra bien un jour ou l'autre clore »*.

De fait, quel que soit le sens de l'opportunité politique qui motiverait le nouvel intérêt porté par la chancellerie à l'affaire des Irlandais de Vincennes, *le contenu du dossier* suffirait à lui seul à expliquer sa réouverture.

Les faits de ce qui aura été l'un des feuilletons politico-policiers du septennat sont, en effet, clairement établis. *Le 26 août 1982*, les gendarmes du GIGN, emmenés par le capitaine Paul Barril, arrêtent dans un appartement de Vincennes Michael Plunkett, Mary Reid et Stephen King, trois militants de l'Irish Republican Socialist Party (IRSP), organisation nationaliste irlandaise dont la branche armée, l'INLA, revendiqua l'assassinat, en 1979 à Londres, du député Airey Neave, proche collaborateur de Mme Thatcher.

Illégalité et mystification

La perquisition qui suit ces arrestations, opérée par des gendarmes de la section de recherches de Paris placés sous l'autorité administrative du commandant Jean-Michel Beau et sous l'autorité judiciaire du major José Windels, permet de découvrir trois armes de poing, du plastic et deux détonateurs. La perquisition aurait dû se faire, comme le veut la loi, en présence des interpellés. En fait, ces derniers, emmenés à la caserne de gendarmerie de Vincennes immédiatement après leur interpellation, pour interrogatoire, n'y ont pas assisté. Détail? Longtemps les gendarmes affirmeront que la perquisition s'est faite régulièrement. Mais en juin 1983, soit dix mois après les faits, ils finiront par admettre qu'ils ont constamment menti au juge d'instruction en maintenant que tout avait eu lieu dans les règles. La découverte du mensonge vaudra au commandant Beau, qui reconnaît avoir demandé à ses hommes de faire de faux témoignages, son inculpation pour subornation de témoins.

Entre-temps, les Irlandais, qui ont passé neuf mois en détention, ont été libérés, et leur inculpation a été annulée pour vice de forme. « Blanchis », ils demandent depuis à bénéficier du statut de réfugiés politiques.

Mais ce qui n'aurait pu rester qu'une faute mineure, commise dans *le désordre d'une opération de police* délicate et n'entachant en rien le fond du dossier, apparaît bientôt comme autrement plus grave. Entendu pour une autre affaire, un gendarme de Vincennes vient, en effet, déclarer au juge d'instruction qu'il n'exclut pas que les armes trouvées dans l'appartement des Irlandais y aient été apportées par ses collègues du GIGN.

Deux ans plus tard, M. Bernard Jegat, dont les renseignements fournis au capitaine Paul Barril sont à l'origine de l'affaire, affirmera avoir donné *« à son ami Paul »*, quelques jours seulement avant l'opération de Vincennes, des armes que lui avait confiées l'un des Irlandais. Ce sont ces armes qui auraient été opportunément « retrouvées » au domicile des suspects. Bref, pour prouver la nécessité de l'opération et rendre le succès éclatant, on aurait forcé la mise.

Du coup l'absence des Irlandais lors de la perquisition de leur appartement prend une tout autre signification. Le commandant Beau, qui avait pris sur lui de couvrir une illégalité qu'il croyait mineure, s'aperçoit qu'il a lui-même été victime d'une mystification.

Ecarté de toute responsabilité judiciaire, rangé dans un « placard » de la direction de la protection du secret de défense (DPSD, ex-Sécurité militaire), bloqué dans son avancement, il n'a eu de cesse, depuis maintenant quatre ans, d'affirmer au juge que, s'il avait demandé à ses hommes de cacher à la justice les conditions dans lesquelles s'était opérée la perquisition, il l'avait fait sur l'ordre même de M. Christian Prouteau, à l'époque chef de la cellule antiterroriste de l'Elysée.

Ce dernier connaissait-il toutes les circonstances de cette ténébreuse affaire ? Savait-il quelle était l'exacte origine des armes retrouvées dans l'appartement des Irlandais ? Rien ne permet de l'avancer. Mais l'enquête judiciaire, menée par M. Alain Verleene, juge d'instruction, aurait montré qu'il n'ignorait rien des conditions douteuses de la perquisition et qu'il avait participé, avec le commandant Beau, à l'organisation du mensonge. Entendus un à un ou en groupe, les gendarmes placés sous les ordres du commandant Beau *ont, en effet, fini par évo*quer devant le magistrat instructeur les allées et venues du dossier entre leur caserne et l'Elysée, ainsi que les ordres qui parvenaient des bureaux de M. Prouteau.

En bonne logique judiciaire, ce dernier aurait donc dû être inculpé. Officier de police judiciaire puis préfet, M. Prouteau bénéficie cependant de certaines garanties. A deux reprises, le 11 avril 1984 et le 6 mars 1985, le procureur de Paris s'est donc tourné vers la Cour de cassation pour que soit désignée une juridiction compétente pouvant le poursuivre. Chaque fois, la cour d'appel de Paris et M. Verleene ont été choisis. Le juge d'instruction, pourtant, s'est jusqu'à présent gardé d'inculper M. Prouteau, estimant ne pas pouvoir le faire tant qu'il n'était pas saisi des réquisitions idoines du parquet, dont la position, dans cette affaire, apparaît avant tout soumise aux aléas du changement politique.

Deux solutions

Avant le 16 mars 1986, il se refusait, en effet, à mettre en mauvaise posture un conseiller du président de la République. Après le 16 mars, les règles tacites de la cohabitation ont maintenu le *statu quo*. Sollicités à plusieurs reprises par le commandant Beau, des conseillers du premier ministre n'ont pas caché que, malgré les promesses faites lorsqu'ils étaient dans l'opposition, ils ne tenaient pas à se retourner contre M. Prouteau.

Or c'est cette attitude qui, pour des raisons obscures mais sans doute liées la conjoncture politique, semble maintenant remise en cause. La chancellerie invoque désormais l'injustice dont souffre le commandant Beau qui entend bien ne pas être sacrifié sur l'autel de la raison d'Etat, et le fait savoir.

Aussi deux solutions sont-elles envisagées place Vendôme : soit, comme le préconisent les rapports du parquet de Paris, M. Prouteau est inculpé pour avoir suborné le commandant Beau, et, accessoirement, s'être rendu complice de la subornation opérée par ce dernier ; soit le dossier est définitivement clos, et tout le monde bénéficie d'un non-lieu.

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

Au tribunal de Strasbourg

Une Mauricienne en séjour irrégulier séparée de son enfant

STRASBOURG
de notre correspondant

Une ressortissante mauricienne, Mme Parvady Sobramanien, quarante-cinq ans, en séjour irrégulier sur le territoire français, a été condamnée, le lundi 18 mai, à un an d'interdiction de séjour par le tribunal correctionnel de Strasbourg. Et ce, bien que l'un de ses enfants, un garçon de huit ans, doive terminer son année scolaire à Thionville (Moselle). Le 1er mai, Mme Sobramanien avait refusé de monter dans l'avion qui devait l'emmener à Paris et, de là, à l'île Maurice, conformément à un arrêté préfectoral de reconduction à la frontière, pris à son encontre.

En fait, Mme Sobramanien a cinq *enfants* ; les trois premiers, majeurs, vivent à Maurice, les deux derniers en France. Seul le benjamin est mineur et habite actuellement chez sa tante en Moselle. Sa mère, arrivée en avril 1986 en France, avec un visa touristique, n'a pu obtenir de titre régulier de séjour.

Le 29 avril dernier, alors qu'elle *séjournait chez des cousins* à Souffelweyersheim (Bas-Rhin), la police a procédé à un contrôle d'identité et à son arrestation. L'arrêté du préfet a été signé le lendemain, séparant la mère de l'enfant.

C'est ce contrôle d'identité qu'a d'emblée constesté Me Gisèle Metten, avocat de Mme Sobramanien. Effectué à domicile, sans le consentement de l'intéressée, ou de ceux qui l'hébergeaient, il dépasse, selon l'avocat, le cadre de la loi française et s'oppose à la convention européenne des droits de l'homme. *« Il s'agit de flagrance et non pas d'enquête préliminaire »* a rétorqué le substitut, M. Alain Jomier. Le tribunal n'a pas voulu se prononcer sur ce point.

En revanche, dans ses réquisitions – 3 à 4 mois de prison ferme et cinq ans d'interdiction de séjour, – M. Jomier a estimé qu'il y avait eu un accord entre les autorités préfectorales et Mme Sobramanien.

Son fils n'était pas inclus dans la procédure de reconduction pour lui permettre justement de terminer son année scolaire. *« C'est faux*, rétorqua la défense, *sinon pourquoi aurait-on tenté d'expulser la mère en moins de quarante-huit heures sans lui laisser le temps d'expliquer la chose à son enfant ? »*

Quinze jours plus tard, Mme Sobramanien se retrouve dans la même situation.

JACQUES FORTIER.

● **Nouvel attentat à la boule de pétanque à Marseille.** — Pour la troisième fois depuis le 11 mai, une *explosion provoquée par une boule* de pétanque bourrée de poudre noire a eu lieu le mardi 19 mai vers 22 heures, sans faire de victimes, dans le centre de Marseille. L'explosion, qui ne semblait viser aucun objectif particulier, a provoqué de légers dégâts matériels sur la façade d'un immeuble d'habitation. Deux autres boules de pétanque piégées ont explosé à Marseille : la première, lundi 11 mai, visait l'immeuble abritant la Maison de l'étranger (trois personnes ont été légèrement blessées) (*le Monde* du 12 mai) ; la deuxième, samedi 16 mai, a endommagé la façade du siège du Crédit mutuel.

● **Inculpations après une agression dans l'Hérault.** — Le propriétaire d'un bar de Juvignac (Hérault), M. Gérard Rodriguez, qui a tué, samedi soir 16 mai, un de ses deux agresseurs qui tentaient de s'emparer de la caisse de l'établissement (*le Monde* du 19 mai), a été inculpé, lundi 18 mai, d'homicide volontaire, sans préméditation, et écroué. M. Gérard Rodriguez avait mortellement blessé Mohammed El Amrani, vingt-sept ans, qui le menaçait d'un revolver 22 long rifle.

Le barman, M. Jean-Luc Denis, trente-trois ans, qui avait asséné un coup de manche de pioche au frère de la victime, Houcine, vingt-deux ans, a été laissé en liberté. Par contre, ce dernier a été inculpé d'attaque à main armée.

Trois Italiens accusés de terrorisme arrêtés à Paris et en banlieue

Trois Italiens, membres des Brigades rouges ou de Prima linea, ont été arrêtés le mardi 19 mai, à Paris et dans sa banlieue, par la police judiciaire

Le premier d'entre eux, Vincenzo Olivieri, quarante-trois ans, a été *interpellé dans son appartement de* la rue des Envierges, à Paris (20e). Il vivait là, depuis un an, sous la fausse identité de Vincent Heuchel. Les deux autres Italiens, Paola de Luca, trente ans et Paolo Ceriani-Sebregondi, quarante-cinq ans, ont été interpellés à Asnières (Hauts-de-Seine), dans un appartement où ils vivaient avec deux enfants âgés de quatre ans et dix ans.

Les trois Italiens – sous le coup d'un mandat d'arrêt international – font l'objet d'une demande d'extradition de la part des autorités de leur pays.

Vincenzo Olivieri, considéré par la police italienne comme un membre important des Brigades rouges, est accusé de plusieurs assassinats de policiers, fonctionnaires ou élus municipaux de la ville de Naples. Il est également soupçonné d'avoir activement participé à l'enlèvement, le 27 avril 1981, de Ciro Cirillo, responsable de la démocratie chrétienne napolitaine.

Au cours de l'opération, un membre de l'escorte et le chauffeur avaient été tués. Le secrétaire de Ciro Cirillo fut, lui, grièvement blessé tandis que l'homme politique était enlevé. Séquestré durant trois mois, Ciro Cirillo avait recouvré la liberté après le versement d'une rançon de 1 450 000 000 000 de lires (environ 7 millions et demi de francs français).

L'affaire Ciro Cirillo avait connu un important retentissement en Italie, notamment parce que sa libération avait été obtenue grâce à la médiation de la Camorra, la mafia napolitaine, et de son chef Raffaele Cutolo.

Les deux autres Italiens arrêtés à Asnières sont moins connus. Membre présumée de Prima linea, Paola de Luca fait depuis 1982 l'objet d'un mandat d'arrêt international pour *« homicide volontaire, participation à bande armée et association subversive »*. Avec son compagnon, Paolo Ceriani-Sebregondi, qui s'est évadé après avoir été condamné à la détention à vie pour la même raison, elle aurait participé à l'assassinat, en 1978, d'un responsable de la firme Fiat, à Cassino.

Ceriani-Sebregondi a été également condamné, en 1984, à douze ans de prison pour complicité dans l'assassinat du procureur de Frosinone, Fedele Calvosa, tué avec son chauffeur et son garde du corps en novembre 1978.

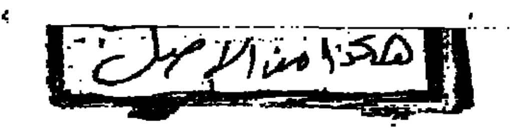
Le couple qui a abandonné ses huit enfants a été arrêté

Daniel Tréhoux, trente-huit ans, et son épouse Monique, trente ans, qui avaient abandonné leurs huit enfants à Lens (Pas-de-Calais) et dans le Var (*le Monde* du 20 mai), ont été arrêtés à Limonest près de Lyon, où ils ont été écroués le mardi 19 mai. Ils devaient être transférés très rapidement au parquet de Béthune (Pas-de-Calais).

Daniel et Monique Tréhoux ont expliqué aux gendarmes qu'ils avaient pris le train Lens-Toulon avec quatre de leurs huit enfants, abandonnant les quatre autres au domicile familial à Lens.

Après leur arrivée à Toulon, les époux Tréhoux ont erré pendant trois jours et deux nuits dans la campagne varoise avec les quatre enfants, qu'ils ont abandonnés à leur tour samedi après-midi au bord d'une route, où ils ont été recueillis par un automobiliste.

● **Interpellations en Corse.** — Une quinzaine de personnes soupçonnées d'appartenir aux milieux nationalistes corses ont été interpellées, mardi 19 mai, à l'aube. Ces interpellations feraient suite à une série d'attentats commis récemment à Ajaccio et dans la région. Les personnes interpellées ont été placées en garde à vue au commissariat de police d'Ajaccio.



La France a fixé le montant de sa participation financière

La décision de la RFA sera déterminante pour l'avenir des Airbus 330 et 340

La France participera indutriellement et financièrement au futur programme d'Airbus, qui prévoit de construire deux nouveaux avions civils : l'A 330 et l'A 340. Cette décision était attendue, mais les industriels français concernés, à savoir l'Aérospatiale et le motoriste SNECMA, espéraient une aide financière importante car leurs fonds propres sont inexistants.

Le comité interministériel réuni le mardi 19 mai à Matignon a décidé que le budget de l'Etat apporterait 5,82 milliards de francs d'avances remboursables aux deux industriels. L'Aérospatiale, qui demandait 8,1 milliards de francs, en obtiendrait 4,86 milliards, et la SNECMA, qui attendait 1,6 milliard de francs, obtiendrait 960 millions. M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a précisé que cet engagement couvrait 60% du budget de développement des deux appareils qui représentent un élargissement indispensable de la gamme du consortium européen.

L'A 330 sera un biréacteur capable d'emporter 328 passagers sur une distance de 9400 kilomètres, il sera équipé du réacteur CFM 56 fabriqué par l'américain General Electric et le français SNECMA. L'A 340 sera un quadriréacteur capable d'emporter 294 passagers sur une distance de 14500 kilomètres; il sera équipé du réacteur CFM 56 ou du Superfan développé, notamment, par Pratt-et-Whitney, Rolls-Royce et MTU. Ces deux avions présenteront de nombreux équipements en commun qui réduiront sensiblement leurs coûts, notamment l'aile, des sections de fuselage, le cockpit et le système de pilotage. L'A 340 serait livré en 1992 et son jumeau, un an plus tard. Ces deux avions ne sont pas encore lancés, bien que leurs constructeurs annoncent cent vingt-huit commandes en provenance de neuf compagnies. Le gouvernement britannique leur a affecté, la semaine dernière, l'équivalent de 4,5 milliards de francs; son homologue français vient donc de s'engager à son tour.

Doivent encore se décider les deux autres Etats membres du GIE Airbus Industrie : l'Espagne et son constructeur CASA, et surtout la République fédérale d'Allemagne avec la firme MBB. En principe, le montant des crédits allemands (une vingtaine de milliards de francs demandés) devrait être arrêté le 5 ou le 6 juin. L'annonce officielle du lancement de la fabrication des A 330 et A 340 pourrait alors intervenir au Salon du Bourget qui ouvrira ses portes le 12 juin.

Le financement allemand est délicat à monter, car le système retenu outre-Rhin tombe sous les critiques américaines de concurrence déloyale, dans la mesure où il ne s'agit pas « d'avances remboursables », mais, par le canal de Deutsche Airbus, de la prise en charge publique pure et simple des crédits de développement. Le gouvernement américain cherchant des preuves des subventions européennes déguisées à Airbus pour accuser le consortium européen de pratiques contraires aux règles du GATT, les Européens ont intérêt à trouver des formules de financement claires et conformes à leur discours officiel qui exclut les subventions.

ALAIN FAUJAS.

Le rééchelonnement de la dette garantie zaïroise

Une première pour le Club de Paris

Le Zaïre a obtenu de ses créanciers publics, réunis en Club de Paris le lundi 18 mai, un rééchelonnement qui constitue la première application concrète de la volonté des pays industriels d'alléger quelque peu le fardeau de la dette des pays les plus pauvres.

Le montant des échéances étalées dans le temps pour la période allant de mai 1987 à mai 1988 (900 millions de dollars) n'est pas exceptionnel. Les conditions de l'accord, rendu possible par l'octroi de 370 millions de dollars de prêts du Fonds monétaire international, le sont beaucoup plus : le rééchelonnement est accordé sur quinze ans dont six ans de grâce (et non sur dix, dont cinq de grâce, comme c'est généralement le cas au Club de Paris). Il touche la totalité du principal, des intérêts comme des arriérés.

Les créanciers ne sont pas encore allés jusqu'au bout de la logique plaidée par la France et la Grande-Bretagne lors du comité intérimaire du FMI, en avril dernier. Rejoints depuis par les Américains, Français et Britanniques avaient préconisé, notamment, l'allongement des délais de remboursement aux membres du Club de Paris à vingt ans dont dix ans de grâce.

Mais un pas a été franchi avec un pays considéré comme exemplaire par ses difficultés : très pauvre – son revenu par habitant est inférieur à 150 dollars par an, – lourdement endetté – près de 6 milliards de dollars, – le remboursement de sa dette risquant d'absorber la moitié des recettes à l'exportation cette année – Kinshasa n'a cessé, avec des bonheurs divers, de suivre une politique d'ajustement de son économie depuis 1983.

L'année 1986 avait été celle des dérapages et d'une quasi-rupture avec le FMI qui, depuis plus de quatre ans, pilote un hypothétique redressement de l'économie zaïroise. Dévaluation massive de la monnaie, austérité budgétaire, libéralisation des importations au détriment de secteurs industriels vulnérables avaient constitué une thérapie appliquée assez consciencieusement par les dirigeants de Kinshasa pour en espérer une amélioration notable. La baisse des flux de capitaux et la chute des cours des matières premières de ce géant des ressources minières africaines ont été d'autant plus amèrement ressenties.

L'an dernier, l'inflation reprenait de plus belle pour atteindre quelque 40 % alors que les réserves monétaires devenaient inexistantes. La grogne interne montait alors que le déficit de la balance des paiements courants se creusait pour atteindre 350 millions de dollars. Relèvement brutal des salaires dans la fonction publique pour calmer les mécontentements, annonce en octobre 1986 de l'abandon des recommandations essentielles du Fonds et décision de limiter à 10 % des recettes à l'exportation les remboursements aux créanciers constituaient les éléments les plus spectaculaires, politiquement tout au moins, d'une situation qui ne cessait de se dégrader. Depuis, Kinshasa a repris un dialogue plus normal avec le FMI.

Rentré dans le rang, le Zaïre bénéficie aujourd'hui de conditions encore exceptionnelles d'étalement de ses échéances. Mais nul ne peut considérer ce ballon d'oxygène, si appréciable soit-il, comme le début d'une véritable solution à long terme pour un pays dépendant de l'exportation de matières premières aux cours déprimés et dont les besoins de financement sont évalué à un milliard de dollars en 1987.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

● **Aux Etats-Unis, abandon des poursuites contre General Dynamics.** – Le département américain de la justice a annoncé, le mardi 19 mai, avoir mis fin à l'enquête – qui durait depuis trois ans – contre la société General Dynamics, soupçonnée de fraude à l'occasion de la construction de sous-marins nucléaires. Les charges étaient insuffisantes. General Dynamics avait été accusé d'avoir imposé des surcoûts à la Navy et de n'avoir pas respecté les délais de livraison. C'est la seconde fois qu'une enquête contre la société est ainsi refermée sans résultat. L'an dernier, General Dynamics a reçu 8 milliards de dollars (près de 50 milliards de francs) de commandes militaires.

Pour raisons de santé

Le baron Lambert démissionne de la présidence du groupe Bruxelles-Lambert

BRUXELLES
de notre correspondant

Le baron Léon Lambert a donné officiellement, le mardi 19 mai, sa démission de président du groupe Bruxelles-Lambert. Au cours de l'assemblée générale du groupe réunie à Bruxelles, il a en effet annoncé qu'il abandonnait, pour des raisons de santé, ce poste qu'il occupait depuis près de trente ans. C'est Albert Frère qui a été élu président, en remplacement du baron Lambert. En fait, c'est Albert Frère qui, en tandem avec le Français Gérard Eskenazi, dirigeait effectivement le groupe, depuis maintenant plusieurs années.

L'assemblée générale a, d'autre part, mis en relief la bonne santé du groupe, qui a vu, en 1986, son bénéfice net consolidé progresser de 21 %. Le groupe est présent sur les principales places du monde des affaires à travers un réseau de services financiers et bancaires et, d'autre part, par la détention de participations significatives dans un nombre limité de secteurs-clés, en particulier l'énergie et les médias (notamment dans la CLT).

J.-A. F.

Premier pas vers un rééquilibrage des échanges franco-norvégiens

Total se voit attribuer un rôle d'opérateur sur un permis pétrolier en mer du Nord

OSLO
de notre envoyé spécial

« Nous sommes contents, nous avons obtenu ce que nous demandions. » La satisfaction est évidente au siège de Total à Oslo, alors que le gouvernement norvégien a publié, le lundi 18 mai, les noms des bénéficiaires de quatre nouveaux « blocs » de recherche en mer du Nord et en mer de Barents. Deux licences d' « opérateur » ont été attribuées à des compagnies norvégiennes. Une à l'américaine Mobil, une autre à la filiale norvégienne de Total. Ce dernier permis est situé dans le Finmark-Ouest, en bordure de la mer de Barents, une des zones particulièrement prometteuses au dire des géologues. Satisfaction, mais aussi soulagement, car les dirigeants de Total avaient été déçus en avril, lors de la précédente distribution de ne pas figurer parmi les opérateurs et de devoir se contenter d'une participation financière de 15 % sur un permis de Statoil, la compagnie d'Etat norvégienne.

Tout a commencé en septembre 1986, quand le ministère français des finances s'est intéressé à l'énorme contrat d'achat de gaz du gisement norvégien de Troll, que Gaz de France, aux côtés de Ruhrgaz (RFA), de Distrigaz (Belgique) et de Gazunion (Pays-Bas), venait de conclure avec Statoil, la compagnie d'Etat norvégienne. L'arrangement prévoyait la livraison pendant vingt-sept ans, à compter de 1993, de 450 milliards de mètres cubes de gaz, pour un total prévisible de 500 milliards de francs.

Un vrai pactole pour la Norvège et une affaire intéressante pour les gaziers européens. GDF s'engageait à enlever 8 milliards de mètres cubes par an pour environ 8 milliards de francs, soit un total de 200 milliards sur vingt-sept ans. Paris s'est ému : l'accord de Troll risquait de doubler le déficit du commerce de la France avec la Norvège. En 1985, celui-ci avait déjà atteint 8 milliards de francs. *« On a soudainement découvert que GDF était prêt à signer sans contrepartie. On a arrêté* in extremis *le processus »*, raconte un haut fonctionnaire des finances. La France réclama des compensations.

Une impulsion nouvelle

Le débat s'envenima au point qu'on put croire que les Français allaient rompre les négociations et se retirer. Les Norvégiens, adressèrent toutefois à Paris une lettre confidentielle où ils admettaient que le contrat de Troll devait *« être l'occasion de donner une impulsion nouvelle à la coopération entre la Norvège et la France »*. Les Français s'engagaient finalement à acheter 6 milliards de mètres cubes en conservant une option sur 2 milliards de mètres cubes à lever dans les dix-huit mois.

Depuis, ils piaffent d'impatience. *« On nous prodigue de bonnes paroles, mais nous ne voyons pas grand-chose venir »*, commentait un diplomate français. *« Le cœur de nos relations, c'est et ça restera les hydrocarbures »*, souligne notre interlocuteur. De fait, Elf et Total ont accompli un travail unanimement apprécié en Norvège. Elf, qui y emploie mille cinq cents personnes, exploite comme opérateur le très important gisement gazier de Frig. Mais Frig va bientôt commencer à décliner et de nouvelles licences d'exploitation sont nécessaires pour maintenir son activité.

Il y a vingt ans, les deux compagnies françaises avaient décidé de se répartir la tâche en mer du Nord : Total chercherait à opérer dans la partie britannique, Elf dans la partie norvégienne. Voici quelques années, changement de tactique, les deux *majors* françaises estimèrent qu'il était préférable d'être présent partout. Total-Norvège détient des participations rémunératrices dans plusieurs gisenements (500 millions de couronnes de bénéfice en 1986), mais n'avait pas jusqu'ici décroché grand-chose en tant qu'opérateur, et comptait beaucoup sur le onzième round d'octroi de licences. Finalement, après quelques semaines de suspense, ce onzième round (divisé en deux tranches par les Norvégiens, la première en avril, la seconde en mai) s'est révélé favorable aux Français puisqu'ils ont obtenu deux des quatre licences accordées à des compagnies étrangères. En outre, en marge du round, Elf s'est vu octroyer une licence d'opérateur sur un bloc au large de Frig.

Les compagnies françaises, c'est leur seconde priorité, souhaitent entrer dans le tour de table de Troll et de Sleipner, l'autre gisement d'où sera extrait le gaz acheté par le consortium européen. *« Etre présent à Troll, c'est la perspective de dividendes appréciables, l'accès à des réserves considérables et puis, c'est aussi la possibilité comme partenaire actif de jouer un certain jeu en faveur de nos industriels »*, nous dit M. Pierre Godec, le président d'Elf Aquitaine-Norvège, dont le bureau, au siège de Stavenger, domine un fjord de carte postale, avec en son centre, comme pour une leçon de choses, une plate-forme de forage qui attend qu'on l'emploie. *« C'est la plus performante du monde, mais elle est trop chère »*, commente M. Godec.

Total a déjà négocié un accord d'échange avec Statoil, qui lui céderait 1 % de Troll et Sleipner contre une participation dans Ekofisk et ses *pipes*. Ekofisk a été développée avant que la compagnie norvégienne existe et elle aspire à être présente sur le gisement, centre névralgique des *pipes* reliant la mer du Nord à l'Ecosse, à l'Allemagne, et demain à la Belgique. Elf négocie aussi avec Statoil sa participation à Troll et Sleipner. Cependant, l'entrée des Français dans le tour de table de Troll est pour l'instant bloquée par le refus de la compagnie américaine Philips Petroleum d'accueillir Statoil dans Ekofisk.

Aéronautique et armement

Le maintien, voire le développement de l'activité des compagnies pétrolières françaises, constitue assurément l'essentiel. Il reste que quelques bons contrats d'équipement seraient les bienvenus pour équilibrer nos échanges, même si le déficit français, en 1986, a été ramené à 6 milliards de francs. On ne désespère pas que la SAS, qui a pris une option sur des avions McDonald MD-11, mais qui vient de retarder sa décision définitive, préfère finalement l'Airbus-340. On voudrait croire les Norvégiens lorsqu'ils chuchotent que l'ATR 42, l'avion régional franco-italien, est bien placé pour satisfaire les besoins des lignes intérieures du pays. On rêve de voir choisir Alsthom comme maître d'œuvre de la centrale thermique fonctionnant au gaz que les Norvégiens projettent d'installer dans le nord du pays. Une délégation du ministère de la défense est venue, voici quinze jours, à Oslo, proposer d'éventuelles fournitures d'armement.

« Nous avons été étonnés par l'intervention française de l'automne dernier, mais nous avons accepté de prendre en considération vos demandes et ce sont désormais des engagements que nous entendons respecter. Mais il n'est pas rationnel de vouloir dès maintenant faire un bilan. Il nous faut quelques mois », indique un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères.

Les pétroliers français paraissent confiants, même s'ils ne sont pas mécontents que Paris ait un peu secoué Oslo. *« Notre coopération doit être jugée sur long terme. Le contrat de Troll est une péripétie, même s'il est l'occasion de renforcer nos liens, il faut comprendre le point de vue des Norvégiens qui ne peuvent pas donner l'impression de trop favoriser la France »*, estime M. Beuque et son collègue d'Elf : *« Les Norvégiens respectent la parole donnée, mais ils font volontiers des promesses sujettes à interprétation. Il ne faut pas hésiter à faire valoir ses arguments. Ils ont râlé, mais ils ont joué le jeu. C'est une amorce positive, cela ne veut pas dire qu'il faut s'endormir. »*

Les affaires sont les affaires. La politique des contreparties inaugurée ici par le gouvernement Chirac se révèle plutôt payante. Mais il est vrai que le terrain était fertile. La France est regardée à Oslo comme un acteur déterminant de la construction européenne. La Norvège est un pays francophile et en Europe, c'est devenu un sentiment si rare qu'il étonne.

PHILIPPE LEMAITRE.

Accord de quatre gouvernements sur le radiotéléphone du futur

Allô, l'Europe ?

Un pas important a été franchi le mardi 19 mai dans la construction de l'Europe des télécommunications : la France, la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie ont adopté une norme commune pour le radiotéléphone de la nouvelle génération (numérique) qui commencera à fonctionner vers 1991.

Les ministres des P et T, réunis à Bonn, ont en effet retenu une technologie dite de « la bande étroite » pour développer le radiotéléphone mobile. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit d'équiper tout le parc automobile européen avec un système de téléphone capable de fonctionner par-delà les frontières, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le marché est énorme et se chiffre en plusieurs dizaines de milliards de francs.

Jusqu'ici les industriels étaient partis dans le désordre : la CGE française et sa filiale allemande, la SEL (Standard Electrik Lorentz), avaient choisi de développer la technologie des « larges bandes », tandis que le numéro un mondial, le Suédois Ericsson, optait pour la bande étroite. Le Suédois avait passé un accord en ce sens avec Siemmens. Plus récemment, il avait signé un accord avec le Français Matra pour le développement du radiotéléphone numérique paneuropéen dans le cadre de la reprise de la Compagnie générale de construction téléphoniques (CGCT).

En février dernier, les ministres européens des P et T, avait recommandé la technologie de la bande étroite lors d'une rencontre à Madère. Seule la France et la RFA s'étaient opposé à cette prise de position. L'accord signé le 19 mai à Bonn, apporte donc des aménagements qui permettent aux deux pays d'adhérer au projet commun.

Selon le directeur général des télécommunications françaises, M. Marcel Roulet, l'accord de Bonn définit les caractéristiques du futur radiotéléphone *« de manière assez précise pour qu'il fonctionne dans les quatre pays, mais d'une façon assez floue pour que naisse une réelle compétition entre les différents fabricants de matériel »*. De son côté, le ministre ouest-allemand des P et T, M. Christian Schwartz-Schwilling, parlait de *« date historique pour les télécommunications européennes »*.

Le nouveau système pourra servir 10 millions d'abonnés en Europe, contre 560 000 aujourd'hui, et permettra d'en réduire considérablement le coût. Actuellement entre 7 et 10 000 DM en RFA, par exemple, son prix serait compris entre 2 et 3 000 DM. Le radiotéléphone pourrait donc devenir un produit de masse utilisable dans toute l'Europe, à la veille de 1992, date de l'ouverture du « grand marché » des Douze.

F. V.

Du fait de la défaillance du Brésil

La Citicorp provisionne 3 milliards de dollars sur ses risques étrangers

La Citicorp, première banque des Etats-Unis, va consacrer 3 milliards de dollars (18 milliards de francs) au renforcement de ses provisions sur ses prêts « à risques », essentiellement ceux accordés au tiers-monde. Ces provisions vont atteindre 5 milliards de dollars, soit 3,7 % des engagements totaux de la banque. Cette mesure va entraîner une perte de 2,5 milliards de dollars au second trimestre 1987, et de 1 milliard de dollars pour l'exercice 1987, contre un bénéfice de 916 millions de dollars en 1986.

La décision de la Citicorp *« ne lui a pas été imposée »*, a déclaré son président, M. John Reed. En fait, elle résulte d'un *« examen détaillé »* des engagements de la banque sur les pays lourdement endettés, essentiellement le Brésil (4,6 milliards de dollars), devant la Chase Manhattan (2,8 milliards) et Bank of America (2,7 milliards). On sait que le Brésil a, le 20 février, suspendu indéfiniment le paiement des intérêts sur ses emprunts à court et à moyen terme (68 milliards de dollars, sur un total de 108 milliards).

A New-York, la nouvelle a provoqué une certaine émotion dans les milieux financiers, bien que les agences d'évaluation de risque *(rating)* Moody's et Standard, se déclarant satisfaites, n'aient pas modifié la cotation attribuée à Citicorp.

Le trésorier de la Banque mondiale quitte l'organisation

Le trésorier de la Banque mondiale, M. Eugene Rotberg, quitte l'organisation, où depuis 1979 il assurait, avec un titre de vice-président, le financement de l'un des plus grands emprunteurs internationaux. Déçu par la place qui lui était laissée dans la nouvelle structure décidée par le président de la BIRD, M. Barber Conable, M. Rotberg a rejoint la maison de courtage Merrill Lynch, où il a été nommé, le mardi 19 mai, directeur général.

A cinquante-sept ans, M. Rotberg s'était taillé une réputation de financier hors pair, parvenant l'an dernier à emprunter pour la Banque mondiale 10,6 milliards de dollars et à dégager un bénéfice de 1,2 milliard. Initiateur du recyclage des pétrodollars vers les pays en voie de développement lors de la crise pétrolière de 1974, il a été l'artisan des premiers emprunts internationaux sur le marché japonais, comme de nouvelles techniques de financement du tiers-monde.

Le financement du régime général

Une taxe faible pour tout le monde

(Suite de la première page.)

Nous allons poursuivre en 1988 dans la voie des mesures simples et de portée générale. Mais il faut donner à notre politique une nouvelle impulsion : *les prélèvements fiscaux doivent tendre vers plus de neutralité économique.*

C'est ce qui a déterminé notre position en matière de fiscalité des investissements. Des aides fiscales trop orientées vers l'équipement en machines donnent l'illusion de la performance physique alors que, dans le même temps, les facteurs immatériels de la compétitivité sont pénalisés ou négligés. Aujourd'hui déjà, dans l'ensemble de l'industrie, l'amortissement dégressif est un facteur de distorsion des comportements : tout système qui fait amortir un bien plus vite que sa durée d'utilisation économique donne d'abord à l'entreprise l'ivresse de l'aisance de trésorerie immédiate, mais ensuite, pendant des années, l'entreprise va devoir produire avec des machines quasi totalement amorties ; elle est surfiscalisée.

C'est probablement la situation de beaucoup d'entreprises françaises depuis quelques années, du fait du ralentissement de l'investissement. En ce domaine, le mieux que nous puissions faire, c'est de veiller à ce que les pratiques comptables et fiscales collent le plus possible à la réalité économique.

La France a pris, depuis dix ans, un retard considérable dans la modernisation de son appareil productif. Ce retard doit être comblé. Mais les entreprises française doivent pouvoir arbitrer à tout instant entre les différentes formes d'investissement : machines, formation des hommes, publicité ou mercatique, recherche, amélioration de la productivité par une meilleure organisation du travail. En un mot, la France a dépassé l'étape des première décennies industrielles où la compétitivité se mesurait, pour l'essentiel, à la qualité et à la quantité des machines.

Dès lors, quelle est la meilleure manière pour l'Etat d'aider les entreprises dans leur effort d'investissement ? C'est d'une part d'éliminer les taxes anti-économiques que les précédents gouvernements avaient levées pour payer leurs excès budgétaires. C'est d'autre part de laisser à la disposition des entreprises la plus grande fraction possible de leurs *résultats et de leur permettre de* faire appel efficacement à leurs actionnaires quand elles ont besoin de fonds propres. La mesure qui cumule ces deux avantages est précisément la baisse généralisée du taux de l'impôt sur les sociétés et non une mesure dirigiste de baisse différenciée de l'impôt sur les seuls bénéfices mis en réserve.

Il nous reste deux actions à mener à bien. La première concerne la fiscalité des groupes. L'impôt doit être autant que possible neutre au regard de la forme juridique de l'entreprise. C'est loin d'être le cas en France. Montages purement fiscaux, multiplication des sociétés en nom collectif, signification insuffisante des résultats fiscaux au regard des résultats économiques, autant de conséquences fâcheuses de nos systèmes actuels d'intégration ou de consolidation. Leur modification va être engagée sur la base de la consultation que nous avons lancée auprès des entreprises, voici quelques mois.

La seconde question fondamentale est de savoir comment poursuivre la baisse de l'impôt sur les sociétés dont j'ai rappelé les vertus. Il ne fait pas de doute à mes yeux, que, à l'instar des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, la France doit tendre vers un taux d'impôt sur les sociétés inférieur à 40 %. Faut-il y parvenir très lentement, au fur et à mesure du desserrement de la contrainte budgétaire ? Peut-on aller plus vite, et baisser rapidement avant 1992 le taux de cet impôt en élargissant son assiette ? C'est un grand débat que nous aurons à arbitrer dans le contexte et sous les contraintes de la préparation de l'économie française à l'échéance de 1992.

Je voudrais, pour terminer, aborder un autre débat essentiel : celui du financement de la Sécurité sociale. L'augmentation des prélèvements obligatoires depuis trente ans n'a pas été le fait de l'Etat. Qu'on en juge d'après le tableau 1.

La baisse des impôts d'Etat doit et peut être poursuivie dans l'avenir, à condition de maintenir une politique économique cohérente et de maintenir l'effort de productivité et d'économies amorcé depuis 1984.

D'ici à 1992, la France devra réaliser une vaste réforme de ses impôts indirects : amélioration de l'assiette de la TVA encore trop éloignée des normes communautaires, amélioration des droits à déduction et rapprochement des taux dans le cadre du grand marché intérieur. Cette harmonisation nous conduira aussi à tirer les conséquences du fait que les accises (alcools, tabacs notamment) sont plus faibles en France que chez nos partenaires. C'est probablement la réforme la plus ample à réaliser en France depuis vingt ans. Elle risque de se traduire par des pertes de recettes non négligeables. Le grand marché intérieur va donc contraindre la France à poursuivre durablement une politique de rigueur très grande dans les dépenses budgétaires.

Une offense à la démocratie

Mais il y a encore un problème plus difficile. En France aujourd'hui, le Parlement ne vote plus qu'une fraction décroissante du prélèvement que la collectivité impose aux citoyens. Bien sûr, la Constitution est respectée : tout impôt est autorisé par le Parlement. Mais la fixation des cotisations sociales relève du pouvoir réglementaire. Les collectivités locales ayant la maîtrise de leurs taux d'imposition, il résulte de cette situation que le Parlement, qui votait 61 % des prélèvements obligatoires en 1958, n'en vote plus aujourd'hui que 41 %.

Le fait que le Parlement ne vote plus l'essentiel des prélèvements, outre qu'il constitue une offense à la démocratie, a une seconde conséquence presque aussi grave : il n'y a pas de réel débat de synthèse économique et financière. Le budget de l'Etat, longuement préparé et débattu devant la représentation nationale, est largement inférieur au total des dépenses des régimes sociaux qui ne font pas l'objet d'un budget et ne sont jamais, ou presque, discutées devant le Parlement.

Cette situation s'accompagne pour l'individu d'une vision fragmentaire du prélèvement : le salarié ne connaît pas le coût de la protection sociale dont il bénéficie, puisque la majeure partie des cotisations est versée directement par l'entreprise. Cette ignorance des coûts, qui a sûrement joué un rôle dans le débordement des prélèvements obligatoires, disparaîtra au 1er janvier 1989 lorsque entrera en vigueur « la feuille de paie vérité », réforme très importante adoptée dans la discrétion en juin 1986.

Cette prise de conscience permettra aussi de mieux appréhender un aspect essentiel du prélèvement direct : celui de sa progressivité.

Le tableau 2 illustre ce problème. On mesure d'une part le fort décalage entre le coût salarial global pour l'entreprise et le salaire net perçu par le travailleur, d'autre part la progressivité réelle très inégale de notre système de prélèvement, lorsqu'on globalise impôt et cotisations sociales.

J'en tire trois conclusions :

– Quand on voit que les salariés qui perçoivent un salaire net de moins de 60 000 F/an supportent un taux de prélèvement global de 44 %, on comprend qu'il était légitime de rétrécir l'assiette de l'impôt sur le revenu par des mécanismes comme la décote dont bénéficient désormais 4 millions de foyers modestes.

– La progressivité de l'impôt sur le revenu pénalise fortement les cadres moyens, car l'impôt augmente très vite tandis que l'effet du plafond de Sécurité sociale ne joue que faiblement.

– La progressivité est également très forte pour les revenus élevés lorsqu'ils ne bénéficient pas ou plus de l'abattement de 20 %.

Cette analyse conduit à une proposition claire : les ressources complémentaires nécessaires à la Sécurité sociale ne doivent être recherchées ni dans des cotisations sociales classiques ni dans un supplément d'impôt sur le revenu qui ne ferait qu'accroître une progressivité déjà excessive.

Il faut rechercher une ressource proportionnelle d'assiette très large, de façon que son taux soit le plus faible possible. D'où l'idée d'un prélèvement étendu à l'ensemble des revenus, de faible taux, voté par le Parlemnt et prélevé autant que possible à la source.

ALAIN JUPPÉ.

Tableau 1

	1959	1986
	(en pourcentage du PIB)	
État	20,2	17,5
Collectivités locales	3,1	5,8
Sécurité sociale	9,9	19,7
Communauté européenne et divers	–	1,3

Tableau 2

Coût salarial total pour l'employeur (année 1987)	Salaire net des cotisations sociales perçu *par le salarié*	Impôt sur le revenu	Solde net pour le salarié après impôt *(célibataire)*	Prélèvement total en %
100 000	59 624	3 732	55 728	44,28
150 000	89 437	9 137	80 053	46,64
200 000	125 021	17 736	106 941	46,53
300 000	190 227	37 650	152 052	49,42
500 000	326 040	85 303	239 838	52,04
800 000	560 075	183 758	374 773	53,16
1 500 000	1 146 933	510 141	633 049	57,80

(Montants annuels en francs)

Au Forum de « l'Expansion »

M. Barre souhaite une aide à l'investissement

Intervenant au Forum de « l'Expansion », mardi 19 mai, M. Raymond Barre s'est à nouveau déclaré favorable à une aide fiscale à l'investissement. Selon lui, *« des incitations fiscales claires, objectives, affichées et indépendantes des administrations »* doivent être prises. *« Partisan résolu »* de la baisse de l'impôt sur les sociétés, l'ancien premier ministre ne croit pas que celle-ci suffise à stimuler l'investissement en France. S'en prenant à ceux qui, comme le gouvernement, estiment que l'amélioration des marges suffira, M. Barre a expliqué que *« nous ne vivons pas dans le monde des esprits sophistiqués »*.

Pour compenser le handicap que constituent les taux d'intérêt élevés, M. Barre préconise une accélération de la réduction du déficit budgétaire, et il souhaite que toute une gamme de moyens soit mise à la disposition des entreprises pour qu'elles investissent et se détournent des produits financiers. Il a évoqué à ce sujet une révision totale de la politique d'amortissements et l'introduction de crédits d'impôt.



Economie

de la Sécurité sociale

Le gouvernement diffère sa décision

Réunis le mercredi 20 mai, à l'issue du conseil des ministres, les ministres concernés par la Sécurité sociale devaient étudier le rapport des « sages » sur le financement du régime général en 1987.

Contrairement à ce qui était prévu, aucune décision ne devait être prise, a annoncé mardi M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre. Ce report traduit l'embarras du gouvernement pour trouver les 15 milliards nécessaires (au minimum) pour assurer l'exercice 1987 : il faut choisir la recette (les « sages » ont proposé un prélèvement fiscal semblable au 0,4 % institué l'an dernier et une surtaxation de l'alcool et du tabac) et son montant. Un choix politique autant qu'économique.

Une caution de gauche ?

Le prélèvement proportionnel sur tous les revenus étudié par le gouvernement pour équilibrer les comptes du régime général de Sécurité sociale, en plus du consensus des partenaires sociaux, bénéficiait par avance d'une caution de gauche, celle de deux économistes, MM. Denis Kessler et Dominique Stauss-Kahn — ce dernier, député socialiste de la Haute-Savoie, est aussi responsable des études et programmes au PS.

Dans un article publié dans le numéro de juin 1986 de la revue *Politiques et management public* (1), tous deux passaient au crible différents modes de financement de la Sécurité sociale — cotisations salariales et patronales, contribution sur les revenus, recours à la TVA ou à une taxe assise sur la valeur ajoutée. Analysant leurs effets sur la production, l'emploi, l'investissement, les prix, la compétitivité des entreprises et l'équité sociale, tels qu'ils ont été étudiés depuis dix ans, ils accordent nettement la préférence au prélèvement proportionnel sur tous les revenus.

Ce choix part d'une critique classique du financement actuel de la Sécurité sociale : reposant à 90 % sur des cotisations assises sur les salaires, il pénalise l'emploi, rend plus âpres les négociations salariales, enfin il est « antiredistributif » dans la mesure où une partie des cotisations sont « plafonnées » ; son seul mérite est de favoriser l'investissement pour réduire les dépenses de main-d'œuvre. Le relèvement des cotisations patronales augmenterait à la fois le coût global du travail et l'incitation à l'investissement, mais freinerait l'emploi ; répercuté dans les prix, il pèserait sur la compétitivité des entreprises. Le relèvement des cotisations salariales n'est pas inflationniste, mais risque d'entraîner une baisse de la demande et donc, à terme, de la production et de l'emploi, ou de susciter des revendications salariales. Surtout, il accentue l'inéquité du système, en aggravant la pression sur les salaires les plus bas.

Un « apport significatif »

Une contribution assise sur les revenus échappe à ces reproches. Socialement d'autant plus équitable qu'elle touche aussi les revenus du capital, elle ne pèse pas sur les prix, ni, par conséquent, sur la compétitivité des entreprises ; elle est neutre par rapport à l'emploi.

Elle présente des avantages même par rapport à l'impôt sur le revenu. En effet, l'étroitesse de l'impôt sur le revenu en France (2), son faible rendement en comparaison des besoins de financement de la protection sociale et son caractère très progressif empêchent qu'il puisse faire un « apport significatif » sans devenir insupportable pour les plus hauts revenus. D'autre part, le passage obligé par le budget de l'Etat n'assure pas une autonomie de financement des organismes de Sécurité sociale et ne permet pas de faire apparaître clairement le lien entre dépenses et prélèvements.

En revanche, d'autres formules suggérées — TVA ou taxe assise sur la valeur ajoutée — présentent aux yeux des auteurs des inconvénients différents mais rédhibitoires.

Ainsi une hausse de la TVA serait à la fois « antiredistributive » (elle pèserait sur la consommation, notamment celle des catégories sociales les plus modestes) et inflationniste ; elle entraînerait une baisse de l'investissement et de la demande, nuisible à l'emploi. Une taxe nouvelle assise sur la « valeur ajoutée » des entreprises n'aurait pas cet inconvénient : elle n'entraînerait qu'une faible baisse de la production, mais serait très inflationniste et diminuerait la compétitivité des entreprises.

Enfin, la substitution d'une telle taxe à une partie des cotisatiions « patronales » actuelles, comme le préconisent la CGT et le PC, aurait moins d'effet sur la production, mais à la condition que le prélèvement global n'augmente pas ; elle entraînerait une perte de compétitivité des entreprises autres que de main-d'œuvre et serait en tout état de cause défavorable à l'investissement.

G. H.

(1) 14, rue Corvisart, Paris 13e, tél. : 46-56-46-43.

(2) Situation aggravée depuis 1987.

● **Le président du CNPF convoque une assemblée générale.** — Après avoir obtenu l'accord du conseil exécutif le lundi 18 mai, M. François Perigot a décidé de convoquer une assemblée générale du CNPF pour le 16 juin prochain. Pour cette première assemblée générale depuis son élection, M. Perigot veut *« analyser la situation économique et sociale telle qu'elle est perçue par les entreprises françaises »*. Il s'agira aussi, dans la perspective du marché unique européen en 1992, de définir *« les actions prioritaires que doivent se donner les entreprises françaises et le CNPF »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHIFFRE D'AFFAIRES 1er TRIMESTRE 1987

GROUPE C.G.E.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 1987 EN PROGRESSION DE 69 %

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au premier trimestre 1987 par le groupe de la Compagnie générale d'électricité s'est élevé à 26,1 milliards de francs et marque une progression de 69 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette évolution traduit notamment l'incidence des modifications de structures intervenues au cours des douze mois écoulés et dont les plus significatives sont :

— l'apport à Alcatel NV des filiales de télécommunications d'ITT Corp. dont les facturations émises au cours des trois premiers mois de 1987 se sont établies à 8,3 milliards de francs ;

— la prise de contrôle par Alsthom des activités d'appareillage électrique de Sprecher Energie et des activités ferroviaires de Jeumont Schneider ;

— la prise de contrôle de Lynch Communication Systems par Alcatel CIT et de la Société nouvelle des câbleries de Charleroi par Câbles de Lyon ;

— la cession des intérêts du groupe dans le Joint français.

Hors effet de structures, le chiffre d'affaires du premier trimestre 1987 enregistre un progrès de l'ordre de 9 % qui intègre d'importantes facturations des filiales et participations du domaine de l'énergie.

La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires du groupe est la suivante :

(en millions de francs)

Secteurs	1986	1987
Energie et transport	2 650	4 184
Nucléaire (1)	877	1 542
Accumulateurs et piles	720	705
Télécommunications, communication d'entreprise, câbles	8 024	16 406
dont : Télécommunications publiques	2 705	6 366
Communication d'entreprise	1 813	3 944
Electronique professionnelle et grand public	1 062	2 886
Câbles	2 444	3 210
Entreprise électrique et contrôle industriel	2 269	2 303
Services et divers	914	985
TOTAL	15 454	26 125

(1) Chiffre d'affaires de Framatome et de ses filiales retenu par intégration proportionnelle.

GROUPE CGE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Groupe CIC

BANQUE TRANSATLANTIQUE

L'assemblée générale ordinaire de la Banque Transatlantique s'est tenue le 18 mai 1987 sous la présidence de M. François de Sieyes et a approuvé les comptes de l'exercice 1986 se soldant par un bénéfice net de 21 765 831,04 F (comprenant 3 011 073,36 F de plus-values nettes à long terme à porter à la réserve spéciale) contre 17 211 643,64 F (dont 408 621,48 F de plus-values nettes à long terme).

Elle a fixé le dividende pour l'exercice 1986 à 13 F par action (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 6,50 F) contre 11,50 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 5,75 F). Le dividende sera mis en paiement à partir du 2 juin 1987.

L'assemblée générale ordinaire a nommé administrateur M. Luigi Romeo, en remplacement de M. Sebastiano Bazzoni, et ratifié la nomination d'administrateurs faite à titre provisoire par le conseil d'administration de MM. Michael B. Lowe, Jean Dromer et Bernard Van Troeyen.

Le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale a coopté comme administrateur M. Jean-René Bernard, président du Crédit industriel et commercial de Paris, en remplacement de M. Jean Dromer qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat d'administrateur.



Le conseil d'administration d'Avenir, réuni sous la présidence de M. Claude Marin, le 14 mai 1987, a pris connaissance des résultats de la société pour l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires net consolidé est passé de 829,63 millions de francs en 1985, à 922,32 millions de francs en 1986, soit une progression de 11,17 %, pour un résultat net part du groupe de 30,4 millions de francs en 1986, contre 25,8 millions de francs en 1985, soit une progression de 17,56 %.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à plus de 835 millions de francs, en progression de 14,09 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net après impôt s'élève à 32,1 millions de francs, en augmentation de 39,56 % par rapport au résultat de l'exercice 1985.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 29 juin 1987, de distribuer un dividende net de 39 F assorti d'un impôt de 19,50 F.

Par ailleurs, il a décidé de convoquer pour cette même date, une assemblée générale extraordinaire, afin d'augmenter le capital de la société. Cette augmentation sera réalisée par incorporation de réserves, primes d'émission, primes d'apport ou de fusion.

CFAO

1887-1987 – CENT ANS D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

CFAO, par l'intermédiaire de la société Massilia Holdings Limited, filiale britannique détenue à 100 %, vient de prendre le contrôle de la société Scholefield, Goodman & Sons Limited (groupe SGS). Fondé en 1780, à Birmingham, en Angleterre, le groupe SGS a une activité de négoce import-export à travers le monde, en particulier sur la zone de l'Australasie, où cette société a des bureaux à Sydney, à Melbourne, à Perth et à Auckland.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SGS pour l'exercice s'achevant au 28 février 1987, s'élève à 54,5 millions de livres sterling.

Cette acquisition est une tête de pont dans une nouvelle zone géographique, où le groupe CFAO n'est pas implanté directement à ce jour.



REPORT AU 2 JUIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale des actionnaires de BSN convoquée pour le vendredi 22 mai 1987, au siège de la société, 7, rue de Téhéran, ne pourra valablement délibérer à cette date, le quorum nécessaire n'étant pas réuni.

L'assemblée extraordinaire se trouve donc reportée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 2 juin à 15 heures, au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris 17e.



GROUPE DARTY

Au cours de sa réunion du 15 mai 1987, le conseil de surveillance a pris connaissance des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1986-1987 des Etablissements Darty et fils SA, que le directoire lui a présentés. Les principaux chiffres consolidés caractérisant l'exercice 1986-1987 du Groupe Darty figurent dans le tableau ci-dessous, exprimés en millions de francs.

	1986-1987	1985-1986	Evolution
Chiffre d'affaires (hors TVA)	5 800	5 063,1	+ 14,6 %
Résultat d'exploitation	373,6	245,9	+ 51,9 %
Résultat courant	536	405	+ 32,3 %
Marge brute d'autofinancement	350,1	248,9	+40,7 %
Bénéfice net	260,2	177,5	+ 46,6 %
Bénéfice net consolidé par action (en francs)	15,18	10,37 (1)	+ 46,4 %

(1) Ajusté, pour tenir compte des opérations de division et d'attribution d'actions gratuites, qui ont eu pour conséquence de décupler le nombre d'actions possédées par chaque actionnaire.

BÉNÉFICE CONSOLIDÉ

Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1986-1987 a été déterminé selon les normes comptables fixées par le décret du 17 février 1986 sur les comptes consolidés. Le résultat consolidé de l'exercice 1985-1986, déterminé selon *les mêmes méthodes comptables*, aurait été accru de 4,9 millions de francs.

Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1986-1987 passe donc de 177,5 millions de francs à 260,2 millions de francs, soit une évolution de 46,6 %.

Le résultat d'exploitation et la marge brute d'autofinancement progressent respectivement de 51,9 % et de 40,7 %.

DIVIDENDES

Au cours de la même réunion, le directoire a informé le conseil de surveillance qu'il proposera à la prochaine assemblée ordinaire des actionnaires, convoquée pour le 1er juillet 1987, la distribution d'un dividende total de 108 621 390 F, contre 78 172 104 F pour le précédent exercice (+ 39 %).

Le dividende se répartirait de la manière suivante entre les deux catégories d'actions composant le capital social :

1) Le dividende par action ordinaire passerait de 4,50 F (ajusté des opérations de division et d'attribution) à 6 F (+ 33,3 %), auquel s'ajouterait l'impôt déjà payé au trésor de 3 F, formant un revenu global de 9 F ;

2) Le dividende par action à dividende prioritaire passerait de 5,10 F (ajusté) à 9 F (+ 76,5 %), auquel s'ajouterait l'avoir fiscal de 4,50 F, formant un revenu global de 13,50 F.

La plus forte augmentation de dividende de l'action à dividende prioritaire résulte de l'attribution gratuite de quatre actions en novembre 1986, comme *cela avait été souligné dans le communiqué* du 16 octobre 1986. De ce fait, le dividende prioritaire a été globalement multiplié par quatre pour un détenteur de titres de cette catégorie.

PERSPECTIVES 1987-1988

Pour l'exercice 1987-1988, il a été décidé :

– La poursuite et l'amplification du programme de rénovation des magasins, entrepris en 1986 ;

– L'ouverture de nouveaux magasins à un rythme plus rapide qu'au cours de l'exercice précédent : à ce jour, la localisation de cinq nouveaux points de vente est assurée : Perpignan (mars), Valence et Evreux (mai), Bordeaux et la banlieue ouest de Paris (deuxième semestre 1987) ; trois autres devraient l'être au cours des prochains mois.

A ces éléments, s'ajoute notre volonté d'accroître la compétitivité de notre offre commerciale tout en poursuivant les efforts entrepris pour améliorer notre productivité. Il nous paraît donc possible de prévoir, pour l'exercice 1987-1988 :

● Une augmentation de notre chiffre d'affaires supérieure à celle du marché ;

● Une évolution des résultats plus favorable encore.

Economie

AGRICULTURE

A Bruxelles

Vingt mille agriculteurs ont manifesté contre la politique commune

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'air était frais. Vers midi le soleil a percé la brume de printemps. Ils ont eu beau temps les 20 000 agriculteurs des pays de la Communauté venus mardi à Bruxelles exprimer leur frustrations à l'égard d'une politique commune qui, au nom de l'assainissement de la compétitivité, ne cesse depuis 1984, l'année de l'instauration des quotas laitiers, de les matraquer. Les Français, avec leurs délégations des fédérations départementales, étaient de loin les plus nombreux, mais les Allemands, phénomène nouveau, avaient fait *eux aussi massivement le voyage* bruxellois.

De nombreuses pancartes faisant référence à des épisodes récents révélaient l'irritation et le sentiment d'injustice que provoque chez les agriculteurs la faiblesse congénitale de la Communauté face aux pressions extérieures. Après quelques discours à peine écoutés, les manifestants regagnèrent leurs cars, laissant le terrain aux ministres de l'agriculture réunis depuis le début de la semaine et qui se retrouveront dimanche pour une nouvelle session de plusieurs jours.

Réforme du marché des céréales, aménagement du régime des montants compensatoires monétaires, taxe sur les huiles végétales, les trois principaux dossiers d'une technicité déroutante font l'objet de tours de table sans fin. L'orientation à suivre n'est pas en cause : il s'agit de produire moins cher et de façon moins coûteuse pour le budget européen. L'objet du débat consiste à s'entendre sur le degré d'austérité à imposer cette année.

PH. L.

REPÈRES

Crédits

Protocole franco-mexicain portant sur 600 millions de francs

La France et le Mexique ont signé un protocole d'accord aux termes duquel Paris octroie 600 millions de francs de crédits, dont 240 millions concédés par le Trésor à long terme – trente ans dont onze de grâce, – et à un taux d'intérêt de 2 %. Cette enveloppe est destinée à financer une série de projets allant du développement des réseaux métropolitains au Mexique à la modernisation des télécommunications ou des installations hospitalières sans oublier l'adoption du logiciel informatique des douanes françaises pour permettre aux Mexicains de s'adapter aux exigences du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) auquel Mexico a adhéré.

Production industrielle

Stagnation au premier trimestre en Grande-Bretagne

La légère hausse de 0,3 % de la production manufacturière – hors matières premières – en mars fait apparaître une stagnation au premier trimestre en Grande-Bretagne. Par rapport aux trois derniers mois de 1986, l'indice est inférieur de 0,1 point. Le gouvernement a fait valoir que, en rythme annuel, la progression de mars équivaut à une augmentation de 4 % en rythme annuel. Mais les économistes soulignent que, à ce rythme, la production manufacturière sera inférieure de 3 % ou 4 % à ce qu'elle était lors de la victoire des conservateurs en mai 1979, lorsque Mme Tatcher se représentera devant les électeurs le 11 juin prochain.

● **Mouvement de fermetures dans les perceptions.** – L'intersyndicale FO-CFDT-CFTC-CGC a pris la décision, le lundi 18 mai, de fermer *« toutes les perceptions »* à compter du 20 mai au moins jusqu'au 10 juin afin de mettre en évidence les *« inquiétudes »* des 60 000 agents des services extérieurs du Trésor public sur l'*« avenir de leur mission »*. La CFDT précise que l'envoi des documents administratifs internes sera « différé » à partir du 21 mai pour que les agents puissent *« consacrer le temps nécessaire à l'accueil des usagers »*.

● **La CFDT reçue par le CNPF.** – A l'issue d'un entretien de plus de deux heures, le lundi 18 mai, avec M. François Perigot, président du CNPF, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a indiqué que le CNPF avait examiné avec *« un préjugé favorable »* la proposition de la CFDT sur une accord de méthode. Il s'agirait d'*« un engagement commun du CNPF et des organisations syndicales sous forme de déclaration d'intention de négociations dans les branches sur plusieurs thèmes, avec un bilan qui en serait tiré au bout d'un an »*.

● **Un administrateur provisoire chez Chaumet.** – Le tribunal de commerce de Paris a désigné, le mardi 19 mai, un administrateur provisoire, Me Lafont, chez le joaillier Chaumet, en graves difficultés financières. Cette mesure permettra de *« choisir dans les prochains jours la meilleure solution »* entre les différentes propositions de reprise (Boucheron, le groupe américain Tiffany, un groupe d'investisseurs arabes et un joaillier britannique, précisent dans un communiqué les gérants, MM. Jacques et Pierre Chaumet. *(Lire notre enquête sur les difficultés du joaillier dans* le Monde *du 20 mai.)*

● ***Les sociétés régionales de développement intéressées par*** **une petite banque.** – Confrontées à un problème de refinancement, les sociétés régionales de développement (SDR) cherchent à se doter d'instruments d'intervention diversifiés sur les marchés de l'argent. Outre un renforcement de la Finansder, qui devrait devenir l'unique opérateur des SDR sur le marché obligataire, M. Daniel Granjon, président de la Chambre syndicale des SDR, a confirmé que la participation de ces dernières au capital du Crédit naval, une petite banque de l'Ouest, par le biais de leur filiale commune, la Finouest, avait été portée au cours des derniers mois de 10 % à 20 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU MIDI

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 6 mai 1987, a pris connaissance de l'arrêté préliminaire des comptes consolidés de la Compagnie du Midi au 31 décembre 1986.

La situation nette comptable s'établissait à cette date à 17 670 millions de francs, dont 12 160 millions de francs pour la part du groupe, en progression de 27 % sur le chiffre correspondant au 31 décembre 1985.

La part du groupe dans les résultats représente 1 100 millions de francs. En l'absence, cette année, de tout résultat de nature exceptionnelle, alors que l'exercice 1985 avait enregistré les conséquences de l'introduction en Bourse d'AGP SA, ce montant se compare au résultat net courant de 847 millions pour l'exercice précédent, marquant une progression de 30,11 %.

Compte tenu des actions nouvelles émises au cours de l'année, la part du groupe dans le bénéfice s'est élevée à 90,62 F par action, en augmentation de 23,26 %.

Les comptes consolidés détaillés seront publiés avec les commentaires d'usage dès la fin des travaux de certification des commissaires aux comptes actuellement en cours.

D'autre part, le conseil a pris note du *maintien à un niveau très élevé* du volume des transactions quotidiennes sur les actions de la Compagnie du Midi, qui est passé de 25 millions de francs par jour en 1985 à 27 millions en 1986 et 30 millions pour le premier trimestre 1987. Ces montants classent l'action Midi parmi les dix valeurs les plus actives de la Bourse de Paris, malgré l'entrée à la cote des titres des sociétés récemment privatisées.

Pour éviter toute entrave à la liquidité des transactions sur le marché, tant pour les actionnaires français que pour les actionnaires étrangers en nombre croissant, le conseil d'administration est convenu de renoncer à la nominativité obligatoire décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 1986 et non encore mise en œuvre.

Après avoir pris note du projet de modification de l'article 356 de la loi sur les sociétés relative à la notification obligatoire des participations supérieures à un certain seuil, le conseil d'administration envisage de proposer après promulgation de ces textes, à une prochaine assemblée extraordinaire, une modification correspondante des statuts de la Compagnie du Midi pour obliger tout détenteur de plus de 1 % du capital à se faire connaître.

Marchés financiers

PARIS, 19 mai ↑

Reprise

Après une nouvelle séance de grisaille, la Bourse de Paris a retrouvé mardi le sourire qu'elle avait perdu à la veille du week-end sur la chute soudaine des cours (– 4,08 %). Dans la matinée déjà, le marché avait manifesté de meilleures dispositions. Il les maintenait jusque en fin de journée, de sorte qu'à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,5 % environ.

En liaison avec la hausse des prix du brut (incident dans le golfe Persique), les pétroles se sont raffermis. Le BTP affichait lui aussi de bien meilleures couleurs. Enfin Peugeot réussissait un assez beau rétablissement. L'optimisme serait-il revenu sous les lambris après les « frissons » (doux euphémisme) causés par le séisme de vendredi ? Des professionnels assuraient avoir de nouveau des ordres d'achat de l'étranger. En fait, une fois de plus les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) sont intervenus assez massivement pour rendre *la* Bourse *un peu plus* présentable à la veille de la liquidation générale – la réponse des primes avait lieu ce jour, et la plupart d'entre elles ont été abandonnées, – au moment aussi où la privatisation bat son plein. Ordre a été donné d'en haut de faire en sorte que la panique ne gagne pas la « foule aux œufs d'or ». On en a beaucoup trop besoin. Preuve que la « Caisse » n'a pas chômé : lundi le record quotidien de transactions à été égal avec 2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires. Au premier étage, la tendance a été irrégulière sur le marché obligataire. Et sentiment mi-figue mi-raisin. Lourdeur persistante du MATIF.

NEW-YORK, 19 mai ↓

Net repli

Wall Street a, de nouveau, clôturé en net repli mardi, après avoir évolué irrégulièrement avec d'amples écarts dans un marché assez actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 2 221,27, en baisse de 37,39 points. Au total, l'indice a chuté d'un peu plus de 100 points en trois séances. 1 321 valeurs étaient en baisse, contre 338 en hausse, sur un volume de transactions de quelques 176 millions de titres. La tendance baissière était accentuée par des rumeurs selon lesquelles Citicorp, principale banque des Etats-Unis, était sur le point de prendre des mesures concernant ses prêts aux pays en voie de développement. Ces rumeurs étaient confirmées en clôture. D'autre part, autour du Big Board, les investisseurs attendent l'issue des réunions du comité exécutif de la *Réserve fédérale* et les spéculations portent sur un relèvement du taux d'escompte pour contenir l'inflation.

Parmi les valeurs les plus actives de la séance on notait Harcourt Brace Jovanov (3,57 millions d'échanges), IBM (2,365 millions), American Express (1,989 millios), Hewlett Packard (1,933 million) et American Telephone (1,71 million).

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 19 mai
Alcoa	50 5/8	50 1/8
Allegis (ex-UAL)	70 7/8	69 1/2
A.T.T.	26	25 1/8
Boeing	43 5/8	43 3/8
Chase Manhattan Bank	35 1/2	34 5/8
Du Pont de Nemours	113 1/4	109 3/4
Eastman Kodak	79	77 3/8
Exxon	88 3/8	87
Ford	90 7/8	89 1/8
General Electric	100 3/4	98 5/8
General Motors	87 1/8	85 1/8
Goodyear	62 3/4	62 1/2
I.B.M.	161 1/8	158 1/2
I.T.T.	51 1/2	51
Mobil Oil	49 3/4	46 1/2
Pfizer	63 5/8	61 7/8
Schlumberger	44 3/8	42 1/8
Texaco	36 1/2	36 1/2
Union Carbide	29	28 5/8
U.S. Corp.	32	31 5/8
Westinghouse	59 1/4	58
Xerox Corp.	76 1/4	74 3/8

CHANGES

Dollar : 5,9225 F ↓

Mieux orienté mardi, le dollar a rechuté, mercredi 20 mai, sur de mauvaises nouvelles en provenance des Etats-Unis : pertes de la Citicorp et recul des mises en chantier. A Paris, le cours du deutschemark a monté, à 3,3465 F, tandis que le taux de l'argent au jour le jour retombait en dessous de 8 %.

FRANCFORT	19 mai	20 mai
Dollar (en DM) ..	1,78	1,77

TOKYO	19 mai	20 mai
Dollar (en yens) ..	140	139,50

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (20 mai)	7 1/2-8 %
New-York (19 mai)	6 5/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	18 mai	19 mai
Valeurs françaises ..	103,1	106,6
Valeurs étrangères .	115,4	115,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 mai	19 mai
Indice général ...	428,70	436,30

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	18 mai	19 mai
Industrielles	2 258,66	2 221,27

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	18 mai	19 mai
Industrielles	1 696,4	1 719
Mines d'or	444,1	433,3
Fonds d'Etat	92,32	92,43

TOKYO

	19 mai	20 mai
Nikkei (Dow Jones) ..	24 477,88	23 625,61
Indice général ...	2 122,10	2 073,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 mai
Nombre de contrats : 36 146

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	105,05	105,15	105,05	104,90
Précédent	105	105,10	105,05	104,90

AUTOUR DE LA CORBEILLE

IMÉTAL : RÉSULTAT PART DU GROUPE EN PERTE DE 586 MILLIONS DE FRANCS. – Du fait des nombreuses opérations de restructurations, de cessions de participation ou d'abandons de créances effectuées par Imétal en 1986, la part du groupe dans le résultat s'établit pour l'exercice achevé en perte de 586 millions de francs. Ce montant comprend des pertes exceptionnelles pour 261 millions de francs et des dotations aux provisions financières pour 153 millions de francs. Le résultat des opérations courantes fait ainsi apparaître une perte de 172 millions de francs, la part d'Imétal dans la perte courante du groupe Pénarroya intervenant dans ce montant pour 269 millions de francs.

LA CEGEP SUR LE SECOND MARCHÉ LE 26 MAI. – La CEGEP, une société immobilière de la Compagnie financière de Suez, qui a pour vocation de gérer des grands centres commerciaux, va être cotée, à partir du 26 mai, sur le second marché de la Bourse de Paris. 425 000 actions, soit 7,7 % du capital de la société, vont être mis à la disposition du public au prix de 245 F l'action.

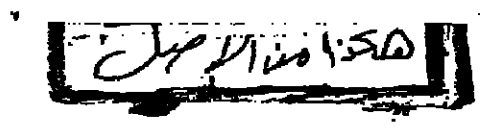
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

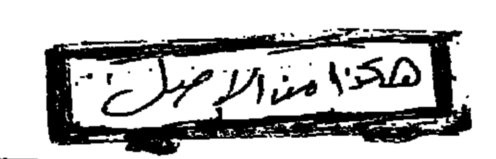
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,9230	5,9260	+ 40	+ 55	+ 60	+ 85	+ 60	+ 150
$ can.	4,3939	4,3994	– 3	+ 15	– 24	+ 1	– 215	– 133
Yen (100) ...	4,2450	4,2502	+ 154	+ 171	+ 300	+ 331	+ 913	+ 1006
DM	3,3448	3,3484	+ 121	+ 141	+ 243	+ 267	+ 739	+ 811
Florin	2,9685	2,9715	+ 75	+ 86	+ 147	+ 164	+ 441	+ 495
F.B. (100) ...	16,1478	16,1603	+ 109	+ 238	+ 274	+ 431	+ 650	+ 1074
F.S.	4,0820	4,0869	+ 169	+ 188	+ 288	+ 317	+ 866	+ 948
L. (1 000) ...	4,6093	4,6153	– 83	– 51	– 161	– 113	– 512	– 409
£	9,9951	10,0061	– 33	+ 10	– 71	– 5	– 824	– 73

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 3/16	7 5/16	7 3/8	7 1/2	7 13/16	7 15/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 5/8	3 3/4
Florin	4 7/8	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8	5	5 1/8
F.B. (100) ..	6 1/2	7	6 3/4	7 1/8	6 7/8	7 1/4	7 1/8	7 1/2
F.S.	0 3/4	1 1/4	3 1/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
L. (1 000) ..	8 1/4	9 1/4	9 5/8	10 1/8	9 3/4	10 1/8	10 1/8	10 1/2
£	8 1/4	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16
F. franç. .	7 5/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 19 MAI

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1740	4,5 % 1973	1955	1918	1910	− 2 30
....	C.N.E. 3%	4305	4315	4315	+ 0 23
....	B.N.P. C.I.	550	575	573	+ 4 18
1209	B.N.P. T.P.	1250	1250	1250	....
1239	C.C.F. T.P.	1170	1171	1180	+ 0 85
1180	Créd. Lyon. T.P.	1243	1240	1240	− 0 24
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2150	Renault T.P.	2188	2178	2178	− 0 45
2300	Rhône-Poul. T.P.	2365	2393	2396	+ 1 27
1395	St-Gobain T.P.	1395	1390	1398	+ 0 22
1330	Thomson T.P.	1425	1414	1414	− 0 78
540	Accor	475	487	487	+ 2 53
2350	Agence Havas	2301	....	....	....
2290	Ag. Havas C. I.	2280	....	....	....
740	Air Liquide	705	717	717	+ 1 70
3000	Alcatel	2600	2600	2605	+ 0 19
2200	Als. Superm.	1910	2010	2010	+ 5 24
585	A.L.S.P.I.	505	515	515	+ 1 98
480	Alsthom ★	425	428	445	+ 4 70
2940	Arjom. Prioux	2780	2870	2855	+ 2 70
890	Aussedat-Rey	570	593	593	+ 4 04
1650	Aux. Entrepr. ★	1513	1549	1490	− 1 52
1230	Avions Dassault	1225	1268	1250	+ 2 04
795	BAFIP	670	690	698	+ 4 18
465	Bail-Equipem. ★	419	420	425	+ 1 43
955	Bail-Investiss.	945	945	950	+ 0 52
780	Cie Bancaire	721	741	741	+ 2 77
635	Bazar H.-V.	561	574	572	+ 1 96
605	Béghin-Say ★	551	558	551	....
800	Berger (Ma)	811	821	821	+ 1 23
785	Bic ★	735	731	721	− 1 90
1540	B.I.S.	1320	1331	1360	+ 3 03
2980	Biscuit (Géné.)	2830	2800	2800	− 1 06
2960	Bongrain S.A.	2758	2810	2810	+ 1 89
1460	Bouygues	1165	1230	1222	+ 4 89
155	B.P. France	137	137	137	....
5260	B.S.N.	5010	5140	5120	+ 2 20
1480	Carnaud	1430	1401	1415	− 1 05
3680	Carrefour	3395	3410	3421	+ 0 77
2240	Casino	2011	2011	2015	+ 0 19
1760	Casino A.D.P.	1450	1475	1431	− 1 31
1270	C.C.M.C.	1115	1115	1115	....
900	Cetelem	828	836	878	+ 6 03
....	Cerus	842	838	845	+ 0 36
2800	C.F.A.O.	1910	1930	1931	+ 1 10
1480	C.G.I.P.	1485	1505	1530	+ 3 03
1880	Chargeurs S.A.	1505	1541	1537	+ 2 13
90	Chiers-Châtill.	89 80	87	88 50	− 1 45
1070	Ciments franç. ★	1052	1080	1093	+ 3 89
680	Club Méditerr.	646	661	659	+ 2 01
215	Codetel	210 10	214	214	+ 1 86
365	Cofimeg	365 10	363	365	− 0 02
2300	Colas	2250	2285	2250	....
330	Compt. Entrepr.	301	315	314	+ 4 32
825	Compt. Mod.	800	790	797	− 0 38
1130	Créd. Foncier	1170	1170	1170	....
620	Crédit F. Imm.	606	600	600	− 0 99
....	Créd. Lyon. (CI)	816	825	825	+ 1 10
1410	Crédit Nat. ★	1235	1215	1232	− 0 24

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
340	Crouzet ★	322 10	328	332 90	+ 3 35
3140	Damart S.A.	2889	2910	2930	+ 1 42
480	Darty ★	429	436	447	+ 4 19
....	Darty (DP)	385	395	398 50	+ 3 50
....	De Dietrich	2440	2450	2465	+ 1 02
390	Dév. P.d.C. (Li)	393	397	397	+ 1 02
695	D.M.C.	605	604	630	+ 4 13
2900	Docks France ★	2549	2511	2560	+ 0 43
2500	Dumez ★	2299	2270	2315	+ 0 69
1500	Eaux (Gén.)	1325	1322	1341	+ 1 20
2840	Ecco ★	2480	2470	2480	....
1340	Electro-Financ.	1268	1280	1280	+ 0 95
335	Elf-Aquitaine	383	390	393	+ 2 61
320	– (certific.)	342	350	350 10	+ 2 37
3110	Epeda-B-Faure	2980	3020	3020	+ 1 34
3300	Essilor	3360	3450	3457	+ 2 89
....	Essilor Int. (DP)	2600	2600	2610	+ 0 38
495	Esso S.A.F. ★	555	550	549	− 1 08
3050	Eurafrance	2737	2666	2702	− 1 27
1650	Eurocom ★	1570	1590	1585	+ 0 95
3650	Euromarché	3680	3730	3730	+ 1 36
840	Europe nº 1 ★	770	775	775	+ 0 64
....	Exor	1090	1120	1122	+ 3 21
1940	Facom	1732	1740	1730	− 0 11
1210	Fiches-bauche	1200	1250	1250	+ 4 17
235	Financel	238 50	241 50	245	+ 2 72
250	Fives-Lille	206	210 50	210 50	+ 2 18
340	Francarep	370	360	360	− 2 70
1420	Fromageries Bel	1295	1305	1310	+ 1 16
1230	Gal. Lafayette	1301	1320	1324	+ 1 77
485	Gascogne	415	430	430	+ 3 61
....	Gaz et Eaux	2490	2530	2557	+ 2 69
515	Géophysique ★	620	640	650	+ 4 83
2770	Gerland	2640	2620	2620	− 0 76
830	GTM-Entrepose	705	753	750	+ 6 38
850	Guyenne-Gas. ★	704	703	712	+ 1 13
3050	Hachette ★	3055	3060	3065	+ 0 32
890	Hénin (La)	823	828	828	+ 0 61
....	Hutchinson	1365	1380	1390	+ 1 83
117	Imétal	123	123	124	+ 0 81
470	Imm. Plaine-M.	447	453	453	+ 1 34
5300	Inst. Mérieux	5030	5300	5290	+ 5 17
600	Interbail	587	585	585	− 0 34
1680	Intertechnique	1580	1521	1521	− 2 50
2300	J. Lefebvre	2680	2630	2735	+ 2 05
2380	Lab. Bellon	2200	2200	2215	+ 0 68
1690	Lafarge-Coppée	1556	1619	1600	+ 2 83
2070	Lebon ★	1751	1745	1760	+ 0 51
5980	Legrand	5410	5430	5400	− 0 18
....	Legrand (DP)	5200	5250	5240	+ 0 77
875	Leroy-Somm. ★	819	810	820	+ 0 12
1860	Lesieur	1860	1900	1915	+ 2 96
785	Locabail Immob.	844	840	840	− 0 47
755	Locafrance ★	680	675	705	+ 3 67

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
950	Locindus	929	928	928	− 0 11
1100	L. Vuitton S.A ★	1085	1100	1130	+ 4 14
....	Luchaire	615	635	630	+ 2 44
1700	Lyonn. Eaux ★	1598	1568	1590	− 0 50
145	Mais. Phénix	123 10	130	129 40	+ 5 11
860	Majorette (Ly)	819	842	842	+ 2 81
56	Manurhin	66	63	63	− 4 55
540	Mar. Wendel	525	521	528	+ 0 57
1900	Martell	2000	2040	2050	+ 2 50
2720	Matra	2598	2680	2670	+ 2 77
2790	Merlin-Gerin ★	2500	2520	2490	− 0 40
3690	Michelin	3312	3480	3440	+ 3 86
1510	Midi (Cie)	1515	1530	1530	+ 0 99
470	Midland Bk S.A.	425	431	431	+ 1 41
825	Min. Salsig. (Ma)	958	958	958	....
57	M.M. Penarroya	55	55	55	....
2400	Moët-Hennessy	2400	2420	2418	+ 0 75
113	Moulinex	112	110 10	110	− 1 78
1160	Navig. Mixtes	1050	1068	1065	+ 1 43
197	Nord-Est	182 20	185	184 70	+ 1 37
485	Nordon (Ny)	450 10	450 10	450 10	....
820	Nouvelles Gal.	730	710	713	− 2 33
1320	Occident. (Gén.)	1179	1170	1171	− 0 68
1690	Omn.F.Paris	1750	1796	1795	+ 2 57
176	Olida-Caby	192	201	201	+ 4 69
550	Opfi-Paribas	500	505	512	+ 2 40
4300	Oréal (L')	4050	4280	4220	+ 4 20
....	Paribas	482	485	484	+ 0 41
830	Paris-Réesc. ★	765	780	768	+ 0 39
1720	Pechelbronn ★	1645	1625	1679	+ 2 06
1690	Penhoet	1522	1580	1580	+ 3 81
1110	Pernod-Ricard	1050	1060	1041	− 0 86
1620	Peugeot S.A.	1521	1585	1574	+ 3 48
14	Poclain	17 50	18 10	18	+ 2 86
2380	Poliet	2200	2200	2235	+ 1 59
840	P.M. Labinal	796	800	800	+ 0 50
3510	Presses Cité	3490	3565	3565	+ 2 15
1400	Prétabail Sic.	1350	1358	1340	− 0 74
875	Primagaz	760	757	757	− 0 39
805	Printemps ★	805	800	804	− 0 12
2590	Promodès	2145	2150	2130	− 0 69
280	Prouvost S.A ★	269 90	273	275	+ 1 88
1700	Radiotechn.	1605	1630	1530	+ 1 66
156	Raff. Dist. Total	143	143	143	....
3020	Redoute (La) ★	3350	3349	3355	+ 0 14
536	Robur financière	502	501	501	− 0 20
1730	Roussel-Uclaf	1540	1540	1540	....
....	Roussel-C.N.I.	1293	1280	1290	− 0 23
7050	R. Impériale (Ly)	6210	6250	6250	+ 0 64
295	Sade	281	280 50	280 50	− 0 18
3800	Sagem	3930	3930	3930	....
465	Saint-Gobain	420	427	430	+ 2 38
1140	St-Louis B.	1060	1106	1106	+ 4 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1970	Salomon	1950	1970	1970	+ 1 03
1750	Salvepar	1800	1825	1825	+ 1 39
870	Sanofi	850	850	847	− 0 35
735	S.A.T.	815	805	805	− 1 23
1150	Saupiquet (Na)	1309	1370	1370	+ 4 66
675	Schneider ★	600	605	606	+ 1
132	S.C.O.A.	133	137	137	+ 3 01
820	S.C.R.E.G.	756	775	780	+ 3 17
885	Seb ★	814	831	830	+ 1 96
470	Sefimeg	475	480	479	+ 0 84
1980	S.F.I.M.	1635	1661	1670	+ 2 14
112	S.G.E.	80	81	81	+ 1 25
685	Sign. Ent. El. ★	545	550	550	+ 0 91
1160	Silic	1170	1161	1161	− 0 77
650	Simco-U.P.H. ★	640	640	646	+ 0 93
410	Simnor (Li)	457	445	445	− 2 63
1290	Skis Rossignol	1270	1270	1255	− 1 18
750	Siminco	690	729	729	+ 5 65
....	Sodecco	235	231	231	− 1 70
280	Sodero (Na)	278	273	273	− 1 79
2930	Sodexho	2680	2780	2750	+ 2 61
445	Sogerap	488	500	505	+ 3 48
2190	Somm-Allib. ★	2210	2290	2255	+ 2 03
750	Source Perrier	760	761	762	+ 0 26
1160	Sovac ★	1070	1080	1075	+ 0 46
650	Spie-Batignol.	635	632	640	+ 0 79
795	Strafor	658	660	660	+ 0 30
415	Synthelabo ★	356	360	370	+ 3 93
815	Talcs Luzenac	705	714	717	+ 1 70
3350	Tél. Elect.	2990	3020	3020	+ 1
1740	Thomson-C.S.F.	1499	1510	1505	+ 0 40
500	Total (CFP) ★	535	537	541	+ 1 12
103	– (certific.)	113	115	116	+ 2 65
2330	T.R.T.	2390	2518	2520	+ 5 44
780	U.F.B.	720	730	730	+ 1 39
1450	U.I.C.	1320	1360	1354	+ 2 58
720	U.I.F.	683	683	683	....
930	U.I.S.	920	920	920	....
380	U.C.B. ★	307	315 10	328 70	+ 7 06
810	Unibail	772	810	816	+ 5 70
640	Valéo	569	576	574	+ 0 88
109	Vallourec	103 20	103 30	104	+ 0 78
4200	V. Clicquot-P.	4120	4120	4120	....
650	Via Banque	510	525	521	+ 2 16
805	Elf-Gabon	850	855	855	+ 0 59
127	Amax Inc.	132	131 30	126	− 4 55
430	Amer. Express	377 20	388	388	− 2 44
152	Amer. Teleph.	153	153 60	153 50	+ 0 33
140	Anglo Amer. C.	149 90	146 80	147	− 1 93
720	Amgold	716	706	706	− 1 40
920	BASF (Akt)	921	911	913	− 0 87
1030	Bayer	1018	1015	1013	− 0 49
138	Buffelsfont.	143 50	137	137 30	− 4 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
215	Chase Manh.	213	214 80	214 80	+ 0 85
305	Cie Pétr. Imp.	323	327	327	+ 1 24
79	De Beers	79 20	77 30	77 40	− 2 27
2160	Deutsche Bank	2056	1991	1998 c	− 2 82
97	Dome Mines	97	98	98 40	+ 1 44
1160	Dresdner Bank	1070	1069	1071	+ 0 09
149	Driefontein Cnl	160	157	159 80	− 0 13
700	Du Pont-Nem.	683	685	685	+ 0 29
470	Eastman Kodak	467 50	474 50	471	+ 0 75
62	East Rand	75	72 50	72	− 4
310	Electrolux	294 80	290 50	290 50	− 1 46
275	Ericsson	250	250	250	....
540	Exxon Corp.	527	537	536	+ 1 71
515	Ford Motors	550	542	544	− 1 09
108	Freegold	115 80	112	112 60	− 2 85
119	Gencor	116	113 80	113 80	− 1 90
645	Gén. Electr.	603	606	606	+ 0 50
585	Gén. Belgique	588	582	582 c	− 1 02
535	Gen. Motors	520	523	523	+ 0 58
97	Goldfields	104 80	107 50	108 50	+ 3 53
48	Gd Metropolitan	51 95	52 50	52 50	+ 1 06
96	Harmony	98 55	97 15	97 50	− 1 07
38	Hitachi	38 10	38 55	38 60	+ 1 31
935	Hoechst Akt.	918	910	920	+ 0 22
127	Imp. Chemical	141 50	141 50	141 40	− 0 07
104	Inco. Limited	113 10	113 80	113 80	+ 0 62
945	IBM	960	961	960	....
355	ITT	313 50	310 50	310 50	− 0 96
153	Ito-Yokado	154 50	153 70	153 70	− 0 52
64	Matsushita	66 60	67 35	67 50	+ 1 35
950	Merck	880	883	880	....
775	Minnesota M.	748	748	748	....
290	Mobil Corp.	291	295 50	295 50	+ 1 55
260	Morgan J.P.	256	254	254	− 0 78
37480	Nestlé	38950	38800	38780	− 0 46
161	Norsk Hydro	179 90	185 20	185 50	+ 3 11
265	Ofsil	285	280	280	− 1 75
1850	Petrofina	1850	1805	1806 c	− 2 43
535	Philip Morris	488	481 10	481 10	− 1 41
151	Philips	140 50	140 50	140 50	....
635	Quilmès	600	600	600	....
905	Randfontein	920	902	902	− 1 96
730	Royal Dutch	762	776	776	+ 1 84
91	Rio Tinto Zinc	112	112 40	112 80	+ 0 71
123	St Helena Co	129 90	124	125	− 3 77
260	Schlumberger	257 20	265 20	263 60	+ 2 46
116	Shell transp.	136 50	138	138	+ 1 85
2370	Siemens A.G.	2315	2308	2308	− 0 30
119	Sony	118 50	117 30	117 30	− 1 01
121	T.D.K.	121 50	127	127	+ 4 53
31	Toshiba Corp.	31 20	31	31	− 0 64
1730	Unilever	1850	1892	1884	+ 1 84
285	Unit. Techn.	275	279 50	279 60	+ 1 84
825	Vaal Reefs	830	820	820	− 1 20
305	Volvo	293 50	293 50	293 50	....
410	West Deep	420	407 60	407	− 3 10
455	Xerox Corp.	448	451	451	+ 0 67
1 27	Zambia Corp.	1 29	1 28	1 29	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8985	..
Emp. 8,80 % 77	125 60	8 728
9,80 % 78/93	102 03	8 377
10,80 % 79/94	104 75	7 634
13,25 % 80/90	107 76	12 742
13,80 % 80/87	102 04	8 167
13,80 % 81/89	107 80	4 726
16,75 % 81/87	102 36	11 564
16,20 % 82/90	118 90	5 697
16 % juin 82	118 65	15 123
14,60 % fév. 83	117 90	3 520
13,40 % déc. 83	120 60	5 507
12,20 % oct. 84	112 75	7 487
11 % fév. 85	112 90	2 652
10,25 % mars 86	107 10	1 934
ORT 12,75 % 83	1744	..
OAT 10 % 2000	106 71	9 808
OAT 9,80 % 1997	106 35	4 285
OAT 9,80 % 1996	104 74	2 953
Ch. France 3 %	163 10	..
CNB Bques janv. 82	102	3 128
CNB Paribas	101 90	3 128
CNB Suez	101 90	3 128
CNI janv. 82	101 87	3 128
PTT 11,20% 85	107 70	4 880
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 60	9 853
CNT 9% 86	97 90	0 852
CRH 10,90% déc. 85	106 45	3 790

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1289	1366
Agache (Sté Fin.)	1910	1999
A.G.F. (St Cent.)	856	860
Applic. Hydraul.	798	795
Arbel	258	268
Astorg	400	406
Avenir Publicité	2385	2400
Bain C. Monaco	370	377
Banque Hypoth. Eur.	490	520
Béghin-Say (C.I.)	400	420
B.G.I.	678	628
Blanzy-Ouest	580	590
B.N.P. Intercontin.	417 40	442 40
Bénédictine	5430	5430
Bon-Marché	846	851
B.T.P.	148	149 50
Cail	985	965
Cambodge	980	980
C.A.M.E.	526	550
Campenon Bern.	649	600
Carbone-Lorraine	865	830
C.E.G.Frig.	834	780
Centen. Blanzy	3010	2810
Centrest (Ny)	298	290
Cerabati	128	112 10 o
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	985	1020 d
Champex (Ny)	180	175
C.I.C. (Fin. de)	375	379
C.I. Maritime	780	725

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cimsa-Sietra	1020	....
Citram (B)	630	670
Clause	1462	1493
Cofradel (Ly)	2490	....
Cogifi	465	465
Comiphos	699	699
Cie Industrielle	4155	4250
Comp. Lyon-Alem.	755	760
Concorde (La)	1125	1095
C.M.P.	59 20	60
Créd. Gén. Ind.	927	900
Cr. Universel (Cie)	830	803
Créditel	155 20	159 50
Darblay S.A.	898	889
Delalande S.A.	1620	1537
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1439	1401
Didot-Bottin	920	925
Eaux Bass. Vichy	1640	1640
Eaux Vittel	2802	2860
Economats Centre	615	615
Electro-Banque	473	500
Elf-Antargaz	802	770 o
E.L.M. Leblanc	1600	1000
Eneli-Bretagne	340	340
Entrepôts Paris	590	659
Epargne (B)	3415	....
Europ. Accumul.	88	95
[illegible]	3320	3305
Finalens	295	274 70 o
FIPP	446	477
Fnac	1225	1176
Foncière (Cie)	825	839
Fonc. Lyonnaise	5550	5600
Foncina	581	580
Forinter	1110	1110
Fougerolle	441	423
France I.A.R.D.	470	428 o
France (La)	7000	6600
From. Paul Renard	440	480 d
GAN	1245	1240
Gaumont	540	540
Gévelot	875	798 o
Gr. Fin. Constr.	521	516
Gds Moul. Paris	438	425
Groupe Victoire	3900	3965
G. Transp. Ind.	552	555
H.E.F.	182	193
Immindo S.A.	592	596
Imminvest	320	318
Immobail	479 90	479 90
Immobanque	760	740
Immob. Marseille	11520	11520 o
Immofice	576	580
Invest. (Sté Cent.)	3500	3490
Jaeger	211 60	211
Lafitte-Bail	565	565
Lambert Frères	273	243 60
Lille-Bonnières	1650	1590
Loca-Expansion	340	343
Locafinancière	470	468
Locatel	763	760
Louvre (Sté)	1800	1780
Machines Bull	50	50
Magasins Uniprix	228	228
Magnant S.A.	139	133 40 o
Maritimes Part.	476 50	476 90
Métal Déployé	500	519
Mors	215	209
Naval Worms	101	102
Navig. (Nat. de)	196	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	425	403
Optorg	305	320
Oréal (L') C.I.	3040	3070
Origny-Desvroise	1293	1350
Palais Nouveauté	1080	1060
Paribas-CIP	429	410
Paris France	300 10	305
Paris-Orléans	400	405
Part. Fin. Gest. Im.	1580	1560
Partechem	889	889
Pathé-Cinéma	900	884 o
Pechiney (cert. inv.)	266	272 40
Piles Wonder	1370	1380
Piper-Heidsieck	1334	1254
P.L.M.	218 10	218
Porcher	710	715
Providence S.A.	1833	1880
Publicis	2790	2770
Raff. Souf. R.	165 50	169 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	416	415
Ricqlès-Zan	350	336
Rochefortaise S.A.	382 50	382 50
Rochette-Cenpa	120 10	115 10
Rosario (Fin.)	665	681 d
Roudière	365	346
Rougier et Fils	132 60	126
Sacer	521	490
SAFAA	1710	1610
Safic-Alcan	1090	1015 o
SAFT	2350	2440
Saga	390	390
St-Gobain C.I.	400	387
Salins du Midi	570	570
Santa-Fé	189	189
Sasam	249	248
Saulnes	74	74
Savoisienne (M)	260 10	250 o
SCAC	785	806
Senelle Maubeuge	720	720
S.E.P. (M)	206	200
Serv. Equip. Véh.	106 10	108 50
Sicli	285	....
Scotel	420	436
Simvin	310	315
Siph (Plant. Hévéas)	470	451 20 o
Sté Générale-CIP	1800	....
Sofal financière	1935	1925
Soffo	510	500
Soficomi	845	846
S.O.F.I.P. (M)	195	195
Sofragi	1200	1191
Sogenal (Na)	173	174
Soudure Autog.	572	570
Sovabail	740	740
Speichim	43	33 80 o
S.P.I.	780	780
Suez (Fin. de)-CIP	1600	1625
Stemi	806	910
Taittinger	2152	2151
Testut-Aequitas	645	620 o
Tour Eiffel	699	700
Ufiner S.M.D.	762	790
U.A.P.	2410	2405
U.T.A.	2450	2455
Vicat	1710	1810
Vielpeix	1751	1750
Virax	192	192 50
Waterman S.A.	631	669
Bram. du Maroc	126	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	981	....
Akzo	379 50	379
Alcan Alum	269	255
Algemeine Bank	1400	1401
American Brands	270	266
Am. Petrofina	320	....
Arbed	290	....
Asturienne Mines	160	....
Bco Pop Espanol	377	373
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1280	1390 d
B. Régl. Internat.	60050	61100
Br. Lambert	581	....
Canadian-Pacific	108	107
CIR	33 20	33
Commerzbank	860	850
Dart. and Kraft	325	325
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	485	485
Gén. Belgique	588	582
Gevaert	1000	....
Glaxo	170	162
Goodyear	385	....
Grace and Co	382	380
Gulf Canada Corp.	138	139
Honeywell Inc.	467	468
I. C. Industries	197	193
Johannesburg	1100	....
Kubota	26 50	26 50
Latonia	283	283
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	67	69 40
Mineral-Ressourc.	70 10	75
Nedlorf	2730	2730
Noranda	133 10	130 10
Olivetti	36 50	36
Pakhoed Holding	225	218
Pfizer Inc.	394	390
Procter Gamble	509	510
Ricoh Cy Ltd	30 60	31 50
Rolinco	272 10	272 20
Robeco	300	300
Rodamco	437	435
Saipem	23 50	23 90
Shell fr. (port.)	113	....
S.K.F. Aktiebolag	309	....
Steel Cy of Can.	108	107
Tenneco	249	....
Thorn EMI	67	67
Toray indust. inc	30	30 30
Vieille Montagne	936	....
Wagons-Lits	872	845
West Rand	28 80	28 50
Hors-cote		
Amrep	7 50	6 45
Calciphos	520	521
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	480	485
Dubois Inv. (Casto.)	1090	1089
Gachot	275	274
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1090	1041
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	400	....
Rorento N.V.	155	154 10
Sopalam	85 70	0 10 o
S.P.R.	279	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1249	1240	Drouot-Assurances	580	580	M.M.B.	730	730
Alain Manoukian	890	878	Drouot-Obl. convert.	4080	4160	Molex	275	271
Asystel	667	670	Editions Belfond	346	324 30	Navale-Delmas	800	800
B.I.C.M.	1040	1040	Elect. S. Dassault	940	940	Olivetti-Logabax	555	522
B.I.P.	1010	945 c	Expand	930	925	Om. Gest. Fin.	550	530
Bolloré Technologies	1321	1301	Filipacchi	790	743	Petit Bateau	275	275
Boiron	800	825	Guiraoli	897	....	Petrofigaz	747	744
Cables de Lyon	1400	1320	Guy Degrenne	1150	1130	Rexel	1743	1750
Calberson	1145	1052	I.C.C.	287	288	St-Gobain Emballage	1817	1700
Cardif	2470	2502	IDIA	255	251	St-Honoré Matignon	240	239
Cap Gemini Sogeti	2745	2745 c	I.G.F.	....	180	S.C.G.P.M.	315	300
C.D.M.E.	1120	1125	IM Informatique	315	310	Sema-Metra	1565	1600
C. Equip. Elect.	320	332	La Commande Electro.	965	925	S.E.P.	1475	1500
C.E.G.I.D.	3150	3100	Le gd livre du mois	500	490	S.E.P.R.	1945	1945
C.E.P.-Communication	1575	1585	Loca-Investissement	345	343	S.M.T. Goupil	423	425
C.G.I. Informatique	1136	1090	Locamic	535	535	Sodiexorg	1620	1625
Dafsa	295	295	Marsten	505	485	Solibus	435	450
Dauphin O.T.A.	3480	3500	Merlin Immobilier	412	412	Supra	1251	1164 o
Devanlay	2820	2750	Métallurg. Minière	190 50	190 50	Valeurs de France	383	383
Deville	1000	1000	Métrologie Internat.	762	770			

SICAV (sélection) — 19/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	835 87	815 48
Actions France	494 58	476 70
Action Invest.	379 47	361 31
Actions sélectives	615 14	592 91
Aedificand	653 08	629 46
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1274 59	1243 89
A.G.F. 5000	631 22	615 82
A.G.F. ECU	1115 19	1104 15
A.G.F. Interfonds	457 32	446 17
A.G.F. Invest	100 99	100 99
A.G.F. OBLIG.	1112 19	1106 66
A.G.F. Sécurité	10019 76	10019 76
Agfimo	700 18	683 10
Alrafi	218 34	208 52
A.L.T.O.	187 20	180 43
Ameri-Gan	5559 13	5307 05
America-Valor	730 83	697 69
Amérique Gestion	382 51	365 16 ◆
Amplitude	581 19	564 26
Arbitrages court terme	5346 66	5335 98 ◆
Argonautes	442 03	421 99
Associc	1154 31	1154 31 ◆
Aurecic	1393 61	1363 02 ◆
Axa Europe	116 37	111 09
Axa Investissements	127 02	121 26
Bourse-Investiss.	484 55	462 58
Bred Associations	2637 88	2630
Bred International	96 72	94 82
Capital Plus	1631 59	1631 59
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	876 12	836 39
Convertimmo	412 89	397 01
Cortal court terme	12348 19	12348 19
Cortexa	953 83	910 39
Crediinter	518 21	503 12 ◆
Crois. Finance	291 06	278 53
Crois. Mercure	2806 92	2630 98 ◆
Crois. Immobil.	697 55	665 92
Crois. Prestige	388 20	370 60
Drouot-France	739 17	705 65
Drouot-Investiss.	1212 28	1157 31
Drouot-Sécurité	258 51	246 79
Drouot-Sélection	150 06	143 25
Ecocic	1187 22	1169 67 ◆
Elicoop Sicav	11433 26	11433 26
Elf-Valeurs	9738 68	9501 15
Elysées Investiss.	......	......
Energie	299 28	285 71
Eparcic	2800 86	2786 28 ◆
Epancourt Sicav	4031 22	4021 17
Epargne Associations	23854 45	23818 72
Epargne-Capital	7882 49	7804 45
Epargne-Croiss.	1572 51	1530 42
Epargne-Industr.	830 89	793 21
Epargne-Inter	701 36	682 59
Epargne J	51674 68	51674 68
Epargne-Long-Terme	1753 72	1706 78
Epargne-Oblig.	191 08	185 97
Epargne-Unie	1304 78	1245 61
Epargne-Valeur	436 62	423 96
Eparoblig	1268 15	1255 64
Epsilon	1021 76	1011 64
Eurocic	9819 79	9674 67 ◆
Euro-Croissance	582 72	548 33
Eurodyn	1115 69	1078
Euro-Gan	5331 06	5089 32
Extrême Orient Sicav	598 61	571 47
Financière Plus	26665 09	26401 08
Finord Placement	59817 05	59438 76
Finord Trimestriel	1115 82	1098 33
Finord Valorisation	13195 42	12936 69
Fonsicav (div. par 10)	10538 46	10533 18
Foncier Investiss.	1154 69	1126 53
Fondical	281 73	268 95
France Eco Plus	10805 20	10500 20
France-Gan	6632 69	6331 92
France-Garantie	282 56	291 98 ◆
France-Investiss.	578 44	552 21
France-Net	119 60	118 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	452 93	448 45
Francic	441 87	429 ◆
Francic Régions	1221 74	1186 18 ◆
Fructi-Associations	1337 19	1337 19
Fructicapi	299 95	285 52
Fructidor	252 34	248 61
Fructifrance	880 16	839 18
Fructivar	80408 89	80208 37
Fructi ECU	570 40	581 97
Fructi-Première	12227 42	12046 72
Futuroblig	1118 61	1117 49
Gestilion	61481 08	61327 76
Gestion Associations	154 73	151 33
Gestion Mobilière	744 85	711 07
Gest. Rendement	475 76	454 19 ◆
Gest. Sél. France	792 14	756 22 ◆
Haussmann Associat.	1203 36	1203 36
Haussmann court terme	1171 80	1171 80
Haussmann Epargne	1357 33	1357 33
Haussmann Europe	2120 97	2044 31
Haussmann France	1109 96	1089 84
Haussmann Obliconv.	1283 27	1283 27
Haussmann Obligations	1520 74	1465 77
Horizon	1236 99	1200 98
I.M.S.I.	834 83	806 85 ◆
Indo-Suez Valeurs	797 04	760 90 ◆
Ind. française	13418 36	13155 25
Interoblig.	12082 88	11568 88
Intersélect France	487 96	465 83
Intervaleurs Indust.	727 20	694 22 ◆
Invest. net	14297 48	14288 94
Invest. Obligataire	17716 90	17681 64
Japacic	189 24	183 73
Jeune épargne	249 93	248 24 ◆
Laffitte-Amérique	261 37	249 52
Laffitte-crt-terme	58293 96	58293 96
Laffitte-Expansion	868 09	828 73
Laffitte-France	363 96	337 91
Laffitte-Immobilière	263 95	251 98
Laffitte-Japon	350 70	334 80
Laffitte-Oblig.	146 82	140 16
Laffitte-Placements	64826 92	64826 92
Laffitte-Rend.	217 40	207 54
Laffitte-Tokyo	1300 91	1241 92
Lion-Associations	11248 38	11248 38
Lion-Institutionnels	23129 85	23072 17
Lionplus	71688 53	70959 93
Livret portefeuille	651 54	632 56
Méditerranée	175 48	169 48
Mondiale Investissem.	457 44	436 70
Monecic	5805 73	5805 73 ◆
Moné.J.	53687 27	53687 27
Monédilion	261018 93	261018 93
Multi-Obligations	431 55	411 99 ◆
Mutuelle Unie Sél.	165 40	157 90
Natio-Assoc.	6645 82	6632 75
Natio-Epargne	13339 91	13206 84
Natio-Immobilier	1062 53	1034 09
Natio-Inter.	1143 68	1113 07
Natio-Obligations	546 20	530 61
Natio-Patrimoine	1490 14	1450 26
Natio-Placements	62899 01	62899 01
Natio-Revenu	1080 72	1050 22
Natio-Sécurité	55059 10	55059 10
Natio-Valeurs	777 73	756 91
Nippon-Gan	5810 86	5547 35
Nord-Sud Dévelop.	1179 52	1176 17 ◆
Oblicic Régions	1048 23	1032 74 ◆
Oblicoop Sicav	1402 79	1376 28
Obligations Convert.	464 39	443 33
Oblilion	1113 96	1084 05
Optimavalor	874 40	843 82
Options et Rendement	53697 95	53101 43 ◆
Orient-Gestion	188 96	180 39 ◆
Paramérique	538 55	514 13
Pareurope	869 27	829 85
Paribas Epargne	15228 39	15197 89

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas France	113 41	110 11
Paribas Gestion	623 55	598 13
Paribas Opportunités	105 31	102 24
Paribas Patrimoine	549 10	526 71
Parnasse-Valor	1082 90	1061 84
Patrimoine-Retraite	1627 80	1595 89
Phénix Placements	253 63	262 37
Pierre Investiss.	776 68	741 46
Placement A	1095 09	1095 09
Placement crt-terme	69085 33	69085 33
Placement J	53943 17	53943 17
Placement Premier	50907 19	50907 19
Placements Rendement	11521 55	11521 55
Placements Sécurité	110399 81	110399 81
Première-Obligations	10276 98	10266 45
Pri/Association	22878 16	22878 16
Province Investiss.	631 80	603 15
Quartz	115 49	112 65
Rentacic	167 98	165 40 ◆
Revenus Trimestriels	5799 58	5742 17
Revenu Vert	1187 60	1168 43
Rivoli Plus	1062 65	1014 37
St-Honoré Assoc.	13959 81	13880 36
St-Honoré Bio-aliment.	874 24	834 60
St-Honoré Pacifique	596 41	569 41
St-Honoré P.M.E.	508 14	486 05
St-Honoré Réel	11591 79	11545 61
St-Honoré Rendement	11445 07	11398 13
St-Honoré Technol.	805 49	768 86
St-Honoré Valor	12158 83	12082 33
Sécuricic	11308 15	11256 86 ◆
Sécur. Mobilière	406 16	387 74 ◆
Sécuri Taux	10279 15	10279 15
Sél. court terme	11852 19	11885 45
Sélection Croissance	551 14	535 09
Sicadan (Caeden BP)	746 26	735 23
Sicav-Associations	1373 87	1371 61
S.F.I. fr. et étr.	640 21	621 58
Sicavimmo	831 18	793 49 ◆
Sicav 5000	365 41	358 60
Sivafrance	591 35	575 52
Sivam	432 47	420 90
Sivarente	229 22	223 09
Sivinter	432 86	421 08
S.I.-Est	1298 39	1239 51
S.I.G.	898 08	856 96
S.N.I.	1323 41	1284 86 ◆
Sogepargne	392 66	378 37
Sogerac	52392 82	50865 82
Sogemer	1099 69	1049 82
Sogister	1314 64	1254 93
Soleil Investiss.	481 05	459 24
Technocic	1228 85	1193 08 ◆
Techno-Gan	6058 62	5784 84
U.A.P. Investiss.	417 18	402 10
Uni-Associations	109 02	109 02
Unifrance	498 80	476 18
Unifoncier	1344 14	1283 19
Uni-Garantie	1330 96	1304 84
Unigestion	916 52	874 98
Uni-Japon	1553 89	1483 43 ◆
Uni-Régions	3376 87	3223 74
Univers	2189 43	2117 44
Univer	176 17	176 17
Univers-Obligations	1637 13	1593 30
Valorem	532 86	519 86
Valoblig	60825 22	60024 97
Valorg	1490 68	1489 19
Valrea	78180 41	78141 34

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/5	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 937	5 957	5 700	6 200
ECU	6 940	6 939	....	....
Allemagne (100 DM)	334 290	334 130	323 500	343 500
Belgique (100 F)	16 128	16 130	15 650	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	296 680	296 440	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 890	88 870	85 500	92
Norvège (100 k)	89 780	90 020	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 999	10 002	9 650	10 450
Grèce (100 drachmes)	4 475	4 485	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 609	4 609	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	407 580	407 150	394	414
Suède (100 krs)	95 480	95 480	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 522	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 773	4 772	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 286	4 294	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 432	4 448	4 270	4 670
Japon (100 yens)	4 252	4 251	4 100	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/5
Or fin (kilo en barre)	89500	89000
Or fin (en lingot)	89960	89200
Pièce française (20 fr)	525	531
Pièce française (10 fr)	361	.....
Pièce suisse (20 fr)	608	611
Pièce latine (20 fr)	516	516
Souverain	647	648
Pièce de 20 dollars	3030	3120
Pièce de 10 dollars	1450	1460
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3315	3390
Pièce de 10 florins	527	526
Or Londres	476 50	471 35
Or Zurich	476	470
Or Hongkong	475 75	472 15
Argent Londres	88 64	9 08

Le Monde

Au Sénat

Conseillers régionaux et élus des Français de l'étranger pourront « parrainer » un candidat à l'Elysée

Avant de commencer l'examen du projet de loi relatif à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs et à la protection de la forêt, les sénateurs ont adopté, le mardi 19 mai, une proposition de loi organique étendant aux membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger et aux conseillers régionaux le droit de participer à la présentation des candidats à la présidence de la République.

Les sénateurs représentants les Français établis hors de France et appartenant à la majorité, ainsi que l'a affirmé l'un d'eux, M. Charles de Cuttoli (RPR), rapporteur de la commission des lois, ont souhaité que leurs mandats soient ainsi *« mieux intégrés »* à la vie politique nationale. Ils ont repris d'ailleurs une ancienne proposition de loi déposée en 1983 par M. Charles Pasqua, alors président du groupe RPR du Sénat. Ce dernier, devenu ministre de l'intérieur, ne pouvait qu'être favorable à l'extension proposée.

Outre les membres du Parlement, les conseillers généraux, les membres du Conseil de Paris, les membres des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer et les maires, les cent trente et un membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger et les mille huit cent quarante conseillers régionaux devraient ainsi avoir la possibilité de « parrainer ». Toutefois ce dernier chiffre n'est que théorique dans la mesure où nombre d'entre eux, élus pour la première fois au suffrage universel le 16 mars 1986, détiennent d'autres mandats qui leur ouvrent déjà le droit de « parrainage ».

Numériquement donc, cette réforme ne modifie pas de façon significative la proportion entre le nombre de signatures nécessaires à la présentation d'un candidat à la présidence de la République et celui des « parrains » potentiels (environ quarante-trois mille).

Les socialistes ont profité de l'occasion pour souligner la contradiction entre *« le discours permanent de l'actuelle majorité sur le caractère apolitique du Conseil supérieur des Français de l'étranger »* et son objectif de *« mieux les intégrer »* à la vie politique nationale. M. Guy Penne (PS, Français de l'étranger) a observé que d'autres mesures pourraient être prises pour renforcer la solidarité avec les Français de l'étranger comme l'aménagement des conditions de résidence qui, a-t-il rappelé, les privent par exemple de certaines dispositions en faveur des handicapés. Son collègue socialiste, M. Jean-Pierre Bayle, a abondé en ce sens en regrettant que rien n'ait été fait pour améliorer la situation de nos compatriotes, depuis le changement de majorité. En réponse, M. Jean-Pierre Cantegrit (Gauche démocratique, Français de l'étranger) a affirmé que la couverture sociale sera étendue et que les délais de forclusion imposés pour la constitution des retraites seraient rouverts dès cet été.

Les critiques émanant des socialistes ne les ont toutefois pas empêchés de voter la proposition de loi adoptée par 307 voix, seuls les communistes s'abstenant.

A. Ch.

M. Nixon à l'Académie des beaux-arts

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a reçu, le mardi 19 mai, l'ancien président des États-Unis, M. Richard Nixon, en visite privée à Paris.

Les rapports Est-Ouest et les propositions soviétiques de désarmement ont été au centre de cet entretien. M. Nixon devait être admis, mercredi, comme membre associé étranger, à l'Académie des beaux-arts, au fauteuil précédemment occupé par Arthur Rubinstein. – *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 mai

Rechute : – 1,70 %

Après une nette reprise, hier, la Bourse de Paris accuse de nouveau une forte baisse en cette matinée du 20 mai, avec un indicateur en recul de 1,70 %. Parmi les principales hausses, notons Cofimeg (+ 1,2), Skis Rossignol (+ 1,1), Merlin (+ 1), Casino (+ 1), Lyonnaise des Eaux (+ 0,3). Sont en baisse : Jean Lefebvre (– 5,4), Redoute (– 5), Cetelem (– 4,2), Sinthélabo (– 4).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	487	481	490
Agence Havas	2301	....	....
Air Liquide (L')	717	711	706
Bancaire (Cie)	741	728	728
Bongrain	2810	2810	2785
Bouygues	1222	1200	1185
B.S.N.	5120	5120	5100
Carrefour	3421	3360	3370
Chargeurs S.A.	1537	1500	1493
Club Méditerranée	659	652	652
Eaux (Gén.)	1341	1335	1321
Elf-Aquitaine	393	389	389
Essilor	3457	3420	3420
Lafarge-Coppée	1600	1570	1560
Lyonn. des Eaux	1590	1562	1595
Michelin	3440	3300	3340
Midi (Cie)	1530	1490	1495
Moët-Hennessy	2418	2400	2368
Navig. Mixtes	1065	1046	1038
Oréal (L')	4220	4120	4115
Pernod-Ricard	1041	1005	1031
Peugeot S.A.	1574	1512	1526
Saint-Gobain	430	436	427
Sanofi	847	830	817
Source Perrier	762	762	768
Télémécanique	3020	2980	2950
Thomson-C.S.F.	1506	1470	1480
Total-C.F.P.	541	540	534
T.R.T.	2520	2480	2460
Valéo	574	561	581

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1987 a été tiré à 479 642 exemplaires

Une mission sur le livre

Une mission d'études et de réflexion sur l'économie du livre en France, dont la création avait été annoncée en octobre par M. François Léotard, vient d'être mise en place avec l'accord de M. Edouard Balladur. C'est M. Patrice Cahart, inspecteur des finances, qui s'est vu confié cette mission dont le but est d'*« évaluer la situation actuelle de la production et de la distribution du livre en France et de proposer les mesures nécessaires à son amélioration »*.

M. Cahart, qui sera aidé dans sa tâche par la direction du livre et de la lecture et par l'Observatoire de l'économie du livre, récemment créé, remettra au terme – non encore fixé – de sa mission un rapport au ministre de la culture et de la communication.

La question du prix du livre, si elle ne figure pas au centre de cette étude, devrait néanmoins être abordée. Il est peu probable que la « loi Lang », avec laquelle M. Léotard est en accord, soit remise en question. Quelques aménagements techniques peuvent en revanche être envisagés.

P. Ke.

[Agé de quarante-quatre ans, ancien élève de l'ENA, M. Patrice Cahart occupe, depuis le début de l'année le poste de directeur des monnaies et médailles. Il a, sous le pseudonyme Nicolas Saudray, publié plusieurs romans dont *la Maison des prophètes* (Seuil 1984).]

A B C D F G H

En voyage aux Etats-Unis

M. Rocard veut évoquer avec M. Reagan les problèmes de désarmement

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Il a un programme de premier ministre ! » Cette réflexion d'un diplomate français confirme que les hôtes américains de M. Rocard ont mis pour l'accueillir *« les petits plats dans les grands »*, comme s'en est félicité l'ancien ministre : reçu pendant près d'une heure, le mardi 19 mai à Washington, par M. Baker, secrétaire au Trésor, après avoir déjeuné à New-York avec M. Henry Kissinger, entouré de patrons de presse et d'hommes d'affaires, le député des Yvelines devait rencontrer, mercredi et jeudi, M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, M. Georges Shultz, secrétaire d'Etat, et enfin le président Reagan.

En fait, les autorités américaines ont adopté une règle simple : dans la perspective de l'élection présidentielle française de 1988, elles jugent qu'il existe une « bande des quatre » présidentiables, dont M. Rocard fait partie et qui doivent chacun être traités à égalité. Il est d'ailleurs évident pour tout le monde que le voyage de M. Rocard aux Etats-Unis (qui devrait être suivi à l'automne d'un séjour en URSS), s'inscrit dans la campagne présidentielle de l'ancien ministre.

Plus précisément, M. Rocard a voulu s'informer directement de l'état d'esprit américain face aux propositions de M. Gorbatchev en matière de limitation des armements, avant de se forger une opinion définitive au-delà de la seule affirmation que l'Ouest ne doit pas *« baisser la garde »* face aux entreprises du numéro un soviétique (*le Monde* du 18 mars).

Quel effet produit le député des Yvelines sur des interlocuteurs qui, souvent, ne savaient rien de lui ? Sa maîtrise de l'anglais, suffisante pour que l'usage de cette langue ralentisse à peine son débit légendaire, doit lui valoir un préjugé favorable, mais un observateur français d'une rencontre avec des hommes d'affaires américains à New-York remarquait : *« Deux choses doivent frapper les Américains : ils doivent trouver qu'il est très fort pour la gesticulation intellectuelle, mais il se montre nerveux et fume beaucoup trop, ici c'est très mal vu. En revanche, son anti-marxisme affiché doit plaire. »* Le *Wall Street Journal* le définit d'ailleurs comme *« un homme de gauche français favorable à la libre entreprise »*.

J.-L. A.

Sur le vif

Au pair, au noir, au clair

C'est marrant, les tabous. On sait pas où ça va se nicher. C'est dur à extirper, à contourner, à évoquer. Je me souviens du jour où j'ai fini par vous avouer que j'avais une femme dans ma vie, une dame qui... heu... qui s'occupe de ma maison. Une employée, quoi ! Même qu'elle s'appelle Hélène. J'arrivais pas à le sortir, je m'entortillais les doigts sur le clavier, tout collant, tout lourd de préjugés antibourgeois, de ma machine à écrire.

Et voilà qu'elles sortent de partout, les nannies, les gouvernantes, les aides familiales, les femmes de ménage, les filles au pair. Brusquement, allez comprendre pourquoi, pour une employée de bureau, employer une employée de maison, c'est OK, c'est kasher. C'est même *super. Ça donne du boulot à des* nanas qui n'en ont pas. Et ça en enlève à celles qui en ont trop. Ça leur permet de partager et le salaire et la double journée. C'est même tellement chouette qu'Henri Amouroux — c'est pourtant pas le genre de mec à tournicoter entre une serpillière et une planche à repasser — est entré en campagne : pour le droit de déduire les femmes d'ouvrage — c'est comme ça qu'on dit à Bruxelles — de ses impôts. Et contre le fait qu'elles sont des centaines de milliers, pas déclarées, pas assurées, pas retraitées, à bosser au noir.

Aux Etats-Unis, même histoire. Les Américaines sont aux cent coups. A partir du 1er juin, *rapport à la nouvelle* loi *sur* l'immigration, fini les petites Anglaises, les petites Allemandes et les petites Suédoises ! Terminé les grosses Mexicaines. Out, les filles au pair sans autorisation de travail et les bonnes à tout faire sans passeport et sans visa. L'étrangère revenait *beaucoup moins cher*, dans les 150 dollars par semaine, nourrie, logée, blanchie, que l'indigène, blanche, bien entendu. Celle-là, elle est hors de prix.

Résultat : on parle déjà de développer l'industrie des nannies made in USA. Si on en lance des tas sur le marché, elles deviendront plus abordables. Et en attendant ? Mettre la loi dans sa poche avec son mouchoir par-dessus, et entrer dans la clandestinité. C'est assez farce, non ? Au moment même où là-bas on pouvait enfin avouer qu'on était... comment dire... aidées, va falloir à nouveau la boucler et faire le black-out sur cette innombrable armée de l'ombre et de l'ordre.

CLAUDE SARRAUTE.

CAMBODGE : le « congé » du prince Sihanouk

L'ancien monarque khmer cherche le contact avec les Vietnamiens

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a eu, les lundi 18 et mardi 19 mai, des entretiens avec le chef du Parti communiste vietnamien, M. Nguyen Van Linh, qui effectue sa première visite officielle en Union soviétique depuis son arrivée au pouvoir, fin 1986. L'agence Tass a indiqué que les deux hommes s'étaient prononcés pour *« une refonte »* de la coopération économique bilatérale, de façon à la rendre *« plus efficace »*. Moscou se plaignait en effet d'un gaspillage dans l'utilisation de son assistance économique au Vietnam, évaluée par les Occidentaux à 2 milliards de dollars par an pour le seul secteur civil. La recherche de *« nouvelles formes »* de coopération a été aussi au centre d'une entrevue de M. Nikolaï Ryjkov, premier ministre soviétique, avec M. Duo Moi, secrétaire permanent du PC vietnamien, spécialiste de cette question.

Quant au Cambodge, M. Gorbatchev a prôné auprès de son homologue vietnamien un *« règlement politique »* du conflit à la faveur d'une réconciliation de *« toutes les forces nationales patriotiques »*. Le dirigeant soviétique a condamné la poursuite des actions militaires de la résistance et *« les ingérences de forces extérieures »*, mais n'a pas fourni de précisions sur les groupes qui devraient être appelés à se réconcilier avec Phnom-Penh. M. Linh a, pour sa part, réitéré l'exigence d'une *« élimination »* du noyau des dirigeants khmers rouges, tout en soulignant que Hanoï est prêt à *« tourner la page »* dans ses relations avec la Chine et les pays du Sud-Est asiatique qui soutiennent la résistance. Cette visite de M. Linh à Moscou coïncide avec les « vacances » que le prince Sihanouk a décidé de prendre, au point qu'on peut se demander si les deux événements ne sont pas liés d'une manière ou d'une autre.

BANGKOK
correspondance

Le prince Norodom Sihanouk, qui s'est mis « en congé » de ses fonctions officielles à la tête de la résistance anti-vietnamienne (gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, reconnu par les Nations unies) en prenant argument de nouveaux accrochages entre ses partisans et leurs partenaires Khmers rouges, pourrait prochainement rencontrer des personnalités vietnamiennes ou des émissaires du gouvernement de Phnom-Penh. Il n'y a eu jusqu'à présent aucune réaction officielle du Vietnam à la décision de Sihanouk, qui a pris effet le 7 mai, et a pour conséquence de le libérer – en principe pour un an – de son engagement à respecter le refus de Pékin de voir un dialogue s'instaurer avec Hanoï.

Un diplomate vietnamien, parlant à titre personnel, nous a indiqué qu'il jugeait l'action du prince *« intéressante »* – le mot également choisi par un de ses collègues soviétiques à Bangkok. Le Soviétique a ajouté que le fait que *« toutes les parties impliquées d'une manière ou d'une autre dans le drame cambodgien »* acceptent désormais d'en parler était positif.

Dès octobre 1979 – moins d'un an après l'invasion vietnamienne du Cambodge – le prince Sihanouk avait tenté de nouer le dialogue avec Hanoï. Il avait, depuis Pékin, envoyé trois lettres au premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong (les deux hommes sont de vieilles connaissances), sans jamais recevoir de réponse. Sihanouk *« est un homme fini »*, avait à l'époque déclaré Pham Van Dong.

La mise sur pied du gouvernement de coalition, en juin 1982, le soutien grandissant accordé par la Chine populaire, les pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Brunei et Philippines) et les Occidentaux à la résistance, ses lents progrès à l'intérieur du Cambodge, allaient peu à peu changer le point de vue du Vietnam.

Un diplomate américain, de son côté, pense que *« le prince se rend probablement compte que le drame cambodgien est dans une impasse. L'armée vietnamienne ne gagne pas la guerre, mais contrôle le gros du terrain. La résistance a fait de légers progrès, mais n'a pas réussi à s'imposer de façon décisive. Quelle que soit l'issue de l'initiative de Sihanouk, il vaut la peine de découvrir ce que le Vietnam est disposé à négocier »*.

Quant à la Chine, elle reste très discrète et s'en tient à la version officielle du « congé » de Sihanouk, dont elle minimise du reste l'importance. Même ses protégés, les Khmers rouges, gardent le silence.

Le partenaire nationaliste du prince Sihanouk, M. Son Sann, qui est premier ministre du Kampuchéa démocratique et président du Front national de libération du peuple khmer, a quitté, samedi 16 mai, la Thaïlande pour l'Europe. Avant de partir, il a publié un communiqué insistant sur l'importance du prince Sihanouk pour la coalition et la solution du problème cambodgien. En fait, M. Son Sann se tiendrait à la disposition du prince dans le cas d'éventuelles rencontres avec des émissaires du camp vietnamien.

Quant au prince lui-même, il vient encore d'exposer l'ampleur de ses frustrations dans un nouveau message à son fils, ex-représentant à Bangkok. Il s'y déclare convaincu qu'on veut mettre un frein à *« la renaissance et la remontée du sihanoukisme »*, tandis que les *« camps antagonistes continuent à lutter l'un contre l'autre sans avoir pitié du peuple khmer »*. Le prince ajoute que *« si, un jour, il y a entre ces deux camps antagonistes des dialogues sérieux qui visent vraiment à faire cesser les souffrances et humiliations du peuple khmer* [il y] *participera à coup sûr »*. A une condition, toutefois : que ces rencontres se fassent *« non seulement avec la participation de l'ASEAN et des Etats-Unis, mais aussi avec celle de la Chine, du Vietnam et de l'URSS »*. Ces trois dernières puissances, en effet, *« détiennent* de facto *la clé du problème du Kampuchéa »*.

JACQUES BEKAERT.

La faillite frauduleuse d'une entreprise vosgienne

L'ancien directeur de cabinet de M. Christian Pierret inculpé d'escroquerie

Ancien directeur de cabinet du député socialiste des Vosges Christian Pierret, Jérôme Dupuis a été inculpé, le mardi après-midi 19 mai, d'escroquerie, de complicité et d'infractions à la législation sur les sociétés par M. Gilbert Flam, juge d'instruction d'Evry (Essonne), chargé de la faillite frauduleuse du Comptoir des inventions pour l'automobile, le CIPA (*le Monde* du 22 avril 1987).

Directeur de cabinet de M. Christian Pierret de 1983 à 1986, Jérôme Dupuis a été inculpé dans le cadre de sa participation à C. Informatique, une filiale du Comptoir des inventions pour l'automobile qui aurait servi, selon certaines informations, de relais à l'obtention de subventions dont la destination est douteuse. Jérôme Dupuis, qui a été laissé en liberté, est secrétaire général de la mairie de La Roche-sur-Yon (Vendée).